FETE DU JOUR
Ch. de S. Pierre à Rome
Soleil: lever 7 h. 29; coucher 4 h. 39
Lune: lever S. 00; coucher 3 h. 11
TEMPS PROBABLE
BEAU ET UN PEU PLUS FROID.
Maximum : 40 — Minimum : 30

LA PRESSE

LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

EN AVANT TOUJOURS
Au cours de la semaine dernière, le tirage total de la Presse a excédé
1,000,000
de copies.

48e ANNEE—No 78—24 PAGES —1e SECTION— EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, LUNDI 18 JANVIER 1932 PRIX: DEUX CENTINS

3,000 communistes voulant lyncher 41 catholiques espagnols

Les émeutiers assiègent la prison de Bilbao pour s'en emparer.

Grève générale

Bilbao, Espagne, 18. — Une foule de 3,000 communistes a aujourd'hui assiégé la prison dans une tentative pour s'emparer de 41 prisonniers catholiques qu'ils voulaient lyncher. Ce siège a marqué le début d'une grève générale.

Des artilleurs près de leurs canons et des cavaliers, sabres au poing, étaient prêts à attaquer les émeutiers. Les autorités de la prison ont consenti à remettre en liberté deux communistes prisonniers dans le but d'apaiser les émeutiers rouges.

Les communistes ont fini par s'éloigner avec leurs deux camarades relâchés, drapeau rouge déployé et chantant l'"Internationale".

Les autorités ont exprimé l'opinion que la grève, qui a été la suite d'une sanglante rencontre hier entre catholiques et anticatholiques, s'est étendue dans le district minier voisin. Le défaut de communications empêche de connaître les détails.

Tout est fermé

Bilbao, Espagne, 18. — Une grève générale s'est déclarée aujourd'hui à Bilbao, pour protester contre la mort de quatre personnes dans une bagarre, hier, entre catholiques et non catholiques, bagarre qui prit fin lorsque les gardes civils chargèrent la foule.

Les policiers et des troupes patrouillent les rues de la ville.

Des groupes de grévistes paradent dans les rues en grand nombre et forcent les boucheries, les boulangeries, les crèmeries et les autres endroits de distribution de vivres à fermer leurs portes. Tous les endroits de commerce sont fermés et les services de transport sont complètement paralysés.

Onze personnes tuées dans un déraillement

Un tragique accident de chemin de fer à Saint-Just-en-Chaussée, en France.

Enquête ouverte

Saint-Just-en-Chaussée, France, 18. — Onze personnes ont perdu la vie et une vingtaine d'autres ont été blessées par suite du déraillement d'un train hier.

Trois des voitures du train se sont empilées, et les victimes ont été emprisonnées sous les débris. Le déraillement a été causé par le déplacement d'un rail près de la station. Le premier wagon a frappé un sémaphore, puis les deux suivants sont montés dessus.

Tous les habitants de la petite municipalité ont travaillé toute la nuit à secourir les victimes. M. de Ligne, le ministre des travaux publics, est arrivé pour faire une enquête.

Tous ceux qui ont péri ou ont été blessés sont des Français. La plupart des voyageurs revenaient de Paris où ils avaient passé la fin de semaine.

L'hon. M. Goulet est décédé au Manitoba

Winnipeg, Man., 18. — L'honorable Maxime Goulet, ancien ministre de l'agriculture dans le gouvernement de l'hon. John Norquay, est mort hier soir à l'âge de 77 ans, après une courte maladie. Il était né à Saint-Boniface. Il avait été nommé ministre de l'agriculture dans le Conseil exécutif en 1880, et il fut l'un des plus jeunes ministres du Manitoba. Il avait été élu pour la première fois à la législature en 1878, à l'âge de 23 ans, comme indépendant, puis il se retira de la politique en 1885, pour se consacrer à des travaux d'éducation.

Il laisse sa femme, cinq filles et trois fils.

Deux navires saisis

Boston, 18.—Le "Marg", qui serait un navire contrebandier à grande vitesse, de New Bedford, a été confisqué après une poursuite de deux milles dans la baie Dorchester, par un patrouilleur. Sa cargaison de 1000 caisses de liqueurs alcooliques a été saisie par les gardes. C'était la deuxième confiscation depuis quelques heures, à Boston, le canot-automobile "Buddy" ayant été saisi avec une cargaison de spiritueux évaluée à $20,000, dans la matinée. Toute la flottille de la base d'East Boston était en service hier soir, car on avait appris que plusieurs contrebandiers entreprendraient de forcer le blocus à la faveur d'un brouillard épais.

Los Angeles sous la neige, New York sous le soleil

Les citoyens de l'Amérique se demandent en ce 18 janvier, si les saisons n'auraient pas changé d'ordre. Tandis que le thermomètre est au-dessus de 60 degrés dans la métropole américaine, à Los Angeles il y a plusieurs pouces de neige, comme le montre la photo principale. En haut, une employée de la compagnie Swift, à Chicago, occupée à tondre le gazon. A droite, en bas, trois "jeunesses", ayant constaté que le thermomètre marquait 67 degrés ont cru devoir quitter paletots et gilets tandis que près d'eux les élégantes ont conservé leurs manteaux de fourrure pour être à la "page".

Quelques Lignes

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Kuamoto, Japon, 18.—La police a dû soutenir une lutte très longue contre cinq cents lépreux, qui sortirent de leur quartier et envahirent Kuamoto et les villages voisins pour protester contre le contrôle politique de leur sanatorium.

SPECULATION

Leningrad, 18. — Quarante-cinq commerçants et administrateurs d'une Coopérative de fruits et de légumes ont été arrêtés, et subiront un procès pour avoir détourné des marchandises du gouvernement pour les vendre à des prix exorbitants.

A LA GUILLOTINE

Paris, 18.—Sans doute à cause du chômage, la succession d'Anatole Deibler, exécuteur des hautes oeuvres pour la ville de Paris, est vivement disputée par une cinquantaine de candidats. Il est question de nommer André Perrier, le gendre de Deibler. On sait que celui-ci s'est retiré pour élever des poules.

SERVICE FUNEBRE

Francfort, 18. — L'ex-prince héritier, la fille de l'ex-kaiser et le prince Eitel Friedrich ont assisté à un service à la mémoire de l'ex-reine Sophie de Grèce. Le prince Eitel a déposé une couronne aux noms de Guillaume et de sa femme.

COLLISION EN MER

(Service de la Presse Associée)

Calcutta, 18.—Une grande chaloupe portant 150 personnes a été coulée par un vapeur près de Dacca. Six personnes ont péri, les autres étant recueillies par l'équipage du vapeur.

Une troisième sortie du Souverain Pontife que l'on a ignorée

Cité du Vatican, 18.—Le pape Pie XI a fait sa troisième sortie hors du territoire de la Cité du Vatican, et cette fois il a marché dans une rue de Rome. Cette troisième sortie d'un Souverain Pontife dans l'espace de 61 années vient seulement d'être connue. Le pape était accompagné d'un prélat de la Cour et d'un surintendant des travaux. Cette sortie eut lieu le 8 décembre et se rapportait à une inspection de certains travaux dans sa ville. Le pape fit avec ceux qui l'accompagnaient l'inspection d'un escalier destiné à donner directement accès du Viale Vaticano aux musées du Vatican. Le pape descendit l'escalier et arriva ainsi sur le territoire de Rome.

Une douzaine d'enfants jouaient dans la rue et entourèrent bientôt le vieillard vêtu de blanc qui leur paraissait si bon. Le pape leur parla en souriant, mais ils ne surent pas alors à qui ils avaient parlé.

Un passant reconnut le Souverain Pontife et prit une photographie instantanée. Il envoya plus tard la photographie au Vatican et permission fut donnée de la publier.

Retour du père Noël

Kupang, Timor, Indes orientales hollandaises, 18. — Le commodore d'aviation Charles Kingsford-Smith, qui s'en retourne d'Angleterre en Australie, est atterri dans la boue, aujourd'hui.

Le terrain était détrempé par une longue averse et il fallut travailler deux heures pour dégager son avion après l'avoir déchargé. Il ne peut dire quand il repartira à cause de l'état du terrain.

La décision définitive à Lausanne ne serait prise que vers la fin de 1932

Des rapports ayant une même tendance circulent à Londres et à Paris. — On voudrait laisser passer les élections en France, en Prusse et aux Etats-Unis.

Un moratoire de quelques mois

(Service de la Presse Associée.)

Paris, 18. — Le premier ministre Laval, qui doit présenter son cabinet à la Chambre des députés demain et lui demander un vote de confiance, s'est occupé aujourd'hui à étudier la possibilité de l'ouverture de la conférence de Lausanne sur les réparations lundi prochain.

Bien qu'il n'ait pas été fait de déclaration définie sur la politique qui sera suivie, on persiste à dire que les Français soutiendront l'idée d'un moratoire de courte durée afin de permettre de dépasser la période des élections aux Etats-Unis, en France et en Prusse, pourvu que les Etats-Unis consentent à un moratoire d'une même durée pour les dettes de guerre. Alors toute la question serait renvoyée pour discussion à la fin de l'année.

Si Français et Anglais peuvent s'entendre sur ce point, les créanciers de l'Allemagne réunis à la conférence de Lausanne feront tout dépendre de Washington en expliquant à la délégation allemande qu'ils consentent à prolonger le moratoire pour les réparations, si les Etats-Unis approuvent une trêve pour le paiement des dettes de guerre.

Douloureux anniversaire en France

(Par Wallace Carroll, service de l'United Press, spécial à la "Presse").

Paris, 18. — Aujourd'hui est le 61e anniversaire de la proclamation en France de l'Empire allemand, et l'on voit aujourd'hui la France se préparant à sauvegarder les fruits de la guerre mondiale qui a brisé la puissance germanique.

En 1871, la France vit, impuissante, la naissance d'un nouvel Empire dans le palais de ses anciens rois à Versailles, et elle se vit en même temps reléguer au second rang sur ce continent qu'elle avait dominé durant des siècles.

Aujourd'hui, les financiers experts français étaient occupés à repasser les arguments qui seront présentés à la conférence de Lausanne, et au moyen desquels, espèrent-ils, sera établie la continuation des paiements des réparations par l'Allemagne à la France.

A SUIVRE SUR LA PAGE 17

France-Canada NOUVELLES D'ACTUALITE

Manoeuvres rouges

(Service de la Presse Associée française, spécial à la "Presse")

Paris, 18.—Les communistes comptent que la crise de chômage, si elle dure jusque là, les servira grandement lors des élections de mai. C'est pourquoi ils s'efforceront partout de créer des Comités de chômeurs.

Primes à l'embarquement

(Service de la Presse Associée française, spécial à la "Presse")

Paris, 18. — La Commission de la marine marchande du Palais-Bourbon vient d'être saisie d'une proposition invitant le gouvernement à fixer dans un texte de loi, le taux des primes à l'embarquement pour assurer le maintien en activité de la flotte marchande et de pêche de la France, en présence de la situation grave de l'armement français, et du chômage chaque jour plus intense des inscrits maritimes.

L'étatisme, une maladie

(Service de la Presse Associée française, spécial à la "Presse")

Paris, 18. — Le 3e congrès de la Fédération des syndicats et groupements de contribuables est l'un de ces événements qu'il importe de signaler et de suivre avec attention. Il constitue l'un des indices du mouvement qui grandit contre l'étatisme envahisseur.

L'étatisme est cher. Il se manifeste par une fiscalité excessive sur les initiatives privées, et, par suite, par une paralysie progressive de cette initiative. Le prix de revient des entreprises est alourdi, le coût de la vie s'en ressent, le commerce est handicapé sur les marchés extérieurs. L'étatisme est une maladie profonde de l'organisme social qui risque de conduire ce dernier à la mort.

Pour les ex-présidents

(Service de la Presse Associée française, spécial à la "Presse").

Paris, 18.—La Commission des finances vient d'être saisie d'un texte législatif tendant à accorder une dotation annuelle de 200,000 francs aux anciens présidents de la République française.

Cette proposition précise que la moitié de cette dotation sera reversible sur la tête de la veuve, en cas de décès, et sur la tête des enfants jusqu'à leur majorité.

Détails à cacher

(Service de la Presse Associée française, spécial à la "Presse")

Paris, 18. — Le garde des sceaux vient de faire des observations pour que les cabinets des juges d'instruction ne fournissent plus de détails sur l'immoralité de certains prévenus comme cela s'est produit dans l'affaire Mouvault où le crime lui-même est entouré de faits répugnants qu'on a étalés dans des communiqués officieux émanant du cabinet du juge d'instruction.

Proposition de la Russie au Japon qui est regardée d'un mauvais oeil à Tokio

Les Japonais ne sont pas portés à signer un pacte de non-agression avec le gouvernement de Moscou.— Une déclaration du ministre des affaires étrangères Yoshizawa.

Sanglants revers des Chinois

(Service de la Presse Associée)

Tokio, Japon, 18. — Le ministre japonais des affaires étrangères, Kenkichi Yoshizawa, a expliqué aujourd'hui au cabinet japonais que la proposition de la Russie soviétique pour un traité de non-agression n'est pas regardée avec faveur à Tokio.

Il a été officieusement rapporté que le Japon est d'opinion que le gouvernement soviétique a été trop pressé de publier la proposition faite au Japon, vu qu'il n'a pas donné auparavant au gouvernement japonais le temps de la bien étudier.

Les autorités militaires expriment une opposition toute particulière à la proposition Maxim Litvinoff, le commissaire russe pour les affaires étrangères, et disent qu'elle est toute en faveur des Russes, et que cela lui donnerait trop de liberté non seulement en Mandchourie mais aussi touchant la Chine.

Nouvel Etat indépendant

(Service de la Presse Associée)

Peiping, Chine, 18. — Les journaux disent aujourd'hui qu'une république indépendante, comprenant les provinces de Fengtien, de Kirin et de Heilounkiang, doit être proclamée en Mandchourie le 6 février, début de l'année pour la Chine.

Les rapports disent que le tuteur de l'ex-empereur, Henry Pu Yi, se propose de se rendre à Dairen pour y protester personnellement.

L'agence de nouvelles Rengo (japonaise) a rapporté de Moukden que les préparatifs pour l'établissement du nouvel Etat sont terminés et que les membres du gouvernement doivent être choisis à une conférence des chefs provinciaux qui est maintenant en session à Moukden.

Des élections au Japon

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse").

Tokio, Japon, 18. — Dans les milieux politiques, aujourd'hui, on était certain que la diète japonaise va être dissoute cette semaine et que les élections générales se feront d'ici un mois.

Le cabinet a discuté la dissolution aujourd'hui et il la discutera encore demain. On croit que le gouvernement décidera la dissolution du parlement pour jeudi après des déclarations du premier ministre Inukai et du ministre des affaires étrangères Yoshizawa.

Nouvel ambassadeur à Tokio

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Tokio, Japon, 18. — Le gouvernement japonais a approuvé le choix de M. Joseph Grew, actuellement ambassadeur des Etats-Unis en Turquie, comme ambassadeur à Tokio pour succéder à M. W.-Cameron Forbes.

L'approbation de l'empereur sera donnée dès que le rapport demandé en Turquie sur M. Grew par le premier ministre Inukai aura été reçu, ce qui n'est qu'une formalité. On attend ce rapport sous peu.

Gros revers pour les Chinois

(Par Glenn Babb, droits d'auteur réservés par la Presse Associée, 1932)

Moukden, Mandchourie, 18. — Au lieu des victoires de la semaine dernière remportées par les soldats irréguliers en Mandchourie, on apprend aujourd'hui qu'ils viennent de subir des défaites qui leur ont coûté des centaines de vies.

Le général Shigaro Honjo, commandant des troupes japonaises en Mandchourie, a frappé ses ennemis

A SUIVRE SUR LA PAGE 17

Le capitaine Ponsford cesserait ses fonctions

Kingston, Ont., 18. — Le "Whig-Standard" dit aujourd'hui avoir appris de bonne source que le capitaine J.-C. Ponsford, gouverneur de la prison de Kingston depuis le 4 mars 1912 se retire immédiatement et que l'inspecteur H.-G.-V. Smith, du département des pénitenciers, au ministère de la justice, prendra charge du pénitencier en attendant une nomination permanente.

La veuve de Harden

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse").

Berlin, 18. — Frau Selma Harden, veuve de Maximilien Harden, fameux écrivain et pacifiste allemand, est décédée aujourd'hui dans des circonstances curieuses. Elle expira peu après avoir été emmenée dans un sanatorium par des amis. On croit qu'elle souffrait de mélancolie.

Harden est décédé en Suisse en 1927. Il était un adversaire déterminé de l'ancien Kaiser et avait prédit un conflit des années avant la déclaration de la guerre mondiale

Le recours en appel

Pittsburg, 18. — Les houilleurs de l'ouest de la Pennsylvanie promettent un appel immédiat si la question des taux de transport pour la région des Grands Lacs est décidée contrairement à leurs intérêts.

On croit pouvoir connaître dans quelques jours la décision de la Commission du commerce entre Etats au sujet de cette dispute vieille de dix ans.

Ces houilleurs se plaignent de leur taux de $1.46 la tonne pour les ports des Grands Lacs, à 179 milles de Pittsburg tandis que leurs concurrents du Tennessee, de la Virginie occidentale et du Kentucky ont un taux de $1.81 la tonne pour des transports de 350 à 500 milles.

Deux mois se sont enfoncés dans le sol

Vera Cruz, Mexico, 18. — Le journal "El Dictamen" dit que la population de Rio Playas, près de Minatitlan, a été terrifiée de voir disparaître sous ses yeux deux monts qui se sont enfoncés dans la terre et de voir surgir à leur place un torrent d'eau sulfureuse dont les flots se sont répandus sur une étendue de 500 acres. Ce sont le mont Jabon et le mont Girarto qui ont ainsi disparu. Sur le flanc du mont Girarto jaillissait auparavant une source aux eaux cristallines, et la beauté du paysage attirait de loin les touristes.

Ravitailleur capturé

New London, Conn., 18. — Le "Cadet" que les autorités de la garde des côtes croient être un navire canadien d'approvisionnement pour contrebandiers de spiritueux, a été capturé près de l'île Nantucket et on l'amène aujourd'hui pour le remettre aux autorités douanières.

Les autorités disent ne pas savoir si le "Cadet" transportait des spiritueux. Le navire canadien a été capturé, hier soir, à trois milles au sud de Nantucket par le patrouilleur "Thetis" de New-York.

Espoir indestructible d'Hitler

BERLIN, 18. — Dans la lettre détaillée d'Adolf Hitler au chancelier Bruening expliquant pourquoi les national-socialistes n'appuieront pas le plan du chancelier de prolonger le terme présidentiel de von Hindenburg par décret du Reichstag, on trouve le passage suivant: "La réhabilitation internationale de l'Allemagne, écrit Hitler, dépend de la réhabilitation morale du peuple allemand. Il s'agit de renverser un système commencé en novembre 1928 mais qui, si Dieu le veut, sera terminé prochainement".

Incendies curieux à New Glasgow

NEW GLASGOW, N.-E., 18. — La police cherchait aujourd'hui un incendiaire comme les pompiers exploraient les ruines de l'entrepôt de bois de charpente de J.-J. Grant and Sons, détruit hier par le feu; les pertes sont de $65,000.

C'est le septième incendie sérieux dans le centre industriel du comté de Pictou en trois semaines et les pertes s'élèvent à environ un quart de million.

New Glasgow avait peu d'incendies depuis nombre d'années et la police croit que presque tous ces incendies peuvent être d'origine criminelle. On ne sait pas encore si ces incendies auraient été allumés pour couvrir les traces de criminels pour attirer l'attention sur certains édifices tandis qu'ils faisaient des déprédations ailleurs.

Les promoteurs d'un traité

L'hon. H.-H. Stevens, (à gauche), ministre du commerce du Canada et l'hon. W.-Downie Stewart, ministre des finances et des douanes de la Nouvelle-Zélande, portant les colliers de fleurs que la chambre de commerce de la Nouvelle-Zélande leur ont offerts, à Honolulu, lorsqu'ils se sont rencontrés pour négocier un nouveau traité de commerce entre le Canada et la Nouvelle-Zélande.

Les nationalistes indiens ont prié leurs amis d'imiter les Anglais en "achetant indien"

Une quarantaine de nationalistes ont été arrêtés et il y a eu quelques morts et quelques blessés dans des rencontres avec la police.—Tort considérable causé à Bombay.

LA FABRICATION DU SEL

Bombay, 18. — Au moins une quarantaine de nationalistes y compris un groupe de 14 jeunes filles qui faisaient du "piquetage" sont allés rejoindre derrière les barreaux d'autres nationalistes, aujourd'hui.

Les jeunes filles, vêtues de safran, montaient la garde devant la Monnaie pour essayer d'empêcher l'exportation de l'or. Quatorze autres nationalistes ont été arrêtés pour avoir fabriqué leur propre sel et comme ils étaient au travail sur le bord de la mer.

Omission chèrement payée

Syed Adbdullah Brevil, directeur du "Chronicle" de Bombay, (nationaliste) a été condamné à 2 ans de travaux forcés pour avoir négligé de se rapporter tous les jours à la police. 17 partisans du Congrès ont été arrêtés à Poona pour avoir tenu des discours séditieux aux cultivateurs.

Pour retarder l'arrestation de leurs "piqueteurs", les nationalistes ont commencé aujourd'hui à se servir d'affiches où apparait le mot d'ordre: "N'achetez que des produits fabriqués au pays".

Ces affiches d'un rouge flamboyant se trouvent dans toute la ville. Elles recommandent à la population "de pratiquer l'économie nationale et de suivre l'exemple des Anglais en ne se servant que de produits indigènes."

Un marchand en vue de Bombay attire l'attention, dans un article du "Times of India", sur la crise commerciale amenée par les activités nationalistes. Il voudrait que le district commercial de Bombay soit protégé contre les piqueteurs, et qu'on nomme un dictateur commercial pour ramener la prospérité dans Bombay.

Une personne a été tué et une autre blessée dans le village de Gujerate, près de Peshawar, quand la police a tiré sur une foule de 500 indigènes qui les avaient attaqués à coups de pierre après l'arrestation de six leaders nationalistes.

Des chefs arrêtés

Bombay, 18—La police a tué une personne et en a blessé deux en tirant sur une foule qui lui lançait des pierres, à Berhampole, Bengale.

Les décrets d'urgence étaient encore en effet par toute l'Inde.

On s'en est pris hier à l'armée féminine de piquetage, qui jusqu'ici était à peu près laissées libres de

A SUIVRE SUR LA PAGE 17

Décision attendue

(Du correspondant de la PRESSE).

Ottawa, 18. — M. Ward, sous-ministre du travail, annonce que l'hon. juge-en-chef Greenshields, de Montréal, dira ce soir, s'il accepte ou non la présidence du comité d'arbitrage concernant les commis de la compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien.

Ces employés s'opposent à une réduction de gages de dix pour cent. Les deux autres arbitres ont été nommés, il y a quelques jours.

Elections le 28 février

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse").

Berlin, 18.—On a annoncé aujourd'hui que le gouvernement se proposait de tenir les élections présidentielles le 28 février.

SOMMAIRE

POUR LES DAMES p. 4,5,7
EDIT . . . . . page 6
THEATRES . . . . page 8
RADIO . . . . . page 10
FINANCE . . . . page 16
SPORT . . . . . page 18

SUR LE TOIT DU MONDE

Une PRODIGIEUSE AVENTURE au pays de la MAGIE et des SCEAUX SACRES... Un conte des MILLE NUITS et UNE.. Chez les Mongols, descendants du terrible GENGIS KHAN, avec un galant officier français chargé d'une mission mystérieuse... Lisez à partir de DEMAIN, en feuilleton dans la "PRESSE", ce roman de GASTON-CH. RICHARD, grand reporter et ancien correspondant de guerre en Asie

VENTES ANNUELLES DE JANVIER

HENRY MORGAN & Co.
LIMITED

HEURES du MAGASIN 9 A.M. à 6 P.M.

TELEPHONE : PLateau 6261.

VENTE DE MI-HIVER DE MEUBLES et de GARNITURES DE MAISON

Cela se peut—

De "meilleurs" meubles à de "meilleurs" prix

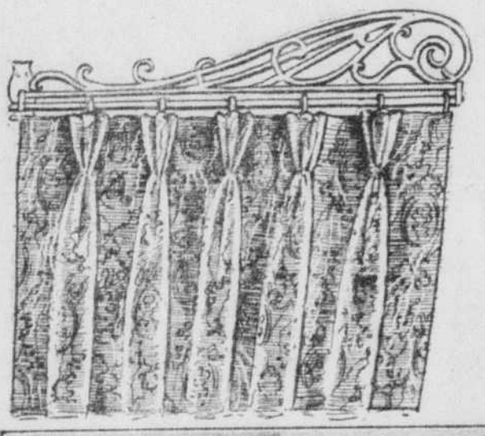

Mobilier Distinctif en Noyer

257.50

Devant des tiroirs en noyer australien, appliqués en érable. Nombreux raffinements des meubles exclusifs dans ce mobilier de 9 morceaux.

—Morgan—Cinquième étage.

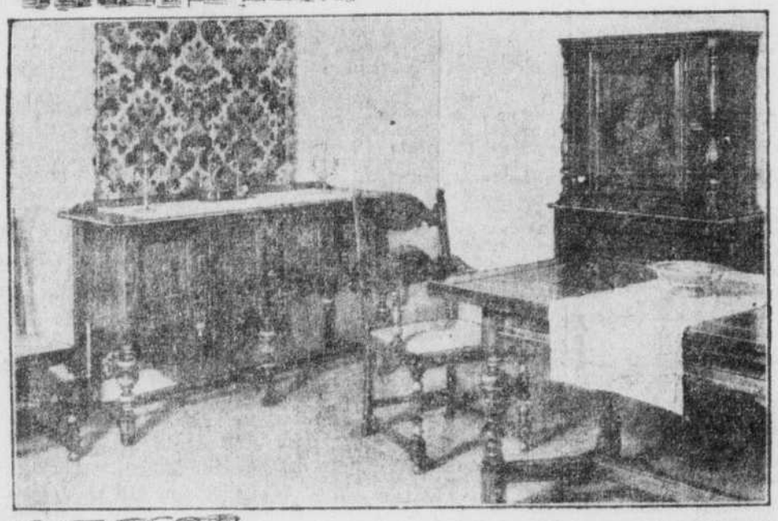

Mobilier Cathédrale de 9 Morceaux en Frêne

197.50

Ci-devant 227.50

Un mobilier de caractère distinctif habilement exécuté dans le style jacobite — certaines parties sculptées à la main — tous les intérieurs en acajou.

—Morgan—Cinquième étage.

Nous les avons introduites à Montréal !

Draperies Toutes Faites

qui se sont révélées les plus populaires

23.50 la paire

Faites de tissus de 50 pouces de large, doublées en beau sateen écru, têtes françaises — au complet avec crochets et attaches. 2¾ verges de long. Nous les raccourcirons pour **$1** la paire.

En satin — popeline de soie damas — taffetas

prêtes à poser dans vos fenêtres.

Trois autres variétés de prix

16.50, 19.50, 27.50

—Morgan—Troisième étage.

Substantiel Mobilier de Salle à Manger en Noyer

$198

Ci-devant 247.50

9 morceaux — magnifique modèle. Un puissant item pour notre vente de la mi-hiver.

—Morgan—Cinquième étage.

Mobilier de Salle à Manger d'Appartement

7 morceaux en chêne

147.50

Buffet de 60 pouces de long, avec les nouveaux tiroirs d'accès facile—profonds et spacieux. Quatre chaises, table, buffet, cabinet à porcelaine.

—Morgan—Cinquième étage.

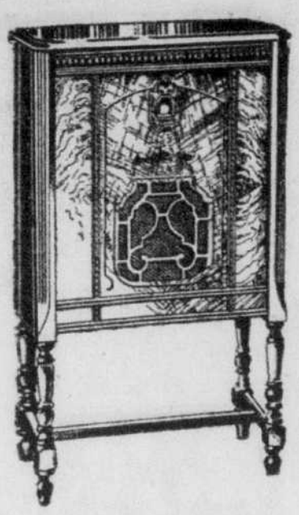

Le prix et le rendement peuvent supporter la comparaison

Radio Colonial—52.50

UNE PETITE CONSIGNATION DE NOTRE MODELE JUNIOR

Nous ne pouvons pas promettre de remplir toutes les commandes — nous disons cela parce que nous prévoyons une forte demande. Toutes les nouvelles caractéristiques de 1932, y compris les lampes Pentode et Multi-Mu. Haut-parleur entièrement dynamique. Rappelez-vous que

Installation gratuite d'antennes intérieures et raccordement à la prise de terre. Service de 30 jours gratis.

—Morgan—Cinquième étage.

Manteaux Garnis de Fourrure

1/3 de Rabais

Antérieurement $85 à $175

Maintenant

Avez-vous attendu patiemment notre offre spéciale de manteaux garnis de fourrure pris de notre stock régulier. Voici votre récompense—nos plus beaux manteaux à un rabais d'un tiers. Superbes manteaux garnis de mouton de Perse, écureuil kolinsky, lynx noir, martre de montagne et autres bonnes fourrures. Tissus à surface rugueuse et douce, noirs et bruns pour la plupart.

TAILLES POUR DAMES ET JEUNES FILLES.

—Morgan—Deuxième étage.

SOULIERS DE TOILETTE OU DE RUE POUR DAMES — 5.75 la paire

Souliers à lacets, à lanières, à pointes, escarpins

Souliers cousus à la main, cousus à la machine, à trépointe Goodyear, en une grande variété de cuirs comprenant chevreau noir et brun, beige et plusieurs effets deux tons. Souliers faits pour vendre bien plus cher. Talons cubains, junior et hauts. Pointures: 3 à 8. Largeur: AA à C dans la collection.

—Morgan—Deuxième étage.

Bottes d'Auto pour Fillettes — 2.25

Quantité limitée seulement — venez de bonne heure ou téléphonez. Bottes d'auto en velours noir. Pointures: 11 à 1.

Souliers pour Fillettes—2.85 la paire

Souliers à lanières, à lacets et oxfords — en cuir noir, brun, verni. Tous de bonne qualité, faits sur des formes correctes, en cuirs résistants. Pointures: 11 à 2 dans le groupe.

—Morgan—Deuxième étage.

SPECIAL !

Oxfords Echantillons pour Hommes

3.85

Choix limité. Oxfords en veau brun, dans les pointures échantillons de 6, 5½ et 7.

—Morgan—Rez-de-chaussée.

Services du Salon de Beauté

à Bas Prix pour Janvier seulement

Coupe de cheveux, shampooing et ondulation au doigt. *Ci-devant 2.00.*	1.50
Bob et manicure. *Ci-devant 1.00*	75¢
Facial Jacquet et arc sourcillière. *Ci-devant 4.25*	2.50
Shampooing et ondulation au doigt. *Ci-devant 1.50.*	1.15
Cheveux longs, 25¢ de plus.	
Ondulation permanente Frederick	7.50

Téléphonez à PLateau 6261 pour rendez-vous

—Morgan—Salon de beauté—2ème étage en arrière.

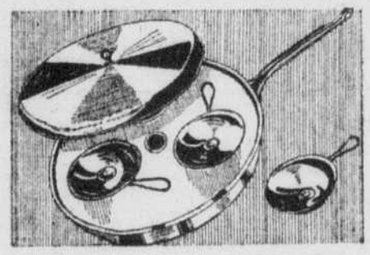

Economisez sur les

Articles de Cuisine

POCHEUSES D'OEUFS WEAREVER — contenance 3 oeufs, comme le cliché	1.25
HACHOIRS A ALIMENTS — hachent gros, médium et fin	1.00
SERIES DE 5 BOLS — décorés	1.00
USTENSILES A FRITURES WEAREVER — avec intérieur en fil métallique	1.25
PLATS A VAISSELLE WEAREVER — contenance 12 pintes, bord roulé	1.25
POELES A FRIRE WEAREVER — épaisses, 10" de diamètre	1.25
CAGES A OISEAUX EN CUIVRE — carrées, bases amovibles, garde-graines en verre	4.75
PLATEAUX DE LIT ET D'INVALIDE — avec pieds pliants; forts, légers, en couleur	5.75

—Morgan—Quatrième étage.

Il y a beaucoup à économiser en achetant à notre

89e Vente de Janvier de Toiles et Cotons

20% de rabais sur les prix antérieurs

Nappes et Serviettes à Point d'Ourlet

Grandeur 66 x 66. *Ci-devant 3.50.* — Maintenant	2.80
Grandeur 66 x 84. *Ci-devant 4.50.* — Maintenant	3.60
Grandeur 66 x 101. *Ci-devant 5.50.* — Maintenant	4.40
Serviettes de table, 19 x 19 pcs. *5.50* la douzaine. — Maintenant	4.40

En damas écossais souple — vendues à ces prix en janvier seulement.

SERVIETTES DE TOILE "OLD BLEACH"

Ci-devant 1.25.

Prix de vente, chacune — **1.13**

En toile ouvrée unie — grandeur 22 x 38 pouces. Bleu, or, rose, vert — rayures de couleur.

JETES EN TOILE ET EN DENTELLE

Grandeur 18 x 54. *Ci-devant 6.50.* — Maintenant	5.20
Grandeur 18 x 45. *Ci-devant 5.50.* — Maintenant	4.40
Grandeur 18 x 36. *Ci-devant 4.50.* — Maintenant	3.60
Grandeur 10 x 14. *Ci-devant 1.25.* — Maintenant	1.00
Grandeur 10 x 14. *Ci-devant 1.00.* — Maintenant	.80

Centres en toile brodés bordés de fine dentelle guipure.

—Morgan—Troisième étage.

DRAPS DE TOILE IRLANDAISE PURE

Grandeur 72 x 108. *Ci-devant 13.00.* —Maintenant	10.40
Grandeur 80 x 108. *Ci-devant 13.00.* —Maintenant	10.40
Grandeur 90 x 108. *Ci-devant 15.00.* —Maintenant	12.00

Un prix qui ne se présente qu'une fois par année sur ces beaux draps à point d'ourlet.

EDREDONS DE LAINE

Ci-devant 7.65. Maintenant	6.12
Ci-devant 9.50. Maintenant	7.60
Ci-devant 11.00. Maintenant	9.20
Ci-devant 14.50. Maintenant	11.60

60 x 72 et 72 x 72.

Légers — unis ou à double face — nombreuses couleurs.

LA PRESSE EST LE JOURNAL FRANÇAIS LE PLUS GRAND DU MONDE

LA PRESSE

LE JOURNAL DE FAMILLE QUI RENSEIGNE SUR TOUT

MONTREAL, LUNDI, 18 JANVIER 1932 — LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

Un citoyen de S.-Damien de Brandon se constitue prisonnier, ce matin, disant qu'il venait d'assassiner une femme

Un nommé Albert Préville se rend chez le maire Côme Mondor et lui raconte qu'il a tué Mme Joseph Mondor chez elle.

CONDUIT A JOLIETTE

(Spécial à la "Presse".)

S.-Damien de Brandon, 18. — Un meurtre dont la police cherche à découvrir le mobile a été commis, ce matin, à S.-Damien de Brandon et a jeté toute la population dans la plus vive perturbation.

Ce matin, un citoyen de S.-Damien, Albert Préville, se présenta chez le maire Côme Mondor et lui dit qu'il venait de tuer une femme. Le maire Mondor lui ayant demandé des détails, il raconta que vers 8 heures, ce matin, il entra chez Mme Joseph Mondor, qui l'invita à s'asseoir. Quelques instants plus tard, d'après le récit de Préville, elle sortit un revolver et tira deux coups sur lui, mais sans l'atteindre.

Préville, qui avait aussi une arme, tira alors deux coups également et atteignit Mme Mondor qui tomba sans vie sur le plancher. Il se rendit ensuite chez le maire et se constitua prisonnier, mais refusa de donner aucun autre détail du drame.

Le maire Mondor chargea alors deux citoyens d'aller fermer la maison de Mme Mondor et de monter la garde en attendant l'arrivée des agents de la Sûreté provinciale et garda prisonnier chez lui Préville. Après avoir pris ces mesures, il fit venir l'huissier Brault, de S.-Gabriel de Brandon, et tous deux conduisirent à la prison de Joliette de Préville. Ce dernier et Mme Joseph Mondor sont âgés de 27 à 28 ans et se connaissent depuis de nombreuses années, demeurant tous deux à S.-Damien.

Autre version

(Du correspondant de la PRESSE).

Joliette, 18. — D'après les renseignements que nous avons pu obtenir sur la tragédie qui s'est déroulée, ce matin, à S.-Damien de Brandon, Albert Préville aurait tué Mme Mondor en tirant un coup de fusil à travers la fenêtre. D'autres prétendent qu'il l'a assassinée à coups de hache, mais cette version est peu probable. Le maire Mondor et l'huissier sont attendus avec le prévenu à Joliette vers 4 h., cet après-midi. Préville est très connu dans le district.

La sûreté provinciale

Le sous-chef L.-A. Dorais, de la sûreté provinciale a immédiatement dépêché sur les lieux, le capitaine-détective Louis Jargaille et le détective René Lasnier, tous deux accompagnés par le Dr Rosario Fontaine, médecin-légiste de la province de Québec et commenceront dès cet après-midi, leur enquête à S.-Damien.

Souffrant de nostalgie une femme se tue

Une jeune Allemande, ne pouvant revoir son pays, se tire une balle dans la tête.

DRAME CONJUGAL

Le coroner Lorenzo Prince a rendu cet avant-midi un verdict de destruction volontaire dans le cas de Mme Karoline Bulketzki, 32 ans, demeurant avec son époux au No 3037, rue Albert, qui s'est tuée en se tirant une balle dans la tête, hier soir, vers 8 h. 15, après avoir déclaré à son époux, à la suite d'une querelle, qu'elle en finirait de suite avec la vie, si elle ne pouvait retourner en Allemagne. M. P.-A. Boisclair, greffier de la Cour du coroner, a interrogé les témoins qui ont tous été unanimes à déclarer que la suicidée n'était jamais d'une humeur égale et qu'elle avait manifesté en maintes occasions son désir d'en finir avec la vie.

Témoignage de l'époux

M. Emil Bulketzki, l'époux de la victime, a déclaré à la cour que sa femme l'avait laissé à deux reprises différentes pour retourner en Allemagne et rendre visite à un de ses amis intimes.

Hier soir, une querelle débuta sur le même sujet et la conversation devint si violente qu'elle fut entendue par plusieurs pensionnaires et un ami de Bulketzki. Les deux époux se trouvaient dans leur chambre, lieu de la tragédie.

A un certain moment, Bulketzki trouva un livret dans lequel étaient écrites des notes adressées à un camarade d'Allemagne. La victime lui déclara qu'elle voulait retourner voir cet ami, sinon "qu'elle partirait à l'instant même et pour de bon". Le mari tenta de la retenir et il ne s'était tourné le dos que depuis quelques secondes, qu'il entendit une détonation. Sa femme avait saisi un revolver allemand, calibre 35, et se l'était appliqué sur la tempe droite. Le coup fut tiré de si près que des mèches de cheveu rxestèrent pris à l'arme.

Le témoin a déclaré n'avoir jamais vu l'arme auparavant mais il savait que sa femme avait acheté un revolver, il y a environ trois mois. Les deux époux demeuraient au Canada depuis trois ans.

M. Eric Newman, 4689, avenue Verdun, ami du témoin précédent, rendit aussi témoignage.

Il eut connaissance de la dispute et entendit la détonation, de même que Mlle A. Johnston, pensionnaire dans la maison où demeurait la victime.

Le cadavre sera inhumé aux frais de la ville. Les sergents-détectives Lessard, Armand Poulin et les officiers du poste de police No 16, firent enquête sur les lieux.

Cadavre repêché

(Du correspondant de la PRESSE).

Ottawa, 18.—Le corps de Samuel Lumsden, d'Arnprior, qui s'est noyé à Quyon, il y a quelques jours, lorsque son automobile a passé à travers de la glace, sur la rivière Ottawa, a été retrouvé, samedi à 250 verges du lieu de l'accident.

M. Dupéré dans le deuil

L'échevin Abraham Dupéré, représentant du quartier Mercier, apprenait, ce matin, qu'il venait de perdre sa soeur aînée, Mme A. Bond, de Watertown, New-York. La regrettée défunte, née Amanda Dupéré, était âgé de 65 ans, et native de la Gaspésie. Elle laisse pour déplorer sa perte, six enfants.

UN AUTO A GAGNER

Le concours de devinettes

Le concours de devise et de devinettes organisé par le Salon de l'Automobile suscite toujours beaucoup d'intérêt dans le public. La Presse" publie chaque jour une nouvelle devinette. Le prix offert au gagnant du concours est un automobile "Frontenac Six" sedan, d'une valeur de $995.

On trouvera la devinette d'aujourd'hui en page 22.

Nombreux vols avec effraction

Les voleurs dévalisent un théâtre et plusieurs domiciles privés, en fin de semaine.

AUTRES ATTENTATS

Toute une épidémie de vols avec effraction a été commis en fin de semaine. M. Joseph Bélanger, 4579, rue Mentana, a rapporté à la police qu'une ou des personnes ont pénétré avec effraction dans son logis, hier soir, et y ont volé pour $786 d'articles variés, dont un pendatif évolué à $150 et une bague de $125.

Un buandier chinois, George Chow, s'est fait voler une somme de $50, à son établissement, 2279, rue des Ormeaux, hier après-midi, pendant son absence. Le ou les voleurs ont fracturé la serrure de la porte d'avant de l'établissement de Chow pour y pénétrer.

Un ou des voleurs se sont introduits, au cours de la nuit dernière, au théâtre Caméo, 1371 rue Ontario est, et y ont volé une dizaine de dollars en monnaie, qui se trouvaient dans le bureau du gérant, M. Carpentritis.

M. Edmond Fréchette, 550 rue Gounod, s'est fait voler $35 au cours de son absence, hier après-midi. Le ou les voleurs ont pénétré dans son logis après avoir brisé la vitre de la fenêtre de la chambre de bain.

Agressions

Mme Alice Cadieux, 4414, rue Sainte-Margaret, a informé la police que deux garçonnets, âgés d'environ 14 et 15 ans, l'ont attaqué, vers 9 h. 30 p.m., hier, et lui ont volé sa bourse, qui contenait une somme de 90 sous et divers articles qu'elle évalue à $35

Un distributeur de la Canada Bread, Adrien Robitaille, 2410, rue Jollette, a été attaqué, samedi après-midi, rue Champagne, près Crémazie, par un individu âgé d'une trentaine d'années qui lui enleva une somme de $35. L'individu héla Robitaille et lui demanda un pain. Il lui offrit en paiement un billet de $2.00. Robitaille sortit son argent pour lui remettre sa monnaie. L'homme sauta alors sur lui, lui brisa ses lunettes puis, lui administra une râclée en règle. Il disparut en emportant l'argent et le pain.

Deux hommes ont volé une somme de $10, à la pointe du revolver, sur la personne d'Adrien Parent, 389 rue Chatham. Parent a pu donner une bonne description de ses agresseurs, dont l'un est un nègre. Il prétend que les deux hommes le suivaient depuis quatre jours.

Chef d'union assassiné

Séville, Espagne, 18. — José Sanchez, président du syndicat des travailleurs de la chaussure, a été attaqué et tué aujourd'hui par des personnages que les autorités croient être des communistes. Les milieux syndicalistes et communistes prédisent qu'une grève suivra.

Faim de Gargantua

On pourra penser ce qu'on voudra mais C. Loudeska a déclaré qu'il avait faim après que quatre accusations de vol de dindes, poulets, oies eurent été portées contre lui ce matin, alors qu'il comparaissait devant le juge Tétreau. Seulement on peut croire aussi que c'est toute sa race qui avait faim en lui car Loudeska a volé pour au delà de $500 de victuailles. MM. Jos. Comtois, A. Bélanger et le Stadium Meat Market furent ses "fournisseurs".

Certes, d'aucun eurent aimé participer au festin que ce quidam se préparait. Hélas! la police vint troubler les préparatifs. Loudeska a plaidé coupable. La sentence sera rendue aujourd'hui.

Des amateurs de canot, en plein hiver

Le 10 janvier, MM. Roland Bessette, Léo Richer, de Lachine, et Louis Martin, de Ville Saint-Pierre, quittaient Lachine, par une belle température printanière, pour une excursion en canot à l'île Dixie (distance de 6 milles) et retour. A gauche, on voit les hardis jeunes gens, sur la glace du lac Saint-Louis, un peu avant le départ. A droite, les trois voyageurs sont en route pour l'île. L'excursion s'est effectuée dans les meilleures conditions possibles et a été couronnée de succès.

Edelson, accusé du meurtre de Jack Horwitz, a été acquitté

L'accusé rend témoignage et déclare que le coup de feu qui a tué Horwitz est parti accidentellement — Le jury délibère durant 1 heure 15.

MANIFESTATION EN COUR

(Du correspondant de la PRESSE).

Ottawa, 18—Benjamin-S. Edelson, bijoutier d'Ottawa, a été déclaré non-coupable du meurtre de Jack Horwitz, son compatriote, aussi bijoutier, samedi soir, à 10 heures 40, après un procès de trois jours qui a constamment attiré la foule au palais de justice. Lorsque le président du jury annonça le verdict, il y a eu une manifestation en faveur d'Edelson, qui fut vite réprimée par le juge McEvoy. Ce dernier ordonna immédiatement de remettre Edelson en liberté. Il était en prison depuis le 25 novembre. La jury a délibéré une heure et quinze minutes.

Edelson fut ensuite reconduit chez lui, accompagné de ses avocats, MM. Moses Doctor et R.-A. Hughes, où il y a encore eu une manifestation, mais cette fois-ci, plus heureuse qu'au palais de justice, et qui a duré beaucoup plus longtemps.

A la dernière séance, Edelson a rendu témoignage dans sa propre cause, et pendant trois heures, il fut questionné et transquestionné.

Il déclara que le coup fatal est parti accidentellement. Le 24 novembre, Edelson, sa femme et Horwitz étaient à son magasin, et il dit à Horwitz qu'il devait absolument cesser ces relations intimes avec sa femme, sinon il demanderait le divorce. Horwitz pourrait en faire autant de son côté, et ensuite, il pourrait épouser Mme Edelson.

Pour effrayer Horwitz

Voulant rendre sa déclaration encore plus impressionnante, il sortit le révolver qu'il avait en magasin et le brandit dans la direction de Horwitz, mais simplement pour l'effrayer, sans avoir la moindre intention de tirer. Mme Edelson, effrayée, cria à Horwitz: "Jack, il va te tuer".

Edelson lui fit remarquer qu'il tirerait un jour, si Horwitz continuait à sortir avec sa femme. Horwitz lui a alors répondu: "On va voir qui va tirer", et aussitôt il saisit le poignet d'Edelson. Au cours de la mêlée, un coup partit, la balle allant se loger dans la boiserie. Edelson dit à Horwitz de le laisser, mais ce dernier continua à tenir le poignet d'Edelson et le frappa à la figure. C'est au cours de cette phase de la querelle que le deuxième coup de révolver a été tiré accidentellement, car Edelson dit qu'il n'avait même pas le doigt sur la gachette de l'arme. C'est ce coup qui fut fatal à Horwitz.

Il admet qu'il avait, dans le courant de la journée, suivi sa femme et Horwitz, et les ayant rejoints il leur ordonna de se rendre à son magasin pour une explication finale. Il ne voulait pas que l'entrevue ait lieu chez lui, parce que ses enfants sont assez âgés pour comprendre.

Promesse oubliée

Les relations de Horwitz et de Mme Edelson étaient connues des deux familles et duraient depuis quelques années. Mme Horwitz dit que leur mariage date de huit ans, et il y a quelque temps il y a eu une réunion des deux familles pour discuter la situation créée par Horwitz et Mme Edelson. A cette assemblée de parents, Mme Edelson a franchement avoué qu'elle n'abandonnerait pas Jack Horwitz, mais finalement les deux principaux intéressés ont fini par se rendre au désir de leurs parents et ont promis de cesser de se voir. Cette promesse ne fut pas tenue. Mme Horwitz a offert à son mari de divorcer et ce dernier a refusé.

L'adresse du juge au jury a duré 57 minutes; l'avocat de la défense a parlé 50 minutes, et l'avocat de la Couronne, 50 minutes.

De retour chez lui, Edelson déclara que tout le passé était oublié. Dès aujourd'hui, il a l'intention de reprendre la direction de son commerce. Quant à ses relations domestiques, il ne veut pas en parler pour le moment. Il admet que le verdict lui a été plus favorable qu'il ne l'anticipait. Mme Edelson était chez elle, lorsque son mari est revenu à la maison. Edelson, âgé de 41 ans, est père de six enfants.

Blessé d'une balle en entrant chez lui

(Du correspondant de la PRESSE).

Ottawa, 18.—En arrivant chez lui, vers 3 heures 30, hier matin, Lionel Chartrand, âgé de 20 ans, fils de M. F. Chartrand, rue Pinhey, a été attaqué par un inconnu, qui lui a tiré une balle dans une jambe. On ne connaît pas l'agresseur ni les raisons qui l'ont fait agir. Le blessé est en bonne voie de rétablissement.

Amères réflexions

Guetter sa victime une heure, la poursuivre au risque de se briser 20 côtes et le cou par dessus le marché, voilà tout ce qu'a risqué un nommé S. Fox pour voler à Mlle Sipomen, une sacoche contenant la somme de... devinez? 35 sous. C'est maigre! Fox, qui n'est pas assez rusé, a plaidé non coupable devant le juge Tétreau. Mlle Sipomen cependant est sûre de son affaire et le procès fixé dans trois jours se terminera sans doute à l'avantage de quelqu'un. D'ici là Fox songe à l'influence de la dépression sur le contenu des sacoches... Amères réflexions en effet.

Toxicomanes et vagabonds

Le sergent Valade et le constable Roy, de l'escouade des narcotiques, ont arrêté un vendeur de narcotiques et un toxicomane à 1 h. 20 dimanche matin. Tous deux ont plaidé non coupables devant le recorder Semple cet avant-midi. Le vendeur est Donat Viau, 5938 avenue du Parc, et le toximane, Thomas Kelly, 34 ans. Ce dernier a été trouvé dans une maison de la rue Hôtel de Ville. Leur procès a été fixé au 25 courant.

Le constable L. Beausoleil, le sergent Valade et le constable Roy ont aussi arrêté deux individus pour vagabondage. L'un a donné le nom de Ernest Moore, 29 ans, 170 rue Vallée, et l'autre, Roméo Houle, sans domicile. Ils ont également plaidé non coupables et subiront leur procès le 25.

Plaintes américaines contre la France

PARIS, France, 18. — Les manufacturiers d'appareils de radio des Etats-Unis ont protesté auprès de M. F.-W. Allport, attaché commercial des Etats-Unis à Paris, contre le nouveau contingentement imposé par la France dans l'importation de ces appareils. Ils disent que les manufacturiers européens sont favorisés aux dépens des manufacturiers américains. Les représentants des industriels américains déclarent que le décret de contingentement donne 5 fois plus d'importation en France à la Hollande et trois fois plus à l'Allemagne qu'aux Etats-Unis.

2 argumentations pour Mme W. Judd

Phoenix, Ariz., 18.—A la veille de l'ouverture du procès pour meurtre de Winnie Ruth Judd, les avocats de la défense annonçent qu'ils feront un plaidoyer de non-culpabilité pour raison d'aliénation mentale.

La mince et blonde employée de bureau est accusée d'avoir assassiné deux anciennes amies, Agnès le Roi et Hedvig Samuelson, dont les cadavres ont été expédiés dans des valises à Los Angeles.

Le jury sera entièrement masculin car les femmes ne peuvent siéger dans un jury en Arizona. Les avocats de Mme Judd annoncent qu'ils n'ont pas encore abandonné le plaidoyer de légitime défense et ils essaieront de prouver que Mme Judd a tué les deux femmes pour défendre sa propre vie.

San Francisco, 18.—Le Dr Joseph Catton, aliéniste de San Francisco, a dit hier soir que Mme Judd avait menacé de tout révéler si les choses n'allaient pas suivant le programme fixé.

Secret de Chinois

Chan Fan ne comprend que le chinois et ce n'est pas un tort car le juge Tétreau avait l'intention de lui faire remarquer qu'obtenir $245.00 d'un compatriote sous de faux prétextes est une accusation très grave. Mais le juge Tétreau ne sait pas le chinois... mais il connait la loi et bien que Chan Fan ait plaidé non coupable il est assez probable que des événements prochains amèneront l'accusé à changer son plaidoyer. Ce jour-là Chan Fan comprendra bien la langue dans laquelle la sentence sera rendue.

Désobéissance regrettable

Sault Sainte-Marie, Ont., 18. — Elmer Byrnes, 14 ans, fils du gardien de phare d'Iroquois Point, a été tué instantanément quand une carabine tenue par Courtlands Holton, 16 ans, Sault Sainte-Marie, se déchargea accidentellement, hier.

Holton faisait partie d'un groupe de "boy scouts" (éclaireurs) venus du Sault du Michigan pour passer la journée à Iroquois Point. Contrairement aux ordres de leurs chefs, les jeunes gens avaient emportés six fusils.

Fédération des navigateurs canadiens

L'assemblée annuelle de la Fédération des navigateurs canadiens s'est ouverte, ce matin, en l'hôtel Plaza, Place Jacques-Cartier. Ce congrès réunit tous les navigateurs de la division du Saint-Laurent et ceux des grands lacs. Les séances se tiendront sous la présidence du capitaine Wilfred Kenny. Les sessions dureront trois jours au cours desquels les délégués discuteront les questions suivantes: améliorations maritimes, transport, salaires et intérêt général des membres. Cette photographie, prise dans le salon de l'hôtel Plaza, fait voir, première rangée de gauche à droite: les capitaines T. HOUDE, vice-président; CHARLES MAHONEY, E.-A. LANDRY, grand secrétaire; C.-E. KENNEDY, vice-président; WILLIE BRAIS, vice-président, et ALPHONSE BERNIER, vice-président; en arrière: les capitaines J.-E. OUELLETTE, T. MARCHAND, L. MARCHAND, DONAT BRAIS, JOS. BRIE, S. De VILLERS, ALBERIC LEVEILLE et ALEX. JULIEN, propriétaire du Plaza. (Cliché la "Presse").

Le jury décidera d'une importante question de fait

Un cirque est-il responsable de l'acte criminel de son employé, commis dans l'exercice de ses fonctions?

$20,000 DE DOMMAGES

George French, employé du cirque Sells Floto, était-il dans l'exécution de ses fonctions lorsque, le soir du 8 juin 1930, en voulant faire évacuer une tente dont il était le gardien, il administra un coup de pied au bas de l'épine dorsale à M. Valmore Perreault, qui en mourut presque aussitôt?

C'est ce qu'aura à décider un corps de jurés qui commencera à entendre cet après-midi, sous la présidence de l'honorable juge C.-A. Wilson, de la Cour supérieure, une poursuite en dommages au montant de $20,000, prise par la veuve de la victime contre la Sells Floto Circus Company, propriétaire du cirque.

La demanderesse allègue dans sa déclaration que son mari était dans une des tentes du cirque, lorsqu'un des employés lui donna ordre de sortir. Comme il se préparait à relever le mur de la tente, pour obéir à l'ordre qu'il venait de recevoir, l'employé, un nommé George French, lui donna un coup de pied de toutes ses forces dans le postérieur. Perreault tomba par terre et mourut quelques instants après. Interprétant le paragraphe 7 de l'article 1054 du code civil, les procureurs de la demanderesse, Mes Théodule Rhéaume et G.-A. Fusey, déclarent que la compagnie Sells Floto Circus est responsable de l'acte criminel de son employé.

Le cirque nie toute responsabilité

"Les maitres et les commettants sont responsables du dommage causé par leurs domestiques et ouvriers dans l'exécution des fonctions auxquelles ces derniers sont employés". D'après eux, George French était dans l'exécution de ses fonctions, lorsqu'il a causé la mort de M. Valmore Perreault. L'acte criminel et illégal qu'il a commis était certainement un abus des fonctions de gardien dont la compagnie l'avait chargé et rend par le fait même celle-ci responsable des dommages qui en ont été les conséquences. En un mot, les avocats de la demanderesse prétendent que la mort de la victime fut causée par la manière violente avec laquelle French a exercé ses fonctions.

En défense, la compagnie propriétaire du cirque affirme que l'acte commis par son employé ne l'avait pas été dans l'exercice des fonctions dont elle l'avait chargé. De plus, elle prétend qu'il lui était impossible de prévenir un tel acte de la part de son employé, en agissant avec un soin et une prudence raisonnables. Une autre prétention de la défense est à l'effet que la victime elle-même était en faute en persistant à demeurer dans un endroit où elle n'avait pas d'affaire.

Cet agrandissement du marché Bonsecours et le tunnel de la rue Gosford

Il semble que la question du marché Bonsecours va être réglée par l'administration municipale qui dépensera $1,000,000 pour l'agrandissement de cet édifice public; la ville a déjà été autorisée à contracter l'emprunt nécessaire à ces fins, et la rumeur veut qu'une partie de la somme obtenue vendredi des banques soit affectée à la réalisation du projet depuis si longtemps discuté.

Cette rumeur est accréditée par le fait que le percement d'un tunnel à la rue Gosford est compris dans la liste des travaux du chômage, après en avoir été effacé lorsque l'on crut que les fonds ne pourraient être obtenus en quantité suffisante pour permettre l'agrandissement du marché Bonsecours; comme les deux projets sont connexes, et que celui du tunnel est inutile à moins que l'autre soit réalisé, il est naturel de présumer que l'on procédera dans un avenir rapproché à l'achat des propriétés qui doivent être expropriées pour étendre l'emplacement du marché.

Comme on le sait le coût probable de ces expropriations sera de $800,000, la balance du milion devant servir à la construction de nouveaux abris, et à certaines améliorations à l'édifice actuel.

Le drapeau à mi-mât au palais municipal

Le drapeau flotte à mi-mât, au palais municipal, en signe de deuil à l'occasion de la mort de l'hon. J.-S. Archibald, ancien juge en chef de la Cour supérieure. M. Archibald était aussi un ancien échevin de notre ville.

CONVOCATIONS

Club Sauré : ce soir, assemblée anuelle pour l'élection des officiers, à 8 h. 30, en la salle Raymond, angle des rues Bélanger et Christophe-Colomb. Après les élections, une conférence sera donnée par M. J. Penvennes. Plusieurs invités d'honneur adresseront aussi la parole.

Club Rotary: lunch hebdomadaire, demain, à l'hôtel Windsor, à 12 h. 45.' Le conférencier sera M. Ernest-B. Mills.

Club Gouin : ce soir, en son local, 6404 boulevard Saint-Laurent, assemblée importante, et élections des officiers pour l'année 1932.

Société S.-Jean-Baptiste, section Salaberry : ce soir, à 8 h., en la salle habituelle, angle des rues Hogan et Rouen.

Association des citoyens de N.-D.-de-Grâce : assemblée, ce soir, en la salle Fire Hall, avenue Botrel, pour discussion de la question des loyers élevés.

L'émission de ces débentures a été autorisée

Lettre que l'hon. M. Taschereau a signée et remise au trésorier de la ville

L'HON. C.-J. ARCAND

L'hon. L.-A. Taschereau, ministre des affaires municipales en même temps que premier ministre de la province, de passage cet avant-midi à Montréal, a signé et remis à M. L.-F. Phille, trésorier de la ville, une lettre autorisant l'émission par celle-ci de débentures au montant de quinze millions deux cent mille dollars que les banques mettront sur le marché dès demain. Montréal peut émettre de telles débentures sans l'autorisation du ministre des affaires municipales à condition que l'intérêt ne dépasse pas six pour cent. A cause de l'escompte, on anticipe que l'intérêt, dans le cas actuel, dépassera peut-être quelque peu six pour cent, et c'est pourquoi la lettre à laquelle nous faisons allusion fut demandée.

L'hon. M. Taschereau nous a informé, par la même occasion, que la nouvelle liste de travaux municipaux qui seront entrepris en vertu de la loi du chômage devra être approuvée par la Législature, formalité qui sera remplie sans délai.

Prison de femmes réclamée

Une délégation de l'association du bien-être et de l'aide aux femmes prisonnières protestantes et du "Montreal Council of Social Agencies" a conféré avec le premier ministre aux fins de lui demander la création d'une commission chargée de voir aux moyens à prendre en vue de la construction d'une prison pour les femmes protestantes identique à celle de la rue Fullum pour les femmes catholiques, où l'on a constaté que celles-ci y étaient admirablement bien traitées tant au point de vue moral que physique.

Une délégation du Barreau a également rencontré le premier ministre pour protester contre certaines agences de perceptions des comptes en souffrances auxquelles on reproche divers abus.

Une autre délégation s'est présentée au nom de l'Institut du Radium, qui désirerait une prolongation de bail pour le local qu'occupe actuellement l'Institut, rue Ontario, à Maisonneuve. Le bail expire au mois de mai prochain, et il sera impossible alors pour l'Institut de s'installer dans le futur édifice de l'Université de Montréal.

Comme on le sait, le local actuel de l'Institut est destiné à être transformé sous peu en bureau de poste, service que Maisonneuve réclame depuis plusieurs années.

L'hon. M. Taschereau a reçu quelques autres délégations ainsi que plusieurs visiteurs.

L'hon. C.-J Arcand, ministre du travail, était également, et selon son habitude, aux bureaux du gouvernement provincial, à Montréal, ce matin.

Sursis demandé en faveur de Michaud

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 18—Un recours en grâce vient d'être présenté à l'hon. M. Guthrie, ministre de la justice, par Me Paul-A. Trahan, en faveur de Joseph Lebel dit Michaud, qui doit être pendu, le 5 février, pour le meurtre du fermier J.-B. Bellerose, de Nicolet, et de sa nièce, Antoinette. On demande au ministre d'accorder un sursis à l'exécution, afin de permettre l'examen mental du condamné.

M. Georges Hadrill meurt à Londres âgé de 84 ans

M. George Hadrill, homme d'affaires bien connu dans tout le Canada, est décédé à Londres, au cours de la matinée. Pendant près de 40 ans, il avait fait partie du personnel du Board of Trade de Montréal, comme secrétaire-adjoint, de 1880 à 1886,

M. GEORGES HADRILL, secrétaire du Board of Trade pendant plus de trente ans, qui est décédé ce matin, à Londres.

comme secrétaire, de 1886 à 1919 et comme secrétaire honoraire de 1919 à 1924, alors qu'il se retira pour aller finir ses jours à Londres, sa ville natale, d'où il était parti pour venir s'établir au Canada à l'âge de 25 ans. M. Hadrill sera inhumé à Montréal, aux côtés de son épouse, dans le cimetière de la Côte-des-Neiges, comme il l'a demandé dans son testament.

Le drapeau britannique flotte aujourd'hui à mi-mât sur l'édifice du Board of Trade.

3 personnes sont sauvées des flammes

Un violent incendie cause des dommages considérables dans une maison de l'avenue Oxford, dimanche.

LE LIEUTENANT ROCHE

M. H. Robinson, demeurant au No 4570, avenue Oxford et ses deux enfants, Wallace, deux ans et demi et Barbara, un an, ont été sauvés des flammes par le lieutenant Roche et ses hommes, dans la nuit de samedi à dimanche, au cours d'un violent incendie qui a menacé de destruction la demeure de M. Robinson. Lorsque les pompiers, sous la direction du sous-chef C. Carson et du chef de district J. Presseau, arrivèrent sur les lieux, vers 1 h. 30, les flammes qui avaient pris naissance dans un sofa placé dans une chambre du deuxième étage de la maison, faisaient rage dans les murs et attaquaient même les plafonds.

Le lieutenant Roche, s'aperçut un certain moment que les trois personnes citées plus haut se trouvaient dans une dangereuse position. Lui et ses hommes réussirent à les faire descendre en toute sécurité par un escalier situé à l'arrière de la maison.

Les pompiers travaillèrent pendant près de deux heures et utilisèrent deux jets d'eau pour éteindre les flammes.

Personne ne fut blessé pendant les manoeuvres. Les dommages sont en partie couverts par les assurances. Personne ne connait la cause exacte de l'incendie.

Une conversion au catholicisme

Robert Armstrong, un homme de couleur, âgé de 58 ans environ et blessé il y a quatre mois au cours d'un accident de camion, s'est converti au catholicisme à l'hôpital Notre-Dame où il avait été transporté et où il est encore.

Il y a quelque temps déjà qu'il suivait des cours de catéchisme et la cérémonie se déroula dimanche dernier et revêtit un caractère très imposant.

Ne toussez plus PRENEZ LE SIROP GAUVIN POUR LE RHUME

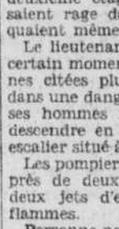

Ces VERTIGES, cette NERVOSITE sont des signaux de danger. Il vous faut un tonique reconstituant immédiatement pour tonifier les nerfs et renforcir le système et le meilleur c'est l'

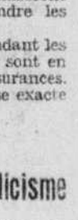

Elixir Tonique du Dr Montier

Extraction sans douleur. Dentier à la portée de toutes les bourses.

DR. GASPARD FAUTEUX

DENTISTE

"LE FRANCO AMERICAIN"
1242, RUE ST-DENIS
Ouvert tous les soirs
HA. 7139-7150 275-Ln. G

SUIVEZ MES COURS SPECIAUX

COURS DE CONVERSATION ANGLAISE donné par un professeur gradué d'université anglaise.
COURS DE STENOGRAPHIE BILINGUE donné par un sténographe officiel.
COURS DE TYPEWRITER donné par un expert.
CLASSES DU JOUR ET DU SOIR
Je place mes gradués.
TELEPHONEZ POUR PROSPECTUS A
THOMAS MAILLY MArquette 5994

vichy célestins

Eau de régime des dyspeptiques. — Toujours indiquée pour le rhumatisme, la goutte et l'arthritisme.

Consultez votre médecin

AGENCE VICHY-CELESTINS
BOST AVE. MCGILL COLLEGE • MONTREAL

La Vie Féminine

Le Courrier de Colette

Un garçon qui ne peut vivre sans l'aide de sa famille est-il un parti à recommander ?

D.—Je fus courtisée, il y a quatre ans, par un jeune avocat d'assez d'avenir qui me laissait entendre qu'il m'épouserait. Or, ses parents s'opposèrent violemment à son désir, voulant lui faire épouser une héritière qu'ils visaient pour lui depuis longtemps. Mon ami ne s'est pas laissé influencer tout de suite. Il a essayé de se débrouiller un peu, de gagner assez d'argent pour que nous nous mettions en ménage. Mais, il n'a pas réussi. Le projet en est resté là, et il est retombé sous la dépendance des siens. Nous nous revoyons quelquefois, mais il n'est plus le même, je crois qu'il a rencontré de mauvais compagnons qui ont eu sur lui une influence funeste. Il se néglige et se livre, je le crains, à la débauche. Il ne reçoit plus d'aide de sa famille qui est pourtant très à l'aise et, bien entendu, il ne gagne pas assez d'argent pour songer maintenant au mariage. Il aimerait, me dit-on, que je le reçoive de nouveau régulièrement. Je ne sais que faire et j'ai recours à vous pour que vous me donniez un bon conseil.—LISETTE.

R.—De ce que vous écrivez, je dois conclure que ce garçon n'a pas beaucoup d'énergie ni de volonté, et qu'il manque aussi d'initiative et de courage. Les avocats qui ont réussi à se créer une situation enviable, sans l'aide de leur famille, ne sont pas rares. Et les jeunes gens qui comptent absolument sur cette aide pour réussir ne montent généralement pas très haut et retombent douloureusement sur le sol, si, par hasard, ils viennent à en être privés. Il vaut beaucoup mieux ne compter que sur soi-même, sur sa jeunesse, son intelligence, sa force, pour se faire une place au soleil.

Il ne convient pas de risquer de compromettre votre avenir pour ce garçon qui n'est probablement pas le mari qu'il vous faut. Au temps où nous vivons surtout, un homme qui compte seulement sur la fortune de ses parents pour se créer un avenir, n'offre guère de garanties. Quand son père lui a déjà payé de longues études, un jeune homme devrait tenir à honneur de se tirer d'affaires tout seul ensuite. C'est ce que votre ami ferait s'il était courageux, énergique, tenace et un peu débrouillard.

Si, au lieu de se livrer à de mauvais compagnonnages, il s'était appliqué à sa profession, il aurait sans doute, aujourd'hui, après ses quelques années de pratique, une jolie clientèle et il serait ainsi, en état de vous offrir une situation acceptable et indépendante de ses parents. En supposant qu'il se décide à vous demander pour de bon en mariage et que vous l'acceptiez, vous entrerez dans une famille où vous saurez qu'on vous en préférerait une autre et, dès le début, cette circonstance compliquera singulièrement votre vie et suscitera bien des difficultés.

On ne sait peut-être pas assez ce que peut avoir à souffrir, de la part d'une belle-mère qui ne la tolère que comme un pis-aller, une jeune femme sensible et fière. De loin et à l'avance, on peut se figurer que ce n'est rien, que de petites piqûres se supportent sans trop de mal, qu'on n'aura, en tout cas, qu'à garder le silence devant les provocations, que l'on sera soutenue par l'amour de son mari, que sais-je? Mais, les choses ne se passent pas ainsi. Les coup d'épingle sont un supplice infiniment pire qu'un coup de poignard, indéfiniment renouvelés; le silence devant les provocations est une arme excellente, peut-être, mais qui est loin d'être de maniement facile. En fait, très rares sont ceux qui peuvent s'empêcher de se défendre par la parole s'ils se croient attaqués. Quant à l'amour du mari, il faut craindre qu'il ne soit pas longtemps le plus fort à lutter contre l'inimitié sournoise des siens.

Vous voyez qu'il y a matière à réflexion et que vous auriez tort, après une première rupture, de vous engager de nouveau, et à la légère, dans des liens qui ne paraissent pas moins pesants aujourd'hui qu'ils ne l'étaient il y a quatre ans.—COLETTE.

D.—J'ai fréquenté une gentille jeune fille pendant six mois et nous correspondions dans l'intervalle de mes visites peu fréquentes à cause de l'éloignement de nos domiciles. Trois semaines avant le jour de l'an, j'ai cessé les relations parce qu'un ami voulait me présenter à une autre. Je ne lui ai donc pas fait de cadeau et maintenant je voudrais reprendre mes relations, car je ne puis l'oublier. Comment m'y prendrais-je ?—UN QUI LIT VOTRE COURRIER.

R.—Il faudra lui faire une visite sans doute et ne pas arriver les mains vides si vous ne voulez pas qu'elle pense que vous vous êtes défilé pour n'avoir pas à lui faire un cadeau et qu'elle vous juge mesquin.

D.—Pour celle qui l'a demandée, l'auteur du roman : La faim et la soif, est Mary Floran?BRUNETTE QUEBECQUOISE.

D.—Est-ce que les sœurs du Bon-Pasteur de Québec acceptent des postulantes de vingt-quatre ans ?—UNE AMIE DU COUVENT.

R.—Oui. Pourquoi pas ?

COLETTE

On est prié . . .

De ne formuler qu'une seule demande à la fois.

De ne demander aucune adresse commerciale; les annonces y pourvoyant.

De donner son adresse quand on demande à échanger recettes, chansons ou renseignements.

De ne poser autant que possible que des questions d'intérêt général.

D'être patients, enfin, parce qu'aucune lettre ne peut recevoir sa réponse dans la semaine où elle a été écrite. Le courrier est, pour cela trop volumineux.

VELOURS ET HERMINE

Elégante robe de velours noir garnie d'hermine.

L'Art Culinaire

Oeufs farcis vert pré. — Quatre oeufs, beurre, sel, poivre, épinards, mayonnaise.

Faites durcir les oeufs, puis partagez-les en deux, enlevez les jaunes et pétrissez-les avec un peu de beurre, sel, poivre et une petite quantité d'épinards cuits. Regarnissez vos blancs d'oeufs avec cette purée verte; puis, dressez-les dans un plat et recouvrez-les d'une bonne sauce mayonnaise dans laquelle vous aurez ajouté une cuillerée d'épinards.

* * *

Rognons sautés à la minute.—Six rognons de mouton, des champignons, une forte cuillerée de beurre, deux échalotes, quatre pincées de sel, deux de poivre, une cuillerée de farine, un verre de vinaigre et eau, un verre d'eau chaude, une cuillerée de purée de tomates et persil haché.

Mettez dans une casserole (ou une poêle, si vous voulez aller plus vite) la graisse ou le beurre; ajoutez les rognons émincés de l'épaisseur d'une pièce de monnaie, mettez les échalotes hachées, les champignons, le sel et le poivre, remuez de trois à quatre minutes avec une cuiller de bois, saupoudrez de farine que vous laissez cuire au roux brun, mouillez de vinaigre et d'eau (remplacez l'eau par du bouillon si vous en avez) ; laissez réduire dix minutes, ajoutez une cuillerée à soupe de purée de tomates et une cuillerée à café de persil haché, puis servez.

* * *

Chou-fleur beaujois.—Un chou-fleur, deux oeufs durs, chapelure, beurre, farine, lait, oeufs, lard.

Faites une grosse crêpe au lard de la largeur d'une assiette; placez-la sur un plat rond. Après avoir cuit votre chou-fleur et égoutté, reformez-le entier sur votre crêpe, assaisonnez-le et saupoudrez avec des oeufs durs hachés grossièrement et de la chapelure. Arrosez de beurre fondu et passez au four chaud. La crêpe doit être d'environ un demi pouce d'épaisseur.

* * *

Salade d'oranges. — Quand les oranges sont un peu acides, il vaut mieux les manger en salade, ce qui permet de leur ajouter tout le sucre nécessaire, mais il est cependant préférable d'employer des oranges bien sucrées. La salade est plus parfumée et beaucoup plus jolie à présenter, si l'on ne les pèle pas, mais infiniment plus facile à manger si on les pèle. Couper les oranges en tranches minces, ôter les pépins, saupoudrer de sucre et arroser avec un peu d'eau.

Les Modèles "Vogue"

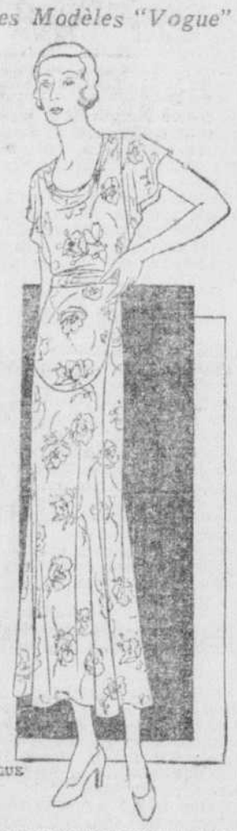

© VOGUE

UNE ROBE POUR TOUTES OCCASIONS :—Petite toilette de chiffon imprimé, convenant pour le thé, le bridge et le dîner. Modèle "Vogue". — (Service spécial à la "Presse".)

Conseils pratiques

Les parapluies. — Ne fermez jamais votre parapluie quand il est trempé par l'averse. Ouvrez-le tout grand, et mettez-le sécher dans la cuisine sur un dallage où l'eau qui en découle s'éponge facilement. Quand le parapluie est bien sec, brossez-le s'il est taché de boue, roulez-le dans ses plis en commençant par le bas et glissez-le dans son fourreau avant de le suspendre dans un endroit sec.

* * *

L'humidité des chaussures. — Les chaussures mouillées par la pluie se nettoyent immédiatement à l'aide d'une éponge. On les bourre ensuite de vieux chiffons qui absorbent l'humidité, les empêchent de se déformer, et on les place loin du feu, qui les rétrécit et racornit le cuir. Quand on veut les sécher plus vite, on les remplit de son chaud et on ne les cire qu'une fois séchées et munies de leurs embauchoirs.

* * *

Taches de fruits. — Sur les tissus fragiles et de couleur tendre, que les nettoyages énergiques détérioreraient, il faut employer les vapeurs sulfureuses en procédant de la façon suivante. Mettre un morceau de soufre dans une assiette et le faire brûler à l'aide d'une mèche; tendre par-dessus le tissu taché et préalablement mouillé à cet endroit. Les vapeurs du soufre traversent le tissu et font disparaître la tache.

Vêtements tricotés

Le joli vêtement tricoté pour le sport, le pull-over choisi pour le tailleur, le mince châle de laine comprétant la toilette du soir, ces charmants lainages pour enfants sont et restent de mode. Pour leur conserver toujours un bel aspect, il faut les soigner efficacement. Pour leur garder toute leur beauté, ne jamais suspendre les objets tricotés mais les mettre en forme et les déposer soigneusement à plat. En les retirant il faut éviter que des mailles ne se défassent; si cela arrivait cependant, essayer de les relever et rattacher avec un crochet. Afin d'éviter aussi l'allongement des pièces souples en laine tricotée, entourer les coutures d'un lien ferme ou les border.

Le lavage

Ces pièces — d'une ou plusieurs couleurs — se lavent merveilleusement dans une savonnée froide de bon savon en paillettes. Afin de s'assurer de l'inaltérabilité des couleurs, il est prudent d'en faire l'essai en trempant un coin dans de l'eau froide et claire. Plonger ensuite et presser prudemment la pièce à laver dans la savonnée préparée, sans la frotter ni la tordre, et rincer immédiatement à l'eau vinaigrée et plusieurs fois encore à l'eau froide et claire. L'essorer dans des serviettes-éponge et les renouveler jusqu'à ce qu'elle restent sèches.

Le séchage

Etendre ensuite sur un linge blanc, en lui redonnant la forme, le lainage ainsi débarrassé de son humidité. Prendre soin d'éviter que jamais de la laine ne sèche sur de la laine (manches, poches) cela pouvant donner lieu à une fusion de couleurs. Y introduire plutôt des linges ou du papier de soie blanc et en couvrant le tout d'une serviette laisser sécher. Pour le séchage des objets en laine, ne jamais les suspendre ni les exposer au soleil ou à la chaleur du four.

Le repassage

Si un repassage est nécessaire, repasser prudemment à l'envers avec des fers modérément chauds, sans étirer l'objet. Les vêtements tricotés, ainsi traités, ne deviennent ni éraflés ni entortillés, mais conservent au contraire leur ancienne souplesse et recouvrent leur fraicheur de teinte primitive.

Lampadaire

Le lampadaire que nous vous donnons aujourd'hui est en georgette et tulle. L'abat-jour est posé sur un haut pied de cuivre, le haut de cet abat-jour est tendu de ponge rose, puis d'un tulle or très fin, et ensuite d'un crêpe georgette rose saumon, les arêtes de la carcasse sont cachées sous un galon or. Ce même galon forme un motif entre chaque arête, l'abat-jour est entouré d'un tulle froncé or, monté avec une tête formant ruche, et d'un second volant froncé et dentelé en géo rose, monté également à tête, le montage en est caché par un léger rococo rose et bleu, des médaillons entourés de rococo sont ornés de bouquets de fleurs faites en ruban froncé et travaillé. L'on emploiera, pour cela, du ruban bordé d'or et dans les teintes rose, orange, mauve, bleu, or, en teintes effacées.

Nos cinq sens

Chacun cultive son jardin à sa manière, le tout est de ne rien laisser en friche et de ne pas perdre un pouce du terrain confié à nos soins; or, c'est en perdre beaucoup et du meilleur, de négliger tout ce que le merveilleux sens de la vue offre à notre entendement.

Ceux-là ont des yeux et ne voient point qui passent sans rien remarquer, ni retenir dans le spectacle toujours renouvelé de la nature et de la vie. Certes, ils savent se guider, reconnaître choses et gens, mais l'effort et l'effet se bornent à cette opération toute superficielle à un enregistrement pur et simple, passager et sans réflexe.

L'observation

Les petites infirmités visuelles se corrigent, la science des oculistes est impuissante à créer entre l'oeil et l'esprit, entre l'organe et le cerveau ces résonances secrètes qui constituent la richesse intérieure et naissent de l'observation.

Du même voyage fait dans des conditions identiques, les uns rentrent pauvres et las, les autres riches et alertes. Le même trajet fait en auto, en chemin de fer ou à pied est pour ceux-ci fécond et intéressant, pour ceux-là stérile et ennuyeux. La route n'est monotone que pour les indifférents qui ne distinguent rien dans les nuances des champs, les couleurs du ciel, ne retiennent rien des détails et des grandes lignes, des masses et des traits. Tout compte pour celui qui, habitué à regarder, peut comparer et se souvenir, car la mémoire n'est pas que dans les mots, elle est aussi dans les aspects des choses.

L'inattention visuelle est une impolitesse pour autrui; les confusions, les oublis, les erreurs qui amènent entre gens des froissements ou des conflits n'ont souvent pas d'autres causes.

Savoir regarder

Pour tirer mieux du bienfait d'y voir clair, il faut savoir regarder et c'est là que l'éducation intervient avec profit. Que vous ayez donné à vos enfants les plus beaux yeux du monde, ceux-ci bleus comme l'azur, ceux-là sombres comme la nuit, ce sont de beaux présents en vérité. Par ces miroirs, ils vont prendre connaissance du monde extérieur. Les marmots, s'ils n'ont pas le don inné de l'observation, laissent flotter leur regard incertain sans s'attacher à rien; c'est aux parents d'éveiller leur attention, afin qu'ils "voient" au sens profond du mot.

Tout est matière à développement et le goût de savoir et d'apprendre est provoqué et servi par des yeux habitués à tout recueillir.

Education

Le regard qui décèle tant de choses sur la nature profonde des êtres ne va-t-il pas nous renseigner aussi sur leur éducation? Les subtiles nuances de la politesse nous ont appris à regarder nos interlocuteurs de la manière qui convient, c'est-à-dire sans fixité, sans distraction, sans arrogance, mais avec netteté, de façon à donner l'impression d'un intérêt pris à leurs discours.

Il est vite "trop tard" d'apprendre aux enfants à ne pas se montrer indiscrets en détaillant tout ce qui attire leur attention dans une toilette ou un visage, à ne point braver du regard ceux qui les réprimandent, à ne pas se dérober sournoisement; c'est aussi à leur sensibilité qu'on fait appel en leur disant que les infirmités d'autrui ne sont pas des curiosités et qu'il est charitable de paraître ne les point voir.

L'entendement

Si en cultivant et en disciplinant notre vision, nous rendons plus agréables nos rapports avec le monde vivant, nous pouvons aussi par le sens policé de l'ouïe multiplier les joies qui nous viennent de l'entendement. Tous ceux qui n'entendent pas ne sont pas sourds, mais simplement distraits, inattentifs, indifférents, et la politesse veut que nous prêtions une oreille, sinon intéressée, au moins attentive aux paroles qui nous sont adressées.

"Je n'ai pas entendu", piètre excuse pour expliquer l'oubli ou l'ignorance d'une chose qui nous a été dite.

Indiscrétion

L'oreille indiscrète cherche à se saisir des discours ou des secrets qui ne lui sont pas destinés, oreille curieuse, oreille flâneuse qui dérobe pour des fins souvent médisantes les pensées d'autrui.

"Ils ont des oreilles et n'entendent point", ceux-là qui dans le silence de la campagne ne discernent pas le chant des oiseaux et des insectes, le bruissement des feuilles agitées par le vent et toutes ces rumeurs proches et lointaines qui participent aux harmonies de la nature.

Comme on a dit à l'enfant "regarde", répétons-lui "écoute", afin que dans le monde merveilleux des sons, il apprenne à glaner pour sa joie et ne soit point dans la vie comme une oie dans un pré.

Toucher et goût

N'est-ce pas conférer au toucher et au goût un plaisir supérieur de savoir prendre contact avec les choses, de façon à n'en point mésuser, soit qu'on mette adresse et délicatesse à manier les objets, soit qu'on apporte dans le choix des aliments et leur absorption discernement et sobriété?

Ce qui s'apprend

L'éducation ne peut créer le don, mais elle peut conjurer les effets d'une maladresse native et dans une certaine mesure développer l'habileté manuelle. On peut habituer les enfants à n'être pas brusques, les forcer au respect des choses, des livres qu'il ne faut ni salir, ni déchirer, des jouets qu'il ne faut pas briser; le désir de détruire est une déformation du sens actif au toucher, comme celui de créer en est la fin glorieuse. Les mains, servantes paresseuses ou diligentes, ont besoin d'être dressées, logiquement toutes deux devraient participer dans une mesure égale à l'activité humaine; pourquoi la gauche n'est-elle point comme la dextre pliée aux mêmes efforts ? C'est une aberration, sinon justifiée au moins acceptée par l'usage, que de défendre aux enfants de se servir de la main gauche, car le bon sens voudrait qu'ils puissent indifféremment employer l'une ou l'autre main au service du toucher. Et si d'aventure la main droite est déficiente, quel secours lui apportera la main gauche intelligemment éduquée.

Savoir goûter

"Si vous savez "goûter" ce que vous mangez, vous ne serez ni goinfre, ni glouton et garderez à table cette retenue aussi favorable aux bonnes digestions qu'à la bonne tenue. "Navale pas, mâche bien, sans bruit et lentement", conseil que l'on peut inlassablement répéter aux enfants jusqu'à ce que soit prise l'habitude de "manger bien", c'est-à-dire selon les lois de la bienséance qui s'accordent avec celles de l'hygiène. C'est par la connaissance et l'application constante de ces règles que s'affirme le tact, synthèse de nos sens éduqués et spiritualisés.

"L'organe du goût, a dit Buffon, a tant de rapport avec celui du toucher, que décrire l'un, c'est presque décrire l'autre".

Et cela est si juste, remarque M. Fernand Laudet dans son livre "Politesse et Savoir-vivre", que, comme le goût, le tact, transposé dans l'ordre moral, est une des qualités les plus fines, les plus rares et les plus appréciées.

Gants de chamois.—Ces gants, lavés dans une eau savonneuse refroidie, ne se rincent pas à l'eau claire qui les durcirait, mais dans de l'eau froide contenant un peu de savon et une cuillerée à café d'ammoniaque. Lorsqu'ils sont décolorés après plusieurs lavages, faites bouillir dans l'eau savonneuse destinée au nettoyage quelques pelures d'oranges qui auront d'abord trempé dans l'eau pure pendant vingt-quatre heures. Cette recette leur donne une teinte champagne qui améliore leur aspect.

La cheminée désaffectée

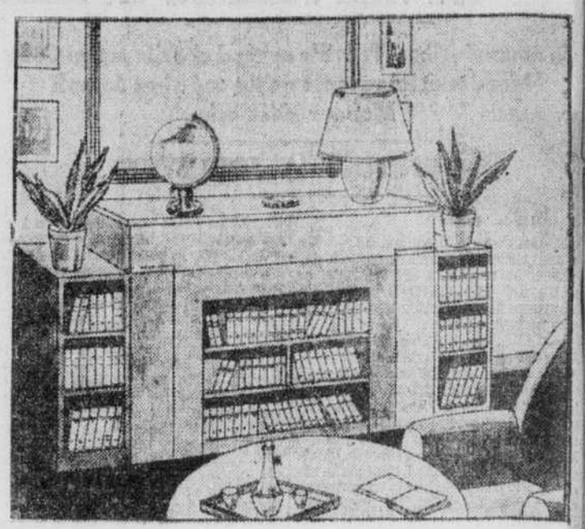

Maintenant que le chauffage central règne en maitre, les cheminées désaffectées semblent tristes, dépourvues de leur feu clair. Il faut donc les transformer de façon pratique et agréable en même temps. Faites un casier aux dimensions exactes du foyer, afin de pouvoir l'y encastrer parfaitement, puis encadrez-le d'une large moulure plate, en contre-plaqué, et qui dissimule tout à fait la faïence des parois. Placez aux côtés de la cheminée deux autres casiers revêtus de contre-plaqué, étroits et un peu plus hauts, qui supportent des plantes d'appartement. Les livres familiers, quelques belles reliures, occupent les rayons des casiers. Sur le marbre, séparés par le traditionnel cendrier, la grosse lampe en grès et une mappemonde atténuent la nudité de la glace, aux côtés de laquelle s'alignent de petits cadres superposés, gravures modernes ou visages chers. Une table basse, utile pour servir le thé, et un fauteuil confortable achèvent de donner à ce coin de bureau, de studio, voire même de salle à manger, un air accueillant et sympathique.

DEPUIS 70 ANS

par sa formule unique complète merveilleusement conçue pour la beauté du teint et la santé de la peau, la Crème Simon veille, jour et nuit, sur votre beauté.

CRÈME SIMON

bien observer le mode d'emploi

VOYEZ UN EXPERT: VOUS ECONOMISEREZ

"Dechaux nettoie à fond, Madame!"

"Le nettoyage soi-disant bon marché ne fait, Madame, que déplacer la poussière. En s'adressant à des nettoyeurs experts, on n'a aucun doute que le travail sera satisfaisant."

Un expert de la Maison Dechaux est toujours gracieusement à votre disposition.

FRontenac 3131

Dechaux FRERES, LIMITEE

Succursale: 362 Ste-Catherine Est

NETTOYEURS - TEINTURIERS EXPERTS DEPUIS 30 ANS

Le vilain jaune disparaît
LES DENTS BLANCHISSENT
de 3 nuances en 3 jours

Si vous pensez que les dents jaunes, tachées, laides, sont naturelles, commencez à vous servir de la Kolynos — un demi-pouce de cette merveilleuse crème dentifrice sur une brosse sèche deux fois par jour. Au bout de trois jours vous reconnaîtrez votre erreur. Vos dents paraîtront 3 nuances plus blanches.

La Kolynos — contrairement aux autres préparations que vous avez employées — contient deux ingrédients importants qui nettoient et blanchissent les dents d'une façon remarquable. L'un— le meilleur agent nettoyeur connu — enlève les taches et le tartre, pénètre dans les moindres fissures et chasse les débris causes de carie. L'autre ingrédient tue les millions de germes qui causent la plupart des maux de dents et de gencives et aide à rendre les dents absolument propres.

Ainsi la Kolynos nettoie les dents jusqu'à l'émail blanc naturel et en peu de temps les rend plus belles que jamais. Elle rafraîchit la bouche et stimule les gencives. Achetez un tube de Kolynos dès aujourd'hui.

KOLYNOS
CREME DENTIFRICE

TARTES
SUCCULENTES

Elles sont si faciles à préparer quand on emploie les Garnitures de Tartes "Meadow-Sweet". Ces préparations simplifient l'ouvrage et assurent une garniture de tartes que les meilleures cuisinières ne peuvent surpasser. Souvenez-vous que vous pouvez choisir entre 6 variétés.

Le MODE d'EMPLOI est INDIQUE sur CHAQUE BOITE

15¢ la boite — suffisant pour 4 Tartes

Refusez toutes imitations

Garniture de Tartes
(Pie Fillings)
"Meadow-Sweet"
CITRON, ANANAS, FRAISES, FRAMBOISES, ORANGES, CERISES.
Fabriqué par Meadow-Sweet Cheese Mfg. Co. Limited, Montreal.

Ecrivez pour livret de recettes gratis.

Aucun autre THÉ n'est aussi moelleux et hygiénique

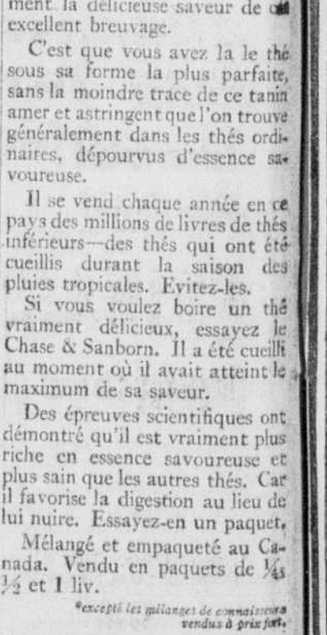

. . . des épreuves ont démontré que ce thé fameux contient moins de tanin astringent et plus de théol (essence savoureuse) que les autres thés*

QUAND vous dégustez une tasse de Thé Chase & Sanborn, vous remarquez immédiatement la délicieuse saveur de cet excellent breuvage.

C'est que vous avez là le thé sous sa forme la plus parfaite, sans la moindre trace de ce tanin amer et astringent que l'on trouve généralement dans les thés ordinaires, dépourvus d'essence savoureuse.

Il se vend chaque année en ce pays des millions de livres de thés inférieurs—des thés qui ont été cueillis durant la saison des pluies tropicales. Evitez-les.

Si vous voulez boire un thé vraiment délicieux, essayez le Chase & Sanborn. Il a été cueilli au moment où il avait atteint le maximum de sa saveur.

Des épreuves scientifiques ont démontré qu'il est vraiment plus riche en essence savoureuse et plus sain que les autres thés. Car il favorise la digestion au lieu de lui nuire. Essayez-en un paquet.

Mélangé et empaqueté au Canada. Vendu en paquets de ¼s ½ et 1 liv.

*excepté les mélanges de connaisseurs vendus à prix fort.

THÉ Chase & Sanborn

TEL. WALNUT 2597

$1.00

N'IMPORTE quel complet trois-pièces, paletot ou robe unie nettoyé à fond et pressé comme il faut. Service de 24 heures, si vous le désirez.

Téléphonez le matin pour notre voiture

Lachine Dyers & Cleaners

La Vie Sociale

A France-Amérique

—Mme Rosaire Thibaudeau, lady Drummond, lady Allan, lady Gouin, Mme Charles Beaubien, Mme Athanase David, Mme Louis de Lotbinière Harwood, Mme D. Forbes-Angus, membres du comité de réception de France-Amérique recevront, à quatre heures et demie, à l'hôtel Ritz Carlton, le vendredi 29 janvier, en l'honneur de Leurs Excellences le gouverneur général et la comtesse de Bessborough.

Leurs Excellences à Montréal

—Leurs Excellences le gouverneur général et la comtesse de Bessborough accompagnées du major Eric MacKenzie, de l'honorable Mme Gordon Ives et du lieutenant D.-H. Fuller sont arrivées à Montréal, ce matin et sont les invitées de sir Montagu et de lady Allen, à Ravenscrag. Leurs Excellences ont déjeuné avec M. Ellwood Hosmer. Cet après-midi, lord Bessborough visitera le "Lower Canada College". Ce soir, lady Allan recevra à dîner en l'honneur de Leurs Excellences et conduira ensuite ses invités au récital Kreutzberg. Demain, Leurs Excellences déjeuneront avec le docteur et Mme Louis de Lotbinière Harwood. Dans l'après-midi, lord Bessborough sera l'hôte des directeurs du "Deaf Mute Institute" et lady Bessborough rehaussera de sa présence la réception donnée au Château de Ramezay par les membres de la section féminine de la Société des Antiquaires. A l'issue d'un banquet offert par les "Boys Scouts" et que présidera, le gouverneur général, Leurs Excellences retourneront à Ottawa.

Réceptions

—Mme Jacob Nicol recevra à déjeuner, au Café du Parlement, le jeudi 21 janvier.

—M. et Mme Pierre-F. Casgrain ont reçu intimement, samedi soir, en l'honneur de l'honorable et de Mme Ernest Lapointe, à l'issue du dîner-causerie offert au Cercle Universitaire. Au nombre des invités, on remarquait: le sénateur et Mme J.-M. Wilson, l'honorable et Mme P.-R. DuTremblay, M. et Mme Pierre Charton, M. et Mme François Faure, M. C. de Boucherville, M. A. Savard, M. et Mme Ernest Guimont, M. A. Frigon, M. et Mme Paul-E. Ostiguy, M. et Mme Victor Doré, Mlle Maréchal, M. et Mme E. Bertrand, le docteur S. Langevin, M. et Mme Charles DesBaillets, M. Monk.

—Bridge et thé, vendredi prochain, chez Mlle Adèle Dupuis en l'honneur de Mlle Raymonde Préfontaine. Mme Rolland Préfontaine, Mme Armand Dupuis et Mme John-H. Roy serviront le thé et les glaces aidées de Mlles Jeannette Brégent, Pauline Rolland, Louise Dowd et Marcelle Brégent.

—M. Armand Dupuis recevra à dîner, demain, au Club Saint-Denis pour MM. Alexandre Kipnis et Arthur Rosenstein. Un déjeuner sera aussi offert, mercredi, au Mont-Royal, en leur honneur, par les directeurs de la "Canadian Opera Company".

—Mlle Madeleine Tessier reçoit cet après-midi les membres de son cercle de l'Assistance Maternelle.

Fiançailles

—M. et Mme C.-A. de Lotbinière-Harwood annoncent les fiançailles de leur fille, Louise, avec M. Lewis-Skaife Rolland, fils de M. F.-F. Rolland, décédé et de Mme Rolland, avenue Trafalgar.

Déplacements

—L'honorable et Mme Raoul-O. Grothé et M. et Mme Emile Grothé s'embarqueront le 12 février, à New-York, à bord du "Paris" pour une croisière de quelques mois sur la Méditerranée.

—M. et Mme Henri Monnet, de Paris, et leur fillette, Claire-Joan, se sont embarqués ces jours derniers à bord de l'"Europa" pour un séjour au Canada au cours duquel ils seront les invités de M. et de Mme Adrien Beaudry, avenue Grosvenor.

—M. et Mme C.-F. Wilson se sont embarqués la semaine dernière, à bord de l'"Empress of Australia" pour une croisière aux Indes Occidentales.

—Mlle Germaine Lavoie, de Québec, est actuellement en ville, l'invitée de Mme Jules Poivert.

—Le mariage de Mlle Aimée Asselin, fille de M. Amédée Asselin, décédé, et de Mme Asselin avec M. Jean Rochon, fils de M. Arthur Rochon et de Mme Rochon, décédée, sera célébré en l'église Saint-Georges, le mardi, dix-neuf janvier à huit heures et demie.

—M. et Mme Lionel Hurtubise sont partis pour Toronto et Midland où ils seront les invités de Mme N.-J. Bourdon et du docteur et de Mme R. Bourret.

—Mlle Madeleine LaFerrière, de Québec, passera quelque temps en ville l'invitée de Mme Harold Wilkins.

—Mlle Jeanne Radakir est partie pour Aylmer où elle sera pendant une dizaine de jours, l'invitée du juge et de Mme Louis Cousineau.

—Mlle Diana Drury, Mlle Chella Barrot, M. Charles Hart et M. Wilson McConnell ont passé la fin de semaine à Val David, les invités de Mme J.-W. McConnell.

—Mlle Madeleine DeSerres fait actuellement un séjour à Sainte-Marguerite.

—Mlles Cécile et Jeannette Alain, actuellement à Winnipeg, prolongeront de quelque temps leur séjour dans l'ouest, Mlles Alain sont les invitées de Mme J.-A. Tremblay.

—M. et Mme P.-F. Baillargeon sont retournés à Ottawa après avoir passé une quinzaine en ville, les invités de Mme L.-A. Sauvé.

—Mlle Pauline Baillargeon est partie pour Ottawa.

—Au nombre des présidentes et des membres de clubs féminins qui accompagneront la délégation de l'Alliance Canadienne pour le vote des femmes, mercredi, à Québec, on remarque: Mme John Scott, ex-présidente du comité du suffrage féminin, Mme Owen Campbell, présidente du "Women's Club", Mme L. Duhamel, présidente des femmes propriétaires, Mme G. de Lucas, présidente des Filles d'Italie, Mme Allen Smith, présidente du Club des femmes de Notre-Dame de Grâce, Mme C. Fayle, présidente du Comité du suffrage féminin de Verdun, Mlle Irène Joly, présidente de la Fédération provinciale pour le suffrage des femmes.

—Accompagneront les membres de la Ligue des Droits de la Femme, à Québec, mercredi, alors qu'une délégation se présentera devant le premier ministre, l'honorable L.-Alexandre Taschereau pour demander le suffrage féminin au provincial; Mme E.-T. Sampson, présidente du Club Libéral Central des Femmes de Montréal, Mme John Evans, Mme Georges Wilmot, Mme M. Hardy, Mme A. Audet, de Verdun, Mlle Florestine Deslauriers, de Dorval, Mme L. Archer, Mme J. McGuigan, Mme A.-L. Smith, de Notre-Dame de Grâce, Mme Maurice Cormier, Mme C. Lariviere, Mlle Sarah-D. Walker, Mme Kent L'Espérance du club Saint-Jacques. Pour renseignements, on est prié de s'adresser chez Mlle S.-D. Walker: Wil. 3071.

(A SUIVRE SUR LA PAGE 7)

La partie de cartes de charité de demain

La partie de cartes de charité en faveur de l'OEUVRE de la REPARATION à la TRES SAINTE FACE, se fera demain sous la direction de Madame Vve Jos. Lonergan, à la Salle Caron, 783, rue Bellechasse, près rue S.-Hubert. Elle commencera à deux heures précises de l'après-midi.

Il y aura nombreux prix de présence et tirage d'un joli meuble de fantaisie et un magnifique coussin peint à la main.

Les billets se vendront à la porte de la salle.

Les dames sont cordialement invitées à venir encourager cette oeuvre. Elles sont priées d'apporter crayon et jeu de cartes.

Pour renseignements, on pourra s'adresser à l'organisatrice, 4427, rue S.-Denis, Harbour 2531, ou à Mlle Germaine Paré, la présidente du comité des dames patronnesses, 4776, rue Parthenais, Amherst 3764.

Feu Mme McEwen

Mme Leslie McEwen, 1227 rue Sherbrooke-est, épouse de M. L. McEwen, président de la McEwen-Cameron Limited, pharmaciens en gros.

Elle était la fille de feu David Ritchie, manufacturier. Elle laisse son époux; deux fils, Lorne et Ritchie et une fille, Mlle Margaret.

Ses funérailles ont eu lieu, cet après-midi à la chapelle Jos.-C. Wray.

PARLONS MIEUX

NE DISONS PAS: Cette fille a une belle **dentition.**

DISONS: Cette fille a une belle denture (ensemble des dents). La **dentition,** c'est la poussée, la formation des dents.

LA PARISIENNE
EAU DE JAVEL
Enlève les taches sur bains, éviers, tulles, etc.

À nos Annonceurs

Nous apprécions hautement votre coopération en nous faisant tenir votre copie d'annonce aussi longtemps que possible avant la date de publication. Ceci nous permettrait de vous donner un service entièrement satisfaisant.

LA PRESSE

LA SANTE POUR TOUS

Le porc

Le spécialiste de la "Presse"

Le porc de première qualité a la chair rose pâle, marbrée de graisse, d'un grain fin; le lard est épais, blanc, ferme et d'un grain également fin.

Dans le porc de seconde qualité, le lard peut manquer seulement de fermeté et prendre mal le sel, ou encore le porc est une viande à grain grossier, et alors le lard est mince et de consistance molle.

Les porcs nourris de résidus en décomposition, de poissons, etc., ont la chair pâle, lavée, d'odeur parfois repoussante.

La chair à saucisse est fréquemment falsifiée au moyen de la mie de pain et de fécule. Il en est de même pour les saucissons. Ces matières sont une cause de fermentation et de décomposition. La fraude peut être facilement reconnue en étalant un peu de teinture d'iode à la surface du produit suspect. La fécule prend alors une coloration violette très foncée et dessine un marbré caractéristique.

Les saucissons sont aussi souvent altérés et peuvent alors devenir dangereux (production de ptomaïnes). Un premier degré d'avarie, piqué ou échauffé, se reconnaît à l'odeur forte, piquante, à la saveur spéciale qui prend à la gorge.

Le saucisson se ramollit, sa coupe est terne, les morceaux de gras jaunissent ou verdissent. Puis se montrent les signes ordinaires de la putréfaction complète: surface visqueuse, odeur putride, etc. On rencontre encore, parfois, à la surface et dans l'intérieur des saucissons avariés, des moisissures. Les moisissures superficielles s'observent très souvent sur des produits non altérés dans la profondeur.

Enfin, les saucissons très vieux se creusent de cavités analogues aux trous de pain; en même temps, la viande se décolore, le lard rancit et, dans cet état, le produit a perdu ses qualités nutritives et son goût est détestable.

Appel en faveur du suffrage féminin

Au cours d'une réunion de la Fédération Provinciale pour le suffrage féminin, tenue à l'hôtel Mont-Royal le 12 janvier, sous la présidence de Mlle Irène Joly, il a été proposé par Mlle Elmira Bureau et secondé par Mme E. L'Espérance qu'une pétition soit adressée à MM. les membres de l'Assemblée législative pour solliciter leur appui en faveur du vote des femmes. En voici le texte:

"La Fédération Provinciale pour le suffrage féminin qui compte environ trente comités dans la province, et dont l'objet est l'amélioration du sort de la femme au point de vue économique, social et politique, a protesté en maintes occasions contre l'exclusion des femmes des listes électorales. Elle déclare:

1o—Que la femme en sa qualité de citoyenne doit avoir tous les avantages civils reconnus aux citoyens.

2o—Que la femme étant contribuable ne peut sans injustice être privée du contrôle sur les finances publiques.

3o—Que justiciable comme l'homme des lois imposées, elle doit être à même de les discuter.

4o—Que, considérant que les femmes des provinces-soeurs jouissent des privilèges accordés aux hommes, les membres de la Fédération ne peuvent comprendre pourquoi la plus ancienne province du Dominion est la dernière à reconnaître l'égalité politique.

5o—Que sachant que le bulletin de vote est l'arme la plus sûre pour la défense de leurs intérêts, elles le sollicitent tout simplement.

C'est pourquoi les membres de la Fédération réclament le droit de suffrage pour les femmes dans les mêmes conditions qu'aux hommes et prient respectueusement les honorables membres de l'Assemblée législative d'être présents à la Chambre pour voter en faveur du bill qui sera présenté le 20 janvier prochain par le docteur Anatole Plante".

Fédération Provinciale pour le suffrage féminin. Irène Joly, présidente. Anna Thouin, secrétaire.

Partie de cartes à Saint-Etienne

Le mardi 19 janvier à deux heures de l'après-midi, aura lieu la partie de cartes organisée par les dames de charité de la paroisse Saint-Etienne, dans la salle du cercle, à la sacristie. On est prié d'apporter des cartes.

Pour le vote des femmes

Mlle Irène Joly, présidente de la Fédération provinciale pour le suffrage féminin, invite les présidentes les comités de cette association dans la province, d'être à Québec le 20 de janvier courant, lors de la présentation du bill pour le vote des femmes par le docteur Anatole Plante.

Ma peau me rendait presque folle

Si vous voulez vous débarrasser de boutons, furoncles, éruptions ou eczéma, appliquez un peu de MENTHO SULPHUR ROWLES ce soir et votre peau s'éclaircira en peu de temps. Tout en chassant les infections il cicatrise le tissu endolori et au vif, et adoucit la peau. Ce remède à double action est ce qu'il vous faut pour soulager n'importe quelle affection cutanée, rapidement et sans danger. Essayez-le. Achetez-en un pot à votre pharmacie. Demandez le MENTHO SULPHUR ROWLES.

MARIE-ANTOINETTE
PERMANENT CROQUIGNOLE
de $5.00 pour . . $3.00
garanti pour 6 mois
Spécialisons: Marcelle garanti durable, 50c et permanent à l'huile.
1297 Visitation (près Ste-Catherine) CH. 4243

Annoncez dans la "Presse"

DOMINION STORES LIMITEE
Service Personnel — Où la Qualité Compte

AUTRES RABAIS

OEUFS FRAIS PREMIER ou Oeufs de Poulettes Extra Douz. 25c

Mardi et Mercredi seulement
Oeufs pour bouillir ou pocher à ce prix remarquable

FARINE à Pâtisserie Silvermoon Sac de 7 lbs 19c

CAFE Mélange spécial (Rég. 29c) lb 25c

ANANAS tranchés de Singapour (Rég. 12½c) Boîte 10c

Fèves EN GOUSSES STANDARD Boîte No 2 (Rég. 10c) 7½c
Marinades VICTORY Pot de 30 onces 35c
Sucrées mélangées — —Sucrées à la moutarde
Spaghetti HEINZ Rég. 14c 2 boites moyennes 25c
Allumettes MAPLE LEAF 3 boites 23c
Pain Tasty Pain de 24 onces 6c
Shredded Wheat Le paquet 10c
Bacon TRANCHE Le meilleur Wilsil Lb 19c

ÉPINARDS frais et tendres, lb 10c
PAMPLEMOUSSES SANS NOYAUX 4 pour 25c

Offres Spéciales à nos Marchés à Viande

TRANCHES DE PORC dans la longe lb 15c
MAQUEREAU frais lb 7c
HARENG frais lb 7c

Ces prix sont ceux des magasins ci-dessous:
Magasins de Montréal, Verdun, Outremont, Westmount, Cartierville, Longue Pointe, Tétreaultville, Montréal-Ouest, Lachine, Saint-Lambert, Saint-Laurent, Longueuil, Pointe-aux-Trembles, Ville Saint-Pierre, Sainte-Anne de Bellevue, Pointe-Claire, Saint-Jean, Beauharnois, Valleyfield, Saint-Jérôme, Huntingdon.

SIMPSON! CHAPEAUX

Feutre garni de paille — *Qualité valant 2.95* 1.94

Tous nouveaux et coquets, ces chapeaux représentent une valeur exceptionnelle juste au début de l'entre-saison. Entrées de tête petites et grandes.
NOIR — BRUN — VERT.

Des pailles nouvelles qui renouvellent avec une fine élégance la mode du chapeau féminin — Formes seyantes aux lignes turban, béret écossais et à rebord relevé sur la nuque.

Nevra *Montelupo*
Milanette *Roughette*
Paillagoon *Balibuntl*
6.94

Des formes exclusives avec les rebords nouveaux, inédits, les canotiers variés à l'infini et les garnitures élégantes et sobres tout à la fois.

Paille Rascello
Feutre garni de
Galon San Remo
3.24

Simpson, au deuxième.

Parures Damassées en Toile
Nappe 70 x 88 pouces. 6 serviettes 72 x 22 pouces. Régulier 7.95. Par la fameuse maison Ross Bros d'Irlande. Dessins de coquelicot, rose, oeillet, houx. $5

Toile à Rouleau d'Irlande
Bordure rouge, bleue, vert, or. Pour la cuisine et comme essuie-main. Largeur 16 pouces. 7 verges $1

Toile à Verre de 30 pouces
Régulier .35. Toile pure nuance gris huitre. Qualité épaisse très absorbante. .25

Taies d'Oreiller en Toile. Ch.
Grandeur 42 pouces. Ourlet à jour. Achetez-en en quantité. .49

Nappes à DéJeuner
52 x 52 pouces 79 — 52 x 70 pouces .98
Bordure de couleur. Pour table à déjeuner et à dîner.

Commandes postales acceptées
PLateau 7221

Simpson, au quatrième.

Vente de Paletots
Achetez en payant facilement grâce au
HOME LOVERS CLUB
25% comptant et 3 mensualités égales. — Pas d'intérêt.

$25

87 paletots, valant $35.
34 paletots, valant $45.
20 paletots, valant $60.

Une variété extraordinaire de magnifiques paletots d'hiver. En melton, chinchilla, ouatés, Whitney, tweed. Bonne coupe et confection soignée.

Grandeurs 34 à 44.
Modèles classiques.

Simpson, au deuxième

"Casco"
Par "Enna-Jettick" En noir ou brun 8.50

Si vous êtes une femme avide de confort vous choisirez une paire de souliers Enna-Jettick qui ont été étudiés tout spécialement pour donner tout le support possible au pied.

Voici un modèle élégant et pratique, le "Casco" en chevreau noir ou brun.

Pointures 3 à 8, largeurs AAAA à D.

Simpson, au deuxième.

THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 7 rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée.
ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P.Q.

Tél.: HARBOUR 1261 — Le soir, voir l'Almanach du Téléphone, où se trouvent les numéros des divers services.

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens - français et catholiques ; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

"...une (médaille) à un grand journal qui s'est placé au "premier rang de la presse d'Amérique, la PRESSE de Montréal, qui fait un si large et si sympathique accueil à tout ce "qui vient de France et à qui l'Académie adresse son plus "cordial salut." (Extrait du rapport de M. René Doumic sur les concours de l'année, tel que lu par le secrétaire perpétuel à la séance publique annuelle de l'Académie Française tenue le 18 décembre 1931, selon le texte publié dans le "Temps" de Paris.)

MONTREAL, 18 JANVIER 1932

FEU LE JUGE J.-S. ARCHIBALD

Dans le calme d'une retraite bien méritée vient de s'éteindre, presque nonagénaire, l'honorable juge J.-S. Archibald. Jadis professeur de droit criminel à l'université McGill, il dut quitter sa chaire lorsque les devoirs de la magistrature absorbèrent à peu près tout son temps. Echevin de Montréal de 1884 à 1890, il fit preuve d'un civisme clairvoyant. Ce fut surtout comme juge en chef de la Cour Supérieure pour le district de Montréal qu'il rendit d'inestimables services à notre communauté. Sa science juridique, son jugement sûr et sa haute culture intellectuelle lui facilitèrent l'exercice de sa lourde tâche. Aussi sa longue carrière a-t-elle été fructueuse pour ses concitoyens, qui ne pourront manquer d'honorer sa mémoire. Nos sympathies sont acquises à la famille du regretté défunt.

CENTENAIRE MUNICIPAL

A la veille d'élections municipales qui promettent d'exciter un intérêt inusité par la personnalité des candidats probables à la mairie, par le rappel, au cours de la campagne électorale, des événements divers qui se sont passés depuis deux ans à l'hôtel de ville ou y ont eu une forte répercussion, les autorités comme le public ne songent peut-être pas que le centenaire de la corporation de Montréal sera célébré l'année prochaine.

Les citoyens de Montréal furent en effet appelés pour la première fois en 1833 à élire des représentants de leur choix. Jusque-là, la ville avait été administrée par un syndic, de 1642 à 1672, puis par un juge d'une catégorie spéciale, puisqu'il cumulait les charges de policier et de magistrat en chef. Après la capitulation de Montréal, en septembre 1760, la ville fut administrée par les officiers militaires anglais. Plus tard, le Conseil législatif de Québec présida à nos destinées de 1774 à 1796, époque où notre ville retrouva son autonomie et fut gérée par des juges de paix.

Lorsque Montréal fut constituée en corporation, elle comptait 27,297 habitants, ce qui la plaçait déjà au nombre des villes les plus importantes de l'Amérique du Nord, la population de New-York étant alors de 230,000. Le premier maire de Montréal fut Jacques Viger, deux fois réélu; les conseillers étaient au nombre de seize, dont la moitié de nationalité anglaise. Les troubles de 1837 furent la cause de la suspension de ce régime pendant près de quatre ans; le système d'administration par juges de paix fut temporairement rétabli. En 1840, donc, l'honorable Peter McGill était élu maire, en même temps qu'étaient nommés six échevins et douze conseillers. Bien que modifiée et remaniée plusieurs fois, la première charte a survécu jusqu'à nos jours.

Ce centenaire, que bien peu de villes ont atteint en Amérique du Nord, devrait être célébré avec quelques splendeurs par la métropole du Canada. Pour les Montréalais, ce sera un rappel du phénoménal développement de la cité depuis cette époque où Montréal ne comptait qu'une paroisse, celle de Notre-Dame, dont la nouvelle église, l'actuelle, avait alors cinq ans d'existence. Il n'y a plus que les gravures du temps pour se souvenir de l'aspect de Montréal, avec ses maisons de pierre à deux étages, ses trottoirs de bois, ses rues de terre battue ombragées d'arbres sans nombre. Pour l'étranger, ce sera une occasion de constater quelle place nous occupons dans le Nouveau-Monde.

Les industriels et les commerçants de Montréal, tous ceux qui de près ou de loin ont profit à tirer du tourisme, voudront jouer leur rôle dans la préparation de ces fêtes.

Il est difficile de prévoir quelle forme et quelle importance prendra cet événement dont la future administration devrait normalement s'occuper dès les premiers temps de son entrée en fonctions. Néanmoins, il serait regrettable que le prétexte de la crise mondiale, d'ailleurs probablement évolué pour le mieux d'ici l'année prochaine, en paralysât l'organisation et la célébration.

LA PLUS BELLE VICTOIRE

On répète souvent que la plus grande victoire est celle que l'on remporte sur soi-même. C'est avec raison qu'on le redit, car un avantage ou un gain arraché aux hommes ou aux événements est une victoire pour les passions humaines, tandis qu'une lutte heureuse contre soi-même veut toujours dire une victoire contre les passions. Des dépêches de France nous en apprennent un exemple aussi noble que touchant. Le professeur Edouard Leroy, du Collège de France, a vu condamner par la Congrégation du Saint-Office plusieurs de ses ouvrages de philosophie dont la doctrine a été jugée par Rome incompatible avec les dogmes et les croyances de l'Eglise catholique.

Le professeur Leroy, qui occupe l'ancienne chaire d'Henri Bergson, vient d'écrire à Son Eminence le cardinal Verdier qu'il accepte le décret du Saint-Siège, qu'il reconnaît ses erreurs, et déclare son désir de continuer d'être compté parmi les fidèles. Cet acte de soumission filiale, cette humiliation consentie, cet aveu de faillite intellectuelle, a coûté ce qu'on imagine à un homme de la valeur et de l'autorité du professeur Leroy.

La religion seule peut inspirer de tels gestes. Celui-là est aussi généreux que celui du jeune homme qui, disant adieu au monde, s'en va passer sa vie à catéchiser des sauvages. Il est même plus grand, car l'acceptation du professeur Leroy est un véritable attachement à tout ce qui a fait le but de sa vie pendant des années, l'orgueil aussi. En rejetant une partie importante de son oeuvre corollaire de son enseignement, le professeur Leroy avoue s'être trompé dans la recherche de la vérité et dans ses conclusions sur le problème de l'homme dans l'univers.

On explique seulement par l'action prépondérante de la Grâce, lumière dissipant les ténèbres, un tel revirement. Mais l'Eglise nous enseigne que la Grâce doit être méritée. Dans l'occurrence, on peut affirmer que si le philosophe du Collège de France a trouvé en lui la force de s'incliner en même temps que l'assurance de s'être trompé de route, c'est que déjà l'intégrité de sa pensée, le désintéressement de ses recherches, la noblesse de son travail, le préparaient à faire, après celui de son temps et de son énergie, le sacrifice de son amour-propre dans sa recherche incessante de la Vérité.

Cette proclamation publique de l'autorité de Rome dans toutes les questions où la Foi est intéressée, venant d'un maître de la pensée française, sera sûrement un noble exemple à présenter aux intellectuels tenaillés par le doute qu'engendre l'orgueil et la demi-science, aux intransigeants qui jugent l'Eglise à la hauteur de leurs préjugés.

LE JARDIN BOTANIQUE

Voilà que la question du Jardin Botanique revient heureusement à l'ordre du jour. Son établissement avait été accepté en principe par le conseil municipal, en juin dernier, et dans le rapport concernant les travaux de chômage, une somme de cent mille dollars apparaît déjà pour l'amélioration du parc de Maisonneuve, où se trouvera le Jardin Botanique.

L'emplacement suggéré par le comité provisoire fondé par le révérend Frère Marie-Victorin, directeur de l'Institut Botanique, n'a jamais rencontré que des approbations. Le parc de Maisonneuve, ayant une étendue d'un mille carré, est admirablement situé sur la rue Sherbrooke, entre le boulevard Pie IX et la 1ère avenue de Viauville, borné au nord par le boulevard Rosemont, et se trouve traversé par le ruisseau Morgan, qu'un barrage transformera en un lac artificiel surpassant en longueur celui du parc Lafontaine.

Le Frère Victorin sort d'une entrevue avec M. J.-E. Blanchard, directeur du service des travaux publics, et quelques échevins, où le projet fut discuté. On ne peut s'attendre à des réalisations immédiates et compter voir aménager dans le cours de l'année le Jardin Botanique, qui est en somme un musée des plantes et dont les collections ne se réunissent pas en un jour, même quand l'édifice qui doit les abriter est terminé. Il ne peut s'agir pour l'instant que du nivellement du terrain, du tracé des allées qui le traverseront, de la coupe et de l'entretien des arbres qui s'y trouvent.

Néanmoins, il faut se réjouir que ce projet, dont la portée d'éducation atteindra les gens de tous âges, soit non seulement encore à l'étude, mais fasse lentement et sûrement son chemin.

Le conseil avait laissé entendre, en juin, que la Ville ne négligerait pas le côté récréatif du Jardin Botanique aux dépens de l'aspect scientifique. Car, d'après la conception moderne des grands jardins botaniques, de vastes espaces seront consacrés aux jeux ainsi qu'à l'agrément des citoyens qui voudront aller y prendre le frais et le dîner sur l'herbe. Et comme tous les parcs publics, il se prêtera à l'érection de fontaines et de monuments.

Le travail préliminaire est à peu près terminé, car la Ville a à sa disposition un expert unique et désintéressé en la personne du Frère Victorin. Le célèbre botaniste canadien a en effet, au cours de ses voyages scientifiques en Afrique, en Europe et en Amérique, visité au cours de ces toute dernières années, tous les principaux jardins botaniques du monde. Il a rapporté de ses voyages des renseignements précieux et d'innombrables photographies.

C'est dire que le projet aura été parfaiteemnt mûri avant d'être réalisé et que toutes les formes à lui donner auront été étudiées une à une avant que soit dressé les plans d'un Jardin combinant les avantages inspirés par ceux d'ailleurs et convenant à notre climat. Le Jardin Botanique ne sera pas qu'une institution municipale, il servira aussi à l'éducation et au plaisir de tous ceux qui, Canadiens ou étrangers, passeront par Montréal.

CHRONIQUE D'OTTAWA

Règlementation de l'emploi de la main-d'oeuvre

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

OTTAWA, 18. — La crise que nous traversons a fait naître un nombre infini d'initiatives destinées à obvier aux maux dont souffrent les chômeurs. On a d'abord songé au plus pressé, mais on a pensé aussi à rechercher les causes profondes du mal et à lui trouver des remèdes permanents.

Dans le dernier numéro de la "Gazette du Travail", on signale deux de ces projets. Il s'agit d'abord du programme élaboré, en vue de la réglementation de l'emploi des ouvriers du bâtiment, par l'association patronale de l'industrie canadienne de la construction. Ce programme a un caractère d'urgence, mais l'association pense qu'on pourrait lui assurer la permanence en vue d'obvier à la recrudescence périodique du chômage "inhérente à notre régime économique".

Le programme comporte l'exécution de travaux soldés à même un octroi de l'Etat, qui prendrait la forme d'un prêt, et à même un fonds constitué par les participations de tous les ouvriers employés à des travaux autres que les ouvrages exécutés comme moyen de lutte contre le chômage, et des employeurs. L'Etat verserait à ce fonds une somme correspondante à la participation.

On exécuterait ainsi des "travaux généraux d'aménagement et de perfectionnement, sous réserve, toutefois, qu'ils n'aient pas pour résultat de produire pour la consommation". On pourrait donc se borner à modifier légèrement le programme adopté par l'Etat, lequel comporte l'exécution de travaux improductifs. Il en résulterait une augmentation de la demande pour les produits normaux de l'industrie et une amélioration de l'emploi de la main-d'oeuvre. La rémunération attachée à ces travaux étant inférieure à celle des occupations normales de l'industrie, les ouvriers seraient portés à rentrer le plus tôt possible dans les cadres réguliers de l'industrie.

Par ailleurs, le président de l'association note que le temps est favorable à la construction du bâtiment, puisque le prix des matériaux est bas.

L'autre projet signalé par la "Gazette" est celui de l'association patronale des métiers du métal, lequel comporte l'établissement de la "semaine flexible".

Ce projet a pour but de régulariser l'emploi de la main-d'oeuvre. "Par semaine flexible, lit-on dans le rapport d'un comité de l'association, on entend dans la pratique la modification des heures de travail de telle façon que la variation de la demande de production n'entraîne pas la variation du nombre d'employés." Ainsi, on réduirait les heures de travail, quand le volume des affaires diminue, au lieu de congédier des employés, et on augmenterait ces heures, quand l'activité dépasse la normale, plutôt que d'embaucher de la main-d'oeuvre. Au besoin, on aurait recours aux heures supplémentaires.

D'un autre côté, on s'efforce de réglementer l'activité de l'industrie. Ainsi, lorsque la demande faiblit, on travaille pour accumuler les approvisionnements, qu'on écoule lorsque la demande augmente. On crée aussi une réserve de travaux en ajournant les réparations à l'usine ou à l'outillage, pendant les périodes de grande activité, jusqu'à ce que la demande faiblisse.

JAF.

LETTRE DE QUEBEC

Art paysan

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

QUEBEC, 18. — La "Presse" publiait, il y a quelques semaines, une magnifique page illustrée sur la nouvelle Ecole des Arts Domestiques fondée voilà un an par le gouvernement de la province par l'entremise du ministère de l'Agriculture. On a pu voir, par la qualité et la variété des illustrations, quelles jolies choses l'on confectionne maintenant à cete école dont les progrès sont vraiment remarquables.

Cet enseignement de l'industrie domestique a été lancé, peut-on dire, sous d'heureuses circonstances, alors que, grâce à l'initiative de feu l'hon. J.-L. Perron, ancien ministre de l'Agriculture, M. A.-O. Bériau, aujourd'hui directeur de cette école, avait organisé une exposition dite d'objets d'art paysan qui fut la manifestation du genre la plus considérable qu'il y avait eu encore, non seulement dans la province, mais nous dirions dans aucune des provinces du Dominion. C'était une très utile et intéressante leçon de choses, qui a donné l'idée de fonder l'Ecole actuelle et qui devait avoir une heureuse influence sur les développements de l'industrie domestique chez nous.

On nous faisait voir, à cette exposition, des milliers d'objets venant de plus de vingt pays différents d'Europe et d'Amérique, de la Chine et du Japon même. C'étaient des gravures, des sculptures, des broderies, des tissus, des potiches, des laques, des jades, etc.: mille objets d'art domestique qui avaient pour auteurs de petites gens des campagnes qui les avaient fabriqués, pour ainsi dire, avec rien, une matière première insignifiante, mais avec énormément de patience et beaucoup d'habileté, de dextérité, d'ingénuosité et surtout de goût. Avec tout cela, ils ont fait des petites merveilles qui n'ont presque pas de prix.

Ces objets constituaient un bel exemple pour nous. On est en train de le suivre à l'Ecole des Arts Domestiques. On s'expliquera aisément qu'il est plus facile d'admirer des objets d'art japonais, chinois, russe, réunis en de spacieux étalages, que d'admirer les produits de même nature de notre pays, épars un peu partout dans nos campagnes. Mais ils sont en toute franchise admirables, ces objets de provenance si lointaine, et ils nous apprennent surtout des leçons de goût et de patience propres aux vieilles civilisations.

Dans la confection de ces divers objets de peinture, de sculpture, de tissage, de broderie, nous ne manquons pas d'habileté ni de talent ni de bonne volonté. Nous manquons surtout de goût. Nous nous plaisons trop au terne, au fade. Dans le dessin, nous adoptons un motif et nous le gardons. Nous le tenons souvent de nos arrière-grand'mères et nous le voulons conserver pour ceux qui viendront longtemps après nous. Ainsi, en ce qui se rapporte à nos "tapis tressés", de "catalogne", nous obtenons un tissu aussi solide, aussi bien travaillé que celui qui se fait ailleurs, mais nos grand'mères avaient adopté pour dessins un castor, un chien, un orignal, un ours, et nous ne sommes pas sortis de cette élémentaire ménagerie. Il est probable que nous n'en serions jamais sortis si l'on ne cherchait présentement, depuis cette exposition dont nous parlons et la fondation de l'Ecole des Arts Domestiques, à nous faire profiter des leçons de choses apprises dans les vieux pays d'Europe par les spécimens qu'on nous a donné l'occasion d'étudier. Il y a de ce côté beaucoup à apprendre. Combien de ces objets nous initient, nous, pauvres gens trop occupés de choses pratiques, propres aux jeunes peuples, à la vie si différente et si subtile des Orientaux, par exemple?

SAINTE-FOY.

CAUSERIE FEMININE

Maintenant...

Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas... Si, naguère, sans souci du lendemain, — ne croyait-on pas, avec l'optimisme exagéré qu'entraînent les bonnes années, que l'avenir serait en raison du présent—, beaucoup se sont empressés de jouir de tout ce qui s'offrait à eux, combien, aujourd'hui, sont forcés de revenir à des réalités plus restreintes.

La leçon est pour le moins rude, la pilule, dure à avaler. On s'habitue vite à la bonne chère, aux toilettes, aux réceptions, à l'automobile, aux voyages, en un mot, à la satisfaction de tous ses caprices. Puisse cette expérience enseigner la sagesse et la prudence à ceux qui ont cru que les fortunes se bâtissaient sur du papier, qu'il suffisait de suivre la cote de la Bourse, en anticipant une hausse nouvelle, pour se livrer sans inquiétude à l'extravagance.

Heureux ceux qui, sagement, ont accepté leur médecine, enrayé de nouvelles pertes et, par une courbe savante, sont revenus au chemin plus long, mais combien plus sûr, du travail soutenu.

Plus heureux encore les milieux où, se tenant à l'écart du mouvement, on a échappé aux perturbations qui ont eu de si fâcheux effets, entraînant, ici, le découragement, sinon la maladie du chef de famille, là, la ruine du commerce. Que d'autres choses encore causées par cette dépression, pourtant prévue, mais à laquelle personne ne voulait croire!

Selon leur caractère, les uns et les autres réagissent différemment. C'est en ces circonstances difficiles que les femmes ont l'occasion de prouver, une fois de plus, combien elles sont énergiques! Au lieu de formuler de vains reproches, de s'abîmer en regrets inutiles, à elles de relever les courages, de stimuler l'ardeur de leurs compagnons, de montrer l'exemple, en payant de leur personne, s'ingéniant à ce que la transition ne soit pas trop dure, évitant de se plaindre à tout propos, prodiguant les paroles qui consolent et réconfortent.

Et c'est ainsi qu'insensiblement, par un effort soutenu, un élan donné à toutes les bonnes volontés, renaîtra la confiance nécessaire à la bonne marche des affaires et au maintien de l'harmonie dans la société.

LAURE.

BILLET PARISIEN

Un qui en a assez

par JEAN BERNARD

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

Paris, le 1er janvier 1932.

En janvier 1870, Gustave Flaubert écrivait à George Sand pour lui communiquer ses impressions sur les événements du moment: "Dans quelles tristes moeurs nous sommes plongés! lui disait-il; il y a tant de bêtises dans l'air qu'on devient féroce. Je suis moins indigné que dégoûté". Les moeurs d'alors n'étaient guère différentes de celles de nos jours, et l'on pourrait reprendre les vitupérations de l'auteur de "Madame Bovary", car la bêtise est immortelle et pourquoi la prendre au tragique? Ne vaut-il pas mieux accueillir les choses et les hommes avec bonne humeur, quels que soient les répugnances et les dégoûts parfois que nous éprouvions? A quoi bon se mettre en colère? Cela ne change rien et la vie est assez triste sans la bitumer d'esprit chagrin.

D'autant qu'au milieu de toutes ces déconvenues, de ces déceptions multiples des uns et des autres, il y a encore assez de motifs de sourire. Ne sont-ils pas amusants, ces philosophes mondains qui s'en vont les poings crispés parce qu'un ancien professeur d'anglais, M. Pagnol, a gagné une dizaine de millions en faisant jouer trois comédies, qui toutes ont eu de très gros succès? Il faut les entendre s'indigner: "Cinq millions en dix ans! Est-ce possible?" C'est possible, puisque cela existe, et encore on a mal compté, on est au-dessous de la vérité: j'ai cité le chiffre, qui semble plus exact, de dix millions. Ces succès ont permis à l'ancien professeur d'anglais d'acheter des châteaux — plusieurs châteaux — et de se procurer des automobiles et tout le luxe que l'argent peut donner.

Mais voici qui va faire frémir ces envieux et ces jaloux: des échos de théâtre publiés dans plusieurs périodiques et qui se ressemblent comme des frères, annoncent que malgré ces triomphes, malgré ces recettes énormes, M. Marcel Pagnol renonce au théâtre. Il ne veut plus écrire de pièces nouvelles et il entend se consacrer à l'élevage des poules, des canards et des lapins dans une de ses fermes modèles de Normandie. C'est là un passe-temps qui en vaut bien d'autres. Pour ne pas rompre tout à fait avec l'art, cet heureux auteur fera un peu de cinéma, ce qui est un bon métier pour ceux qui y réussissent: une des grosses firmes américaines lui a assuré, par contrat, un million par an pour avoir le monopole de ses productions.

Eh bien! tout cela est pour le mieux. Le reproche que les jaloux lui adressent de gagner trop d'argent est le même qu'on adressait il y a quatre-vingts ans à Scribe, l'homme de Paris qui touchait les droits d'auteurs les plus élevés:

—"Que voulez-vous, répondait l'auteur de "La Chaîne", ce n'est pas ma faute si le public s'obstine à applaudir mes pièces! Je continuerai tant que cela lui plaira."

M. Marcel Pagnol, lui, ne continue pas.

LA VIE RURALE

LA TERRE A BOIS

C'est cette partie d'une ferme qui est laissée en forêt. Lors du défrichement, à cause de son sol inculte, l'on a jugé bon de ne pas défricher ce terrain. Parfois, il arrive aussi que des secteurs imprudemment défrichés, n'ayant pas donné les résultats qu'on en attendait, ont été laissés en friche, puis se sont reboisés naturellement, spontanément.

La terre à bois, c'est là où l'on coupe du bois pour les besoins de la ferme. Il arrive encore que toute l'étendue de la ferme étant défrichée et cultivée, le cultivateur possède un petit bloc de forêt, situé à une certaine distance de son domicile, qu'il exploite soit comme érablière, soit comme terre à bois.

C'est donc cette terre qui doit fournir le bois de chauffage requis pour la ferme, qui doit procurer les billes dont on tire les bois de sciage et de construction nécessaires pour la réparation des bâtiments, pour leur agrandissement ou leur reconstruction.

Elle peut encore donner des quantités additionnelles de bois que le cultivateur prévoyant et sage peut vendre de temps à autre pour compléter son budget. Lorsqu'une partie de la terre à bois est boisée d'érables, on peut l'aménager en sucrerie et en tirer chaque printemps des quantités de sirop et de sucre du pays, qui donnent un revenu additionnel.

En général, une terre à bois de 25 à 30 acres est suffisante pour les besoins ordinaires d'un cultivateur, si elle est exploitée sagement. Toutefois l'étendue de la terre à bois devrait varier avec la rigueur du climat; plus il faut chauffer, plus il faut de bois. Plus longue est la morte-saison et plus il importe au cultivateur et au colon d'y trouver une occupation profitable durant l'hiver.

Le gouvernement s'intéresse beaucoup au reboisement des terrains improductifs, tels que partie de ferme en friche, terrains délaissés par un propriétaire, car ces terrains peuvent produire comme avant le défrichement de belles et bonnes récoltes de bois. Pour cela, il faut les reboiser.

Le choix des arbres à employer est facile à faire: on n'a qu'à regarder autour de soi, à étudier quels arbres croissent sur des sols de même valeur. Les plants se vendent très bon marché aux pépinières. Ce sont des arbres acclimatés convenant à nos conditions. Il faut suivre cependant les indications données pour la plantation.

"NEW YORK HERALD" (édition européenne), M. Walter Lippmann:

En Allemagne, à l'heure actuelle, c'est un régime semi-dictatorial qui gouverne, le Parlement étant virtuellement supprimé. En Angleterre, nous venons juste d'assister à la disparition du système des partis. Parmi les grandes puissances, seuls la France et les Etats-Unis s'en tiennent à leurs habitudes politiques normales, et dans ces deux pays on a le sentiment que les gouvernements ne pourront faire à temps le nécessaire pour remettre l'univers dans le droit chemin s'ils ne s'occupent que de considérations politiques.

—Le bienfait qu'on reproche est un bienfait perdu. (FENELON).

Un homme du Québec est très satisfait

des Pilules Dodd pour les reins — il en fait les plus grands éloges

"Je souffrais des reins", écrit M. T. Avoine, de Deniau, P.-Q. "Ayant lu tant de bonnes choses au sujet des Pilules Dodd pour les reins, j'en achetai une boîte. J'en obtins beaucoup de soulagement et continuai à en prendre. Je les ai trouvées très bonnes".

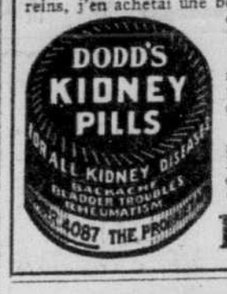

Des milliers de personnes ont publiquement rendu hommage aux Pilules Dodd pour les reins. Pourquoi ne pas bénéficier de leur expérience?

Il n'y a pas de raison pour continuer à souffrir quand on peut se procurer les Pilules Dodd pour les reins à n'importe quelle pharmacie ou de la Dodds Medicine Company Limited, Toronto 2, Ontario.

Pilules Dodd pour le Rein

École des Hautes Études Commerciales

Affiliée à l'Université de Montréal

Cours du soir

Ouverture des cours

d'Economie Politique

lundi, 18 janvier, à 7.30 h.

et de

Politique Commerciale

vendredi, 22 janvier, à 7.30 h.

On s'inscrit tous les jours de 9 à 12, de 2 à 5 et de 7 à 9 le soir.

Coin avenue Viger et rue S.-Hubert
MONTRÉAL

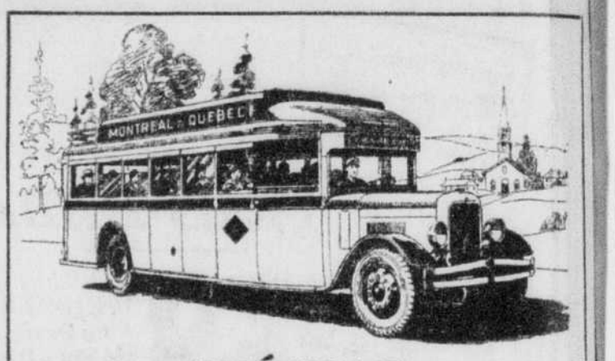

SPÉCIAL

Tarif d'Excursion de

5 JOURS

à NEW-YORK

ALLER et RETOUR **$12.00** *ARGENT CANADIEN*

Rendez-vous jusqu'à New-York confortablement et chaudement, pour revenir cinq jours après au prix de $12.00 en argent canadien, seulement $2.00 de plus que le trajet dans une seule direction.

TARIFS REGULIERS D'HIVER

Montréal à New-York, aller seulement, $10.00

Montréal à New-York, aller et retour, $15.30

VOYAGE D'HIVER CONFORTABLE ET ECONOMIQUE

Nos voitures bien chauffées et bien aérées circulent sur plusieurs routes pendant l'hiver. Les skieurs apprécient beaucoup ce service et voyagent avec leurs skis dans nos voitures. St-Jérome est l'endroit par excellence pour le ski et nous passons par là.

SERVICE MONTREAL-HUNTINGDON

Quitte Montréal à 9.15 a.m. tous les jours. Vendredi et samedi seulement, à 5.15 p.m. Dimanche seulement, à 9 p.m.

Quitte Huntingdon, les samedi, dimanche et lundi, à 6.45 a.m. Tous les jours dimanche excepté, 2.45 p.m. Dimanche seulement, 6.00 p.m.

Aller, $1.40. Aller et retour, $2.55

VOYAGE VRAIMENT ECONOMIQUE

En acceptant le prix de passage aux Etats-Unis en argent canadien, nous vous faisons réaliser une réelle économie, qui, de pair avec l'économie du voyage par autobus, intéresse énormément celui qui a l'intention de faire un voyage.

TARIF D'AUBAINE pour différentes places des Etats-Unis

	Aller	Retour
Atlantic-City, N.J.	$12.25	$20.25
Baltimore, Md.	14.00	23.40
Boston, Mass.	8.50	15.30
Jacksonville, Fla.	34.50	60.30
Miami, Floride	44.50	78.30
Nouvelle-Orléans, La.	41.50	72.90
Philadelphie, Pa.	11.50	18.90
Washington, D.C.	14.50	24.50

UN SERVICE QUOTIDIEN est en permanence pour différentes places de la province de Québec, parmi lesquelles : Granby, St - Eustache, Terrebonne, Sorel, Huntingdon, St - Jean, Valleyfield St-Jérôme, Oka et St-Chrysostôme.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, ADRESSEZ-VOUS A

PROVINCIAL TRANSPORT COMPANY

1227 Square Phillips — Plateau 7141 — Montréal

Annoncez dans la "Presse"

KAHN BROS.
858 rue STE-CATHERINE E.

LA VENTE
doit prendre fin
D'APRES L'ORDRE
DES CREANCIERS!

Dernier Appel!

$75,000 de MANTEAUX, COSTUMES et ROBES
A DES PRIX COUPES EN LAMBEAUX

La Vente Commence MARDI à 9 A.M.
POUR SE TERMINER POSITIVEMENT SAMEDI

IL NOUS FAUT REALISER $10,000 EN 5 JOURS. HATEZ-VOUS!

Spécial de 9 à 10 a.m., mardi
100 ROBES
Tant qu'il y en aura! Tweeds, rayons, soies artificielles et pures soies. Notre variété régulière de 5.95. Offerts à
$1.00

Spécial de 9 à 10 a.m., mardi
100 ROBES
Crepe Canton, satin, georgette, etc. Manches longues. Robes de soirée, etc. Une aubaine à 10.00. En vente à
$1.95

LA PLUS GRANDE VENTE JAMAIS FAITE A MONTREAL TIRE A SA FIN

SPECIAL
300 Robes du Dimanche Soir
Vous trouverez dans ce groupe certains des plus nouveaux modèles de cette saison teintes les plus jodans toutes les pulaires, en crêpe canton, satin et soies artificielles. Les prix antérieurs variaient jusqu'à 89.95. En vente à
2.95

SPECIAL
200 Robes du Soir
Robes de satin, crêpes, georgette, etc. Longues lignes silhouette. Toutes les teintes les plus populaires de la saison. Se vendaient jusqu'à $10.95. En vente à
3.95

Spécial: 200 Manteaux
BROADCLOTH OU CHONGA
Noir, brun, vert. Grand col et manchettes en fourrure. Renard, lynx, loup. Valeurs jusqu'à 22.50. En vente à
$4.95

1087 Manteaux en Vente

200 MANTEAUX en chonga et en broadcloth. Fourrures: renard, lynx, loup, lièvre, etc. Valant jusqu'à $35.00. En vente à
$9.95

200 MANTEAUX profusément garnis de fourrure — rat musqué platine. - Broadcloth ou chonga noir, brun vert. Valant jusqu'à $37.50. En vente à
$12.95

200 MANTEAUX — Gros collets et poignets en fourrure: renard, martre, loup, lynx. Doublés en crêpe et entredoublés. Valant jusqu'à $37.50. En vente à
$14.95

200 MANTEAUX Bouclé, Chonga ou Broadcloth doublé de crêpe canton pure soie et entredoublé partout. Les fourrures sont: écureuil, rat musqué, martre, etc. Valeur jusqu'à 29.95. En vente à
$16.95

MANTEAUX GARNIS DE "FITCH"
200 MANTEAUX en bouclé, sentas ou broadcloth. Doublés en crêpe. Garnis d'écureuil, putois (fitch) ou renard rouge. Noir, brun, vert. Valant jusqu'à $75.00. En vente à
$24.95

KAHN BROS. 858 Ste-Catherine E. en face Dupuis Frères

La Vie Sociale

SUITE DE LA PAGE 5

Bal de la Société Belge de Bienfaisance

—Le bal de charité au profit de la Caisse de secours de la Société Belge de Bienfaisance aura lieu le samedi 6 février, à l'hôtel Mont-Royal, sous la présidence d'honneur de M. Albert Remès, consul général de Belgique. On peut se procurer des cartes en s'adressant à M. A. Fyen, 4265 S.-Hubert. Tél. Front. 9020.

Mlle Louise de Lotbinière Harwood, fille de M. et de Mme C.-A. de Lotbinière Harwood, dont on annonce les fiançailles avec M. Lewis-Skaife Rolland, fils de M. F.-F. Rolland, décédé, et de Mme Rolland. — (Cliché Jacoby, rue Crescent).

Récital Kreutzberg

—Assisteront, ce soir, au Saint-Denis, au récital Kreutzberg: M. M. Kempff, consul général d'Allemagne et Mme Kempff, Mme E-I. Barott, M. et Mme R.-L. Calder, M. et Mme Sidney Dobell, M.R.-S.Eve ,Mme F. Faure, Mme T.-S. Gillespie, Mme D. Kert, M. et Mme Raymond Kelley, Mme S. Levitt, Mme H. Munderloh, M. et Mme Sydney Pierce, Mlle D. Ramsay et Mlle M. Thomson.

Thé au Mont-Royal

—Au thé qu'offrira le mardi 20 janvier, à l'hôtel Mont-Royal, le comité de la "Canadian Opera Company" en l'honneur de M. Alexandre Kipnis, on remarquera parmi les invités: lady Gouin, Mme Herbert Molson, Mme Arthur Terroux, Mme Winthrop Brainerd, Mme Beaudry Leman, Mme Alexandre Murray, Mme Philip Mackenzie, M. et Mme Léopold Fortier, Mme E.-M. Eberts, M. et Mme C.-B. Brown, Mlle Marie Maréchal, Mme Victor Doré, Mlle Annette Doré, Mme F.-M.-J. Johnson, M. et Mme Abner Kingman, Mme W. Prentice, M. Herbert Yuile, Mme A. Wainwright, Mme Alfred Thibaudeau, le docteur et Mme Henry-P. Wright, M. et Mme A. Janin, M. et Mme W.-S. Phillips, Mme F. Faure, M. et Mme Claude Champagne, Mme Beaulieu, M. et Mme T.-A. Archer, M. Roy Royal, le docteur Emile Legrand, Mme Lyon Bercovitch, Mme Cédia Brault, Mme J.-D.-G. Kippen, Mme M. Quintal, Mlle Joseph, Mlle Marguerite Lemieux, Mlle Anne d'Halewyn, Mme Jean Gagnon, Mme Robitaille, Mlle Alice Nolin, M. Jean Nolin, M. et Mme P. McKenna, M. Rodolphe Mathieu, M. André Durieux, M. Louis Mulligan, Mlle Annette Lasalle, Mlle Thérèse Paquin, Mlle Alice Myette, Mlle Thérèse Mulligan, M. et Mme Jean Béraud, M. Adjutor Savard, M. Léopold Houlé, M. F.-H. Rowe, M. H.-P. Bell, M. F.-H. Blair.

Soirée dansante

—Le commandant et les officiers du régiment de Maisonneuve donneront une soirée dansante, le lundi 8 février.

Prochains mariages

—Le mariage de Mlle Germaine Gravel, fille de M. P. Gravel, décédé, et de Mme J.-Louis Brosseau, avec M. James Davidson, fils de M. Alfred Davidson, décédé, et de Mme Davidson, sera célébré le mardi 26 janvier, à six heures et trois quarts en la chapelle Notre-Dame de Pitié de l'église Sainte-Catherine.

Réunion de couture

—Réunion de couture et causerie demain après-midi, à la maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame, pour les anciennes élèves.

Québec

—Mme René Lemoine a donné un thé dansant, samedi, au Château Frontenac, pour sa fille, Pauline.

—Lady Turner est retournée à Toronto après avoir passé quelque temps à Québec.

—Mme J.-M. Elliott réunissait quelques invitées à déjeuner, la semaine dernière, en l'honneur de Mme Grant Glassco, de Toronto.

—L'honorable et Mme Joseph-Edouard Perrault ont passé la fin de semaine à Arthabaska.

Ottawa

—Le major et Mme H.-D. MacDougall, M. Mackay, M. et Mme Allan Mackenzie et M. et Mme J.-W. McConnell étaient à Rideau-Hall pour la fin de semaine.

—Ont dîné à Rideau-Hall, jeudi soir, avec Leurs Excellences: sir George et lady Perley, l'honorable Maurice Dupré, sir Robert et lady Borden, M. et Mme L. Pearson.

—L'honorable I.-M. Tokugawa a reçu à dîner vendredi soir.

—Sir Robert et lady Borden ont offert un dîner, ces jours derniers, en l'honneur de sir George et lady Perley.

—Sir William et lady Clark ont reçu à dîner récemment en l'honneur de Dame Rachel Crowdy.

—Mme Saint-Denis Lemoine est partie pour Québec.

Dommages à une usine

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Jérôme, 18—Un nommé J. Beaudin, ingénieur-mécanicien à la Eagle Lumber Co. depuis cinq ans, ayant été remercié depuis une couple de semaines, voulut se venger, dit-on, en tentant, pendant plusieurs nuits, de défaire le système électrique de l'usine, en mêlant les fils et les commutateurs.

Il fut arrêté à Sainte-Thérèse, par le grand-connétable Daoust, de Saint-Jérôme, et un détective d'une agence privée de Montréal, et conduit à la prison de Saint-Jérôme. Il subira son procès, le 25 du courant.

2 expéditions au pôle sud, l'hiver prochain

Londres, 18. — Une traversée du continent Antarctique de la mer Weddell aux glaciers Ross sera tentée par une expédition anglaise, qui s'attend à atteindre le pôle sud, l'hiver prochain.

Cette tâche qui a été jusqu'ici le rêve des explorateurs de l'Antarctique sera l'objectif de huit explorateurs anglais qui ont l'intention de faire le voyage en traîneaux tirés par des chiens. L'expédition sera dirigée par M. George Watkins, un jeune homme de 24 ans, chef de la récente expédition aérienne au Groenland.

Ce sera le plus jeune explorateur à diriger un groupe d'hommes dans l'Antarctique. M. Watkins a donné, hier soir, les premiers plans de son expédition, après avoir obtenu l'approbation de la société royale de géographie Il est entendu qu'il n'essaiera pas de traverser le pôle sud.

New-York, 18.—A sa prochaine expédition dans l'Antarctique, le vice-amiral Richard-E. Byrd a l'intention d'établir une base à l'intérieur du continent, au pied des monts de la Reine Maud et de passer l'hiver à faire des observations scientifiques. C'est ce qui a été révélé au 28ème dîner annuel de l'Explorers Club, à l'hôtel Biltmore.

La déclaration de l'amiral Byrd vint incidemment au cours d'une causerie illustrée sur son voyage antérieur au pôle sud.

D'après lui, le but principal de l'expédition sera de découvrir s'il existe un canal entre la mer Weddell et la mer Ross et d'explorer par air la partie est du pôle sud.

Des locataires menacent de ne pas payer leur dû

Que les loyers soient diminués, ainsi que les tarifs du gaz et de l'électricité, que les taxes d'eau soient payées par les propriétaires et que les locataires sans travail ne puissent être expulsés; telles sont les principales résolutions votées hier au cours d'une assemblée de la ligue des locataires du quartier Saint-Louis, à la salle Prince-Arthur.

Un des principaux orateurs déclara que si la ligue n'obtient pas satisfaction de l'échevin du quartier ainsi que du conseil municipal, tout serait organisé afin que les locataires fassent grève, c'est-à-dire ne payent plus leurs loyers.

PATRON No 129. — Robe de sport, genre deux-pièces en crêpe-tweed. Se fait pour 12-14-16-18 et 20 ans, et en 36-38 et 40 pouces de buste.

N.B.—Veuillez faire remise par bon postal, mandat d'express, ou argent sous pli recommandé. La Presse n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de ne pas commander des mesures autres que celles qui sont spécifiées.

LA PRESSE, Dépt. des Patrons, Montréal.
Ci-inclus 25 cents pour patron No 129

Grandeur

Ecrire nom lisiblement

Rue et numéro

Ville et Province

Un catalogue des patrons est en vente au prix de 15 cents.

STOP&SHOP

VALEURS pour les MÉNAGÈRES ÉCONOMES

CONFITURES Aylmer ou St. Williams. Aux fraises, framboises, cassis ou ananas. Pot de 40 onces 25c

TOMATES	Aylmer de choix	4 boîtes No 2 pour	.25
SEL	Windsor	sac 2½ lbs	.05
BALAIS	5 cordes	chacun	.27
ALLUMETTES	Blue Ribbon d'Eddy	3 boîtes	.23
RAPID OATS	Robin Hood Gros paquet		21c
FÈVES	canadiennes cueillies à la main	5 lbs	.17
DATTES HALLOWI		3 lbs	.25
PÊCHES	Aylmer	boîte grandeur 2½	.25

STEAK de boeuf de qualité DANS LA RONDE Pleines tranches lb 19c

Côtelettes d'agneau dans la longe lb 25c

Côtelettes de porc dans la longe lb 15c

THÉ "Golden Rod", un mélange amélioré vendu à la livre à nos magasins. La lb .35 — 3 lbs pour 1.00

POMMES Paniers de 6 pintes 29c STARK No 1

CITRONS 6 pour 15c de Messine de choix Marque "MORSE"

Ventes de Janvier chez OGILVY

TOILES

Nappes de toile irlandaise damassée et serviettes

Nappes: 72" x 72", chacune $3.95

Serviettes: 22" x 22", la douzaine $3.95

Superbe toile damassée au fini satiné, blanchie sur l'herbe et d'une bonne épaisseur. En quatre beaux dessins: trèfles, acanthe, coquelicots et roses.

Serviettes de bain canadiennes

Mardi, 79c *la paire*

Serviettes de bain très épaisses, toutes blanches avec bouts ourlés. Dimensions: 22" x 44".

Serviettes de table en toile damassée

Mardi, $1.98 *la douzaine*

Belles serviettes demi-blanchies et finies glacées. Sans apprêts. Dessin de feuille d'érable. 18" x 18" et 20" x 20".

Au troisième chez Ogilvy

Offre extraordinaire!

Un ensemble de $50. Offert mardi pour

$35

Voici une économie de $15 dont les ménagères économes voudront profiter. Renouvelez vos toiles à ce prix économique!

$5. COMPTANT

et la balance selon notre Mode de Paiements Différés

L'ensemble comprend:

Un couvre-lit et un traversin de taffetas suisse de 90" x 90". Rég. $18. Mardi $8.95

Une paire de couvertures de laine de 7 lbs. 72" x 84". Rég. $10. Mardi $7.95

Une couverture de laine bordée de satin. 70" x 84". Rég. $7. Mardi $5.95

Une paire de draps Heirloom Wabasso ourlés à jours. 81" x 100". Rég. $5. Mardi $3.98

3 paires de taies d'oreiller Heirloom Wabasso, Dimensions 42". Rég. 90c. Mardi 69c

6 serviettes de bain "Admiralty". Blanches. 24" x 48". Rég. $1.50. Mardi, la paire 85c

6 débarbouillettes, Rég. 15c chacune, mardi, la paire 25c

6 serviettes irlandaises damassée. 18" x 32". Rég. 50c chacune. Mardi, chacune 39c

2 chemins de dentelle filet pour bureau et table de toilette. 18" x 36" et 18" x 45". Rég. 40c. Mardi 29c

Au troisième chez Ogilvy

Téléphonez PLateau 7711 si vous ne pouvez venir au magasin.

Jas. A. Ogilvy's LIMITED

Ste-Catherine Ouest et rue de la Montagne.

CARTIER
Notre-Dame-Couvent
Chef-d'oeuvre 100% français
"D'ACTYLO"
TOM KEANE dans "SUNDOWN TRAIL"
— Sur la scène —
Comédie française et vaudeville

MAISONNEUVE
Ontario-Lacalle
Production 100% française
"Rien que la vérité"
Aussi BOB STEELE dans "The Nevada Buckaroo"

DOMINION
Production 100% française
"Quatre de l'infanterie"
KEN MAYNARD dans "RANGE LAW"

OUTREMONT
Bernard-Chemin
EDDIE CANTOR dans "Palmy Days"
"MONSTERS OF THE DEEP"
"Voice of Hollywood". Autres.

EMPRESS
EDDIE CANTOR dans "Palmy Days"
LEO CARILLO dans "Lasca of the Rio Grande"
"Voice of Hollywood". Autres.

CAPITOL
POUVEZ-VOUS RIRE LONGTEMPS ?
La plus grande comédie à date
WINNIE LIGHTNER dans MANHATTAN PARADE
500 beautés
SMITH et DALE
CHARLES BUTTERWORTH
Couleurs naturelles
Conquise par l'amour, elle battit en retraite et se rendit
WARNER BAXTER dans Surrender
LEILA HYAMS

KARG EHLERT
Organiste, compositeur
Mercredi soir 20 janvier à 8.30
Eglise St-Andew's United, Westmount,
sous les auspices du College Canadien des Organistes
Billets en vente chez : WILLIS, INTERNATIONAL MUSIC STORE, ARCHAMBAULT, HUTNAGEL.
Prix: $1.10, taxe incluse. Etudiants 55c.
Administration: Vita Churchill, Reg'd.
13.16.20E

PALACE
Ne pas se fiancer ni se marier avant d'avoir vu
NORMA SHEARER avec ROBERT MONTGOMERY dans "Private Lives"
la belle comédie de Noel Coward.
Autre attraction: "SPOTLIGHTS"
Une fantaisie musicale avec plusieurs étoiles de la scène.

IMPERIAL à l'affiche
HOMICIDE SQUAD
LEO CARRILO — MARY BRIAN
NOAH BEERY — RUSSELL GLENSON
Aussi
FRIENDS and LOVERS
ADOLPHE MENJOU — LILY DAMITA
ERICH VON STROHEIM
78-3 E

Loew's
VAUDEVILLE and PICTURES
Midi à 1 25c — 1 à 6 40c
Grand Spectacle!
John GILBERT dans West of Broadway
avec LOIS MORAN, EL BRENDEL
Attraction spéciale supplémentaire
LONDOS vs ZACHARIAS
Championnat de lutte du monde.
Sur la scène
KARL DANE
Comédien de l'écran en personne
L'étoile de "The Big Parade",
dans une comédie désopilante.
Dernier Night 10.30
OTHER BIG ACTS

APPRENEZ à DANSER
OFFRE GRATIS
avec cette annonce.
4 leçons de Valse en 12 photographies vous seront envoyées sur reception de 25c en timbres pour frais de poste.
Prospectus du livre de danse envoyé sur demande.
Leçons strictement privées sur appointement de 2 à 9 heures.
VALSE, FOX-TROT, BLUE
Le livre comprenant 52 pages et 145 photographies, vous permet d'apprendre vous-même à la maison. Garanti par le
PROF. VACHON
2207 Mt-Royal Est. Tél. CH. 6397

Spectacles et Concerts

Karl Dane prévoit une transformation dans les spectacles

"Un grand changement s'en vient, j'en suis sûr, bien que je ne puisse dire exactement ce qu'il sera; le public, les publics plutôt, celui du théâtre et celui du cinéma, ne paraissent pas entièrement satisfaits. Il n'y a plus de très grands succès". Telle est la déclaration que faisait à un représentant de la "Presse" le comédien américain d'origine danoise Karl Dane, qui fut en vedette dans "The Big Parade". Karl Dane se trouvait dans sa loge du théâtre Loew's, où il paraît dans un sketch de vaudeville, étant dans la deuxième semaine d'une tournée à travers le continent.

"Est-ce la dépression générale qui est la cause de cet état peu satisfaisant des affaires à Hollywood, ou aurait-on besoin de changer nos formules, nos thèmes cinématographiques et leur traitement? continue Karl Dane. Il faut compter sur un changement considérable dans un certain temps.

L'ancien partenaire de George-K. Arthur compte reprendre son travail cinématographique l'automne prochain. Il ne sait pas encore s'il jouera avec Arthur; on est à choisir entre trois ou quatre histoires pour un prochain film.

"Mais je crois avant tout à la nécessité pour moi d'interpréter un rôle très humain; le public ne déteste pas qu'on le fasse rire".

Il ne faut pas oublier toutefois que Karl Dane, de son vrai nom Karl Cottleib, a débuté comme tragédien. Il déclare avoir joué au Danemark sur la scène et à l'écran; il n'a joué en aucun pays d'Europe bien qu'il ait voyagé beaucoup sur ce continent, ayant débuté dans la vie comme ingénieur. Il a appris le français et l'allemand à l'école, mais il regrette d'avoir oublié ces langues. Au cours d'un voyage au Mexique, il a appris assez d'espagnol pour se tirer d'affaires.

Voyant les uniformes et les armes qui l'entouraient, nous le questionnons et nous apprenons qu'il a servi un an et demi dans l'armée danoise. Mais ces tâches passives de surveillance l'ennuyaient et cela se comprend sans peine à voir sa taille d'athlète et ses mains énormes faites pour l'action.

C'est la première fois qu'il vient à Montréal et même au Canada; cela lui rappelle les sports d'hiver qu'il pratiquait dans son pays.

Il parle avec émotion de sa mère, car il s'quitté son pays depuis plus de quinze ans, mais il finit par citer cette épigramme sur les femmes : "qu'on ne peut vivre sans elles ni encore avec elles".

AU LOEW'S

Lois Moran seconde bien John Gilbert

WEST of BROADWAY", mettant en vedette John Gilbert, réserve néanmoins une large place à la personnalité agréable de Lois Moran. Le populaire acteur éroîne dans des costumes qui m'en font pas toujours un roi des élégances avec une certaine aisance et une certaine maîtrise. D'abord sympathique dans le rôle de l'honnête trompé et faisant d'inutiles efforts pour garder une tenue correcte, paraître froid et désintéressé, il ne tarde pas à porter le poids d'un rôle sceptique, désabusé et cruel parfois. John Gilbert interprète avec une émotion peut-être trop contenue le personnage du sergent fabuleusement riche qui, n'ayant pu être heureux une première fois, rejette le bonheur qui s'offre à lui, qui est dans ses mains.

Lois Moran est toujours intéressante et attachante dans un rôle où il serait si facile de montrer quelque trait avilissant; elle montre de la sensibilité et de la vie et ne cherche jamais d'effets forcés. Elle est adroitement secondée par Gwen Lee, qui incarne encore plus nettement le genre de femme qu'elle a été.

Au total, "West of Broadway" qu'on présente cette semaine au Loew's, est agréable sans plus; il fait passer facilement plus d'une heure de spectacle.

Sur la scène de vaudeville, la vedette est Karl Dane dont on se souvient particulièrement pour son rôle dans "The Big Parade"; cet acteur bien connu personnellement et comme copain de George-K. Arthur donne un numéro très intéressant; il est naturellement militaire et il a des gestes héroïques.

Evelyn Wilson est une chanteuse et diseuse qui donne des imitations bien amusantes d'une téléphoniste détestée; elle a en plus une voix agréable et une personnalité sympathique.

Il y a aussi les "Kitchen Pirates" qui sont d'une cruauté familiale et qui ont évidemment le geste brusque et provoquant des meilleurs danseurs.

Dans la série des trompe-la-mort, il y a les acrobates Ed et Jennie Rooney qui donnent un numéro de comédie et de danse à claquettes.

Le programme au Loew's se complète par une suite musicale de l'orchestre Sanborn et une comédie "Ideal avec le danseur et chanteur Patricola.

AU HIS MAJESTY'S

Un très beau succès de l'orchestre de Montréal

MALGRE les plus difficiles ont été obligés l'orchestre (au dernier concert de l'Orchestre symphonique de Montréal que celui-ci n'est plus une hypothèse mais bien un fait accompli. Les cinq pièces au programme, bien qu'aucune ne fût une rareté musicale et que toutes à des degrés différents, puissent être classées dans la catégorie "général", permirent aux exécutants ainsi qu'à M. Douglas Clarke de démontrer de quelle manière ils avaient travaillé depuis quelque mois. Les critiques qui, il faut bien le dire, ne leur furent pas ménagées jusqu'à présent.

Si la huitième symphonie de Beethoven assure les auditeurs que l'orchestre ferme désormais un tout musical homogène, le second groupe de pièces, pour deux violons, violoncelle et orchestre, auquel prirent part les solistes eux-mêmes, mit en valeur les qualités individuelles des instrumentistes. MM. Maurice Onderet et Norman Fyrchorn tirent parfaits, et M. Jean Ballard est certes l'un des violoncellistes les plus consciencieux que l'on puisse entendre.

"Dans les rues d'Oulad Naïls", détachée de la suite orientale Beni Mora, est une nouveauté au répertoire de l'orchestre et démontre une fois de plus combien son chef, M. Clarke, apprécie la musique de Holst, de qui il nous a fait déjà entendre la plus belle des "planètes". Composition à effet, comme d'ailleurs presque toutes celles de Holst, elle fut jouée avec sobriété et pourtant de façon nuancée par l'orchestre.

La fameuse ouverture de Corneille, "Peer Gynt", fut à juste titre la plus applaudie. Les musiciens de M. Clarke sont parvenus à nous faire écouter avec délices ces harmonies qui, malgré leur beauté intrinsèque et originalité, sont devenues laides par la dégradation subie aux exécutions quotidiennes de milliers d'instrumentistes qui, dans le rythme musical auront bien cru de la poésie mélodieuse. La danse d'Anitra fut une série d'apothéose pour l'orchestre de Montréal.

Le nouveau d'ouverture, la courte sérénade de Glazounow, était également une nouveauté supportée au répertoire de l'orchestre.

AU PALACE

Norma Shearer au mieux dans un rôle mi-léger

L'adaptation de la comédie de Noël Coward, "Private Lives", à l'écran a été faite avec soin par un réalisateur qui a tenu à conserver à cette oeuvre tout le brillant du dialogue, en même temps qu'il multiplia les trouvailles pour accélérer ou prolonger les scènes du film sur le plan cinégraphique avant tout. Le film plaît donc parce qu'il n'est pas seulement une recitation de tirades; on y trouvera de l'action qui, pour n'être pas fréquente, suffit à donner l'allure du mouvement à cette oeuvre qui semble immobile.

Norma Shearer, toujours en progrès, fait une composition qui peut rappeler quelque peu Gertrude Lawrence, créatrice du rôle à la scène, est cependant fort personnelle et, à certains moments, plus que tragique, émouvante. Robert Montgomery, un artiste agréable sans plus; il fait passer facilement plus d'une heure de spectacle.

Sur la scène de vaudeville, la vedette est Karl Dane dont on se souvient particulièrement pour son rôle dans "The Big Parade"; cet acteur bien connu personnellement et comme copain de George-K. Arthur donne un numéro très intéressant; il est naturellement militaire et il a des gestes héroïques.

Evelyn Wilson est une chanteuse et diseuse qui donne des imitations bien amusantes d'une téléphoniste détestée; elle a en plus une voix agréable et une personnalité sympathique.

Il y a aussi les "Kitchen Pirates" qui sont d'une cruauté familiale et qui ont évidemment le geste brusque et provoquant des meilleurs danseurs.

Dans la série des trompe-la-mort, il y a les acrobates Ed et Jennie Rooney qui donnent un numéro de comédie et de danse à claquettes.

Le programme au Loew's se complète par une suite musicale de l'orchestre Sanborn et une comédie "Ideal avec le danseur et chanteur Patricola.

AU SAINT-DENIS

"Le spectre vert," drame passionnant

C'EST une histoire étrange et mystérieuse. Il y a des meurtres et des attentats, et pas un indice ne nous permet de trouver avant la dernière scène le véritable dénouement. Et alors... quelle surprise! Quatre officiers d'un régiment sont assassinés dans le brouillard à Londres, et un cinquième voit la mort de près. Le directeur de la police de Scotland Yard est alerté et réunit chez un de leurs camarades tous les officiers vivants. On apprend bientôt qu'un capitaine à cheval de leurs amis vient de mourir à Constantinople, léguant sa fortune à ses anciens compagnons. L'affaire se corse. En effet, moins il y aura d'officiers, plus la part de chacun sera grande. Qui est le meurtrier? Après une soirée bien assaisonnée d'événements tragiques, chacun va se coucher. Au lever le lendemain un seul des officiers reste vivant. "Tous ont été étouffés pendant la nuit. Mais cet est une comédie qu'on ne découvrira que plus tard avec deux des intrigues. Suit une séance de magnétisme. La fille du capitaine chasse est présente à la frayeur qu'elle éprouve à devoir veiller son terrible secret. Elle avait hypnotisé un pauvre soldat blessé et s'était servi de lui comme instrument de sa haine. Le pauvre malheur poignarde alors la jeune fille et se suicide.

C'est une histoire effrayante et passionnante qui se passe dans la meilleure société. Tous ces gens bien élevés cachent spirituellement à qui mieux mieux. Pas un instant l'intérêt ne ralentit. On attend la fin avec anxiété. André Lurnet se révèle artiste d'une facilité merveilleuse. Naturel et plein d'aisance, il a su faire croire qu'il remplit un rôle tant il est à l'aise dans cette vie factice.

Pauline Garon, notre délicate et gentille artiste Montréalaise, donne elle aussi une belle preuve de son talent d'interprète agréable.

Jeanne Odette féminine de ce beau film. Jolie Gould, revient avec une virtuosité sans pareille la scène si tragique de la fin, quand les spectres lui apparaissent et lui arrachent son secret.

La séance de magnétisme est également très intéressante et très instructive. Tout le monde devrait faire un "Spectre vert" un film qu'il faut avoir vu.

Les Actualités et les Nouvelles Universelles de la "Presse" terminent la représentation.

A L'IMPERIAL

Leo Carillo comme chef de gangsters

Il n'y aura plus de films de gangsters, c'est décidé, entendu, définitif. Mais on verra encore des gangsters à l'écran, on peut n'est pas, paraît-il, la même chose. On les verra s'entretuer, poursuivis par la police, trahis par un des leurs et finalement recevant un châtiment mérité. Le film n'est plus fait sur les gangsters mais sur la police poursuivant des gangsters. Ahlees nuances... Et au lieu d'un titre comme "Gangsters' Land", on a "Homicide Squad". C'est quand même le chef de gangsters, Louie Grenado, qui est le principal personnage du film, tandis que le chef de police reste au second plan. Il faut dire que Leo Carillo, un magnifique acteur à qui l'on ne donne jamais des rôles tout à fait à sa mesure, est excellent en Louis Grenado, sobrement cruel dans la conduite de sa bande, tendrement sentimental lorsqu'il croit avoir retrouvé un fils perdu depuis 18 ans.

Au même programme de l'Impérial passe un film adapté d'un roman de Maurice Dekobra, adaptation à vrai dire fort lointaine. "Friends and Lovers". Deux hommes aiment la même femme, qui se joue des deux. La femme, c'est Lily Damita, mal maquillée et mal photographiée; les deux hommes sont Adolphe Menjou et Laurence Olivier, ce dernier devenant fou furieux, un Ronald Colman en plus jeune et en plus mince. Cette femme a de plus un mari, qu'incarne Erich von Stroheim dans de courtes scènes seulement. Frederick Kerr est aussi de la distribution; il reste aussi remarquable que dans "The Devil to Pay". A cause de fréquentes coupures, le film saute d'un lieu à un autre avec une étonnante vélocité. Il demeure quand même intéressant, surtout par son interprétation.

A signaler aussi une "Silly Symphony" où le dessinateur fait preuve d'une invention inépuisable pour nous décrire le combat de la mouche et de l'araignée.

AU PRINCESS

Divorce manqué par Woolsey et Wheeler

UNE firme légale qui, en plus d'avoir des affiches gigantesques installées un peu partout pour attirer les regards, est aussi pourvue d'un service spécial d'autobus pour amener les clients des différentes gares de chemin de fer, voilà au moins le dernier cri du modernisme dans l'art de concurrence des collègues. Il faut dire que ce passe à Reno et de plus dans la célèbre comédie "Peach O'Reno" avec les deux inimitables comiques Robert Woolsey et Bert Wheeler, à l'affiche cette semaine du Princess.

Il va sans dire que des moyens de publicité aussi puissants que ceux qu'emploient les avocats Wattles et Swift (Woolsey et Wheeler) leur amènent des clients de toutes catégories et entre autres un "jeune" couple qui se querelle le soir du vingt-cinquième anniversaire de leur mariage. Tout de suite ils se rendent à Reno pour obtenir le divorce, tandis que leurs deux filles vont essayer d'empêcher ce désastre. M. et Mme Bruno, tel est le nom des jubilaires, vont consulter l'un après l'autre les deux avocats Wattles et Swift, et le soir ils se retrouvent au bureau de leurs avocats transformé en cabaret de nuit des plus fashionables et des mieux pourvus.

Tandis que Woolsey fait mine de compter flirter à Mme Bruno pour rendre jaloux son mari, celui-ci s'amuse à une autre table avec une entreprenante soubrette qui n'est ni plus ni moins que Wheeler déguisé en femme blonde. Le lendemain, au procès pour le divorce il se trouve que le juge, nommé la veille seulement, est un des membres de la firme légale "Jackson et Jackson", celle qui a le plus souffert de la concurrence de Wattles et Swift. Et l'on procède au milieu du plus beau brouhaha jusqu'à ce que l'on aboutisse à la touchante réconciliation du couple Bruno qui s'unit de nouveau devant le juge, tandis que leurs deux avocats épousent leurs charmantes filles sur-le-champ. Les douzes jurés chargés de décider au mérite les causes de divorce se trouvent sans se déranger transformés en orchestre et jouent "Here Comes the Bride", pendant que le juge continue à grignoter des noix. Et voilà la dignité d'une Cour de justice, à Reno, d'après Woolsey et Wheeler.

Une excellente histoire de détective, une autre comédie, un documentaire, des Actualités sonores et d'autres sujets courts, voilà certes plus qu'il n'en faut pour constituer un excellent programme.

Programme de la basse A. Kipnis

Le programme suivant sera donné par M. Alexandre Kipnis, basse russe, mercredi soir. Le concert a été organisé pour le bénéfice de la Canadian Opera Company et aura lieu dans la salle de bal de l'hôtel Mont-Royal à 8 h. 30.

1—Air d'Ariodanté ..... Haendel
Air de "Don Juan ..... Mozart
2—Le Voyageur ..... Schubert
Séjour ..... Schubert
Toi es ma Reine ..... Brahms
Solitude champêtre ..... Brahms
3—Mère divine ..... Hugo Wolf
Amour secret ..... Hugo Wolf
Dédicace ..... Richard Strauss
Rêve au crépuscule ..... Richard Strauss
5—Adieux de Wotan (Walkyrie) ..... Wagner
Air de "Boris Godounoff" ..... Moussorgsky
4—Arc-en-ciel, Dubinushka, La Nuit,
Chant de la Volga.
Chants populaires russes
Au piano d'accompagnement, M. Arthur Rosenstein.—(Communiqué).

Les clés de la ville sont remises à M. K. Dane

L'échevin Demers, maire suppléant, a souhaité la bienvenue, ce matin, à l'artiste de cinéma Karl Dane, que l'on a vu déjà dans le film "The Bid Parade" et qui jouera en personne au théâtre Loew's cette semaine. Le maire a en même temps présenté les clés de la ville à M. Dane, qui s'est déclaré enchanté d'être parmi nous et de l'accueil qu'on lui a fait. Les échevins Gilday et Seigler, ainsi que M. J.-H. Laframboise, assistaient à l'entretien.

Carmel Myers assiste au vol de ses bijoux

(Service de l'United Press, special à la "Presse").

Hollywood, 18—En rentrant chez elle cet avant-midi, l'artiste de cinéma Carmel Myers trouva deux cambrioleurs en train de dévaliser sa maison. Tenue sous la menace d'un revolver, elle dut voir disparaître ses bijoux, évalués à $20,000, et promettre de ne pas avertir la police avant une demi-heure pour éviter d'être ligotée et baillonnée. Les deux bandits se sont excusés en déclarant qu'ils avaient un terrible besoin d'argent.

Récital de Kreutzberg ce soir au Saint-Denis

C'est ce soir qu'un programme de danses modernes sera présenté par Harald Kreutzberg au théâtre St-Denis. Ce programme sera précisément le même que celui qui fut accueilli avec tant d'acclamations à New-York, lorsque Kreutzberg y commença sa 3e tournée d'Amérique lundi dernier.

Sauf pour le "Gloria in Excelsis", danse sur de la musique de Bach, les numéros de ce programme n'ont tous été créés par Kreutzberg cette année et sont donnés pour la première fois de ce côté de l'Atlantique.

Comme scènes de ballets, Kreutzberg donnera, assisté par Araca Makarowa, Ilse Mendiner, Almuth Winckelmann et Irja Hagfors, une danse de marionnettes de Petrouchka et "Les Danses des Boliers", d'un ballet de Friedrich Wilckens, le directeur musical de Kreutzberg et qui jouera ses accompagnements ici: "Lamentation d'Orphée", du ballet "Orphée" de Roger-Ducasse; une comédie intitulée "Les Filles Enviennes" dans le style de Breughel, peintre de la vie des paysans flamands au 16e siècle; et deux danses sur de la musique de Debussy, Hasaenera à Minuit et "La Plus Que Lente".

Leurs Excellences le gouverneur général et la comtesse de Bessborough, l'hon. L.-A. Taschereau, et l'hon. L.-A. et Mme David assisteront à ce récital, et une garde d'honneur de 24 étudiants de l'université de Montréal attendra leur arrivée dans le foyer du théâtre.—(Communiqué.)

AU CAPITOL

Nouvelle évocation de la grande guerre

IL est assez difficile de réaliser au cinéma une oeuvre littéraire de façon à rendre au livre exploité sa pleine et entière signification, et de créer sur les auditeurs la même impression qu'a eue le lecteur. La dernière guerre a inspiré à Pierre Benoît un livre émouvant, "Axelle", que l'on a adapté avec un certain succès à l'écran, en un film intitulé "Surrender", à l'affiche du Capitol cette semaine. Ralph Bellamy, Warner Baxter et Leila Hyams en sont les vedettes. Cette adaptation manque un peu de précision et les scènes hachées, nous font voir les héros sous un angle assez obscur. Leur personnalité n'en ressort qu'à demi. Il est difficile d'en garder une forte impression, à cause de cela même. Des poursuites haletantes ne s'y résument qu'à quelques aboiements, une brusque vision dans la nuit de fugitifs apeurés, un ou deux coups de feu, et c'est tout. Une scène, entre autres, rappelle une minute tragique d'"All Quiet", alors qu'un jeune soldat, pris soudainement d'une crise de peur, est abattu par ses camarades.

Mais, quelle différence! Et comme l'impression créée est incomplète et fugitive. On doit cependant un bon témoignage aux interprètes mentionnés plus haut. Leur réelle valeur rehausse de beaucoup la valeur de l'adaptation. Le film a aussi un grand désavantage, c'est qu'il ne vient pas à son heure. Déjà sous tous les angles visuels, on a exploité la guerre et sa tragique poésie.

On a voulu faire rire avec "Manhattan Parade", film en couleurs, où évoluent un maniaque illuminé et d'originaux imprésarios de music-hall. L'effet est à peu près atteint, à part quelques scènes où l'illuminé démolit un théâtre devant les exigences successives de son acte, ce qui produit une faillite complète de ses patrons. Winnie Lightner et Charles Butterworth sont ici les vedettes. Pour un film comique, on a employé en cette occasion plusieurs vieux trucs et quelques clichés décidément hors de cours. La couleur, cependant, répandue à flots par tout le film, constitue une riche revue où aucun détail n'est épargné dans la mise en scène.

Le récital Grainger

Le public est prié de prendre note que le récital de Percy Grainger, pianiste-compositeur, qui doit avoir lieu jeudi soir à l'hôtel Windsor, sera donné plutôt à l'hôtel Mont-Royal.

Cinquantenaire médical

A l'occasion du cinquantième dîner annuel de la Faculté de médecine de l'Université McGill, samedi soir à l'hôtel Windsor, le Dr W.-W. Chapman, professeur émérite d'obstétrique et de gynécologie, parla du rôle du médecin, de son importance et de ses obligations à notre époque, basés sur la tradition et l'héritage du passé.

Record établi par le brise-glace "Saurel"

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 18.—Tout danger d'inondation dans la région de Sorel semble maintenant conjuré, et dès que le libre passage des glaces aura été rétabli sur le fleuve, le brise-glace "Saurel" reviendra dans le port de Québec. Samedi dernier, ce navire du gouvernement a accompli ce que l'on considère comme un record sans précédent, en atteignant la Pointe de Lanoraie. C'est la première fois qu'un brise-glace se rend aussi près du port de Montréal à pareille date, l'hiver.

Le capitaine Gagnon, dans un message qu'il transmettait à Québec, au retour de cette longue course, disait que tout vaisseau aurait pu atteindre Montréal cette journée-là et qu'il était possible de dire que le chenal était complètement ouvert entre Québec et Montréal.

L'hon. Maurice Dupré en visite à Québec

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 18. — L'hon. M. Maurice Dupré, solliciteur général du Canada, est arrivé à Québec, dans la nuit de samedi à dimanche. Hier après-midi, l'hon. M. Dupré a visité ses électeurs, et il a passé plusieurs heures au club conservateur de Québec-Ouest.

L'hon. M. Dupré retournera à Ottawa, mardi soir. Jeudi, il quittera la capitale, en route pour New-York, d'où il s'embarquera, jeudi, à bord de l'"Europa", en route pour Genève.

Un froid perçant

Téhéran, Perse, 18—Plusieurs personnes seraient mortes de froid durant les dernières 24 heures car la Perse subit une vague de froid comme elle n'en a pas vue. Cette baisse du mercure s'accompagne de fortes chutes de neige qui ont endommagé les services téléphoniques et télégraphiques ainsi que plusieurs bâtisses. Plusieurs cités, y compris Téhéran, sont privées de lumière électrique.

Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal

Les cours libres donnés à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales le 18 janvier sont les suivants:

Lundi: Géographie générale: 7.30 à 9.30 heures; géométrie plane et dans l'espace: 7.30 à 9.30 heures; public speaking: 7.30 à 8.30; espagnol, 1ère année: 8.30 à 9.30 heures, 2ème année: 7.30 à 8.30 heures; conversation anglaise, 1ère année: 8.30 à 9.30 heures; économie politique: 7.30 à 8.30 heures.

Les intérêts de Plage Laval seraient en jeu

L'Association des hommes d'affaires de Plage Laval a appris que le député de Laval, M. J. Filion, avait présenté une motion à la Législature pour faire revivre le bill de Plage Laval qui avait été rejeté le 21 décembre dernier à la suggestion de M. Filion lui-même. Les directeurs de l'Association ont décidé d'envoyer une forte délégation à Québec, mercredi le 20 janvier, lors de la discussion de ce bill.

Tous les propriétaires pourront recevoir de nouveaux détails au banquet qui aura lieu ce soir à l'hôtel Place Viger. MM. les députés J. Filion, Dr G. Fauteux et Dr A. Plante ont promis d'être présents.

Une attaque de Hitler contre les étrangers

Berlin (Allemagne), 18. — Adolf Hitler, le chef des socialistes nationaux, a déclaré à une assemblée de 5,000 étudiants de Berlin tenu hier soir que si les "éléments dissidents" de la nation ne s'unissent pas et ne mettent pas fin au "bolchevisme juif et à l'internationalisme", l'Allemagne va devenir avant quarante ans une "Nation de professeurs de langues et de guides de musées."

Hitler est acquitté

Berlin, 18. — Adolf Hitler a été acquitté samedi au procès en libelle intenté contre lui et ses collaborateurs par le capitaine Walter Stennes, anciennement officier de police, et qui fut, à un moment donné, son collègue. Julius Lippert, le rédacteur en chef du journal national-socialiste "Angriff", a été condamné à une amende de 300 marks ou à trente jours de prison.

Le golf, à Lachine

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 18.—Samedi après-midi, deux membres du "Summerlea Golf Club", MM. W.-R. Charlton et P.-P. Bartlett, ont joué une partie de golf de 18 trous, constituant un record sans précédent. Le terrain du club qui était complètement découvert de neige, et l'herbe était verte comme en été. M. J.-E. Weeks, un autre membre du club, a aussi joué une partie avec ces deux joueurs.

Feu Mlle Annette Goulet

Mlle Annette Goulet, fille de M. Zénon Goulet et de feu Marie-Louise Goulet, est décédée samedi dernier à Lanoraie à l'âge de 25 ans et 4 mois.

Elle laisse, outre son père, trois frères, MM. Omer et Gérard de Lanoraie, et Ferdinand, de Montréal; et une belle-soeur, Antoinette Arpin, de Montréal.

Ses funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures, en l'église paroissiale de Lanoraie.

Du bois pour les pauvres

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 18.—La compagnie de téléphone Bell vient de distribuer des centaines de poteaux aux conférences de S.-Vincent-de-Paul des paroisses des Saints-Anges et du Très-Saint-Sacrement, de notre ville. La compagnie a procédé à l'enlèvement de ces poteaux, depuis quelques jours et fait l'enfouissement de ses fils. Elle a décidé de venir en aide aux nécessiteux, en leur donnant ce bois.

Sympathies à la famille Robitaille

A une assemblée spéciale de la Société Saint-Jean-Baptiste, section Maisonneuve, tenue samedi dernier, sous la présidence de Me C.-H. Lavallée, il a été proposé et résolu unanimement que cette société a appris avec surprise et douleur la mort subite de Me Clément Robitaille, député de cette division au fédéral, survenue samedi matin. Le défunt était un des plus anciens membres de cette section de la S.-Jean-Baptiste. Il a été résolu:

"Que cette société ne peut laisser passer ce triste événement sans démontrer, en consignant dans ses minutes, toutes son appréciation des qualités de grande urbanité, de parfaite intégrité et de tout ce qui caractérisait l'éminent citoyen et le père de la famille modèle que représentait si bien le défunt député du comté de Maisonneuve à la Chambre des Communes.

"Il est en outre proposé et résolu unanimement que la société offre à Mme Yve Robitaille ses sympathies les plus sincères dans la grande affliction qui vient de la frapper, ainsi qu'à ses enfants, et que copie des présentes soit transmise à cette dernière de même qu'à la presse avec prière de publier."
(signé) R. Ethier, secrétaire.

A une réunion spécial de l'exécutif du club Lemieux, tenue samedi soir, une résolution de sympathies a été adoptée à l'adresse de la famille Robitaille.

Séance de la Société Médicale de Montréal

La première séance régulière de la Société Médicale de Montréal pour la session 1932 aura lieu le mardi, 19 janvier prochain, à 9 heures précises du soir, dans le Grand Amphithéâtre de l'Université de Montréal, 1265, rue S.-Denis, sous la présidence de M. le docteur Louis Verschelden.

A cette séance la lecture du rapport annuel du Secrétaire-Trésorier Général et le discours du vice-président seront faits.

En outre seront présentés les travaux scientifiques suivants:

Un cas d'épispadias total chez la femme, avec technique personnelle, M. Oscar Mercier;

Une présentation de malade par M. Albéric Marin sur un cas de carotinémie;

Enfin un cas de tuberculose génitale, avec radiographies, M. Léon Gérin-Lajoie.

La séance se terminera par un film scientifique dû à la courtoisie de M. P.-Z. Rhéaume, intitulé: L'examen médical taylorisé.

Tous les médecins sont cordialement invités à assister à cette réunion.

Une tragédie dans un village du Kentucky

London, Kentucky, 18. — Une petite église baptiste à New-Salem, dans le comté de Laurel, à 17 milles d'ici a été samedi le théâtre d'une tragédie effroyable. Quatre personnes ont été tuées et deux autres blessées au moment où elles sortaient de l'office.

Homer et Forrest Crooks, deux frères, ont attaqué les trois frères Johnson à coups de fusil; ceux-ci ont riposté de la même manière et quatre d'entr'eux ont été tués. Willie Johnson n'a que les blessures légères, tandis que Henry Johnson, un quatrième Johnson, cousin des premiers, est dans un état précaire. Selon le shérif W.-H. Steel, ce dernier n'aurait pas participé à la bataille et aurait été blessé par une balle perdue. Les deux blessés sont en état d'arrestation. Les funérailles des 4 victimes ont eu lieu hier après-midi.

Confiance en M. Hepburn

Toronto, 18. — Au cours d'une assemblée du comité de direction de l'Association libérale d'Ontario, tenue à huis clos sous la présidence de l'hon. sénateur A.-C. Hardy, les chefs libéraux ont exprimé unanimement leur confiance à M. Mitchell Hepburn, M.P., chef des libéraux d'Ontario, et ont décidé de lui accorder tout leur appui. Ils ont de plus réitéré leur demande d'enquête judiciaire sur l'administration de la Commission hydro-électrique d'Ontario.

Deux morts subites

Le coroner Lorenzo Prince a rendu ce matin deux verdicts de mort naturelle, après avoir tenu enquête sur deux morts subites. Les deux victimes sont John Hughes, âgé de 61 ans, 1330 rue S.-Antoine, qui s'est affaissé soudain samedi soir vers 7 h. 55, comme il passait en face du numéro 720 rue de la Montagne, et Benny Ravinsky, âgé de 67 ans, 4351 rue Colonial, qui prenait son souper samedi soir quand il tomba sur le plancher, foudroyé.

Marchands de tabac

L'association des marchands de tabac tiendra son assemblée annuelle demain après-midi, au no 1550 rue Amherst, angle Demontigny. Des choses importantes y seront discutées et l'on procédera en même temps à l'élection des officiers. Tous les membres sont priés d'y assister.

Théâtre STELLA
PLateau 1166-1167 4632 Saint-Denis
Cette semaine
COTE D'AZUR
Comédie en 3 actes de A. Birabeau et G. Dolley. 78-5 E

CINEMA de PARIS
694 Ste-Catherine Ouest, vis-à-vis Eaton
3ème SEMAINE DU GRAND SUCCES
"Mam'zelle Nitouche"
78-5 E

Théâtre NATIONAL
Pic-Pic et sa troupe dans "CHOP-SUEY"
Drame "FLEURS DE THE"
A l'écran: "Delphine" avec H. Garat
78-5 E

ST-DENIS
Film Parlant Français
Première fois à Montréal
LE SPECTRE VERT
Ce soir, pas de REPRESENTATION
CONCERT H. KREUTZBERG

ELECTRA
UNHOLY GARDEN
avec Ronald Colman, Fay Wray
— AUSSI —
TEXAS RANGERS
avec BUCK JONES

Sous le patronage vice-royal
KRUTZBERG
et son GROUPE de DANSEUSES
NE MANQUEZ PAS CE SENSATIONNEL PROGRAMME DE DANSE
CE SOIR SEULEMENT
Théâtre St-Denis, 8.45 p.m.
Billets: $2.50, $2.00, $1.50, $1.00, 75c, plus la taxe.

Merc. 20 janvier à 8.30 p.m.
Salle de Bal, Hôtel Mont-Royal
Bénéfice Canadian Opera Company
KIPNIS
Basse russe
"Une voix phénoménale"
Billets $1.10, $2.20, $3.30
En vente chez Ed. Archambault et Willis & Cie.

PRINCESS
Aujourd'hui Tout Montréal rit avec
WHEELER et WOOLSEY dans PEACH O' RENO
Passe à 11.39, 1.45, 3.51, 5.57, 8.03, 10.00.
78—3

NAPOLEON PALACE
Jusqu'à mardi — JACK HOLT dans "THE SUBWAY EXPRESS", CHARLES RUGGLES dans "THE GIRL RABBIT". 77-3 E

LORD NELSON
Jusqu'à mardi — Une grande production française "L'HOMME QUI ASSASSINA", Conrad Nagel et Betty Compson dans "Three Who Loved".
77-3 E

STRAND
Aujourd'hui et mardi, TALLULAH BANKHEAD dans "My Sin", avec Fredric March. BEBE DANIELS dans "Honor of the Family", LAUREL et HARDY dans "One Good Turn". Caricatures animées.

AMHERST
Aujourd'hui et mardi, GRETA GARBO dans "Susan Lennox", avec Clark Gable. BEBE DANIELS dans "Honor of the Family". Comédie, Actualités.
Ce soir concours de beauté

BELMONT
Aujourd'hui et mardi, GEORGE ARLISS dans "Alexander Hamilton", EDMUND LOWE dans "The Spider", avec Lois Moran. Films courts.

CORONA
Aujourd'hui et mardi, JOAN CRAWFORD dans "This Modern Age" avec Neil Hamilton. "THE SPECKLED BAND" un mystérieux drame Sherlock Holmes avec toute une troupe d'étoiles. Comédie Charlie Chase. Actualités.

FRANÇAIS
Aujourd'hui et mardi, 2 grands films.

TIBBETT
THE CUBAN LOVE SONG
avec Lupe Velez.
Aussi POUL LUKAS, Dorothy Jordan et Charles Ruggles dans "The Beloved Bachelor" une comédie. VAUDEVILLE.

GRANADA et SEVILLE
Aujourd'hui et mardi, BARBARA STANWYCK dans "The Miracle Woman". BUSTER KEATON, Cliff Edwards et Anita Page dans "Sidewalks of New York". Comédie et Actualités.

MONKLAND
Aujourd'hui et mardi, JANET GAYNOR et CHARLES FARRELL dans "Merely Mary Ann", "DAUGHTER OF THE DRAGON" avec Warner Oland et Anna May Wong. Comédie Charlie Chase et Actualités.

MONT-ROYAL
Aujourd'

Le Canada est pays libre, mais il y a deux vestiges apparents du colonialisme

Ces vestiges sont l'impossibilité d'amender nous-mêmes notre constitution et le droit d'appel au Conseil privé, déclare l'hon. M. Lapointe au Cercle Universitaire.

Statut consacrant un fait acquis

Dans une importante conférence au Cercle Universitaire, samedi soir, sur le "Statut de Westminster", aboutissement de négociations où il prit une part importante, l'hon. Ernest Lapointe, ancien ministre de la justice, a souligné les points suivants: le Statut de Westminster n'apporte aucune nouveauté constitutionnelle au Canada; il n'est que la reconnaissance de faits acquis; les Dominions sont devenus des Etats libres sur un pied d'égalité avec la Grande-Bretagne, prouvant ainsi au monde par la libre association des démocraties que l'on peut trouver de la coopération sans absorption; il reste encore deux grandes anomalies: l'appel au Conseil Privé en Angleterre et l'impossibilité de modifier notre constitution.

Présenté à un auditoire distingué par M. Augustin Frigon, directeur de l'enseignement technique provincial, le conférencier fut remercié par M. Antonio Perrault. A plusieurs reprises des applaudissements enthousiastes saluèrent d'importantes déclarations du conférencier.

L'hon. Ernest Lapointe

"Le sujet du statut de Westminster, dit l'hon. M. Lapointe, revet un caractère spécial d'actualité à cause de l'adoption récente d'un Statut impérial qui a donné la sanction législative aux recommandations des conférences de 1926, 1929 et 1930.

En réalité l'Acte de Westminster ne confère pas aux Dominions un nouveau statut; il ne leur octroie pas de privilèges constitutionnels nouveaux. Il ne fait que reconnaître et insérer dans le droit statutaire le dernier stage d'une évolution de plusieurs années. Ce n'est pas une création, c'est la constatation d'un développement naturel, d'une croissance normale.

Les Dominions sont devenus des Etats libres volontairement associés entre eux et avec le Royaume-Uni. Dans toutes les sphères administratives et constitutionnelles, le Canada a requis graduellement et avec succès que Sa Majesté le Roi dans les affaires canadiennes, cesse d'agir sur les recommandations de ses aviseurs impériaux et ne reçoive d'avis que de ses ministres canadiens. L'évolution fut rapide politiquement mais lente à s'exprimer dans les textes légaux.

Lois d'accord avec les faits

Toute loi qui contredit un fait politique ou social est non seulement un obstacle au progrès, elle peut devenir un réel danger. Le rapport de la conférence de 1926 soulignait la nécessité de faire disparaître certaines anomalies et recommandait la convocation d'une autre conférence. Celle-là eut lieu en 1929 et j'eus l'honneur d'y représenter le Canada et d'être le chef de notre délégation. Le travail de cette conférence fut long et difficile mais nous eumes la satisfaction de pouvoir signer un rapport unanime. Ce rapport, après avoir reçu l'approbation de la Chambre des Communes du Canada, a été accepté subséquemment par la conférence impériale de 1930, et le parlement impérial vient de lui donner force de loi. Les lois de l'empire sont maintenant d'accord avec les faits et la situation réelle.

Validité des lois coloniales

La plus importante des anomalies constitutionnelles, incompatibles avec la doctrine d'égalité formulée en 1926, était la suprématie législative du parlement de Grande-Bretagne, plus particulièrement énoncée et mise en relief dans l'acte concernant la validité des lois coloniales, "The Colonial Laws Validity Act". L'histoire de l'expansion coloniale de l'empire britannique justifiait cette suprématie législative britannique. Il peut paraitre étrange que cette loi, à son adoption en 1865, était une extention et non pas une restriction de l'autorité législative coloniale d'alors. Cette loi fut édictée pour autoriser les législatures coloniales à légiférer, même d'une façon non conforme au droit commun anglais, mais avec l'important proviso que toute mesure législative qui serait contraire aux dispositions d'une loi formelle du parlement du Royaume-Uni s'appliquant aux colonies, serait de nul effet dans la mesure où elle contreviendrait à cette loi impériale. Cette subordination législative, appliquée aux Dominions, devenait un inconvénient et un anachronisme. Cet état d'infériorité législative rendait l'action de notre parlement incomplète et même illusoire dans plusieurs sphères. . . . .

La législation maritime

Je ne mentionnerai que nos lois relatives à la marine marchande. A la conférence impériale de 1897, Sir Wilfrid Laurier émit l'opinion que le Canada avait le droit exclusif de légiférer en matière de navigation et de marine marchande.

Car ces sujets étaient énumérés dans la section 91 de notre constitution comme venant sous la juridiction du parlement canadien. Avant lui, sir John Thompson avait supporté cette thèse mais les tribunaux ont toujours rejeté cette prétention et le Canada, en matière maritime, a toujours continué d'être considéré et traité comme une colonie. Nous avions le droit de légiférer quant au cabotage mais là encore il fallait la sanction du gouvernement impérial et notre législation était sujette à cette importante restriction que nous devions mettre tous les vaisseaux britanniques sur le même pied que les nôtres et respecter toutes les conventions du gouvernement impérial avec l'étranger.

Le Statut de Westminster a changé cette absurde situation. Le "Colonial Laws Validity Act" ne s'applique plus au Canada, et le parlement canadien devient le maitre absolu, le seul arbitre de la législation canadienne. Il a le pouvoir de rappeler, changer ou remplacer toute loi impériale en vigueur au Canada. La marine marchande canadienne est maintenant soumise au contrôle exclusif et illimité du parlement canadien.

A l'un de mes collègues qui me demandait avec inquiétude, avec angoisse, l'an dernier à la Chambre des Communes par quoi nous remplacerions les lois impériales en matières maritime, je fis cette réponse: il ne peut être question de révolutionner notre droit maritime; nous conserverons toutes les lois que le parlement canadien jugera utiles à notre marine mais nous abolirons celles qui nous sont préjudiciables.

Juridiction exterritoriale

La juridiction légale des Dominions au delà des limites de leur territoire est maintenant reconnue par le statut de Westminster. C'est un privilège de souveraineté.

Dans le domaine international, l'évolution des Dominions était complète en 1927, et les faits nouveaux n'en ont été que la conséquence régulière. Après avoir établi la légation de Washington, le Canada a nommé des ministres en France et au Japon, et ces deux pays ont maintenant des représentants diplomatique à Ottawa. Le Sud-africain a des légations à la Haye, Hollande, Washington et Rome. L'Etat libre d'Irlande a des ministres à Washington, Paris, Berlin et au Vatican.

Sir Wilfrid Laurier me rappela un jour cette idée de Lord Chesterfield qui est d'une philosophie très pratique: "What you can avoid doing, do gracefully". Les adversaires de notre développement national se sont inspirés de cette maxime. A tel point que j'en connais qui semblent disposés maintenant à revendiquer la paternité de la naissance de l'enfant dont la naissance avait paru troubler leur impérialiste quiétude. J'en suis fort heureux.

Il n'en est pas ainsi cependant de certains juristes anglais qui ont accumulé des obstacles de toutes sortes dans la voie de notre autonomie, ont livré bataille à toutes les étapes et essaient même aujourd'hui d'engager des escarmouches d'arrière-garde.

Un gouverneur canadien

Au Canada, le présent gouverneur général est le choix du gouvernement canadien et a été nommé par le roi sur la recommandation du premier ministre Bennett. Quand le gouvernement du Canada le désirera, un Canadien, sera gouverneur général de son pays.

Deux grandes anomalies

Je veux maintenant, continua l'hon. M. Lapointe, faire une brève référence à deux vestiges apparents de notre ancien état colonial, l'absence du pouvoir d'amender notre constitution et le droit d'appel au Conseil privé.

J'ai dit vestiges apparents car une condition qui existe uniquement par la volonté du peuple canadien et qui n'est en aucune façon contrôlée ou imposée par une autorité supérieure non canadienne ne peut créer un état réel de subordination. C'est à la demande expresse du Canada que l'Acte de Westminster exclut de son opération tout amendement qui pourrait être proposé aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du nord. Notre constitution ne pourra donc être changée ni modifiée que par le parlement impérial aussi longtemps qu'il n'y aura pas eu entente quant au nouveau mode à substituer au présent système. Le premier ministre M. Bennett a annoncé qu'une conférence interprovinciale serait tenue afin d'étudier cette importante question.

Le Canada est le seul Dominion qui n'ait pas le pouvoir d'amender sa constitution. Le Canada est le seul pays au monde, ayant un système fédéral, dont la constitution ne pourvoit pas au droit et au mode d'y faire des amendements, si la nécessité ou l'intérêt national l'exige. Ce droit est à mon avis, une nécessité et une sauvegarde. Je sais que plusieurs Canadiens semblent croire qu'une constitution est quelque chose de sacré, d'intangible, une arche d'alliance que personne ne saurait regarder, encore moins toucher, sans mériter les plus graves châtiments. Au risque de les scandaliser, je n'hésite pas à dire que c'est une absurdité.

Constitution suffisamment adaptable

Selon moi, la possibilité de modifier notre constitution ne doit être ni trop facile ni trop difficile; il faut trouver un juste milieu. Notre constitution doit être un organisme vivant, capable de s'adapter à la croissance nationale. Le passé est une école d'expérience utile, mais les problèmes d'aujourd'hui sont des problèmes du vingtième siècle; ils doivent être considérés et résolus à la lumière des conditions présentes.

Les questions que nous avons à régler doivent l'être, non pas nécessairement comme les hommes d'il y a 60 ans les ont réglées, mais comme ils les eussent réglées, s'ils avaient vécu à notre époque.

C'est être fidèle à l'idée de MacDonald et de Cartier, c'est respecter leur oeuvre que d'en continuer l'exécution et d'en assurer l'épanouissement. Les hommes de 1867 n'ont certainement pas voulu enlever à ceux qui devaient venir après eux le plein exercice de leurs libertés et les enchainer à jamais au passé.

Abolir l'appel au Conseil privé

Les mêmes considérations et les mêmes principes affectent l'autre sujet que j'ai mentionné, celui des appels au Conseil privé. Je ne puis trouver une seule raison justifiant le Canada d'être le seul pays au monde de son rang, de sa population et de son intelligence, à confesser son incompétence à décider lui-même de ses conflits judiciaires.

Je ne puis admettre que nous ne pouvons avoir au Canada une Cour suprême apte à juger sur une question de responsabilité de la Compagnie de Tramways de Montréal envers une dame qui a pu être blessée en descendant d'une voiture de la compagnie. Notre magistrature et notre barreau n'ont rien à envier à ceux d'aucun autre pays.

Le Canada et l'Inde

Les partisans de l'appel au Conseil privé disent qu'il est un lien entre les Dominions et la Couronne, qu'il procure à tout citoyen britannique le droit d'aller au pied du trône pour avoir justice, et surtout qu'il est une protection pour les minorités.

D'abord, il n'est pas vrai que tous les citoyens britanniques vont au pied du trône par l'entremise du Conseil privé. Les citoyens d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande du nord n'y vont pas. La décision de leur tribunal d'appel supérieur est finale. Des Dominions qui en avaient le droit ont aussi limité et restreint ce prétendu accès au trône. Une autorité légale éminente me disait en 1929, à Londres, que le Conseil privé devenait de plus en plus "a glorified Court of Appeal for Canada and India." Ce n'est guère flatteur.

Protection démentie

Quant à la protection des droits minoritaires par le Conseil privé, c'est une légende; l'historique des diverses causes où ces droits étaient en jeu dissipe facilement cette fiction.

L'éminent conférencier cite à l'appui de cette thèse une cause sur l'abolition des écoles séparées par le Nouveau-Brunswick en 1871, une autre sur les écoles du Manitoba, celle du canton de Tiny le règlement 17, de désagréable mémoire.

Je ne suggère en aucune façon, dit l'hon. M. Lapointe, que ces décisions ne sont pas en tout point conformes à la loi, mais je veux attaquer ce fantôme, ce mythe du Conseil privé protecteur des droits minoritaires à l'encontre de notre Cour suprême. Le Canada est maintenant majeur; il peut se passer de tutelle, même judiciaire.

Après avoir mentionné les grandes expériences commencées à l'heure actuelle, communisme, fascisme et évolution de l'empire britannique, le diplomate canadien réaffirme sa confiance dans la démocratie et le principe de la liberté politique et individuelle.

M. Antonio Perrault loua celui qu'il appelle le disciple préféré de Laurier de continuer à étudier les questions qui l'intéressaient quand il était ministre.

Un double deuil en un seul jour à l'Université

Les docteurs Albert Lasalle et Charles LaRocque décédés samedi dernier.

Funérailles demain

La Faculté de médecine de l'Université de Montréal vient de perdre deux de ses professeurs, en la personne du Dr Albert Lasalle, titulaire de la chaire d'ophtalmologie, et en celle du Dr Charles Larocque, agrégé d'anesthésie, décédés tous deux dans la journée de samedi.

Le Dr ALBERT LASALLE, décédé samedi matin, à l'âge de 59 ans.

Le Dr Lasalle, l'un des oculistes les plus avantageusement connus à Montréal, est mort samedi matin, à l'âge de 59 ans. Il était né aux Trois-Rivières le 13 mai 1872 et avait fait son cours classique au Séminaire de sa ville natale. Après de brillantes études à l'université Laval il fut reçu médecin en 1896. Il passa ensuite deux ans à Paris pour se perfectionner dans la science de l'ophtalmologie. A son retour, il fut attaché à l'Hôtel-Dieu où il demeura pendant 37 ans, comme ophtalmologiste en chef. C'est grâce à de constantes recherches et à un travail acharné qu'il acquit la réputation d'être un oculiste expert et un des plus éminents auriculistes du Canada. Se tenant toujours en relation avec les plus célèbres oculistes de Paris, il fit plusieurs voyages en Europe.

Depuis nombre d'années

Il y a plusieurs années, il fut nommé professeur titulaire d'ophtalmologie de l'Université de Montréal. Il était très estimé par ses collègues et fort apprécié par ses élèves.

Philanthrope, le Dr Lasalle trouvait même le temps de se dévouer à de nombreuses oeuvres de charité et les pauvres, comme les malades, perdent en lui un père généreux et un bon samaritain.

La mort du Dr Lasalle est une grande perte pour la profession médicale de cette province.

Le Dr Lasalle faisait partie des sociétés médicales suivantes: président de la Société Médicale de Montréal; ancien président de la Société Ophtalmologique de Montréal; membre de la Société Française de Laryngologie; membre de la Société de Laryngologie de Paris; membre de l'"American College of Surgeons"; membre de l'"American Ophtalmic Society"; membre de l'"American Academy of Ophtalmology and Oto-Laryngology".

Il avait agi comme secrétaire de la section française au congrès international d'ophtalmologie de Washington.

Il faisait partie du Club Saint-Denis, du Club Shawinigan, du Club de golf Laval-sur-le-Lac.

En 1915, il avait épousé Mlle Noémi Archambault, fille de feu le Dr L. Archambault, de Cohoes, N.Y., qui lui survit ainsi que deux soeurs, Mlle Marie Lasalle et Soeur Sainte-Marguerite-Marie, du monastère des Ursulines, des Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu demain matin, mardi, à 9 h. 15, à l'église Saint-Viateur, et le cortège funèbre quittera la demeure du défunt, 70 rue Elmwood, à neuf heures.

Le Dr C LaRocque

Le Dr Charles Larocque, attaché à l'Université de Montréal et à l'Hôtel-Dieu, comme le Dr Lasalle, est décédé, samedi soir, à l'âge de 50 ans et six mois. Admis à la pratique de la médecine en 1905, dès 1907 il se spécialisait dans l'anesthésie qui n'a été reconnue comme spécialité que durant cette année-là. Le Dr LaRocque ne tarda pas à se créer une réputation universelle dans ce domaine, réputation qui se répandit jusqu'en Europe, le Dr LaRocque était prié de donner des cliniques d'anesthésie durant quatre mois, à Paris.

Le distingué médecin était professeur agrégé d'anesthesie à l'Université de Montréal. Il avait été déjà

Le Dr CHARLES LAROCQUE, décédé samedi soir, à l'âge de 50 ans.

président durant deux ans de la Société des anesthésistes d'Amérique, société dont il faisait encore partie au moment de sa mort.

Il était malade depuis quelques jours avant Noël et la nature de la maladie qui l'a emporté trop tôt est une intoxication lente causée par les anesthésies qu'il pratiquait sur les malades.

Né à Chambly-Bassin de feu Télesphore LaRocque et d'Onésime Sainte-Marie, le Dr LaRocque avait fait ses études au collège de Sherbrooke et ses études médicales à l'Université de Montréal. En 1907, il avait épousé Yvonne Ponton qui lui survit. La dépouille mortelle est exposée en sa demeure, 5751 Durocher. Les funérailles auront lieu mardi matin, à 8 h. 30, à l'église Saint-Viateur d'Outremont, départ de la maison à 8 h. 15.

Comment l'univers peut-il désarmer

New-York, 18. — A moins que toutes les nations du monde se rendent compte qu'elles dépendent les unes des autres plus que jamais auparavant, la conférence du désarmement ne peut être un succès. Telle est l'opinion de Sir Arthur Currie, principal de l'université McGill et commandant en chef des troupes canadiennes durant la grande guerre, qu'il exprima samedi parlant en qualité de président de la conférence sur le désarmement du club républicain ici. Sir Arthur insista également sur le fait que le monde entier s'attend à ce que les Etats-Unis montrent le chemin aux autres et, sur l'importance de l'harmonie internationale pour dissiper la brume d'inquiétude et l'atmosphère de peur dans laquelle nous vivons.

Sir Arthur fit remarquer, de manière très certaine, qu'un pays ne devait s'armer que pour se protéger et que les armements ne pouvaient et ne devaient être considérés que comme des mesures de précaution.

Sir Arthur termina son allocution, en disant que la paix universelle et son maintien devaient être les titres de gloire du XXe siècle.

BREAKEYVILLE

Mme Scholastique Laverdure, veuve de Christophe Joncas, est décédée subitement, à l'âge de 76 ans.

—M. Arthur Bussières a été élu marguillier, remplaçant M. Thomas Blanchet.

Oh mes amis ! Le rhumatisme est disparu comme par magie

PEUT MARCHER ET RETOURNE AU TRAVAIL

Le bureau d'un spécialiste allemand, toujours rempli de rhumatisants en quête de soulagement, a rendu nécessaire de préparer sa prescription Nurito pour le bénéfice du public. Elle est maintenant en vente dans les pharmacies locales avec une garantie positive. Ceux qui ont tout essayé sans aucun soulagement, trouveront que Nurito est une des plus merveilleuses découvertes des temps modernes. Contre les douleurs rhumatismales, la névrite, la névralgie, la sciatique ou le lumbago le soulagement est rapide. Bien que la chose puisse paraitre étrange, ce remède à l'action rapide ne contient ni opiats ni narcotiques. Il est absolument inoffensif, même pour les enfants. Vous pouvez vous en rendre compte avec un paquet. Vous n'avez pas besoin de faire des efforts inutiles avec un remède qui ne soulage pas votre douleur. Et s'il fait ceci, vous savez que vous allez être bien. Achetez-en un paquet aujourd'hui. Si les deux ou trois premières doses ne soulagent pas la plus intense douleur, votre argent vous sera immédiatement remis.

NURITO

Hémorroïdes

Il n'y a pas de raison de souffrir des hémorroïdes. L'onguent Pazo est garanti soulager instantanément tous les cas d'hémorroïdes, saignantes, sèches, démangeantes ou protubérantes, si non l'argent est remis. Tube à canule commode, 75c, ou bte 60c, dans toutes les pharmacies.

RHUMES QUI DEGENERENT EN PNEUMONIE

Une toux ou un rhume persistant peut conduire à des maladies sérieuses. Vous pouvez tout prévenir avec la Créomulsion, une créosote émulsifiée agréable au goût. La Créomulsion est une nouvelle découverte médicale qui a une double action. Elle adoucit et soulage les membranes enflammées et empêche le développement des germes.

De hautes autorités médicales considèrent la créosote comme une des meilleures préparations pour soulager tous les rhumes persistants et autres formes de maux de gorge. La Créomulsion contient en plus de la créosote, d'autres éléments qui adoucissent et soulagent les membranes enflammées et font cesser l'irritation et l'inflammation, tandis que la créosote pénètre dans l'estomac, est absorbée dans le sang, attaque le mal à sa source et enraye le développement des germes.

La Créomulsion est garantie satisfaisante pour le traitement des toux et rhumes persistants, de l'asthme bronchial, de la bronchite et des autres formes de maladies des voies respiratoires, et elle est excellente pour reconstituer l'organisme après un rhume ou une attaque d'influenza. L'argent est remboursé si une toux ou un rhume quelconque n'est pas soulagé après l'emploi de la Créomulsion selon les indications. Parlez-en à votre pharmacien.

Maintenant deux grandeurs: 60c, $1.25. (ann)

CREOMULSION

POUR TOUX ET RHUMES OPINIATRES

La vente de fonds de banqueroute chez WOODHOUSE

attire à notre magasin toutes les personnes économes qui ont besoin de meubles maintenant ou pour plus tard. Nous emmagasinons et assurons gratuitement les marchandises jusqu'à demande. Ainsi tout le monde peut choisir aux prix de la vente dans les vastes assortiments des fonds de banqueroute de la City House Furniture Co., Limited et du Sample Furniture Store, achetés par nous à 50c dans la piastre—et en vente à

Moitié Prix

Pendant que vous serez ici, visitez notre rayon de la confection pour hommes. Tous les complets et paletots sont à 25% de rabais. La somme de $5 livre n'importe quel vêtement — 6 mois pour payer le reste, sans intérêt.

$10 *livreront n'importe quel mobilier à tout client dont le compte est approuvé.* **2** *ans pour payer le reste. Pas d'intérêt. Quand le solde est au-dessous de $92, le versement mensuel est de $4 jusqu'à paiement complet. Pas d'intérêt.*

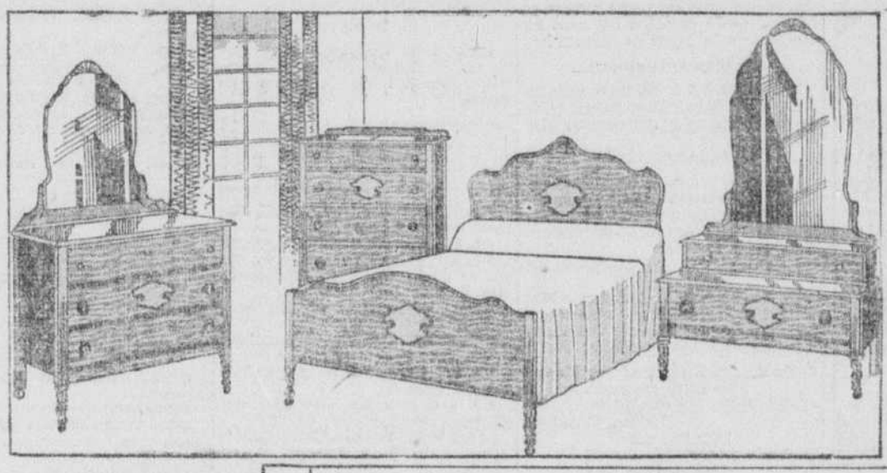

Mobilier de Chambre à Coucher de 4 morceaux

Imaginez—obtenir le mobilier de chambre à coucher illustré à gauche pour ce prix. Fait de bois dur choisi, fini noyer, avec motifs artistiques appliqués. Véritables miroirs vénitiens. Remarquez la table de toilette Hollywood. Rég. $118. Maintenant, seulement

$59

$10 comptant, $4 par mois, jusqu'à ce que $49 soient payés. Pas d'intérêt.

Mobilier de Chambre à Coucher de 5 morceaux

En vrai noyer — tel qu'illustré à droite. Véritables miroirs vénitiens. Lits jumeaux. Rég. $230. Seulement

$115

$10 comptant, $4.56 par mois. Pas d'intérêt.

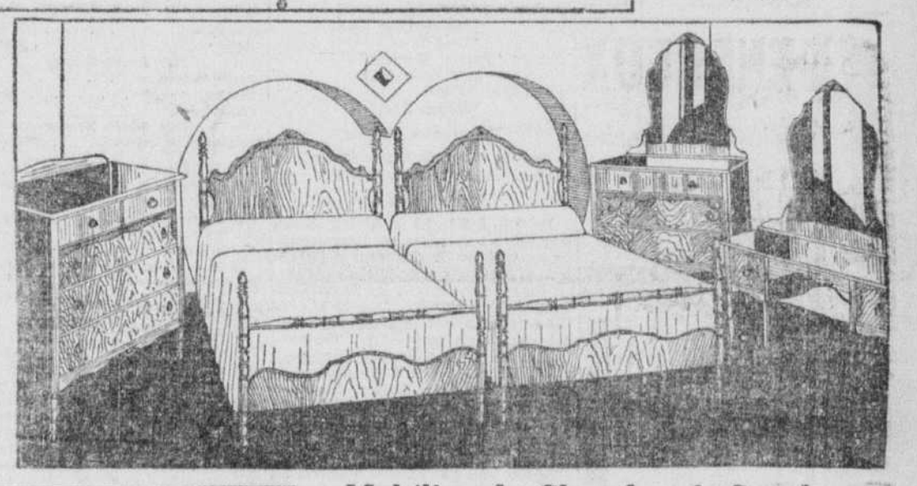

Mobilier de Chambre à Coucher de 5 morceaux

Illustré à gauche. Lits jumeaux au lieu du lit double. En vrai noyer. Vanity Hollywood. Miroirs vénitiens. Rég. $239. Maintenant

$119.50

$10 comptant, $4.76 par mois. Pas d'intérêt.

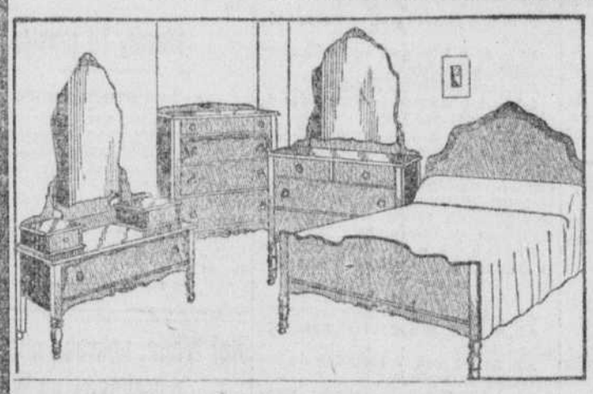

Mobilier de Chambre à Coucher de 4 morceaux

Tel qu'illustré à droite. En vrai noyer. Belles décorations. 4 morceaux. Rég. $230. Maintenant, seulement

$115

$10 comptant, $4.56 par mois. Pas d'intérêt.

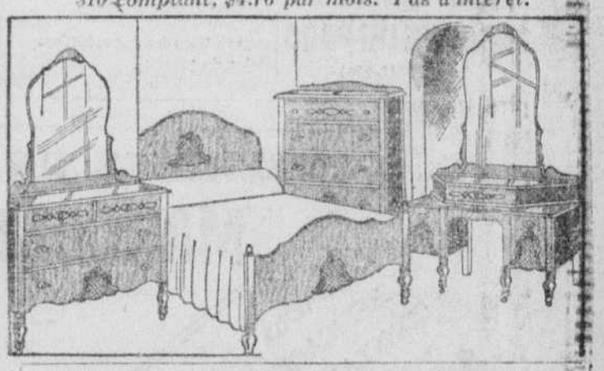

Mobilier de Chambre à Coucher de 7 morceaux

Lit en métal, n'importe quelle grandeur régulière. Bureau, commode, sommier à spirales, confortable matelas et deux oreillers. Le tout pour

$34.50

$3 comptant. Pas d'intérêt.

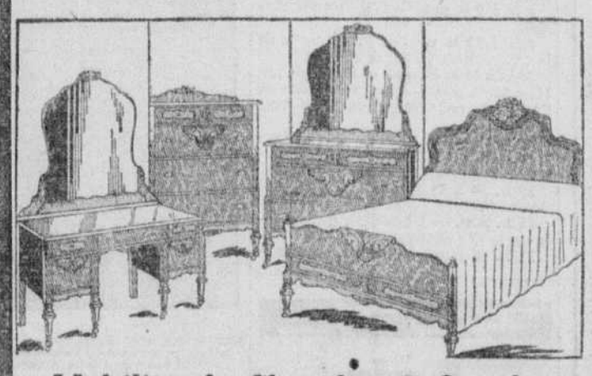

Mobilier de Chambre à Coucher de 4 morceaux

Illustré ci-dessus — en vrai noyer. Miroirs vénitiens. Ample et d'un dessin très chic. Rég. $308. Maintenant, seulement

$154

$10 comptant, $6.26 par mois. Pas d'intérêt.

CHAISE DE CHAMBRE A COUCHER. — Recouverte de cretonne Seulement **$6.95**

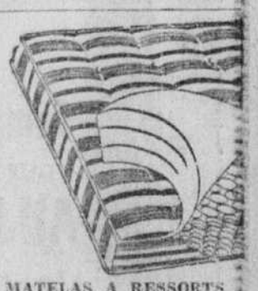

MATELAS A RESSORTS — Bien faits, remplis de centaines de petits ressorts en spirale entourés de feutre mou. Ventilés. Avec poignées. Rég. $15.90 Seulement **$7.95**

WOODHOUSE & CO.. Limited —*les Grands Marchands de Meubles Britanniques*

105 rue Ste-Catherine Ouest

Affiliés à The British and Colonial Furniture Company Limited et à The Cavendish Limited, Londres, Angleterre
Londres Birmingham Liverpool Manchester Leeds Nottingham Hull Newcastle-on-Tyne Southampton Middlesboro Sunderland Bristol Cardiff Edimbourg Glasgow Belfast Dublin

RADIO

AU POSTE DE LA "PRESSE"

Concert du Ritz. — Emission de l'université. — Programmes musicaux. — Les Ambassadeurs Vapex. — L'Oncle Joe. — Concert du Royal-York. — Programmes Clark, Wrigley, Carling et Living Room. — Concert du C. N. — Concert. — Information. — Variétés. — Orgue. — Danse.

AUX POSTES AMERICAINS

LUNDI, 18

Concert

5 h. à 5 h. 30, l'orchestre de concert du Ritz-Carlton jouera queques pièces sous la direction de Rubin Krasner.

L'université de Montréal

De 5 h. 30 à 6, l'émission de l'université de Montréal sera confiée à l'Ecole des hautes études commerciales.

M. François Vézina donnera une conférence intitulée: "La géographie économique est-elle utile?

Mlle Thérese Rochette, élève de la classe de violon du professeur Annette LaSalle au Conservatoire national de musique, interprétera les pièces suivantes:

"Allegio" Flocco
"Romance" Schumann

Au piano: Mlle Francesca Rochette.

Programmes musicaux

De 6 h. à 6 h. 15, on entendra le programme Stoma.

De 6 h. 15 à 6 h. 30, la compagnie manufacturière des pastilles Valda offrira le programme suivant:

"La Parade des allumettes"
"Tes yeux bleus" (chant)
"Chanson des peupliers" (chant)
"Les cols bleus" (marche)

Les Ambassadeurs Vapex

De 6 h. 30 à 7, les Ambassadeurs de Vapex, le remède anglais employé sur le mouchoir, contre les rhumes, exécuteront, sous la direction de Armand Meerte, le programme suivant de musique de danse:

Tom Thumb and Tiny Tena
I've Found You.
I Promise You.
Carolina is calling Me
Oh That Kiss.
True Loves.
Minnie the Mooocher.
You Call It Madness.
Deep Hollow.
Who's Your Little Whoz'is.

L'oncle Joe

De 7 h. à 7 h. 30, l'Oncle Joe viendra causer avec ses petits neveux et nièces. Cette émission est sous les auspices de la Ligue de Sécurité.

Orchestre de concert

De 7 h. 30 à 7 h. 45, l'orchestre de concert du Royal York jouera quelques pièces sous la direction de Rex Battle.

Programme Clark

De 7 h. 45 à 8 h., la compagnie W. Clark, manufacturière des fameuses conserves, présentera un programme de variétés qu'interpréteront Narcisse et Paméla.

Programme Wrigley

De 8 h. à 8 h. 30, la compagnie Wm Wrigley, Jr., Limited, offrira son programme de musique vocale et instrumentale hebdomadaire:

Orchestre: "I Know that You Know"
"One Little Quarrel"
Chant: "Kiss Me Goodnight but not Goodbye"
Mlle Billie Bell
Orchestre: "Ain't She Sweet"
"Honeymoon Lane"
"East Wind"
Chant: "Just a Memory"
Mlle Belly Bell.
Orchestre: "Who"
"Happy Feet"

Programme Carling

De 8 h. 30 à 9, la brasserie Carling présentera les "Amber Aliens".

Musique populaire

De 9 h. à 9 h. 30, la Living Room Furniture présentera un programme de musique et de chansons populaires. On a choisi pour sujet de cet intéressant programme, les fiançailles de Rosine et Nicolas.

La scène se déroulera chez la famille Sarrazin, à l'Anse à Gilles. On entendra un groupe de gais villageois, célébrant ce joyeux événement par des chansons et des danses. Le quatuor du terroir se fera entendre dans un groupe de chansons du bon vieux temps, et Tante Mélanie dans une bonne histoire, Antoine, dans une chanson comique, l'Oncle Nazaire, le cousin Hercule, ainsi que le trio de musiciens, sans oublier les héros de la fête, Rosine et Nicolas.

Emission C. N.

De 9 h. 30 à 10 h. 30, le chemin de fer Canadien National présentera à ses auditeurs de langue française un intéressant programme musical.

La pièce qu'on entendra sera **"Le Roman de Suzon"** de **M. Henri Miro.**

Concert

De 10 h. 30 à 11, le trio de concert des frères Kellert jouera les pièces suivantes:

"The New Moon" (opérette)
Romberg
Trio des frères Kellert
Solos de piano:
"Valse en la bémol", Chopin
"Golliwogg's Cake Walk", Debussy
M. Michael Kellert
"Cavatine" Roff
Trio des frères Kellert
"Danse macabre" Saint-Saëns
Trio des frères Kellert

Nouvelles

De 11 h. à 11 h. 05, l'annonceur donnera les nouvelles de la journée par gracieuseté de la compagnie manufacturière de cigares Simons.

Variétés

De 11 h. 05 à 11 h. 15, on aura le plaisir d'entendre quelques-unes des variétés qui seront présentées sur la scène du Loew's cette semaine.

Récital d'orgue

De 11 h. 15 à 11 h. 30, on entendra le récital d'orgue "Winchester".

Danse

De 11 h. 30 à minuit, Jack Denny et son orchestre de l'hôtel Mont-Royal joueront de la musique de danse.

MARDI, 19

7 h. à 7 h. 45 a.m. — Le réveil, moment des surprises.
7 h. 45 à 8 a.m. — Culture physique.
8 h. à 9 h. a.m. — L'heure du déjeuner de la "Shirriff Marmelade". (C.B.S.)
9 h. à 9 h. 15 a.m. — Mélodies vocales.
9 h. 15 à 9 h. 30 a.m. — Les tissus Perkins.
9 h. 30 à 9 h. 45 a.m. — Disques Mélodies populaires.
9 h. 45 à 10 h. a.m. — Programme Eugène Corbeil.
10 h. à 10 h. 30 a.m. — "Bonjour Madame", avec Jovette Bernier.

Sous Bois Staub
"Adieu" Schuberi
Mlle Jovette Bernier
"Etude Mélodique" Raff
"Les Bûcherons" Dubois
"Chant Indou"
Mlle Jovette Bernier
Les Cloches de Corneville Planquette

10 h. 30 a.m. — Température.
10 h. 30 à 10 h. 45 a.m. — Ouverture de la Bourse.
10 h. 45 à 11 h. a.m. — Heure des courses aux magasins.
11 h. a.m. — Heure Bulova.
11 h. à 11 h. 30 a.m. — Poèmes symphoniques.
11 h. 30 à 12 h. a.m. — La bonne chanson française.
12 h. à 12 h. 30 p.m. — Trio de concert de la "Presse".

"Danse Slave" Glazounoff
"Berceuse Slave" Krein
"Rhapsodie Slave" Freidemann
Marche: Radetzky" Strauss
"L'Amour et la Vie de Vienne" Komzak
"Fantaisie sur des chansons viennoises" Komzak

12 h. 30 à 12 h. 45 p.m. — Cotes de la Bourse.
12 h. 45 à 1 h. p.m. — Dr Herbert Sanders, organiste.
1 h. p.m. — Heure Bulova.
1 h. à 1 h. 15 p.m. — Orchestre de concert au Royal York.
1 h. 15 à 2 h. p.m. — Lunch du club Rotary, au Windsor.
2 h. à 2 h. 30 p.m. — Emission du Conseil national d'éducation: M. Norman Herschorn parlera de la technique du violon et M. A.-T. Chapman, de littérature.
3 h. 45 à 4 h. p.m. — Fermeture de la Bourse. Température. Sommaire des émissions de la soirée.
4 h. p.m. — Heure Bulova.
4 h. à 4 h. 30 am. — Sera annoncé.
4 h. 30 à 5 h. 30 p.m. — Orchestre du Ritz-Carlton.
5 h. 30 à 6 p.m. — Emission de l'université de Montréal.
6 h. à 6 h. 15 p.m. — Derniers morceaux de danse.
6 h. 15 à 6 h. 30 p.m. — "A la Claire Fontaine", gracieuseté de la Cie J.-E. Christin.
6 h. 30 à 7 h. p.m. — Le magasin du Père Bigaouette, gracieuseté de La-Salle Coke.
7 h. p.m. — Heure Bulova.
7 h. à 7 h. 15 p.m. — Programme Rogert et Galet.
7 h. 15 à 7 h. 30 p.m. — L'harmonie Allan.
7 h. 30 à 7 h. 45 p.m. — Orchestre de concert de l'hôtel Royal York, Toronto.
7 h. 45 à 8 h. p.m. — Programme Clark.
8 h. à 9 h. p.m. — L'Heure Provinciale.
9 h. à 10 h. p.m. — Programme de la "Canadian General Electric".
10 h. à 10 h. 15. p.m. — Causerie par Mlle Idola Saint-Jean, présidente de l'Alliance canadienne pour le vote des femmes.
10 h. 15 à 10 h. 30 p.m. — Mme Maubourg-Roberval et Dantès Belleau.
10 h. 30 à 11 h. p.m. — "The Sod Busters".
11 h. p.m. — Nouvelles, gracieuseté de la Cie Simons.
11 h. 05 p.m. — Résultat des parties de hockey disputées dans la N. H. L.
11 h. 05 à 11 h. 15 p.m. — Musique de danse.
11 h. 15 à 11 h. 30 p.m. — Programme Winchester. Orgue.
11 h. 30 à 12 h. p.m. — Orchestre Bill Bissett de l'hôtel Windsor.

ANNONCE DE L'HEURE ET COTE DE LA BOURSE

Tous les jours où la Bourse est ouverte le matin à 10 h. 30 et l'après-midi à 12 h. 30 et à 3 h. 45, le poste CKAC radiodiffuse directement du bureau des courtiers Geoffrion & Cie la cote des Bourses de Montréal et de New-York, des Mines et du "Curb Market" de Montréal, ainsi que celles des grains à Winnipeg et à Chicago.

L'annonceur du poste donne l'heure exacte d'après la montre Bulova, tous les jours de la semaine, le matin à 11 heures, à midi et à 4, 7 et 9 heures.

Lundi, 18 janvier

Les programmes

7 H.

WBBM, 770-389, Chicago: Orchestre Gendron.
WEAF, 660-454, New York: Lumber Jacks
WJZ, 760-394, New York: Amos et Andy.
WABC, 860-348, New-York: Myrt et Marge.
KYW, 1020-294, Chicago: Orchestre Russo. Sports.

7 H. 15

WABC, 860-348, New York: Bing Crosby.
WEAF, 660-454, New York: Orchestre Lanin.
WJZ, 760-394, New York: Tastyeast Jesters.

7 H. 30

WEAF, 660-454, New York: Heure Quarter.
WJR, 750-400, Détroit: Orchestre.
WABC, 860-348, New York: "Make-Up Box". Les soeurs Boswell.

8 H

KYW, 1020-294, Chicago: Orchestre Russo.
WABC, 860-348, New York: "The Bath Club".
WEAF, 660-454, New York: "Sooonyland Sketches".

8 H. 15

WABC, 860-348, New York: Singin' Sam

8 H. 30

WJR, 750-400, Detroit: Programme du studio.
WJZ, 760-394, New York: "Death Valley Days".
KYW, 1020-294, Chicago: Sketches Centerville.
WEAF, 660-454, New York: Programme Firestone. Lawrence Tibbett, baryton.

9 H.

WJZ, 760-394, New York: Orchestre Maytag.
WEAF, 660-454, New York: "A. & P. Gypsies".
WBBM, 770-389, Chicago: Orchestre Aaronson.
WABC, 860-348.8, New York: Les frères Mills.

9 H. 30

WEAF, 660-454.3, New-York: Quatuor de la General Motors.
WJZ, 760-394, New York: Le cirque Piccadilly.
WABC, 860-348, New York: Un soir à Paris.

10 H.

WABC, 860-348.8, New York: Programme Burns.
WEAF, 660-454.8, New York: Nat'l Radio Forum.
WJZ, 760-394, New York: "With Canada's Mounted".

10 H. 30

WMAQ, 670-447, Chicago: Programme chesterfield.

11 H.

WEAF, 660-454, New-York: Orchestre Waldorf.
WHAM, 1150-261, Rochester: Vaudeville.
WOR, 710-422, Newark: Orchestre de danse.

11 H. 30

KYW, 1020-294, Chicago: Orchestre Russo.

11 H 45

WABC, 860-348.8, New York: Orchestre cubain.
WJZ, 760-394, New York: Lew White, organiste.

Musique de danse

KYW, 1020-294, Chicago: Orchestre Spech.
WGR, 550-545, Buffalo: Orchestre Kittinger.

10 H.

WABC, 860-348, New York: Orchestre Lombardo.
KYW, 1020-294, Chicago: Orchestre Phillip.

11 H.

WOR, 710-722, Newark: Orchestre de danse.
WGR, 550-443, Buffalo: Orchestre Albin.

11 H. 30

KYW, 1020, Chicago: Orchestre Russo.

12 H.

WABC, 860-348, New York: Orchestre Bernie.

7 H. 15

WJZ, 760-394, New York: Orchestre Galeté.
WJR, 750-400, Detroit: Spécial.
KDKA, 980-306, Pittsburgh: Nouveautés.

7 H. 30

WJZ, 760-394, New York: Orchestre et Frank Wilson.
WEAF, 660-454, New York: Programme musical. L'heure Quarter.
KDKA, 980-306, Pittsburgh: Chants sacrés.
KYW, 1020-294, Chicago: Orchestre Don Pedro.
WABC, 860-348, New York: Nouvelles.

8 H.

WEAF, 660-438, New York: Julia Sanderson.
WJZ, 760-394, New York: La voix des femmes.
WABC, 860-348, New York: "The Bath Club".

8 H. 15

WABC, 860-348, New York: Fanfare Lyman.
WLW, 700-428, Cincinatti: Orchestre Lopez.

8 H. 30

KDKA, 980-306, Pittsburgh: Programme musical.
WBAL, 1060-282, Baltimore: Orchestre de danse.
WIP, 610-492, Philadelphie: L'heure allemande.
WEAF, 660-454, New York: Marie et Bob.

9 H.

WABC, 860-348, New-York: Orchestre Bernie.
WEAF, 660-454, New York: Magazine Musical.
WJZ, 760-394, New York: Choeur et orchestre A. Dumont.

9 H. 30

WJZ, New York: Orchestre Bourdon.
WEAF, 660-454-1, New York: Orchestre Voorhee — Le baryton Fuller.
WABC, 860-348, New-York: Romances de la mer.
WBBM, 770-389, Chicago: Brooks et Ross.

10 H.

WJZ, 760-394, New York: Orchestre Russo Columbo.
WEAF, 660-454, New York: Musique de danse. Orchestre Jack Denny.
WABC, 860-348, New York: "L'Ombre".

10 H. 30

WABC, 860-454, New York: Orchestre.

11 H.

WBAL, 1060-283, Baltimore: Les "Marylanders".
WJR, 750-400, Détroit: Reportage.
WEAF, 660-454, New York: Marion Havis

11 H. 30

WJZ, 760-394, New York: Programme des trois docteurs.

12 H.

WEAF, 660-454, New York: Orchestre Rudy Vallée.
WABC, 860-454, New York: Orchestre Pollack.

Musique de danse

9 H.

KYW, 1020-294, Chicago: Orchestre Agnew.
WABC, 860-348, New York: Orchestre Jack Denny.

11 H.

WOR, 710-422, Newark: Orchestre Moonbeams.

12 H.

KYW, 1020-294, Chicago: Orchestre Russo.
WMAQ, 670-447, Chicago: Orchestre Via Lago (3 hres).

Mlle I. S.-Jean à CKAC

Mlle Idola S.-Jean, présidente de l'Alliance canadienne pour le vote des femmes de Québec, parlera au poste CKAC, demain soir à 10 heures.

Londres—Il y aura à Londres deux émetteurs d'ondes courtes qui sont prévus pour pouvoir facilement changer leur longueur d'onde. Ce sont ces deux émetteurs qui assureront toutes les émissions destinées à l'empire colonial britannique. Leur longueur d'onde variera suivant les pays auxquels ils s'adresseront et suivant les heures d'émissions. La puissance de chacun de ces émetteurs ne dépassera certainement pas 20 kilowatts, ce qui est d'ailleurs une puissance considérable pour un émetteur d'ondes courtes.

Hal White, nouveau chef d'orchestre au Windsor

L'hôtel Windsor annonce que, voulant donner à ses hôtes la meilleure musique de danse possible, il vient de s'assurer les services de Hal White et de son orchestre, à son Grill Room.

M. White est bien connu comme chef d'orchestre aux Etats-Unis où il s'est spécialisé dans le genre de musique qui plaît à la clientèle d'hôtel. Au cours des dernières années il a été au service des grands hôtels d'Europe et des Etats-Unis, et s'est aussi créé une situation enviable d'artiste à la radio.

Il arrive à Montréal, ayant fini un engagement des plus heureux à l'hôtel Drake de Toronto.

HAL White, chef d'orchestre et chanteur, qui dirige maintenant l'orchestre de danse au Grill Room de l'hôtel Windsor. — (Cliché Connelly, Chicago.)

L'ultravirus des RHUMES doit être chassé par l'intérieur

L'ultravirus est un type de germe empoisonné que la science a été incapable d'isoler... il pénètre dans l'organisme et se répand rapidement. Les symptômes extérieurs ne sont que la preuve des poisons intérieurs à l'oeuvre.

C'est donc folie que de perdre un temps précieux à traiter les symptômes quand vous pouvez éliminer l'infection de l'organisme rapidement et complètement avec le —

LAXATIVE BROMO QUININE

Voyez cette signature E. W. Grove

Paris Medicine Co., Toronto.

Annoncez dans la "Presse"

LAMPES VERIFIEES GRATUITEMENT

quatre-vingt-dix pour cent des troubles de radio peuvent être attribués à des lampes défectueuses.

Notre installation moderne de vérification est à votre disposition. Apportez vos lampes aujourd'hui — ce service est gratuit.

LINDSAYS
R. W. LINDSAY & CO. LIMITED
1112 rue Ste-Catherine Ouest (à l'ouest de Peel)

GENEREUX vous invite à apporter vos lampes pour les faire vérifier GRATUITEMENT

Essayez notre Service de Radio

Représentants demandés.

GENEREUX RADIO ET REFRIGERATION
Sous l'administration de la Genereux Motor Co. Ltd.
3455 AVE DU PARC
LAnc. 6241-0464

CHOISISSEZ UN MARCONI

LE RADIO A L'EFFICACITE CONSTANTE

$49.50

Autres modèles à $89.50 et $198.50

$1 Comptant VOUS LE LIVRE AUJOURD'HUI

ROSS-HALL CO. LIMITED
662, rue Ste-Catherine ouest
UNIVERSITY TOWER
Téléphone MA. 5673
Ouvert les vendredi et samedi soirs.
Là où le mot "Service" signifie S-E-R-V-I-C-E

Lait Carnation
"Heure de contentement"

Soyez à l'écoute ce soir. Vous entendrez les Carnation Vagabonds ...un orchestre de 30 musiciens.... et les joyeuses chansons du quatuor Carnation.

Prix: Argent — Automobiles

Apprenez comment gagner en écrivant quelques mots sur le lait évaporé Carnation. Syntonisez ce soir — tous les lundis soirs.

POSTE C.F.C.F. — 8.00 p.m.

ECHANGEZ VOS VIEUX MEUBLES
pour des neufs. Profitez de nos nouveaux bas prix et du plus long
CRÉDIT en ville
SYNDICAT St-HENRI
3619-3629 Notre-Dame O., et St-Denis, coin Duluth

SERVICE — SATISFACTION — QUALITÉ

LEDUC
16 PHARMACIES DE CONFIANCE 16
RELIABLE DRUG STORES
THE DR. LEDUC DRUG CO. "Registered"

Dépt Malle — 1416 rue BLEURY MONTREAL. Ajoutez 10% pour frais de malle.

Coin Sherbrooke et Girouard DExter 1610	Coin St-Jacques et Inspecteurs HArbour 0656	Coin Sherbrooke et St-Denis LAncaster 6552	Coin Ave du Parc et Prince-Arthur HArbour 0496	Coin Ave du Parc et St-Viateur CRescent 9966	Coin Ste-Catherine et Sanguinet LAncaster 6569	Coin Villeray et St-Denis CLairmet 1510	Coin Bleury et Ste-Catherine LAncaster 8902
Wellington et Church YOrk 1683	Coin Laurier et Garnier AMherst 9565	Coin Ontario et Amherst FRontenac 0566	1105 Ste-Catherine E., près Delorimier CHerrier 7303	Coin Ste-Catherine et Désery CLairval 0366	Square Chaboillez MArquette 4991	Coin Queen Mary et Blvd Decarie ELwood 6508	Coin Chomedy et Ste-Catherine WIlbank 3259

PRIX REDUITS TOUS LES JOURS

EXTRA SPECIAL Pâte à Dents Listerine Rég. 25c 17c

Articles de Toilette

Poudre Piver	.49
.50 Brillantine solide Erasmic	.29
Savon Palmolive 4 pour	.25
Poudre Pompeian	.39
PARFUM AU DRACHME	
Coty	.39
Guerlain	.39
Caron	.69
D'Orsay	.69
.50 Aquavelva	.39
Can. Sea Pine Bain	.89
.50 Crème à barbe Williams avec savon matinée pour	.39
Mum	.24, .49
Murine	.49, .98, 1.25
Kolor Bak	1.19

VAPEX
FAMEUX REMEDE ANGLAIS pour le RHUME
.89

Médecines Brevetées

Arex Co.	.69
Adlerika	1.09
Vichy St-Nicolas	.25
Pétrole Rogier	.79
Russoline	.59
Psyllium-semences lb	.69
Sloan lin.	.23
Kruschen Sel, avec échantillon gratis	.69
Normacol	.89
Nurito	.98
Glycerine pure, 1 lb	.49
Phospho-Lecithin	1.00
Caroid et Bile Salts	.59, .98
Fellow Sirop	.98
Castoria	.25
Mistol	.39 et .69
Kold Ease	.50
Gin Pills	3—1.00

SPECIAL Lait de Magnésie Rég. 50c 29c

OFFRE SPÉCIALE

GRATIS — Une grande boîte de Pastilles Menthol du Dr Pierre avec chaque achat d'une bouteille de Sirop Dr Pierre à l'Ecorce de cerisier sauvage de Virginie.

Le Sirop du Dr Pierre soulage rapidement l'irritation de la gorge et des bronches et facilite l'expectoration.

COMPOSITION:— Ecorse de Cerisier Sauvage Scille. — Senega. — Sanguinaria. — Muriate d'ammoniaque.

PATE A DENTS DU Dr PIERRE
Avec chaque tube une Boîte de Poudre pour blanchir les dents. Rend les dents blanches comme la neige — un essai vous convaincra — 25c

Pour indigestion, Gaz Dyspepsie les comprimés
Pepsin et Gingembre
vous soulageront immédiatement 25c $1.00

Votre enfant a des VERS, donnez-lui les CHOCOLATS du Dr PIERRE 50c
Absolument sans goût. Délivrance immédiate. Ne tardez pas. Procurez-vous-en une boîte aujourd'hui.

ARTICLES DE CAOUTCHOUC
A PRIX REDUITS

SAC A EAU CHAUDE
Qualité supérieure, caoutchouc très épais. Rég. $1.75 89c

SERINGUE FONTAINE
Complète Rég. $2 $1.19

SAC A GLACE GARANTI
Première qualité. Rég. $2.00. $1.29

SPECIAL IRRIGATEUR EMAILLE BLANC
Complet avec tube, canule et robinet. Rég. 1.25 .89

Vase Hygiénique Spécial $2.98

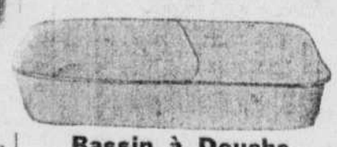

Bassin à Douche spécial $2.19

EXTRA SPECIAL SEL ENO Rég. 1.00 72c

Chambre de Malade

Thermomètre ½ mi.	.69
Acide borique, lb	.25
Huile Eucalyptus, 1 oz.	.19
Lysol, méd.	.49
Peroxyde, 1 lb	.29
Ozonol tube	.29
Tasse pour invalide	.39
Coton Hôpital, 1 lb	.39
Toile caoutchoutée, vg	.89
Alcool à friction	.20, .30, .50
Savon Neko	.25
Bovril	.49, .79, 1.19
Virol	.49, .79, 1.19
Ovaltine	.39, .69, .95
J. B. L. Cascade	$12.00

SPECIAL MODESS REG. .50 39c

PRODUITS FRANÇAIS

Boldine Houdé	.89
Arheol Capsules	1.24
Spasmine Jolly	1.25
Pulmoserum	.79
Sirop Famel	.79
Elixir Ducro	.89
Elixir Histogenol	1.24
Gardenal, 10 ctg.	.49
Sirop Deschiens	1.24
Sedlitz Chantaud	.75
Nuclearsitol Amp.	1.39
Solution Carda	1.19
Iodogenol Pepin	1.19
Dial Ciba	.79
Digestif Pinel	1.50
Iodobesin	1.89
Nyctal	.69
Pommade Midy	1.19
Stannoxyl	1.25

SPECIAL COMPRIMES LEVURE FERRUGINEUSE CO. DESAUTELS Rég. 1.00 69c

Le conseil municipal approuve les règlements d'emprunt pour un montant total de $15,250,000

De cette somme, $6,100,000 sont affectés aux travaux du chômage. — La ville paiera un taux d'intérêt de 6 pour cent.—Autant que possible les travaux seront faits en régie.

LA QUESTION DES EXPROPRIATIONS

Comme l'ont annoncé tous les quotidiens dans leur édition de samedi, l'administration municipale est parvenue à obtenir des banques les sommes nécessaires pour la mise à exécution des travaux du chômage, et le conseil, au cours d'une séance tenue le même jour, a donné son approbation à la liste des travaux déjà approuvés par les gouvernements provincial et fédéral. A la suite d'un amendement apporté au rapport du comité exécutif par le docteur Quintal, échevin de Sainte-Marie, il fut décidé que partout où il sera possible de le faire, les travaux seront exécutés en régie plutôt que par contrat, afin de donner plus d'ouvrage aux chômeurs.

L'ordre du jour comprenait aussi la question des expropriations, et l'échevin Demers, du quartier Saint-Jean-Baptiste, que ce problème intéresse tout particulièrement, insista pour que ses collègues étudiassent immédiatement les solutions suggérées, mais il fut résolu que le conseil se réunirait de nouveau demain, mardi, à 10 heures de l'avant-midi, pour en arriver enfin à une entente à ce sujet.

La séance qui dura de 10 heures jusqu'à 2 heures de l'après-midi n'occupa en réalité les membres du Conseil que durant une heure environ, le reste du temps ayant été pris par la préparation des rapports concernant les travaux du chomage et leur étude par Me Charles Laurendeau, aviseur légal de la ville.

Vente des terrains contrecarrée

Douze rapports du comité exécutif furent d'abord soumis, et tous, moins un, recurent l'approbation du Conseil: il s'agissait en l'occurrence de la vente par la ville à M. J.-Allan Bray de terrains situés dans le quartier Saint-Henri au prix de $1 du pied carré; ces terrains comprennent d'abord des lots qui sont le résidu des propriétés expropriées pour la création du parc Sainte-Elizabeth, et une pointe de terrain comprise entre les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine en face de l'église Sainte-Elizabeth du Portugal; sur une motion de l'échevin Gabias, appuyé par l'échevin Côté, le rapport fut retourné au comité exécutif pour plus amples informations; M. Gabias apprit au conseil que l'acquisition de ce dernier terrain est faite en vue d'y construire un poste pour la vente de la gazoline, mais que le curé de la paroisse y est opposé.

De plus, ajouta le représentant de Sainte-Cunégonde, le prix offert par M. Bray n'est pas suffisant puisque la pointe de terrain en question est évaluée à six ou sept dollars du pied, et si l'intention de l'acquéreur est d'y construire un poste de gazoline il lui faudra d'abord obtenir la permission du conseil parceque il y a moins de 200 pieds entre cette propriété et l'église, et que, en vertu d'un règlement municipal, telle construction ne peut être faite dans un tel rayon d'un temple.

Le conseil attend

Lorsque vint le moment d'étudier les rapports au sujet des emprunts et des travaux du chômage, l'échevin Fortin, président du comité exécutif, demanda un ajournement d'une demi-heure, parceque le comité n'avait pu les préparer avant la séance et qu'il fallait à Me Laurendeau le loisir de les étudier au point de vue légal. Après une attente de 30 minutes, le maire pria de nouveau les membres du conseil de vouloir bien patienter encore, et un nouveau délai suivit jusqu'à midi; mais ce ne fut qu'à 12 h. 45, c'est-à-dire deux heures plus tard, que les rapports purent être soumis au conseil.

La discussion à leur sujet fut relativement courte et se résuma à des expressions d'opinion quant au mode à adopter pour la réalisation du programme de travaux, et à quelques questions touchant le taux d'intérêt que la ville devra payer sur les emprunts dont le total est de $15,250,000.

Trois emprunts

Le maire Houde qui présidait la séance, déclara tout d'abord que la ville a l'assurance d'obtenir des banques tout l'argent voulu, tant pour les travaux du chômage que pour le remboursement de ses emprunts, jusqu'à ce que ses obligations soient vendues. Il expliqua ensuite que la somme de $15,250,000 est divisée en trois émissions, une de $3,770,000 étant remboursable dans quatre ans et deux, respectivement de $1,450,000 et de $10,050,000, dans dix ans. Cette division a été faite pour répartir les échéances sur des années où la ville en a actuellement peu à rencontrer, ce qui libérera les futures administrations du souci créé à la présente par le fait qu'elle doit trouver de l'argent pour environ $20,000,000 au cours de 1932, uniquement pour des remboursements.

De l'argent à 6 pour cent

Quant au taux d'intérêt qui est de 6 pour cent, M. Houde déclara que c'est celui demandé par les banques pour leurs prêts temporaires, et celui recommandé par tous les courtiers et officiers de banques, ainsi que par le trésorier de la ville. Les premiers, dit-il, ont été consultés dès le retour du maire, vendredi soir, et ils ont averti l'administration qu'à moins de lancer ses emprunts à un taux d'intérêt fort attrayant, les obligations de la ville auraient de la difficulté à trouver preneurs.

M. Philie, le trésorier de la ville, ajouta le maire, est du même avis et cela suffit à l'administration pour se justifier de recommander à son tour que le rapport du comité exécutif soit approuvé. Il faut bien tenir compte des circonstances, expliqua M. Houde, et comprendre que tous les marchés étrangers nous sont fermés, et qu'il nous faut compter que sur le marché local; or, nous avons l'exemple du Nouveau-Brunswick, dont une émission lancée il y a quelques semaines, n'est pas encore complètement vendue, en dépit du fait que le taux d'intérêt accordé sur les débentures est de 6 pour cent.

Il cite ensuite l'exemple de Philadelphie, dont le budget annuel est de $90,000,000, et qui ne peut obtenir d'argent pour payer ses employés; nous pouvous être heureux que tel n'est pas notre sort, et que le crédit de Montréal soit assez solide pour que les banquiers veuillent lui assurer les fonds nécessaires, ajoute M. Houde.

Les travaux de chômage

Après ces explications du maire, le conseil approuva à l'unanimité les rapports au sujet des emprunts qui doivent être ratifiés aujourd'hui même par le lieutenant-gouverneur en conseil et le ministre des affaires municipales, de sorte que dès demain le comité exécutif pourra déterminer quels travaux seront mis en marche et faire approuver ses décisions par le conseil municipal.

Quant à la liste des travaux, elle a été divisée en deux parties, l'une comprenant ceux qui doivent être exécutés en régie et qui ne comportent aucune expropriation, l'autre, les travaux qui seront donnés par contrats, la première comporte une dépense de $1,288,000, et la seconde, un montant de $3,512,000, soit un chiffre global de $4,800,000.

Il y a de plus un montant prévu de $1,300,000 pour les expropriations en rapport avec ces travaux, ce qui fait en tout $6,100,000 à prendre à même les emprunts pour le chômage.

Voici maintenant la liste complète des travaux à faire exécuter en régie, et celle des travaux pour lesquels des soumissions seront demandées.

DEUX LISTES DE TRAVAUX

Améliorations à l'Ile Sainte-Hélène	$150,000.00
Terrain de jeux dans Victoria-town	15,000.00
Réparations au bain Hushion	15,000.00
Réfection du marché St-Laurent	50,000.00
Addition de deux étages au garage de la rue Bordeaux	115,000.00
Améliorations sous le pont du Hâvre de Montréal	25,000.00
Améliorations et mur de soutènement au carré Bellerive	50,000.00
Terrain de jeux dans le quartier Saint-Gabriel	10,000.00
Améliorations au Parc Lalancette	15,000.00
Améliorations au parc Angrignon	25,000.00
Ateliers et garage additionnels au garage municipal	233,000.00
Abris autour du marché Maisonneuve	75,000.00
Construction à la nouvelle cour de l'Est	30,000.00
Appareils de terrains de jeux	15,000.00
Améliorations au parc Jarry	40,000.00
Ecuries, abris et bureaux à la rue Clarke	100,000.00
Station de chargement dans le Nord	35,000.00
Station de chargement dans l'Est	35,000.00
Abris des rues Saint-Patrice et des Carrières	60,000.00
Améliorations au parc Maisonneuve	100,000.00
Améliorations au parc Mont-Royal	75,000.00
	$1,288,000.00
Tunnel rue Gosford	$ 275,000.00
Vespasiennes dans le quartier Ste-Anne	60,000.00
Vespasiennes au Parc Dufferin	15,000.00
Tunnel à piétons au parc Campbell Est	22,000.00
Construction d'un bain public dans le quartier Ste-Marie	120,000.00
Pont, prolongement de la rue Nolan	100,000.00
Kiosque à musique, quartier S.-Gabriel	30,000.00
Abris autour du marché Maisonneuve	50,000.00
Gymnase, salle publique et accessoires, quartier Notre-Dame de Grâces	200,000.00
Tunnel, chemin de la Côte des Neiges	275,000.00
Reconstruction du marché St-Jean-Baptiste	225,000.00
Gymnase et clinique dans le quartier Laurier	75,000.00
Gymnase et clinique dans le quartier St-Michel	75,000.00
Reconstruction du tunnel de la rue St-Denis	240,000.00
Tunnel, blvd. St-Joseph et rue Iberville	550,000.00
Agrandissement du poste No 41, quartier St-Jean	75,000.00
Tunnel avenue Papineau	340,000.00
Tunnel à piétons rue Messier	20,000.00
Tunnel rue Salaberry ou rue projetée	175,000.00
Ecuries et abris à Notre-Dame de Grâces	90,000.00
Améliorations au parc Lafontaine (Chalet)	100,000.00
Conduits souterrains et signaux de circulation	150,000.00
	$3,512,000.00

Le garage municipal

L'échevin Legault demanda si le comité exécutif pouvait donner quelques explications au sujet de certains item sur ces listes; il dit ne pas vouloir faire d'obstruction, mais qu'il valait bien la peine que l'on renseignât un peu les échevins sur la nature des travaux, sur la façon dont l'argent serait dépensé, et sur la méthode d'exécution de ces entréprises. Que fera-t-on, par exemple, à l'île Sainte-Hélène où on doit dépenser $150,000? En quoi consisteront les travaux au garage municipal qui émarge au budget des travaux du chômage pour un montant de $233,-000?

L'échevin Fortin répondit à la première question en disant qu'à l'île Sainte-Hélène, il s'agit de travaux qui occuperont presque uniquement des journaliers: creusage de tranchées, posage de tuyaux d'égout et d'aqueduc, nivellement de terrain, et que M. Todd, membre de la commission d'urbanisme, en sera le surveillant.

L'échevin Mathieu éclaira son collègue au sujet du garage municipal: tous les plans et devis sont prêts pour la construction de nouvelles boutiques, dit le représentant de S.-Eusèbe, et les travaux peuvent commencer aussitôt.

Mais il semble qu'il alla un peu trop loin dans ces explications fournies à l'échevin Legault; en effet, lorsque ce dernier fit allusion à certains événements dont le garage municipal aurait été le théâtre au cours de 1931, l'échevin Mathieu répliqua: "Je puis dire que cette année on va suivre ça de près pour pas qu'aucun échevin ait à aller se mettre le nez dans les affaires du garage."

A peine ce mot était-il prononcé que, du fauteuil, le maire demanda, l'air de mauvaise humeur: "Pourquoi cette année et pas l'année passée?"

Que fera-t-on des résidus

L'échevin DesRoches s'informe ensuite de ce qui arrivera aux résidus des sommes prévues pour chacune des entreprises portées sur la liste; ces sommes, dit-il, ne sont que des estimés, et il arrive presque toujours qu'il en reste; or cet argent, en vertu de la loi, doit être entièrement dépensé, et pour les seuls travaux approuvés par Ottawa et Québec. Le maire dit que certains travaux, comme par exemple les améliorations au parc de Maisonneuve et à l'île Sainte-Hélène peuvent être poussées plus loin que le programme actuellement établi, et que ce sera sur eux que pourraient être reportés les résidus possibles.

L'échevin Schubert proteste immédiatement; ce ne serait pas juste, dit-il, que certains quartiers pussent bénéficier plus que d'autres de cet argent; ne vaudrait-il pas mieux, suggère-t-il, de préparer aujourd'hui une liste complémentaire que l'on fera approuver conditionnellement par Ottawa et Québec, et qui pourrait servir dès que l'on aura constaté que certaines sommes peuvent être appliquées à la réalisation des travaux supplémentaires.

Les pelles mécaniques

L'échevin Legault avertit l'administration qu'il ne veut pas voir une seule pelle à vapeur dans son quartier sur les travaux du chômage: "On m'accuse de faire de l'obstruction, dit-il, mais je protesterai de toutes mes forces contre l'emploi de la machinerie qui enlève du travail aux chômeurs; dans les circonstances ordinaires je ne prendrais pas cette attitude, mais c'est l'ouvrier à qui nous devons songer actuellement, et non à l'entrepreneur.

L'échevin Mathieu fit remarquer à M. Legault que toutes les soumissions demandées comportent deux prix, un si le travail est fait avec la pelle mécanique, l'autre quand le travail est fait à la petite pelle.

Comme chaque entreprise doit nécessairement revenir devant le conseil, ajoute le maire, M. Legault pourra toujours s'objecter si le contrat est donné avec l'emploi prévu de la pelle mécanique. Quant aux travaux en régie, l'usage de cette machine en est banni.

Protestations de l'échevin DesRoches

Mais là où la discussion menaça de s'éterniser, c'est quand l'échevin Demers suggéra que le représentant du quartier où s'accomplit du travail de chômage ait le droit de faire employer ses électeurs de préférence à d'autres ouvriers que ce soit si les travaux sont en régie ou par contrat. Il demanda de plus quelles mesures seraient prises pour empêcher que ce soient toujours les mêmes hommes qui travaillent, particulièrement quand il s'agit d'entrepreneurs.

L'échevin DesRoches protesta alors contre la suggestion du représentant de Saint-Jean-Baptiste, et fit une sortie contre ce qu'il appela l'esprit de favoritisme de l'administration, en faisant remarquer que l'on avait presque complètement oublié son quartier dans l'octroi des travaux du chômage, et que bien plus, aucun chômeur recommandé par lui ne peut obtenir d'emploi.

L'argent, dit-il, est fourni par tout le monde, et c'est tout le monde qui doit en profiter; il ne faut pas distribuer les travaux du chômage et les emplois qu'ils créent dans un esprit de clocher et de favoritisme.

Point de vue des entrepreneurs

Il termina en prenant violemment à partie le représentant de Saint-Eusèbe qui, en sa qualité de membre du comité exécutif, dit-il, a fait perdre sa position à un contremaître, ami de M. DesRoches, et uniquement pour cette raison, assure-t-il; le maire réussit à remettre le temps au beau, puis donna la parole à l'échevin Lalancette qui expliqua le point de vue de l'entrepreneur dans toute cette question; on ne peut pas, dit-il, obliger cet homme à changer continuellement d'employés à moins de lui accorder le contrat au pourcentage; en effet, dit M. Lalancette, sa soumission est basée sur l'expérience qu'il a du coût de la main-d'oeuvre; or, en changeant d'équipes à toutes les semaines, par exemple, il est incapable d'avoir des hommes expérimentés, et l'exécution de ses travaux est plus dispendieuse.

Cependant l'échevin Biggar n'en tint pas moins à déclarer au nom de l'administration que chaque contrat comprendra une clause obligeant l'entrepreneur à changer ces équipes.

L'amendement Quintal

L'échevin Lalancette, revint à la charge, pour suggérer que si on veut faire disparaître toutes les difficultés qui surgiront nécessairement dans l'octroi des contrats qui ne seraient pas respectés, il est préférable de faire, autant que possible, exécuter les travaux en régie; à ce sujet, il passa en revue les item de la liste des travaux pour lesquels des contrats doivent être accordés, et il déclara que plusieurs de ces travaux peuvent être faits en régie sans aucune difficulté.

Les explications de l'échevin Lalancette et les protestations qui venaient de plusieurs échevins semblèrent avoir une certaine influence sur le maire qui consulta tour à tour le représentant de Préfontaine et l'échevin Quintal; ce dernier proposa alors en amendement au rapport du comité exécutif que, là où l'administration jugera la chose possible et opportune, les travaux seraient effectués en régie plutôt que par contrats.

Feu l'hon. juge Archibald

Cet amendement ayant été unanimement approuvé, la séance fut ajournée à demain avant-midi, après que l'échevin Biggar, leader du Conseil, eût proposé l'adoption d'un vote de sympathie à la famille de l'hon. juge Archibald. En voici le texte:

Proposé par l'échevin Biggar,

Appuyé par l'échevin Fortin,

Que les membres de ce Conseil ont appris avec un profond regret le décès de l'honorable juge J.-S. Archibald, qui, pendant plusieurs années, représenta le quartier Saint-Antoine au Conseil municipal.

Qu'ils désirent reconnaître les qualités de coeur et d'esprit du distingué défunt et qu'ils tiennent à exprimer à sa famille leurs sympathies dans le deuil cruel qui vient de la frapper.

LE BANANIER

Anvers, 18.—La fibre du bananier a été essayée dans des filatures d'Anvers au point de vue textile et a donné des résultats satisfaisants.

Congrès des hôteliers des Adirondacks

Des hôteliers venus principalement des Adirondackks mais aussi de toutes les parties des Etats-Unis visitaient Montréal samedi dernier pour leur congrès annuel. Ils étaient reçus officiellement par le Montreal Tourist & Convention Bureau et par l'Association des hôtels métropolitains dont les hôtels suivants font partie: Windsor, Ritz-Carlton, Mont-Royal, Queen's, Ford, LaSalle et Place Viger. Les délégués américains ont été photographiés ici à l'issue de leur assemblée, samedi matin, à l'hôtel Windsor. — (Cliché F.-E. Marsan, 4381, rue Fabre.)

Mort subitement en allant aux Bermudes

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 18—Le Dr P.-H. Bryce, ancien médecin en chef du service d'hygiène du gouvernement fédéral, est mort subitement, à bord du navire qui le transportait aux Bermudes. Il s'était embarqué, vendredi, à New-York. Le Dr Bryce était né dans le comté de Brant en 1853. Le jour de l'an, le fils du Dr Bryce est mort dans la Colombie-Britannique, et son corps fut ramené à Ottawa pour les funérailles. Ensuite le Dr Bryce décida d'aller passer quelque temps aux Bermudes.

Un patineur se noie dans le canal Chambly

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Jean, 18. — Un tragique accident s'est produit vers 9 heures, hier matin, sur le canal Chambly, en plein centre de notre ville. André Mercier, 14 ans, fils de M. Honoré Mercier, 187, rue Notre-Dame, et un compagnon, Ernest Charbonneau, étaient à patiner sur le canal, à quelques centaines de pieds du pont du Vermont Central, quand la glace céda et le jeune Mercier disparut. Son compagnon Charbonneau le saisit par l'épaule à un certain moment, mais à son tour il fut plongé dans l'eau glacée et son compagnon passa sous la glace.

Charbonneau donna l'alarme et une équipe d'hommes fouilla le lit du canal pendant trois heures. On repêcha le cadavre à environ 500 pieds de l'endroit de la tragédie.

Le coroner Oscar Laberge, d'Iberville, tiendra une enquête aujourd'hui. Il a permis à la famille de disposer du cadavre.

Ernest Charbonneau, qui a essayé de sauver son ami Mercier, n'en est pas à ses débuts, dans l'art du sauvetage. Agé de 14 ans seulement, il a déjà à son crédit le sauvetage de deux compagnons. L'hiver dernier, il sauva le jeune Romuald Pépin qui venait d'enfoncer sous de la glace, et l'été précédent, il sortit du Richelieu un autre compagnon du nom de Henri Bédard. Il faut dire que Charbonneau nage comme un poisson et est très courageux.

Deux collisions dans la région de Lachine

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 18. — Une collision s'est produite, hier soir, à 11 heures à Dorval, coin des rues Trush et Saint-Joseph, quand un nommé Kenneth McConnell, 30 ans, 1883 Aylwin, Westmount, qui conduisait son auto vers l'est en a frappé un autre qui montait vers Pointe-Claire, conduit par un nommé Sam. Mann, 40 ans, rue Wateredge, de cette dernière ville. Le choc fut si violent, que l'auto glissa sur une distance de 50 pieds pour en frapper un troisième, conduit par M. Edward Furlong, 25 ans, 4466 avenue Harvard, Notre-Dame-de-Grâce, qui se dirigeait aussi vers l'ouest.

Dans ces deux collisions, personne ne fut blessé. Les dommages aux autos, cependant, sont assez élevés.

A cet endroit il existe une courbe assez prononcée. L'auto de McConnell aurait tourné trop brusquement la courbe et les deux autres, qui montaient, ne purent éviter l'accident. Le constable E. Saint-Aubin, du poste de Dorval s'est rendu sur les lieux et a fait enquête.

— Hier soir un auto, conduit par E. Reasbuck, venant de Senneville, a frappé un poteau de téléphone, rue Saint-Joseph, vers 7 h. 30, à cause du chemin glissant. Personne ne fut blessé et l'auto a subi de légers dommages. Le chef D. Boyer et le constable E. Saint-Aubin ont fait une enquête.

Hôteliers des Adirondacks en congrès annuel

Ils étaient les invités du Montreal Tourist & Convention Bureau et des hôtels de Montréal.

DEUX BANQUETS

Le grand congrès annuel de l'Adirondack Resorts Association a eu lieu à Montréal, samedi dernier. Comme par le passé, cet événement avait attiré dans notre ville une forte délégation des hôteliers des Adirondacks, ainsi qu'un bon nombre de représentants des hôteliers des Etats de New-York, du Maine, du Vermont et de tous les centres des Etats-Unis. Les hôteliers de Montréal n'ont pas trahi les vieilles traditions de chaleureuse hospitalité et bien que le congrès fut moins long que par le passé, il ne dura qu'une journée au lieu de trois comme naguère, il est certain que tous les visiteurs américains sont repartis avec un excellent souvenir de Montréal. Ce congrès annuel est organisé sous les auspices du Montreal Tourist & Convention Bureau.

Le congrès fut ouvert officiellement à 10 h. samedi matin, alors que tous les délégués se rencontrèrent à l'hôtel Windsor. Toutes les activités du congrès devant être accumulées dans une seule assemblée, cette réunion fut longue et bien chargée.

Le juge T.-A. Leahy

M. Harry Smith, le président de l'Association, étant en convalescence à Cuba, c'est le vice-président, le juge T.-A. Leahy, de Lac Placid, qui dirigea l'assemblée. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les délégués, il rappela la situation déplorable dans laquelle se trouvait Lac Placid où les jeux olympiques d'hiver auront lieu à partir du 4 février prochain. Cette place d'hiver se ressent de la température anormale de cet hiver et après avoir dépensé une somme de $1,000,000 en préparatifs pour ce grand événement international, elle se voit dans une impasse difficile. Cependant, le juge Leahy se déclare confiant de voir la température changer sous peu et il invite cordialement tous les délégués présents à faire de la propagande afin d'attirer les foules pour assister à cet événement.

M. David Noonan, commissaire de la voirie pour l'Etat de New-York, fit une intéressante conférence sur les conditions des routes dans cet Etat.

La publicité

M. Charles Swafford, gérant de la publicité pour l'hôtel New-Yorker, de New-York, fit une causerie sur la publicité donnant d'excellents conseils aux hôteliers afin de leur permettre d'obtenir les meilleurs résultats possibles. Il les encourages à augmenter leurs appropriations pour fin de publicité, leur assurant que c'était le plus sûr moyen de mettre fin à la dépression actuelle.

MM. Elmer Jenkins, représentant de l'A.A.A. de Washington, F.-Melvin Brown, du Keystone Automobile Club, de Philadelphie, Thomas-D. Green, président de l'American Hotel Association of United States and Canada, David-B. Mulligan, ancien gérant de l'hôtel Windsor, Philip Rice, président de la New York Hotel Association, C.-B. Day et Hulbert Sweat, du bureau de publicité de l'Etat du Maine, et plusieurs autres.

Après ces nombreuses communications, lecture fut faite du rapport du trésorier et après avoir constaté l'excellent état financier, les délégués votèrent l'adoption de ce rapport.

Bienvenue officielle

Les délégués se rendirent ensuite à l'hôtel Mont-Royal où un excellent lunch leur fut servi. Ils étaient les invités de l'Association des hôtels métropolitains et cette réception, ainsi que le banquet du soir, à l'hôtel Ritz-Carlton était donnée conjointement par les hôtels Mont-Royal, Windsor, Quenn's, Ford, Ritz-Carlton, LaSalle et Viger.

M. Theodore-G. Morgan, président du Montreal Tourist and Convention Bureau, présenta les différents orateurs. L'hon. M. Dillon, remplaçait l'hon. M. Perrault, ministre de la voirie, et représentait le gouvernement provincial. Il souhaita, au nom de la province, une cordiale bienvenue à tous les délégués.

Samedi soir, les délégués étaient réunis à l'hôtel Ritz-Carlton. Son Honneur le maire de Montréal, M. Camillien Houde, était l'invité d'honneur. Il fit une spirituelle allocution et ses paroles furent vivement appréciées par tous les délégués.

CHATIMENTS MERITES

Varsovie, 18.—Le code pénal a été modifié au Brésil, en Roumanie et en Pologne, et toute excitation à la guerre y est punie d'emprisonnement.

CHEZ EATON

AUBAINE du MATIN

★ Seaux à charbon

N'est-il pas temps de mettre le vôtre à la retraite? Profitez du prix extraordinaire, mardi

.49

Seaux en S.M.P. galvanisé de la meilleure qualité, avec bec carré. Ne laissez pas passer cette chance... elle ne se répétera peut-être pas!

Au Sous-Sol chez Eaton—Rue Université

VENTE PAR TOUT LE MAGASIN

Bas de vraie soie chiffon grenadine

Entièrement façonnés. La paire

1.00

En vente à tous les étages

AU MAGASIN DU SOUS-SOL

Pas de livraison C.O.D. — Pas de livraison sauf pour articles volumineux.

ET AUX 2 MAGASINS TECO

1207 rue Sainte-Catherine est et 2269 avenue Mont-Royal est

Elégants souliers pour dames

Pour la toilette ou le confort. La paire

1.49

Souliers confortables à semelles coussinées, ou modèles à lanière ou lacés en cuir verni ou chevreau noir. Bonne forme large. Talons cubains. Pointures 3 à 7½.

Chaussures pour hommes et garçonnets

A PRIX TRES SPECIAL MARDI

1.98

Bottines ou souliers, presque tous à trépointe Goodyear. Pointes rondes ou carrées. Ils se vendraient régulièrement 2.98 ou plus! Pointures pour garçonnets, 1 à 5; pour hommes, 6 à 11.

Edredons de perse

1.59

Recouverts de jolie perse en dessins et couleurs variés. Rembourrés de coton. Dimensions environ 60" x 72". Un prix véritablement avantageux!

En vente de 9 à 11 a.m.

Blouses de travail en broadcloth pour dames

Ord. .79. Prix spécial, mardi

.59

En broadcloth de qualité, avec col retourné, deux poches, et ceinture au dos. Bien faites et finies. Choix de bleu, sable, vert, mauve, blanc. Petites, moyennes et grandes tailles.

Bouffants de rayon

.50

Bouffants pour dames, en rayon uni indémaillable, et en nuances habituelles de lingerie. Quelques fortes tailles dans le lot.

Bas de cachemire de laine pour enfants

Achetez maintenant et économisez. Prix très spécial, mardi, la paire

.39

Tricot par côtes 1 et 1, en cachemire de laine de qualité. Tons de chameau, beige et noir. Pieds renforcés. Pointures 7 à 10 dans toutes les couleurs.

Ces Item aussi en Vente aux 2 Magasins Teco

1207 Sainte-Catherine E.

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

2269 Mont-Royal E.

COCONUT *en toute Saison*

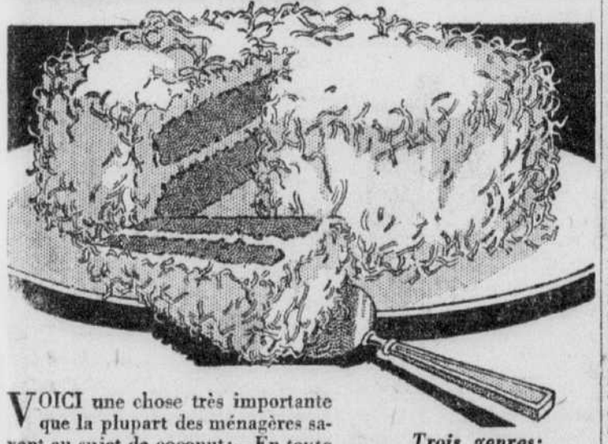

VOICI une chose très importante que la plupart des ménagères savent au sujet de coconut:—En *toute saison*, vous pouvez acheter Baker's Coconut tout aussi frais et savoureux qu'il était quand la coquille fut ouverte.

Ceci veut dire beaucoup! A toutes les époques de l'année, vous pouvez ajouter la fascinante saveur tropicale de la fraîche noix de coco et rendre tartes et gâteaux favoris infiniment plus appétissants.

Essayez Baker's Coconut dans votre tarte ou gâteau d'aujourd'hui. Votre épicier le vend. Produit au Canada avec des noix de coco fraîches.

Trois genres:

BAKER'S SOUTHERN STYLE—placé humide dans des boîtes—légèrement sucré—délicieusement frais.

BAKER'S PREMIUM SHRED—triplement scellé dans le carton familier conservant la fraîcheur.

A LA LIVRE—le même coconut frais, plein de saveur, mis en paquet.

A1F-32

BAKER'S COCONUT

Christie's

TOUJOURS FRAIS

SODA WAFERS

sont toujours frais. A moins d'avoir goûté les "Christie's", vous ne pouvez pas vous imaginer combien légers, croustillants et floconneux les Soda Wafers peuvent être.

VENTES SPOTLIGHT CHEZ EATON

Mardi, Vente Spotlight extraordinaire en lingerie et corsets pour dames

★Sous-vêtements en crêpe de chine et celanese

Ord. 2.95 à 4.95. Prix de la Vente Spotlight, mardi **1.84**

Nitejamas, robes de nuit, pyjamas deux-pièces, jupons-combinaisons, ensembles de danse, chemises, brassières avec haut de dentelle et jaquettes d'invalide. Tons de lingerie. Petites, moyennes et grandes tailles. Une des meilleures aubaines de la Vente!

15.000 Articles

en rayon indémaillable

Le solde du stock d'un fabricant rend ce prix possible

(Quelques-uns imparfaits)

En vente à 9 A. M.

Pyjamas, Nitejamas, robes de nuit, jupons-combinaisons, chemises, jupons-pantalons, ensembles de danse (pantalon et brassière), camisole et bouffant et kimonos . . . plusieurs qui sont habituellement offerts jusqu'à 1.95 ! Les modèles, les couleurs, les garnitures sont en trop grande variété pour être énumérés ici. Chaque défaut est habilement réparé.

Venez de bonne heure! Achetez en quantité! Petites, moyennes et grandes tailles.

Prix de la Vente Spotlight

.59

Corsets Nemo-Flex à la moitié des prix habituels

Ord. 4.50 à 8.00. Prix de la Vente Spotlight, mardi . . . . . **1.98 à 3.98**

Corselettes à ceinture, corsets lacés dans le dos, ceintures fermées à l'avant ou au côté. Si vous portez des corsets Nemo-Flex, profitez de cette chance unique! En broché ou coutil. Corselettes en tailles 34 à 44; corsets, 24 à 36.

Les item marqués d'une étoile ont aussi en vente aux 2 Mgaasins Teco

★Robes de nuit

en finette pour tailles régulières ou fortes

Ord. 1.19. Prix de la Vente Spotlight, mardi **.89**

Finette canadienne, manches longues, encolure en pointe, garnies de plis et broderies. Toutes les coutures sont à double piqûre, et finies avec galon si nécessaire. Le corsage du dos est double. Tailles 36 à 50.

Au troisième chez Eaton—Rue Université

★6000 Articles en nouveau rayon "Glovette"

A la moitié du prix habituel

Beau rayon au fini satin, coupe élégante et bas prix! Camisoles à haut opéra, pantalons sur empiècement (tailleur ou garnis de dentelle) et bouffants (double gousset et élastique à la taille et aux genoux). Petites, moyennes et grandes tailles.

Prix de la Vente Spotlight, mardi

.50

★ Articles en rayon indémaillable pour fillettes

La qualité pour laquelle vous payez ordinairement 1.00

Prix de la Vente Spotlight, mardi, chacun

.53

Jupons - combinaisons, combinaisons, ensembles 2-pièces (camisole et bouffant) et robes de nuit. Genre tailleur ou délicatement garni de dentelle. Tons de lingerie. Pour 6 à 16 ans.

Au troisième chez Eaton—Rue Université

Vente de souliers Cantilever pour enfants et fillettes

Bonnes nouvelles pour les mamans! Le solde de fabricants!

Chaque paire de première qualité et fabriquée en forme bien ajustée. Modèles flexibles, confortables, élégants, populaires pour votre choix. Souliers lacés en élan brun, avec pointe en requin. Souliers en élan noir avec pointe ronde. Souliers en cuir verni noir avec pointe unie. Souliers à lanière en cuir verni avec fermeture de fantaisie à bouton. Huit modèles dont quatre sont illustrés.

Toutes les pointures: 5 à 11, à talons de cuir. Pointures 11½ à 7 avec talons de caoutchouc

Ordinairement 3.50 — Pointures 5 à 8, en largeurs B, C et D. Prix de la Vente, mardi . **1.98**

Ordinairement 4.25 — Pointures 8½ à 11, en largeurs B, C et D. Prix de la Vente, mardi . **2.79**

Ordinairement 5.00 — Pointures 11½ à 2. Largeurs A, B, C et D. Prix de la Vente, mardi **2.98**

Ordinairement 7.50 — La fameux soulier lacé 'Scout' Cantilever en élan noir ou brun. Largeurs AA à D. Pointures 2½ à 7. Ordinairement 7.50. Prix de la Vente, mardi . **5.45**

Ordinairement 6.50 — Pointures 2½ à 4 et largeurs A, B, C et D. Prix de la Vente, mardi **3.98**

Téléphonez à PLateau 9211 si vous ne pouvez venir au Magasin

Au deuxième chez Eaton—Rue Victoria

Téléphonez votre commande en mentionnant la lettre indiquée

En vente mardi, 19 janvier, seulement
Spécial de l'Etoile Rouge, mardi, 6 articles

★ Prix très spécial, mardi **34.45**

Bureau-garde-robe — lit d'acier — sommier increusable — matelas de feutre et une paire d'oreillers de plumes.

Toutes les commandes reçues avant 5.30, mardi, 19 janvier, seront remplies à ce prix spécial.

Les meubles peuvent être achetés séparément si désiré.

Bureau-garde-robe **19.95**

Lit, toutes les dimensions ordinaires . . **4.50**

Sommier, dimensions ord. **4.50**

Matelas, dimensions ord. **4.50**

Oreillers 1 paire . . . **1.00**

Vente Semestrielle de Meubles et d'Articles d'Ameublement

Économies au rayon de l'électricité

Jolies lampes en poterie

Prix de la Vente Semestrielle, mardi **2.25**

12" de hauteur. Base en couleurs combinées et épais abat-jour en parchemin. Complètes avec fil et fiche de contact.

Lampes à silhouettes

Prix de la Vente Semestrielle, mardi **2.25**

Nouveaux modèles avec panneau de verre peint à la main, et donnant une lumière douce. Avec cordon et fiche.

5,000 ampoules claires tungstène

Prix de la Vente Semestrielle, mardi **.17** *ou* **6** *pour* **1.00**

25, 40 ou 60 watts. Chacune est garantie livrée intacte. Dans des cartons de 6 d'une dimension. Commandez par téléphone si vous ne pouvez venir au Magasin.

Au cinquième chez Eaton—Rue Victoria

Lorsque vous ne pouvez venir au Magasin téléphoner à PLateau 9211

Ligne directe de Longueuil au Magasin EATON

Service téléphonique gratuit

Si vous demeurez à Longueuil, Chemin de Chambly, Saint-Hubert, Montréal-Sud, Boucherville, demandez 520.

Voir notre annonce au verso

Viking superhétérodyne

à 7 lampes

Le plus bas prix auquel nous ayons jamais offert un nouveau radio console 1932, à 7 lampes

55.00

Instrument puissant, sélectif, à lampes Multi-Mu et Pentode, cadran entièrement visible, haut-parleur électro - dynamique. Dans un cabinet d'une grande beauté. Venez le voir, mardi.

Payable par Paiements Différés: 5.50 au comptant, le solde en 10 versements mensuels égaux de 5.26. Prix total avec Paiements Différés 58.47.

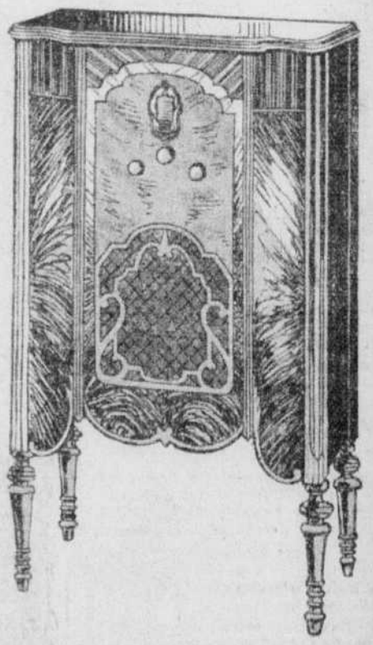

Au cinquième chez Eaton—Rue Université

"Argent remis si la marchandise ne satisfait pas" — THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL — Voyez nos vitrines - lisez nos annonces quotidiennes.

48e ANNEE — No 78
MONTREAL, LUNDI, 18 JANVIER 1932

2e SECTION **LA PRESSE** PAGE 13

Parlons le français partout et parlons-le bien toujours.

LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

AU JOUR LE JOUR

L'inspection des freins d'autos

Constitue une mesure dont tout le monde se trouve bien.

Il en est cependant une autre qu'il conviendrait de vulgariser: celle du système d'éclairage.

Car trop de chauffeurs osent encore piloter de nuit des véhicules portant un seule phare allumé ou sans le moindre feu indicateur à l'arrière.

Une panne d'électricité peut certes s'excuser; mais ce qui est moins pardonnable, c'est l'incurie voulue qu'affichent certaines gens et leur refus de coopérer à la réduction du chiffre des tragédies de la route.

L'âpre langage du tac au tac est le seul que comprennent les communistes et c'est ce que la police voudra sans doute nous permettre d'observer à nouveau si les entretenus de Moscou s'obstinent à manifester publiquement lundi prochain, ainsi qu'ils l'ont annoncé.

L'extraordinaire saison que nous traversons nous a valu, par un beau 14 janvier, le spectacle inédit d'arroseuses sillonnant nos rues et de boueurs à la besogne, balai au poing. Toutefois le goût de la nouveauté ne nous fait nullement désirer une parade de raquetteurs pour juillet prochain.

Comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, nous féliciterons les féministes de Montréal qui ont déroché un décret octroyant aux femmes séparées de biens et aux femmes d'affaires payant impôts le droit de voter aux élections municipales. Aux gens affutés qu'elles possèdent déjà s'ajoute le cens électoral lequel, cependant, ne leur confère pas l'éligibilité. Transportée sur ce terrain, la lutte peut durer longtemps encore.

Survenue presque à la même heure, la mort de Me Clément Robitaille et du docteur Albert LaSalle met en deuil les cercles professionnels montréalais. Député libéral siégeant aux Communes depuis 1921, le premier jouissait d'une confiance que l'électorat de Maisonneuve traduisait par de solides majorités. Peu bruyant par nature, Clément Robitaille fut un parlementaire honnête, assidu, renseigné, toujours prêt à se dépenser aux besoins de la vaste circonscription dont il était le mandataire. Nous savons interpréter les sentiments de tous en exprimant ici ce témoignage, le plus beau qu'il soit possible de rendre à la mémoire d'un homme public. Quant au docteur Albert LaSalle, victime du déconcertant cancer, son décès provoque plus de regrets que de surprises. Car on le savait irrémédiablement atteint depuis longtemps, et lui-même ne pouvait ignorer la gravité de son état. Oculiste éminent, il avait conquis les sommets de sa spécialité et sa réputation de praticien habile lui avait valu de lointaines marques de haute appréciation. C'en est encore un de la moyenne génération qui s'en va à la suite de tant d'autres sans avoir pu donner, hélas!, la pleine mesure d'un savoir remarquable et d'une non moins remarquable adresse chirurgicale. La "Presse" prie les familles Robitaille et LaSalle de vouloir bien agréer l'expression de ses respectueuses sympathies.

Arrivée de l'"évêque de l'Arctique"

S. Exc. Mgr ARSENE TURQUETIL, O.M.I., vicaire apostolique de la baie d'Hudson, photographié à son arrivée à la gare Bonaventure samedi matin. A gauche, M. J.-PAUL MARION, agent de district pour les voyageurs du Canadien National. (Cliché la "Presse".)

Mgr Turquetil sera probablement sacré à Montréal au temps de Pâques.

Un immense diocèse

Ses missions, reliées par radio, captent surtout le poste CKAC.

Une race intelligente

La superficie totale du nouveau vicariat apostolique de la baie d'Hudson est de 1,652,689 milles carrés. Il comprend la partie nord des vicariats apostoliques du Keewatin et du golfe Saint-Laurent; il est borné à l'ouest par le vicariat du Mackenzie, au nord par le pôle; à l'est il englobe la terre de Baffin, le Labrador et l'Ungava, partie nord de la province de Québec. Dans cet immense territoire, il y a environ sept mille Esquimaux seulement, nomades, dispersés, vivant de chasse surtout et de pêche. Quand Mgr Turquetil, alors simple Père Oblat, arriva à Churchill en 1912 pour fonder sa première mission, il n'y avait aucun chrétien. Il y a maintenant 400 Esquimaux baptisés et de six à sept cents catéchumènes. Cet apostolat s'est accompli en vingt ans avec toutes sortes de labeurs et au prix de privations et de sacrifices incroyables. Mgr Turquetil était d'abord seul et il n'a maintenant avec lui que onze Pères et deux Frères Oblats de Marie-Immaculée et depuis l'automne quatre Soeurs Grises de Nicolet se dévouent dans l'hôpital qu'il a construit à Chesterfield Inlet.

Voilà ce que nous a expliqué en nous montrant une carte géographique Son Excellence Mgr Arsène Turquetil, arrivée samedi matin à Montréal à bord d'un train du Canadien National et retirée à sa résidence des Oblats, à Saint-Pierre, rue Visitation, pendant son séjour dans la métropole.

Le pposte CKAC

Les six missions de Mgr Turquetil communiquent entre elles par radio. C'est le 19 décembre que Monseigneur reçut le télégramme lui annonçant que de préfet apostolique il était promu vicaire apostolique. Le télégramme était daté de Rome, le 17. La nouvelle a été aussitôt transmise aux missionnaires et s'est répandue parmi leurs ouailles, ainsi que dans les postes de la compagnie de la Baie d'Hudson. Il a été convenu que Mgr Turquetil annoncera à ses missionnaires les nouvelles intéressantes de son séjour dans la province de Québec. Avant son départ, le 4 janvier, pour l'Est, il a demandé au Père Lionel Ducharme, O. M. I., directeur de la mission de Chesterfield Inlet, quelle station transmettait les messages les plus distincts dans sa région.

Et Mgr Turquetil de nous montrer fort aimablement le radiogramme qu'il reçut en réponse et déclarant que c'est de l'Ouest le poste CKY de Winnipeg et de l'Est le poste CKAC de la "Presse". Les transmissions ne sont pas bien reçues à Churchill, à cause des minerais dans les pierres, mais fort bien partout ailleurs, à Chesterfield Inlet, Cap Esquimaux, Southamption Island, Baker Lake et Ponds Inlet, soit à plus de 800 milles au nord de Churchill. A cet endroit-ci, on capte facilement les postes de New-York, Chicago, Winnipeg et quelquefois Calgary.

La barque de Pierre

Comme l'apôtre saint Pierre, Mgr Turquetil conduit sa barque. C'est le "Thérèse", mesurant 41 pieds de long, jaugeant onze tonnes et mû par la gazoline. C'est Mgr Turquetil lui-même qui en est le capitaine. Du moment qu'il a pris sa cargaison et que les passagers sont embarqués, l'évêque missionnaire lève l'ancre et dirige son navire tout autour de la baie, bravant souvent des tempêtes terribles, pour ravitailler ses missions. L'été dernier il a parcouru par bateau plus de 2,000 milles.

Tous les métiers

Dans ces régions arides et désertes du Nord, les missionnaires doivent être des hommes capables et pleins d'initiative. Il leur faut exécuter tous les métiers. Ils sont donc menuisiers, plombiers, peintres, électriciens, maçons, etc. Mgr Turquetil travaille de ses mains tout aussi bien que les autres Pères Oblats. Il a donc bâti de ses mains sa cathédrale de Churchill. Ce sont les missionnaires eux-mêmes, aidés de quelques Esquimaux, qui ont construit l'an dernier l'hôpital de Chesterfield. Cet hôpital mesure 40 par 60 pieds, contient 32 lits et possède les principales commodités modernes. C'est la seule fois qu'il fallut faire venir de Montréal un plombier expert, M. Gagnon. L'hôpital est éclairé à l'électricité et alimenté d'eau toute l'année, grâce aux appareils qui permettent de fondre

A SUIVRE SUR LA PAGE 21

Deux vacances aux Communes et 4 au Sénat

Les brefs pour les deux élections complémentaires seraient émis sous peu.

REMANIEMENT EN VUE

(Du correspondant de la PRESSE).

Ottawa, 18. — La troisième session du 17e Parlement fédéral commencera avec deux vacances à la Chambre des communes, causées par la mort subite de M. Clément Robitaille, de Montréal, député de Maisonneuve, et la mort de J.-F. Buckley, député d'Athabaska, Alberta, tué, il y a quelques semaines, dans un accident d'automobile. Tous deux étaient libéraux.

A cause de la situation géographique du comté d'Athabaska, il faut au moins deux mois pour l'organisation officielle d'une élection. Il est possible que les brefs pour les deux élections complémentaires soient émis sous peu.

Il y a aussi quatre vacances au Sénat, mais on s'attend à ce qu'elles soient remplies avant la session.

L'hon. E.-N. Rhodes

On s'attend à ce que l'hon. E.-N. Rhodes devienne ministre des finances avant la session fédérale, sa nomination devant se faire ces jours-ci, mais son successeur aux pêcheries ne serait nommé que plus tard, lorsque le très hon. R.-B. Bennett fera un remaniement ministériel plus étendu.

Le surcroît de travail oblige M. Bennett à se chercher un ministre des finances, et à la dernière session, il a promis d'en nommer un avant la prochaine convention du Parlement.

Il est entendu que l'état de santé du sénateur Robertson ne lui permettra pas de reprendre le portefeuille du travail, et à ce sujet, on croit que ce ministère pourrait bien aller à l'hon. W.-A. Gordon, qui le détient temporairement, depuis la maladie du sénateur Robertson. Un député travailliste de l'Alberta, M. Irvine, aurait, dit-on, des aspirations ministérielles, mais on doute fort que M. Bennett aille chercher un ministre en dehors des rangs de son parti.

Pour le moment, on ne croit pas qu'un remaniement ministériel considérable soit fait, à cause de la session fédérale qui commencera, dans quelques jours. Si des députés entrent dans le cabinet, une élection complémentaire, dans chacun de leur cas, n'est plus nécessaire, à cause de la loi adoptée à ce sujet, à la dernière session.

Mort de M. Fernand-V. Champagne

Le défunt avait été pendant vingt ans attaché à la rédaction de la "Presse."

Agé de 48 ans

C'est avec un profond regret que nous apprenons la mort d'un de nos dévoués collaborateurs, M. Fernand-V. Champagne, que la maladie avait atteint il y a déjà quatorze mois. Il est décédé hier soir, journée même du 21e anniversaire de son entrée à la rédaction de la "Presse".

M. Fernand-V. Champagne était né à Rigaud, le 24 janvier 1884, du mariage de feu Charles-L. Champagne, régistrateur, et de Louisa Fletcher. Après ses études aux collèges de Saint-Laurent et de Memramcook, N. B., il avait embrassé la carrière du journalisme et avait été successivement attaché à la rédaction du "Canada", de la "Patrie" et de la "Gazette", avant de passer à la rédaction de notre journal.

Il s'était marié en 1907 avec Mlle Berthe Hénault, qui lui survit; il laisse également dans le deuil son fils unique, M. Hénault Champagne, étudiant en droit à l'Université de Montréal; un frère, M. Raymond Champagne, d'Ottawa; cinq soeurs, Mlles Grace, Adrienne, Gabrielle, Charlotte et Germaine Champagne.

Ses restes sont exposés au salon de la Société coopérative de frais funéraires, angle Sainte-Catherine et Sanguinet. Les funérailles auront probablement lieu mercredi.

Nous prions Mme F.-V. Champagne et son fils Hénault d'accepter l'expression émue de nos plus vives sympathies.

Les commerçants se protégeront contre ces genres de crédits

(Du correspondant de la PRESSE).

Québec, 18. — La Chambre de commerce de Québec vient de faire parvenir au premier ministre de la province et au ministre du travail une lettre dans laquelle elle leur exprime ses vues sur un bill que l'hon. M. Arcand a soumis à la Législature. Ce bill a pour effet d'exempter de toute saisie les gages et salaires des ouvriers et journaliers employés aux travaux entrepris pour remédier au chômage, avec l'aide des gouvernements provincial et fédéral.

L'exécutif de la Chambre de commerce de Québec, après avoir obtenu les vues de la Chambre de commerce du district de Montréal, a avisé le premier ministre et le ministre du travail que, dans son opinion, cette mesure peut avoir des effets néfastes, en général, sur le commerce et le crédit public. Il déclare qu'en privant les commerçants de toute protection, ces derniers se trouveront obligés de refuser des crédits.

UNE VIEILLE MAISON

Copenhague, 18. — L'explorateur Rasmussen vient de découvrir sur la côte orientale du Groenland une maison de pierre construite 996 ans avant notre ère.

Cours d'apologétique

Sous les auspices de l'Union catholique, en la salle du Gesu, 1180 rue Bleury, des cours d'apologétique seront donnés par le R. P. Adélard Dugré, S.J., aux dates suivantes: 19 janvier, Jésus, sa personne, sa doctrine; 16 février, le témoignage de Jésus; miracles, prophéties, résurrection; 18 mars, le témoignage de l'histoire: propagation de l'Evangile, martyre, renouveau social. Ces cours seront donnés à 8 h. 15 du soir. Les dames sont admises. On peut obtenir des cartes d'entrée ou réserver des sièges au sous-sol du Gesu.

Belle cérémonie que présidera Mgr Forbes

(Du correspondant de la PRESSE).

Ottawa, 18.—Mgr Guillaume Forbes présidera à une ordination le 7 février. Huit dominicains seront ordonnés prêtres dont deux enfants de la paroisse S.-Jean-Baptiste d'Ottawa, les frères Edmond Bourque, fils du Dr E. Bourque et Marcel Charbonneau, fils de M. Guillaume Charbonneau.

Que fera M. Allan Bray ?

On se demande, dans les cercles politiques, ce que fera M. J.-Allan Bray, ex-président de l'exécutif, en avril prochain. Des amis de l'ancien échevin de Saint-Henri assurent que c'est l'intention de M. Bray de faire la lutte. M. Bray est reconnu par sa grande activité et on l'aurait entendu dire qu'il s'ennuyait loin de la politique.

L'ancien président du comité exécutif ne veut pas dire s'il briguera les suffrages dans le quartier Saint-Henri ou dans le quartier Ahuntsic qu'il a déjà représenté au conseil municipal. Le premier quartier est représenté acteullement par l'échevin Côté, et le deuxième, par l'échevin Legault. M. Bray, depuis son retour d'Europe, se rend à l'hôtel de ville presque tous les jours. Selon les uns, c'est dans Saint-Henri que M. Bray entreprendra la bataille, en avril.

Un cadeau des Canadiens des Etats-Unis

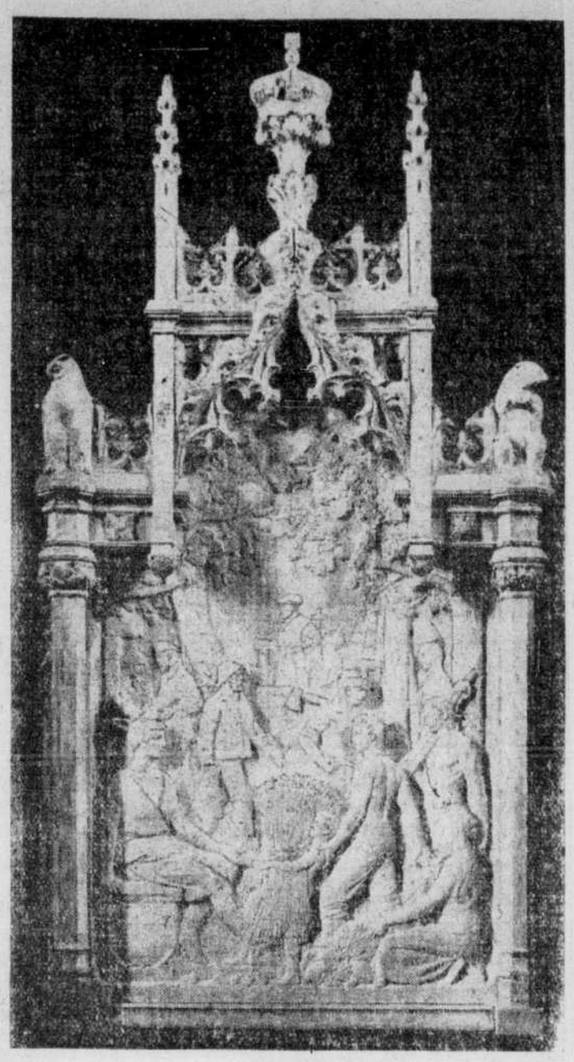

Lors du jubilé de la Confédération, en 1927, les Canadiens demeurant aux Etats-Unis ont décidé de présenter un souvenir au gouvernement fédéral, à l'occasion de cet anniversaire qui leur est resté cher. C'est un panneau en marbre d'Italie, représentant différentes phases de la vie canadienne. Cette œuvre d'art sera placée à l'entrée de la bibliothèque, vis-à-vis le monument, à peu près du même genre, donné en l'honneur des infirmières du Canada pendant la grande guerre. On a commencé l'installation du nouveau monument, œuvre de M. R.-Tait McKenzie, R.C.A. Le dévoilement aura lieu, au commencement de la prochaine session fédérale.

L'intronisation à Québec de S.E. Mgr Villeneuve

La cérémonie aura lieu, le 24 février, à 8 heures du soir.

Mgr C.-E. LAFLAMME

(Du correspondant de la PRESSE).

Québec, 18 — Mgr C.-E. Laflamme, P.D., vicaire capitulaire de Québec, est revenu de Gravelbourg, Sask., où il était allé conférer avec S. E. Mgr J.-R. Villeneuve, O.M.I., archevêque-élu de Québec, sur les détails de son intronisation. Mgr Laflamme a confirmé, à son retour, la nouvelle que Mgr Villeneuve a choisi le 24 février comme date de son intronisation dans la basilique de Québec.

Mgr Laflamme avait quitté Québec le 6 janvier et était arrivé à Gravelbourg, le 9. S. E. Mgr Villeneuve s'arrêtera probablement quelques jours, à Ottawa, dans son voyage vers Québec. Il arrivera ici, le 24 février, à 2 heures de l'après-midi, par le Pacifique Canadien. Il sera reçu, à la gare, par les sommités religieuses et civiles de la vieille capitale, et se dirigera immédiatement vers l'archevêché.

Un peu après son retour, suivant une formalité généralement suivie, Mgr Villeneuve rassemblera le chapitre métropolitain et lui fera connaître la bulle papale le nommant archevêque de Québec.

La cérémonie de l'intronisation aura lieu, le soir, à 8 heures, dans la basilique. Il est probable que le programme, sauf quelques détails, sera le même que lors de l'intronisation de feu le cardinal Rouleau.

Les détails complets de l'intronisation de Mgr Villeneuve ne tarderont pas à être connus, maintenant que Mgr Laflamme est de retour.

Autorisation exigée

(Du correspondant de la PRESSE).

Ottawa, 18. — A la suite de la décision du gouvernement, concernant les employés civils et les emplois publics, ces derniers devront recevoir l'autorisation de leurs ministres, pour être commissaires d'écoles, directeurs d'expositions, etc. Le but du gouvernement est d'empêcher les employés civils à recevoir deux salaires.

L'HEURE CATHOLIQUE DIMANCHE PROCHAIN

La causerie doctrinale à l'Heure catholique, qui sera émise du poste CKAC le 24 janvier, sera donnée par le R. P. Lorenzo Gauthier, des Clercs de Saint-Viateur. Il démontra l'autorité de Jésus révélateur: lorsqu'il se proclame le Messie envoyé de Dieu, il n'est ni trompé ni trompeur.

L'audition musicale qui suivra sera exécutée par la Chorale du Grand Séminaire de Montréal, sous la direction de M. Ethelbert Thibault, p.s.s.

L'heure se terminera par la causerie sur les Oeuvres catholiques. Le R. P. Cadieux, c.s.v., parlera de l'Institution des Sourds-Muets dont il est le directeur.

Sirop d'érable qui est fait en janvier

(Du correspondant de la PRESSE).

Québec, 18. — Un cultivateur, M. Savard, de Lorette, dans le comté de Québec, a labouré sa terre la semaine dernière, ce que l'on croit être un précédent.

Dans une paroisse du comté de Frontenac, quelques cultivateurs ont entaillé leurs érables, et même ont fait jusqu'à trente gallons de sirop. Les autorités du ministère de l'agriculture nous informent que cela n'est pas une bonne politique à suivre, parce que au cas où les froids reprendraient, ces arbres déjà entaillés ne produiront plus de sève, cette année.

A Beauharnois

(Du correspondant de la PRESSE).

Beauharnois, 18.—M. Paubert, de la rue Ellice, à Beauharnois, a entaillé des érables en face de sa demeure et a fait une abondante récolte de sève.

Voie ferrée réparée

(Spécial à la "Presse").

L'Epiphanie, 18. — Le 14 janvier, les cantonniers de la compagnie du Pacifique Canadien ont remplacé des traverses sur la voie principale, à L'Epiphanie avec la même facilité que durant les mois d'été.

Les embêtements d'un mélange de neige et d'eau

Le mercure des thermomètres semble s'amuser follement par le temps qui court à monter et à descendre, parfois avec une vitesse relativement vertigineuse, au grand embêtement de tout le monde. Ainsi la semaine dernière il atteignait, fait rare en janvier, une hauteur de 54 degrés et dans la journée de samedi il se prenait à dégringoler pour ne s'arrêter qu'à 19 degrés. Hier matin il glissait encore de trois degrés et se maintenait dans cette position jusque vers midi, alors que le reprit de nouveau la folie des hauteurs. En quelques enjambées il se retrouvait une fois de plus au-dessus du point de congélation à 36 degrés.

Il en résulta d'abord un grésil très embarrassant pour les chauffeurs d'automobile et les garde-moteurs des tramways qui n'y voyaient goutte à travers des vitres doublées d'une mince couche de glace bosselée. Puis vint la pluie qui, hier soir, menaça un moment de devenir diluvienne. Et si l'on tient compte que tout cela venait peu après une petite couche de neige d'un demi-pouce d'épaisseur on s'imagine facilement quel beau mélange ça faisait.

Et la pluie (il en est tombé 0.57 pouce, nous informe-t-on au bureau météorologique du McGill) se congelait pour former sur la chaussée et les trottoirs un "beau miroir" qui n'était pas pour faire rigoler les chauffeurs ni même les piétons, dont plusieurs durent se ramasser un peu mouillés.

Pendant ce temps-là certaines bestioles, sans doute encouragées par la chaleur de la semaine dernière, croyaient à l'arrivée de l'été et se hasardaient de par les rues. Ainsi, ce matin, M. G. Desjardins, de la rue Saint-Denis, nous apportait un gentil petit papillon qu'il avait surpris folâtrant en pleine rue Notre-Dame.

Aujourd'hui les thermomètres se montrent un peu plus raisonnables et se contentent d'enregistrer une température de 36 à 38 degrés, avec tendance vers la baisse. Espérons en des jours meilleurs et un peu plus froids, comme disent les pronostiques météorologiques.

CHOMAGE EN BOHEME

Budapest, 18.—Le nombre des chômeurs est passé dans le nord de la Bohême de 70,000 à 90,000 en novembre.

CHRONIQUE MUNICIPALE

Les nuisances occasionnées par la fumée

Campagne éducatrice que la ville a entreprise pour améliorer la situation.

Réunion du conseil, demain

Le bureau municipal chargé de réduire autant que possible les nuisances causées par la fumée, dans la métropole, bureau que dirige M. R. Marchand, fonctionne depuis environ huit mois et déjà on constate une grande amélioration de ce côté, selon les rapports de fin d'année. Et, nous a-t-on expliqué, c'est par une campagne d'éducation que l'on est parvenu à améliorer la situation et que l'on réussira à réduire à son minimum les nuisances occasionnées par la fumée s'échappant des cheminées d'usine surtout. M. Marchand a quatre inspecteurs sous ses ordres: MM. Alphonse Beaudoin, J.-A. Marion, Wm Gagné et J.-A. Duhamel, avec M. Paul Phaneuf, comme chef de bureau. On prévoit qu'il faudra continuer cette campagne pendant deux annees encore pour pouvoir atteindre le but visé.

Le travail des inspecteurs consiste à donner des conseils sur la façon de chauffer et sur le charbon à employer. En maints endroits, les cheminées ne laissent échapper que très peu de fumée, maintenant, tandis qu'autrefois, c'était des nuages de suie qui se répandaient dans les districts environnants.

Les expropriations

Le conseil municipal doit reprendre, demain matin, le débat sur la question des expropriations. L'échevin Demers, qui s'intéresse particulièrement à l'expropriation de la rue Rachel, doit soumettre maintes propositions à ses collègues dans l'intention de régler définitivement ce problème, car le conseil désire présenter un projet à la présente session de la législature provinciale. On sait que le maire a fait appel aux échevins houdistes et aux membres de l'opposition réclamant une entente entre les deux groupes pour pouvoir offrir un front uni à Québec. Le conseil a été convoqué pour demain matin, et nos édiles doivent étudier de nouveau l'épineux problème qu'est celui qui concerne les expropriations.

Nombreux visiteurs

De nombreux citoyens ont visité, hier et samedi, l'exposition de fleurs d'hiver aux serres du parc Lafontaine, exposition organisée par M. Emile Bernadet, surintendant des parcs publics. Les serres municipales restent ouvertes jusqu'à cinq heures de l'après-midi.

A l'hôtel de ville, les visiteurs ne sont pas moins nombreux, mais, dans ce cas, il s'agit de sans-travail qui s'adressent à la ville pour obtenir des emplois. La nouvelle que le maire Houde avait réussi à faire un emprunt de $4,800,000 des banques pour exécuter le programme des travaux de chômage a été accueillie avec enthousiasme par nos chômeurs, car nos édiles doivent répondre à une infinité de demandes d'emploi. Les travaux de chômage constituent la manne des sans-travail, cet hiver, les chutes de neige se faisant attendre à cause de la température anormale que nous avons.

La semaine dernière, M. Alexandre Martin, gouverneur de l'île Sainte-Hélène, a déclaré avoir entendu dans les bois de ce parc le chant des rossignols. Tout semble donc indiquer que l'hiver, au point de vue de la température, sera doux.

Revision des cartes

M. Alphonse Cool, surintendant de la carte d'identité, continue activement le travail de revision des cartes d'identité, ou plutôt des cartes de travail. L'échevin Savignac faisait remarquer, ce matin, que les cuvriers désireux d'obtenir des emplois sur les divers chantiers municipaux doivent en premier lieu obtenir une carte d'identité, ou la faire reviser s'il y a lieu. Autrement, on ne pourra obtenir du travail.

Il faut être électeur et soutien de famille, ou simplement soutien de famille pour avoir droit à une carte. Soixante inspecteurs font des enquêtes à domicile pour vérifier les déclarations faites par ceux qui réclament des emplois.

Il faut encore la ratification de Québec, avant que la ville puisse commencer les travaux votés en vertu de la loi de l'aide aux chômeurs.

La protection qu'il faudrait offrir aux chômeurs de la ville

La nouvelle que la ville avait réussi, par l'entremise du maire Houde, à obtenir un emprunt de $4,800,000 des banques pour pouvoir donner suite au programme des travaux votés en vertu de la loi de l'aide aux chômeurs, a réjoui non seulement les ouvriers de la métropole mais aussi les sans-travail étrangers car, ce matin, les autorités municipales apprenaient que notre ville était envahie par des ouvriers n'ayant pas leur domicile régulier ici.

Comme on ne veut pas que les étrangers viennent prendre la place des travailleurs bona fide de la métropole, l'échevin Demers, maire suppléant, a donné avis à tous les citoyens de bien vouloir s'intéresser au sort de nos propres ouvriers et de dénoncer à l'autorité tous ceux qui, par de fausses représentations, auraient pu faire enregistrer leurs noms dans la liste municipale. Les ouvriers travaillant à des travaux peuvent s'adresser également aux contremaîtres municipaux et aux échevins, pour renseigner ceux-ci sur ce point.

La ville est souvent accusée de favoriser la main-d'oeuvre étrangère au détriment de nos travailleurs, et c'est pourquoi cet appel s'adresse à toute la population.

Des routes dangereuses

(Du correspondant de la PRESSE).

Ottawa, 18. — La pluie, hier, a rendu la circulation des automobiles excessivement dangereuse, et par mesure de prudence certains services d'autobus ont été suspendus, entre autres les suivants: Ottawa-Aylmer, North-Gower-Prescott-Kingston. Plusieurs accidents ont été rapportés, mais aucun bien sérieux.

Sur la scène de l'actualité

M. GEORGE-A. McNAMEE, trésorier-trésorier du "Montreal Tourist and Convention Bureau" dont l'agissante initiative vient d'assurer un éclatant succès à la réception de l'"Adirondack Resorts Association" dans les principaux hôtels de Montréal. (Croquis d'un dessinateur de la "Presse").

M. J.-B. Gosselin décédé ce matin

Nous avons le regret d'apprendre le décès de M. J.-B. Gosselin, entrepreneur-général, survenu à sa demeure, 676, avenue de l'Epée, Outremont, ce matin à 3 h. 15. M. Gosselin était âgé de 69 ans, 7 mois.

Outre sa femme, née Felicité Huard, il laisse cinq enfants: Nathaniel, gérant adjoint de la Banque de Commerce, à Edmonton; Lucien, employé civil; Lionel, gérant provincial

Feu M. J.-B. GOSSELIN

l'assurance Zurich; Geo.-E., voyageur de commerce; Berthe, secrétaire du directeur de la Poste, Montréal; et plusieurs petits-enfants. Le défunt laisse aussi trois frères: Elzéar, de Sherbrooke; Nazaire, de Cornwall; Louis, de Plessisville, deux soeurs: Mme Gédéon Boisseault et Mlle Leda Gosselin.

Le service sera chanté en l'église Sainte-Madeleine d'Outremont, mercredi, le 20 du courant, à 6 h 30 a.m. La dépouille mortelle sera ensuite transportée à Plessisville, lieu de l'inhumation, où un libéra sera chanté à l'arrivée du train quittant Montréal à 8 h. 15 a.m.

Ottawa aura aussi son salon de l'automobile

(Du correspondant de la PRESSE).

Ottawa, 18. — Le salon de l'automobile sera tenu, à Ottawa, pendant la semaine du 8 février.

Tous les candidats élus par acclamation à Sorel

(Du correspondant de la PRESSE).

Sorel, 18. — Le Dr J.-W. Robidoux a été réélu par acclamation, maire de la cité de Sorel pour un sixième terme. Les échevins Raoul Lesquier, siège numéro un, quartier Notre-Dame, Joseph Colnoir, siège trois, quartier Richelieu, et Dolard Ferland, siège deux, quartier S.-Laurent, ont aussi été réélus par acclamation pour sixième, cinquième et deuxième terme respectivement.

La nomination a eu lieu à onze heures, ce matin, dans la salle du marché Richelieu, il a été présidé par M. O.-O. Cartier, greffier de la cité.

Réélu maire

Le Dr J.-W. ROBIDOUX, qui a été réélu, ce matin, par acclamation, maire de la ville de Sorel, pour un 6e terme.

CHAMPIONNAT MONDIAL AU JEU DE DAMES

L'échevin GASTON DEMERS et M. O. TREMPE, de la "Presse", jouant les premiers pions, hier, à l'Assistance Publique. Debout, de gauche à droite, le champion MARCEL DESLAURIERS, A. ROBY, JOS. ST-JEAN, R. DUSSAULT, L. DUSSAULT, ALF. TANGUAY, aspirant au titre, et P. GUERTIN. — (Cliché la "Presse").

CLASSIFICATION ET TARIF

Accord. de pianos	37	Calendriers	47	Machineries	87
Achats de créance.	93	Camionnage	44	Mag. à louer	36
Acc. d'autos	79	Cartes postales	40	Maisons à vendre.	104
Adoption	34	Chambres à louer.	19	Mais. c. à louer	21
A échanger	94	Chambres meub.	21	Mais., camp. dem.	103
Agences dem.	6	Chambres et pen.	21	Maisons dem.	103
Agents demandés	5	Ch. et pens. dem.	22	Mais. m. à louer	39
A louer	17	Ch., pens. d'enf.	21	Manufact. à louer.	32
Ameublements	77	Ch., pens. d'été	21	Matér. de cons.	88
Animaux	69	Ch., pens. d'été d.	95	Mot. et Yachts	89
Agences de Plac.	7 A	Chem. pour chan.	81	Objets perdus	62
Appts à louer	15	Chevaux et voit.	81	Objets trouvés	63
Appts à vendre	109	Coiffeuses	11	Occasions d'affa.	107
Appts demandés	14	Collection	91	Oeufs et volailles	90
Appts m., à louer.	16	Comm. à vendre	82	On dem. à ach.	68
Argent à prêter	30	Cottages à louer	28	On dem. à louer	13
Argent demandé	30	Cottages demand	101	Pension, chasse	26
Argenterie, Nickel.	74	Cours, fem., filles.	10A	Peintures	94J
Art. de ménage	78	Démolisseurs	82	Prod. de beauté	67A
Articles de sport	76	Disparus	64	Professeurs	64
Associés demand.	7	Divers	55	Pos. dem. femme	2
Autos-Camions	72	Echanges, divers	94	Pos. dem. homme	1
Autos à louer	73	Ecoles de métiers	9	Profession	114
Autos à vendre	74	Eff. bur. et mag.	83	Prop. c. à vend.	108
Autos demandés	76	Elèves demand.	3	Radios	91
Aux Malades	40	Electrolyse	57	Remboursage	65
A vendre, divers	95	Entrepreneurs	53	Réparations	66
A vend. ou échang.	99	Enmagasinage	58	Rés. d'été dem.	24
A vend. ou à louer	99	Fem., filles dem.	10	Salle à louer	33
Aviation	41A	Fermes d'élevage	112A	Sare. domestique	12
Avis de respons.	41	Formation de soc.	58	Soirées	74A
Bateaux et Engins	42A	Fourrures	84	Suggestions	109
Bicycles, Motoc.	79	Garages à louer.	27	Terrains à vendre	110
Bijouteries	42	Garages à louer.	85	Terrains à louer.	108
Blanchissage	0	Graphophones	8	Terrains dem.	109
Bois et charbon	80	Hôp. de poupées	59A	Terres à vendre	112
Boutons, plissage	44	Hôpitaux privés	60	Terres à louer	113
Brevets	78A	Hôtels et Voyag.	63A	Terres demandées	111
Broderies	45	Informations	61	Transports	92
Buanderies	45	Inst. de musique	86	Vêtements	91
Bureaux à louer	18	Leçons demand.	4		
Cadres et Miroirs	46				

FIANCAILLES, NAISSANCES, PROCHAINS MARIAGES, REMERCIEMENTS, INHUMATIONS, SERVICES ANNIVERSAIRES, IN MEMORIAM — 3 centins par mot avec minimum de $1.00 par insertion.

AVIS DE DECES, 2 centins par mot avec minimum de 30c ou 10 mots par insertion.

EMPLOIS DEMANDES, 3 centins par mot avec minimum de 30c ou 10 mots par insertion.

TOUTES AUTRES ANNONCES CLASSEES, 2 centins par mot avec minimum de 40c et de quinze mots par insertion.

EN-TETES EN NOIR, $1.00 par insertion pour une ligne en caractère gothique 9 points (24 points à la ligne). L'annonce elle-même 3 centins du mot.

Ce tarif n'est que pour du comptant.

Montréal, 30 juin 1928, la "Presse".

DEMANDES

0 BLANCHISSAGE, MENAGE, ETC

A BAS PRIX. Blanchissage, lainage, peinture. Ouvrage garantie. Har. 9746. 6—77-3

A BAS PRIX, absolument expert, blanchissage, piétrage, peinture, tapissage, garantie. Harb. 3324. 0—

A BAS PRIX blanchissage, tapissage, peinture garantie. Gauthier, Harbour 7812. 6—78-3

1 POSITION DEMANDEE HOM.

BON cuisinier désire position dans hôtel, restaurant, maison de pension. FH. 8381. 1—

BOULANGER, pâtissier, confiseur demande emploi. Ecrire casier 1304 la Presse. 1—77-3

BOULANGER allemand, bonnes références. 2838 Colonial, LAncaster 9697. 1—

CHAUFFEUR char prive, 6 ans expérience, meilleures références, ville, campagne. MAIn. 0254. 1—

CHAUFFEUR 8 ans d'expérience, sur camion ou char privé. CHerrier 0709. 1—

COUPLE distingué, bilingue, prendra conciergerie. S'ad. 1730 Galt. 1—

EPICIER, 8 ans d'expérience comme commis et gérant. CHerrier 0709. 1—

HOMME s'expérience possédant bonnes références, demande position comme concierge, certificat de chauffeur. Lan. 7883. 1—77-3

JEUNE HOMME avec machine demande position, avec ou sans. Wilbank 4366. 1—

JEUNE HOMME bilingue désire ouvrage bureau, expérience compagnie construction. FRon. 9635. 1—

JEUNE homme demande position comme chauffeur et valet. BY. 1946. 1—

ORGANISATEUR de commerces et de vente d'actions et obligations, 25 années d'expérience, désire position. Casier 273 La Presse. 1—77-5

PLOMBIER, steamfitter licencié, 50 l'heure ou contrat. BElair 2393, soir, HArbour 6602. 1—

2 POSITION DEMANDEE FEM.

A PITarov 8778, bonne servante de Gaspé, aimant les enfants. 2—

ALLEMANDE désire faire travaux du ménage à la journée. 2858 Colonial, LAncaster 9697. 2—

AMYOT Bureau, gratis, trouverez employés tous genres, références. HArbour 9745. 2—76-3

BONNE, désire ouvrage, coucherait chez elle. FRont. 3856. 2—

BONNE d'île honnête désire position, famille sans enfants. FAlkirk 1977. 2—

BONNE FILLE désire position dans maison privée, donnera références à la personne seule. 5963 S.-André. 2—78-2

BONNES couturières, robes, manteaux, front domicile, 1615 St-Hubert. FR. 8101. 2—77-3

CANADIENNE-française, 23 ans, honnête, propre, accepterait emploi de fille de chambre dans maison privée ou comme bonne dans famille sans enfants, acceptera faire de l'ouvrage léger. CHerrier 6738. 2—

COMPTABLE sténographe, 8 ans expérience, pour travail complémentaire ou permanent. S'adresser Wilb. 0038. 2—77-2

CUISINIERE générale, fille de campagne, désire position dans maison privée, meilleures références. HArbour 4047. 2—

DAMES désirant servantes générales, cuisinières, filles de chambre, de table, femmes de journée. S'adresser Bureau de Placement Provincial Gratuit, Service d'Emploi du Canada, Plateau 8181, local 226. 2—

FEMME jeune, expérimentée, service maison privée dans famille distinguée, références première classe. FAlk. 2256. 2—

FEMME demande demi-journée, bonnes références. MAr. 1044. 2—

FEMME journée, travaille, ménage, lavage, repassage, bonnes références, Mlle Marie, LAncaster 3427. 2—

FILLE canadienne désire position famille privée, sachant cuisine. Bonnes références. CHer. 8589. 2—78-2

FILLE désire position, maison privée ou pensionnat, par cuisine. Ct. 6760J. 2—

FILLE de campagne demande position dans maison privée, références. FRontenac 6204. 2—

FILLE de campagne demande position pour maison privée. CL. 5748. 2—

FILLE demande position dans maison privée, va garder les enfants le soir. Plateau 1882. 2—

FILLE désire position dans maison privée immédiatement. CRescent 0690. 2—

FILLE de campagne désire position, maison privée références. CHer. 8206. 2—

FILLE aide ménagère, facile demande position, chez personnes âgées, sans enfants. Tel. FRont. 9143. 2—

FILLE recommandée, anglais, français, maison privée, couchera chez elle. Dorval 6509. 2—

GARDE-MALADE prendrait cas immédiatement à deux piastres par jour. Bonnes références. S'ad. CAL. 8207W. 2—

GARDE-MALADE non graduée pour cas maternité ou maladie. FRontenac 4702. 2—

JEUNE femme demande ouvrage journée ou semaine. CHerrier 0561. 2—

JEUNE FILLE désire position maison privée pour personne seule ou famille. FRon. 2793. 2—

SERVANTE générale d'expérience désire de l'emploi. Mlle Jeanne, 61196 Charlevoix. WIl. 4349. 2—

STENOGRAPHE bilingue, compétente, références, désire position, salaire modéré. DOll. 6928. 3—78-3

3 ELEVES DEMANDES

A DOMICILE, enseignons toutes matières commerciales ou classiques aux adultes ou aux enfants de tous âges. Institut Laroche, 1625 St-Denis, HArbour 3772. 3—77-3

A BAS les sténographies impraticables, apprenez de l'auteur même, en trois mois l'incomparable sténographie bilingue Perrault Duployé. Cours à l'institut ou par correspondance de 733 Sténographes judiciaires; 29,003 diplômes octroyés. Institut Sténographique Perrault, 3 ouest, avenue des Pins, Montréal, Plateau 2663. Prospectus. 3—68-N.O.

ANGLAIS, français, comptabilité, leçons privées. Spécialité, élèves arriérés. Prix modéré, 3479 St-Denis, HArb. 1806. 3—68-22

APPRENEZ la coupe Viau, le seul véritable système, breveté canadien, exclusivement pour manufacture de robes, costumes, manteaux, système Grading, perfectionné cours de mode, informations Albert Viau, CHerrier 4337. 3—18,20,22

CONVERSATION anglaise, sténographie bilingue, toutes matières commerciales. Institut Laroche, 1625 St-Denis, HArbour 2772. 3—77-2

DAME donnant des leçons de français et anglais, littérature et tradition anglaise et française 3414 rue St-Hubert. HArbour 3928. 3—97-N.O. h

DEMOISELLE d'expérience donnera cours classique et commercial, strictement privé, français, anglais, sténographie bilingue, en 3 mois, clavigraphie, travail bureau, comptabilité. Conversation anglaise, méthode facile, rapide, succès arriérés. Jour et soir, 785 Mont-Royal est, coin St-Hubert. 3—77-2

PROFESSEUR Ladouceur B. A., cours privés, classique, commercial, brevet, élèves arriérés, 633 Stuart. Atl. 1180. 3—

PROFESSEUR René Savoie, I.C., LL., B.A., B.S.A., brevets cours classique, commercial 3448 ouest, Sherbrooke Plateau 6717. 3—72-1.m.M.j.v

TELEGRAPHIE, Printer ou télégraphie automatique, employés par chemins de fer commercial, courtiers, banques. Enseignés individuellement jour ou soir. Prospectus gratuit. Collège Commercial Elite, 3615 St-Denis, HArbour 2628. 3—63-1.M.v

5 AGENTS DEMANDES

ON DEMANDE des agents fiables dans les villes, villages et campagnes pour vendre nos arbres fruitiers et arbustes d'ornements bien connus. Pas hebdomadaire. Territoire réservé. Equipement fourni. Ecrivez à Pelham Nursery Co., Toronto, Ont. 5—270-1.M.s

7 ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé avec capital, 150.00 entreprise, très avantageux. Tél. CLairval 3189J. 7—

ASSOCIES demandés pour club Dancing-Cabaret avec 500 à mille dollars. S'ad. 6971 St-Denis, troisième plancher. 7—

ASSOCIE avec 500.00, gagner 10.00 à 20.00 par jour, travaillant pour vous. 71 Villeneuve Est, 7½ hrs soir. 7—

DESIRANT augmenter mon commerce de Prêts-sur-gages, j'accepterais associés, placement à 5% par mois, sans risques, chance unique pour personne ayant capital. L. W. Gauvin, 40 St-Jacques Ouest. 7—77-2

PROPOSITION INTERESSANTE

Vous connaissez les possibilités illimitées dans la fabrication des eaux gazeuses. Capitalistes ont fondé Incorporation à charte fédérale pour contrôler filiale de fabriques déjà établies avec rendement profitable. Proposition maintenant offerte à homme sérieux comme administrateur associé moyennant garantie sous forme placement. Détails reçus donnés Casier 277 La Presse. 7—16, 18, 20, 22 F

8 HOMMES, GARÇONS DEM.

AVONS besoin 4 hommes, ouvrage extérieur, expérience pas nécessaire, bon salaire. 189 Demontigny Est. 8—75-5

DUPUIS FRERES Limitée

Homme ambitieux, comme vendeur. Pour informations, Georges Gaudette, mardi entre 3 et 6 p.m., mezzanine du côté droit. 8—F

DEUX hommes de bon caractère pour position permanente avec opportunité et bonis par Cie S'ad de suite 2 à 6 chambre 262, édifice Amherst. 8—78-6

JEUNE homme demandé avec 50.00, place amusement, gros revenu. 4352 St-Denis, 7 hrs soir. 8—

JEUNES hommes, deux, de 25 à 35, pouvant voyager, habiles et ambitieux, comme représentants spéciaux. Voir M. McKercher, 924 Ste-Catherine Est. 8—

DEUX jeunes hommes demandés pour voyager avec gérant; transport fourni; revenu approximatif 18.00 par semaine. 1434 Ste-Catherine Ouest, chambre 308. 8—

JEUNE homme travaillant actuellement voulant se faire bon salaire dans moments de loisir, ouvrage agréable, pas de déboursés, votre ambition fera votre salaire et nous payons bien. Demander M. Jeannotte ne sont entre 7 et 9 hrs, 1410 Stanley, chambre 205. 8—

LATTEURS demandés. J. Dagenais, Cal. 1060. 8—

MESSAGER avec bicycle pour pharmacie immédiatement. 9210 Ave du Parc. 8—

ON demande un garçon pour conduire un aveugle. 911 Bonsecours. 8—

ON DEMANDE violoncelliste, drummer pour orchestre amateur, entre 7 et 8 heures. Calumet 8709W. 8—

PEINTRES d'enseignes demandés. Ecrire mentionnant expérience à Casier 288. La Presse. 8—77-2

SALAIRE fixe et commission, 3 hommes demandés. S'ad. 8.30 a.m., mardi. H. Saurio. 1278 Mt-Royal Est. 8—

UN ENQUETEUR, grade I, homme, temporaire, pour le ministère des Pensions et de la santé nationale, Montréal, $110 par mois. Les candidats doivent avoir de l'expérience dans le travail de bureau et avoir une connaissance adéquate des méthodes en usage aux Pensions et dans les départements; tact et bon jugement dans les rapports avec le public. Le ministère des Pensions et de la Santé nationale déclare que seul un titulaire ayant fait du service militaire sera accepté. S'adresser, sur des formules que l'on peut obtenir au bureau de poste de Montréal, au Secrétaire, Commission du service civil, Ottawa, au plus tard le 23 janvier 1932. 8—18,20 h

VENDEURS à domicile, article nouveau, différents à tous autres, gros profit. Sanitary Home Products, 900 St-Laurent. 8—

9 ECOLES DE METIERS

ABAISSEZ hauts prix. Savez-vous que la meilleure place pour apprendre métier barbier, succès assuré avec prix spécial, est chez Arthur Moreau. Ecole des Barbiers, 930 St-Laurent. 9—78-6

APPRENEZ conduire automobile, double contrôle, installation moderne, cours mécanique, bon professeur, licence gouvernement obtenus 2251 Delorimier 9—304-N.O.

APPRENEZ automobile. Soyez protégé. Ecole Fédérale Enregistrée. Automobile double contrôle, licence garantie. Installation moderne pour cours mécanisme. Diplomes accordés. Leçons privées pour dames. 1621 St-Denis. Tél. HArbour 5518. 9—78-5

ECOLE TECHNIQUE de MONTREAL

Subventionnée par le Gouvernement Provincial, seule autorisée à faire passer les examens de chauffeur, de mécanicien d'automobile et accorde les certificats d'automobile dans district de Montréal. Organisée et bien complètes au Canada en mécanique et électricité d'automobile. Prenez garde aux annonces trompeuses. Venez voir ou écrivez 200 Sherbrooke O. 9—N.O.F

QUATRE hommes sobres sans expérience qui veulent se qualifier pour ouvrage de garage et aides sur trucks, bon salaire dans cette ligne. 2251 Delorimier près Sherbrooke. 9—73-6

10 FEMMES, FILLES DEM.

AIGUILLES expérimentées, fantaisie spéciales, à domicile. Permanentes, sérieuses, pourront apprendre. Chambre 9, 1840 St-Denis. 10—15,18

COMPAGNIE Spirella demande représentante pour Cartierville, Bordeaux et Montreal-Nord. Mme A. David, 3840 Mance, Plateau 2389. 10—

CONTREMAITRESSE expérimentée dans les robes de coton pour dames, etc., parlant les deux langues. Bonne position à la personne voulue. Ecrire à Case 307 La Presse. 10—

COUTURIERES expérimentées pour tailleur dans les habits d'hommes. 1434 Ste-Catherine Ouest, chambre 415. 10—

FAISEUSE de doublures expérimentée dans les manteaux pour dames. 372 Ste-Catherine ouest, chambre 221. 10—

FILLE expérimentée pour presser robes de soie. Capitol Cleaners and Dyers, 857 De l'Epée, Ave, téléphone DOllard 2160. 10—

FILLE de table demandée, d'expérience, 2 langues, pour salle à diner, 2022 Ontario Est. 10—

FINISSEUSES et nettoyeuses expérimentées dans les belles robes de qualité. Queen Dress & Waist Ltd., immeuble Sommer. 10—

MODISTE de chapeaux capable de faire modèles originaux et agis comme contremaîtresse. On paiera jusqu'à $35, par semaine à la personne voulue. Kein Hat, 640 Craig ouest. 10—

MODISTE, vendeuse chapeaux dames ou direction petit salon modes. Duclos, 1155 Ste-Catherine Est. 10—

OPERATRICES expérimentées dans les robes de soie demandées. S & D Dress, 1470 Peel. 10—77-2

OPERATRICES expérimentées demandées pour robes de soie. 3686 Boul. S.-Laurent, dernier étage. 10—

OPERATRICES et presseuses expérimentées seulement dans les blouses. Jeannette Lingerie, 460 Ste-Catherine ouest, chambre 914. 10—78-2

PREPAREUSE absolument expérimentée pas besoin d'autre, pour chapeaux faits à la main. Emploi continu, Miljeanne, 1409 ave Union. 10—78-3

11 COIFFEUSES

ACADEMIE coiffure, cours complet, 15.00, diplôme garanti, position, termes faciles. Jour et soir. Coiffure gratis. 2005 Chambly, près Ontario. CL. 3122. 11—116-N.O.

COIFFURE gratis, 74 Ste-Catherine ouest, entre St-Urbain et Clarke. 11—91,12,15,18,20,22

COURS complet, Marcel, Komol, l'eau, papier, permanent, nouvelle teinture, 8 jours, position. Permanent 3.00. HArbour 9745. 11—78-3

COURS coiffure, salaire en apprenant. Salon Vivani, 74 Ste-Catherine ouest près théâtre des Arts. 11—81-306

VENEZ comme modèles—Coiffure gratuite 1138 Ste-Catherine Ouest. Venez directement. Aucun appointement par téléphone 11—46-1.m.M.j.v.n.h

12 SERVICE DOMESTIQUE

ALLEZ 3851 St-Denis. Trouverez emploi, toute sorte salaire, 15 à 80, placé de suite. 12—78-3

A 372 Mont-Royal Est, on demande cuisinières générales, filles de tables et chambres salaire 25.00 à 30.00. 12—

AU Dominion Bureau, 4146 Ste-Catherine Ouest, demandons cuisinières générales, filles de campagne, servantes générales. 12—

BONNE servante demandée dans maison privée. 8863 St-Hubert. 12—

BONNE générale, couple d'affaires, salaire 35.00, coucher en dehors si préféré. Mlle White, 3712 St-Denis. 12—

BONNE demandée à 1565 Van Horne, Appt 8, Outremont. 12—

FILLE générale demandée, sachant faire la cuisine. Tél. DExter 2627. 12—

FILLE demandée pour ouvrage général, doit connaître le soin des enfants, place permanente. 4767 Rivard. 12—

FILLE demandée dans maison privée, aimant les enfants. 3755 Mentana. 12—

SERVANTE générale demandée, bonnes références. 3800 Ave Marcil, N. D. G. 12—

SERVANTE demandée pour couple avec bébé. Doit avoir références, parler anglais et connaître cuisine, $18 par mois. M. Lemieux 5480 Chemin Reine-Marie. FEL. 1226. 12—

SERVANTE expérimentée pour ménage et soin des enfants. 1210 Lajoie. 12—

SERVANTE pour ouvrage général, avec références. 5496, 4ème ave, Rosemont. 12—

13 ON DEMANDE A LOUER

ON demande un logement 6 pièces, un bas, planchers bois franc, paroisse Immaculée-Conception. S'adresser 4070 Dorion, Frontenac 2906. 13—

PREMIER mai, minimum huit pièces, convenable bureau médecin; entre Amherst et Guy, Sherbrooke, Cherrier et avenue des Pins. Répondre, prix détails, à boîte 304 la "Presse". 13—

6 PIECES, plancher bois dur, pas plus 22.00, en haut Mont-Royal. CResc. 5736. 13—

A LOUER

15 APPARTEMENTS A LOUER

AMHERST 3080, 4 appts chauffés, bien éclairés, eau chaude, frigidaire, incinérateur, ascenseur, concierge. 15—78-3

APPT ST-LOUIS, 847 Sherbrooke, près St-Hubert, 9 pièces, convenable pour médecin. Walnut 8232. 15—18,20,23

AVENUE LAVAL 3415, localité avantageuse. Prix très modéré. Guy Vanier, Harbour 2841. Soir, Harbour 5417. 15—18,20,26,28

BONS appartements modernes une à six pièces dans les meilleures parties de la ville. Société Nationale de Fiducie, 55 St-Jacques Ouest, HArb. 2185. 15—13,16,18

J. T. Z. PATENAUDE

Bureau: 5040 Ave du Parc. Tél. DOllard 4545, le soir, DOllard 6968. Appartements modernes, toutes parties de la ville, $30.00 et plus. 15—68-24 hP

LOGEMENTS cinq pièces, modernes, eau chaude, frigidaire. S'adresser concierge, appt 2, 3870 St-Hubert. HArbour 4780. 15—78-25

16 APPTS MEUBLES A LOUER

ADRESSEZ 3871a Laval, 3, 4 pièces privées, bien propre, meublé, chauffé, éclairé, gaz, téléphone, lingerie fournis, 8.00, 9.00 par semaine. Plateau 1867. 16—

APPARTEMENTS Castle, 5349 ave du Parc, une et deux chambres meublées gaz, lumière, bain inclus. 16—306-N.O.

BLVD ST-JOSEPH Est 400, joli appartement 1 pièce, gaz, éclairage, payés, concierge. Bel. 0613. 16—

DEUX petites pièces bien propres, 5.00, lavabo, eau chaude, bien tranquille. 1626 St-Christophe, près Demontigny. 16—

MOUNTAIN 1438, voisin Ogilvy, meubles neufs, 3.00 à 8.00 par semaine, gaz, électricité compris, concierge. 16—78-6

PETIT appartement chauffé meublé moderne ou chambre préférence, dame, demoiselle. Visible dimanche. 1480 De Bullion, 2ième. 16—

ST-ANDRE 3429, 1-2 pièces, bien meublées, frigidaire, gaz, électricité compris, avec garage, possession immédiate. S'adresser au concierge 16—13,14,16

ST-CHRISTOPHE 1839, près Ontario, 2-3 pièces, eau chaude à l'année, gaz, électricité fournis. 16—

ST-HUBERT 1156, grands petits appartements, eau chaude, cuisinette, planche, armoire, glacière, baignoire, douche, pharmacie. 16—78-5

SHERBROOKE Est 22, près St-Laurent, une et 2 pièces meublées, cuisinette, 4.00 et plus. Concierge. 16—13,14,16,18

17 A LOUER

PLANCHER deuxième étage, 12 x 30, près Blvd St-Joseph, chauffé par le propriétaire, bien éclairé, long bail si désiré, 40.00 par mois. BElair 2283. 4864 St-Dominique. 17—18, 20, 22, 23

PROPRIETE à LOUER

En face Terminus des Tramways, 64-66 Craig Ouest, site magnifique, 20 x 80 pieds, pour manufacture ou marchand, 4 étages, magasin, plancher voûte, planchers bois franc, élévateur pour 4 étages, cave cimentée 7 pieds hauteur, chauffage eau chaude, système à l'huile. Entrée ruelle Fortifications, facilitant expédition. Informations, s'adresser à Hermas Perras, Syndic, 84 Notre-Dame Ouest, Montréal. Tél. LAn. 2196. 17—16,18,20,22,23,27,30 hP

18 BUREAUX A LOUER

BUREAU pour médecin, premier étage, bien central. 409 Sherbrooke Est, près St-Denis. 18—18,20,22

19 CHAMBRES A LOUER

A BAS PRIX. Petites, grandes chambres en avant, poêle à gaz, eau chaude, confort, tranquille, 1.75, 2.00, 2.50, 3.00 et 4.00. 338 Lagauchetière, près St-Denis. 1018 St-Timothée. 19—

A BAS PRIX salon double ou chambre fraîchement meublé, possession immédiate. AMh. 3016, 4820 Fabre. 19—

A BAS PRIX, beau grand salon double, aussi autres chambres, confort. LAnc. 4756, 1152 Berri. 19—

A BAS PRIX. Chambres chauffées eau chaude, lit neuf, gaz, confort, tranquille. 1.50, 2.00, 2.50, 3.00, 4.00.—1016 St-Dominique. 1006 St-Laurent. 19—

A CHOISIR, grande, petite chambres, 2.00, 3.00, 4.00, 1204 St-Timothée, 1452 Panet, près Ste-Catherine. 19—

A LOUER, grande chambre devant, 2.50, 1763 Beaudry, près Robin. Tél. FRontenac 3446; seul chambreur. 19—

A LOUER, belle grande chambre sur devant, eau chaude. 1274 St-Hubert, près Ste-Catherine. 19—

APPTS meublés, 1-2 pièces, lingerie, téléphone, gaz compris. 1002 Ontario Est. 1790-1903 St-Timothée. 19—76-4

AVE LAVAL 3416, près Sherbrooke, belle grande chambre, propre, ensoleillée, 4.00, gens respectables. HArb. 0083. 19—

BELLE grande chambre, 3.00 par semaine, 6373 St-Hubert, près Beaubien. 19—

BELLE chambre, cuisine, cour, 2 lits, gaz, eau chaude, téléphone, 5.00. Chambres devant, 2.50, 3.00. 292 Ontario Est. 19—77-3

BELLE chambre propre dans un bas, garde-robes, glacière, gaz si désiré; aussi salon double. S'ad. immédiatement. 2058 Desery. 19—

BERRI 1080, grande chambre et petite avec lavabo et gaz, prix modéré, maison recommandée. 19—

BON CHEZ-SOI dans famille distinguée, 2 personnes, seul chambreur, maison moderne 3238 Visitation près Sherbrooke. CR. 1974. 19—

BOUDOIR richement meublé, améliorations modernes, près autobus, tramways, maison tranquille. 1831 Sherbrooke Est. Falkirk 1868. 19—

BOUDOIR et grande chambre à louer, maison tranquille. 1178 St-Timothée. Tél. PLateau 9831. 19—

CHAMBRE 2.50, usage cuisine, tout confort. 1468 Amherst. Harb. 3572. 19—

CHAMBRE devant, garde-robe, droit salon, tél., chez dame respectable, seul chambreur, 4.00 par semaine, garage, pension désirée. 3721 Mentana, près Cherrier. Fro. 1541. 19—

CHAMBRE richement meublée pour couple ou personne âgée désirant bon chez-soi dans famille sans enfants, tout confort dans maison moderne, près église, char, prix modéré. Inf. CAl. 7874J, 6267 Casgrain. 19—

CHERRIER 530, deux vastes modernes chambres-salons, à louer, eau courante; maison propre et paisible, excellent chez-soi. Voir M. Fontaine, tél. HArbour 9885. 19—

DORCHESTER 416, S.-Denis 1190, salon, grande chambre sur devant, petite, 2.50, cuisinette, lavabo. 19—

DORCHESTER est, 210, grande chambre, devant, 3 châssis, 3.50 et 4.00, étage bain, gaz, téléphone, eau chaude. 19—

GRANDE chambre, prendra couple avec ou sans enfants $12.00 par mois. 2116 Beaudry. 19—

HOTEL FORD

Coin Dorchester et Bishop. Chambres dans un hôtel moderne de 750 chambres, avec radio et service d'hôtel. Tarif spécial pour hôtes permanents. Chambres avec bain 10.00 par semaine, sans bain 7.50 par semaine. 19—9,11,12,13,14,16,18,20,23,25,27,28,29,30 F

19 CHAMBRES A LOUER

LACAUCHETIERE 978, près gare Windsor, nouvellement ouvert, chambres 2.00 par semaine, autres avec gaz si désiré, eau chaude. 19—

McGILL COLLEGE, 1450, chambres simples et doubles, quelques-unes avec gaz et eau. 19—77-3

ST-EUBERT 1162, grandes, petites chambres chauffées, meublées, eau chaude, poêle, glacière, planche, pharmacie, armoire. 19—78-5

SALON double ou chambre simple dans famille privée. S'adresser 6761 Ch.-Colomb.

SALON double ou chambre simple dans famille privée. S'adresser 4239 Blvd Lasalle, Verdun. 19—76-3

TROUVEREZ chambres de 1.75 à 2.00 à 1407 St-Dominique, aussi petites et salons doubles de 2.25 à 5.00, gaz, eau chaude, téléphone LAncaster 3044, 270 Ontario est. 19—

1 OU 2 CHAMBRES, pension si désiré. 6138 Berri. Cal. 9716J. 19—

20 CHAMBRE DEMANDEE

CHAMBRE propre, tranquille, près Atwater, homme travaillant de nuit. Donnez détails, Casier No 304 La Presse. 20—

JEUNE femme et fillette demandent chambre non meublée près du couvent des Soeurs Ste-Croix, rue Mt-Royal, S'ad. par lettre 4551 Resther. 20—

21 CHAMBRE ET PENSION

AMHERST 1278, près Ste-Catherine, chambre et pension, maison tranquille, propre. Bonne cuisine. 21—

ATTENTION! Pensionnaires couple marié 6.00 par semaine, confort moderne. 979 Duluth, près Parc Lafontaine et tramways. 21—

BELLE chambre, pension si désirée, tout confort, 827 Mt-Royal, 2ème, FRont. 7440. 21—

BOUDOIR double, lavabo, véritable chez-soi pour 2 personnes, pension première classe, 3675 Drolet. 21—

CHAMBRE et pension 5.00, confort chez-soi, 4223 St-Jacques, HArb. 3572. 21—

CHAMBRE et pension pour jeune fille, bon chez-soi, 4727 St-André. 21—

ST-HUBERT 1246, appt 2 chambres et pension, salon ou chambre pour dames ou messieurs, téléphone, confort du chez-soi. 21—

SERVANTE d'expérience pour ménage et soin des enfants. 1210 Lajoie. 12—

SERVANTE pour ouvrage général, avec références. 5496, 4ème ave, Rosemont. 13—

22 CH. ET PENS. DEM.

HOMME âgé demande chambre et pension dans famille tranquille, bon chez-soi. Ecrire immédiatement. 5490 Clarke. 22—78-2

23 CH. ET PENS. D'ENFANT

BONNE pension de bébés seulement, bien recommandée. 1651 Chambly. 23—77-2

26 COTTAGES A LOUER

CHERRIER 530, solide cottage, 7 pièces, nouvellement décoré, meublé ou non, 2 garages, convenable pour médecin, louera en entier ou partie meublé, meublé ou non ou vendrai. Voir M. Fontaine, HArbour 9885. 26—

27 GARAGES A LOUER

28 MAISON A LOUER

A LOUER $30.00, Drolet 4430, près Mont-Royal. Libre 1er mai. 9784; Ahuntsic. 10120 Pélopuin; 484 Perras, LAncaster 7829. 28—2,4,9,11,16,18,23,25,30

AMHERST 2167, 6 pièces, chambre de bain, ménage fait à neuf, bon marché. Tél. Har. 1617. 28—

BEAU logement, 7 appts chauffés, occupé par médecin, bien éclairé, coin Panet, Ontario, libre 1er mai. Pharmacie Sarrazin, 1330 Ontario. CHerrier 0139. 28—18,21

BOULEVARD Monk, grand magasin, 6341, et 2 logements, 4 chambres, ménage fait. Romulus Lavallée, 757 Place d'Armes. 28—14,16,18

BOUL. St-Joseph Est, 1211, 5 grands appartements neufs, frigidaire, incinérateur, possession immédiate, prix raisonnable. 28—77-2

BREBEUF 4858, coin de ruelle du boul. St-Joseph, 7 appts neufs, chauffées, avec frigidaire et incinérateurs, aussi autres de 4 appts modernes. Am. 6218. 28—78-3

CARTIER 2389-2371, près Sherbrooke, 4 pièces, occupation immédiate, prix modéré. DUp. 4857. 28—77-2

CASGRAIN 8257-59, logements neufs, moderne, tapissés, système de chauffage. S'ad. 8548 rue Casgrain, téléphone, Cal. 7469-w. 28—

CASGRAIN 8230, belles 4 grandes pièces, maison neuve, moderne, autre 5 pièces, St-Denis, occupation immédiate. DOll. 5658. 28—

CINQ pièces, chauffé, moderne, 1227 Beaury, près Ste-Catherine. Benoit & Mathieu, 1227 St-Timothée. HArbour 6243; soir, BYwater 1194. 28—77-2

COTE ST-PAUL, possession immédiate, 5, 6 pièces, chaud, bien propre, 15.00, 18.00. AMherst 1230. 28—

CRAIG Est 444, 6 pièces, chambre de bain, ménage fait à neuf, bon marché. Tél. Harbour 1617. 28—

DELANAUDIERE 5153, 4 appts, très propre, possession immédiate, après 6 heures Pront. 9959. 28—

DEMONTIGNY EST 1481A, en arrière, 2 appartements, $10.00 par mois. S'adresser Frontenac 2243. 28—

DEMONTIGNY Est 1485, logement de 2 étages, 3 appartements, très propre, sera libre vers le 20 janvier, $18.00 par mois. 28—78-5

DENTISTES, site idéal pour dentiste, coin Ste-Catherine, St-Clément, amélioration de profit, une raisonnable. 4913 Ste-Catherine Est. CL. 7964. 28—78-2

GARNIER près Bélanger, Duplex, 3-6 appts chauffés, neufs, modernes; De Lanaudière, 5 pièces chauffées. Am. 6741. 28—77-2

MESSIER près Gilford, 3-6 pièces, neufs, Beaubien près Delorimier, 7 pièces chauffées. Am. 6741. 28—77-2

MODERNE, chauffage eau chaude, automatique, 2c, 6 pièces, $39.00, 3c, 8 pièces, $30.00. Traitement agréable et confortable, près pour occupation. 8242, 1ère Ave, Rosemont, près Beaubien. 28—

NICOLET, ménage fait, possession immédiate, prix réduit. Clairval 8111J. 28—

NOUS avons encore quelques logements à louer dans différentes parties de la ville. Société Nationale de Fiducie, 55 St-Jacques Ouest, HArb. 2185. 28—13,16,18

ONTARIO, 1162, 3ième, 4 appts, 15.00, bien éclairé, chaud. HArbour 8906. 3846 Saint-Hubert. 28—

PLESSIS, 1878, 4 appts, bien propres, fixtures comprises, 2c, $15.00. AMherst 0139. 28—

ROY est, 965, près Parc Lafontaine, 5 pièces, PLateau 8161, le soir DOllard 5442. 28—18,22 h

ST-DENIS, 1706, coin Villeray, un 3e, cinq appts, chauffés, fenêtres tout le tour, très modernes, garage chauffé: St-Denis, 7716, près Villeray, bas, 8 appts chauffés, bien éclairés, sur 3 côtés, modernes, garage chauffé. S'ad. 7709 St-Denis. CA. 4524J. 28—74-6

ST-DENIS 7812, 7 appartements: Rosemont 5726, 4e Ave, 6 appartements; Marquette 4576, 3 appartements. Propriétaire, 1276 Mont-Royal Est. CHerritr 1213. 28—77-2

29 MAISONS MEUB. A LOUER

DROLET 4858, quatre appts meublés, propre, chaud, planchers bois dur, 20.00 par mois. CAlumet 6784. 29—

30 MAGASINS A LOUER

A bon marché, magasin neuf, 2 vitrines, plancher bois dur, cave, rue commerciale. DOl. 2110. 30—

A LOUER à sacrifice avec bonne clientèle, obligé de sous-louer cause maladie. 1481 Ste-Catherine Ouest. CRescent 8536. 30—78-2

BELANGER coin Garnier, Bélanger coin Marquette, petit et grand magasins chauffés, neufs. AM. 6741. 30—77-2

MAGASIN coin Fulford et St-Jacques, bon pour pharmacie ou tous autres commerces. Wilbank 9177. 30—74-8

104 MAISONS A VENDRE

J'AI un coin rue Visitation, rapportant 1,440, par année, loué bon marché. Prix 9,000. Claire d'hypothèque. M. Petit, AMherst 2104. 104—18, 20

JE vendrai 2 maisons, 2 étages, 4 logements rue Casgrain, rapportant 800. par année pour 3,800. Propriétaire Amherst 2103. 104—18,20

3 LOGEMENTS à vendre, 6423, 2e Avenue près Beaubien, en face de l'église. Calumet 2644J. 104—77-2

LONGUEUIL

Maison de 4 appts, avec terrains de 60 x 90, garage, située près église, écoles, magasins. Prix 1,500.00, conditions 200.00 comptant, balance 15.00 par mois. Pour informations écrire au propriétaire, Casier 205 La Presse. 104—74-6 F

MAISON presque neuve, 2 étages, 3 logements, finis modernes, rapportent 828.00, vendra 6,500.—1664 Désery. 104—

MAISON à vendre, 2 étages, 3 logis, moderne, cave cimentée, garage très bon marché. 6341 Fullum, CAl. 0686J. 104—

2 MAISONS neuves, 7 appts, bien finis, bois franc, bon marché, peu comptant, sur les lieux, 7216 Berri. 104—77-2

MARQUETTE, près Laurier, belle maison, 6 logements, tous loués. Bon revenu, vendra sacrifice, 12,000.00. Besoin argent. AT. 4634. 104

MOLSON, près Beaubien, trois étages, cinq logements modernes, 25 x 50 de construction, bas 7 appartements, 7,800 piastres. Vrai bargain. 2014 Gauthier, Tél. AMherst 1010. 104—78 2

PROFITEZ d'une aubaine pour un bon chez-soi en achetant beau détaché 2 étages, 2 logements, 8012 ou 8414 Châteaubriand, Calumet 9477W, Dupont 0951. 104—

RUE Christophe-Colomb, revenu 100.00 par mois, comptant 500.00, balance 100.00 par année; rue Jean-Talon, 6,000, 500.00 comptant, 100.00 par année, revenu 720.00. 5848 Christophe-Colomb. 104—78-3

ST-ANDRE 5678, un étage, 4 appts avec grand terrain, $1,850.00, S'ad. 4320 Chambord. 104—

ST-HUBERT, près DeLieurmont, 2 étages, magasin, cave, garage, sacrifiera, besoin argent. Tél. MArquette 0908. 104—

VERDUN, 5 logements, près Notre-Dame de Lourdes, 7 appts en bas, garage, prix 15,-000.00, termes faciles. Metcalfe, 246 Blvd Desmarchais, coin Wellington. 104—

106 PROPRIETES CAMP. A VEN.

A L'EPIPHANIE, maison 12 pièces, pouvant faire 2 logements, avec garage des plus modernes. Bien située, Coin de rue, en face du couvent. Aussi autre maison 8 pièces, L. Charpentier, 41 Notre-Dame Est. HA. 3725; soir, FR. 8569. 106—78-6

110 TERRAINS A VENDRE

CHAMBORD près Bélanger, 2 terrains 25 x 115. S'ad. 6661 Denormanville. DOll. 7536. 110—

112 TERRES A VENDRE

ST-JEAN d'Iberville, 123 arpents en culture, avec roulant et cent pommiers. Accepterai échange. 2014 Gauthier, AMherst 1010. 112—78-2

PROFESSION

AVOCATS

RHEAUME, Théodule, avocat, C.R., édifice "La Sauvegarde", 152 Notre-Dame Est HA. 4722, Montréal. 114—202-1,n

MEDECINS

A. J. COTE, M. D. — Syphilis, maladies vénériennes, traitement rapide. CAlumet 3930, 6967 Christophe-Colomb. 114—258-N.O.

CHOQUETTE — Spécialité: Chancres, gonorrhée, syphilis. Prix modéré, soulagement rapide. Rue des Erables, coin Ontario. AMherst 5930. 114—161-N.O.

Dr DEMERS Maladies secrètes, voies urinaires, peau, maladies chroniques, électricité médicale, installation parfaite 4221 Delorimier 114—182-N.O.

Dr DUMONT HARRY Maladies femmes, maternité, maladies vénériennes. 2020 S-Denis, coin Ontario Hôpital privé. 114—36-N.O.

Dr FOURNELLE. Syphilis, maladies vénériennes, électricité médicale. Rayons X. 4173 boul. S-Joseph, près S-Denis BElair 4462 114—N.O.

Dr HEBERT (Hôpitaux Paris) Maladies vénériennes, urinaires, peau, sang, électricité médicale. 3405 S-Denis, coin Sherbrooke HArbour 0309 Bureau ouest, 1130 Ste-Catherine ouest MArquette 6508 114—305

Dr LAMONTAGNE Maladies vénériennes, peau, voies urinaires, affections du sang 1444 St-Denis, près Ste-Catherine 114—115-N.O.

Dr LERICHE, hôpitaux Londres, Paris, Eczéma peau, chromocision sans douleur, maladies vénériennes; toutes maladies secrètes, hommes, femmes, jeunes filles Maternité Patients traités par correspondance également 1613 S-Denis, devant théâtre HArbour 6410 114—106-N.O.

Dr VILLENEUVE Spécialité: syphilis, chancres, gonorrhée, maladies vénériennes Analyse du sang Consultations: midi à neuf heures. 1107 St-Denis. HArbour 8477 114—297-N.O.

TESSIER, R., Clinique Officier Médical Spécialiste durant la guerre: Peau, Syphilis, gonorrhée. 4132 St-Denis. BElair 5331 114—173-N.O.

OPTOMETRISTE

J. A. ROBERT, spécialiste pour la vue, 1656 Mont-Royal Est, près Marquette, AMherst 3927. 114—75-26

CARTES D'AFFAIRES

BANDAGISTE-ORTHOPEDISTE

C. MARTIN, 48 Craig Est, Harb. 3727, membres artificiels, bandages herniaires, appareils pour difformités, bas élastiques, ceintures abdominales, chaises pour malade 115—17-78

Spécialiste

des maladies de l'homme et de la femme. Maladies Sexuelles, Urinaires, Vénériennes. Affections du sang et de la peau.

Clinique Privée du
Docteur J. M. E. PREVOST
3440, rue Hutchison - - - MA. 6611

39-n.FP

Province de Québec, District de Québec, No 17636. Cour supérieure. Georges Paquet, Dem. vs Dame Fanny Mosaies, Déf. Le 27e jour de janvier 1932 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur, au No 3015 rue Sherbrooke ouest, appt 34, en la cité de Westmount, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit Défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de menage, etc. Conditions: argent comptant. L.-M. Champagne, H.C.S., Montréal 18 jan. 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No E-82013. Julien Schwobedeu, vs Alexander Robert, déf. Le 27ème jour de janvier 1932, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur au No 9110 rue Chabot et à la même date, à onze heures de l'avant-midi, dans le soubassement de la place d'affaires du dit défendeur au No 650 rue Vinet, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage. Conditions: argent comptant. J.-S. Lavery, H.C.S. Montréal, 16 janvier 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No D-93789. J. H. Lambert, dem. vs Leslie Britcher, déf. Le 28e jour de janvier 1932, à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 1226 rue Van Horne en la cité d'Outremont, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Paul Lafontaine, H.C.S. Montréal, 18 janv. 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit No 34835. D. J. Lavigne, Demandeur vs Dominique Scotti, Défendeur. Le 27ième jour de janvier 1932, à trois heures de l'après-midi au domicile du dit Défendeur, au No 7237 rue S.-Dominique en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en un radio, meubles et effets de ménage. Conditions: Argent comptant. Charles Diodati, H.C.S. Montréal, 18 janvier 1932.

AUX ANNONCEURS

L'insertion des petites annonces sera garantie seulement si elles sont reçues avant 6 heures p.m. la veille de leur publication.

¶ Les avis de décès seulement sont reçus cependant jusqu'à 11 heures a.m., le jour même de leur publication; excepté pour insertion le samedi, alors qu'ils sont reçus jusqu'à 11 heures p.m., vendredi.

¶ La Presse a 314 succursales dans Montréal et la banlieue, où les annonces classées sont reçues au même taux qu'au bureau-chef. Pour adresse de la succursale la plus près de chez vous, veuillez appeler le Département des Annonces Classées: HArbour 1275. 206-n

Les funérailles De M. E. Bergevin, à Dominion Park

Toutes les classes de la société de Lachine y sont représentées.

Nombreux cortège

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 18.—Au milieu d'un grand concours de parents et amis, les funérailles de M. Ernest Bergevin, décédé accidentellement, ont eu lieu, samedi matin, à 9 heures, dans la paroisse du Très-Saint-Sacrement (Dominion Park). Un millier de personnes formaient le cortège, où on remarquait des représentants de toutes les classes de la société.

A 8 h. 45, le clergé se rendit à la demeure du défunt, no 132, 2e avenue, où M. le curé J.-E. Provost fit la levée du corps, puis le cortège se dirigea vers le temple paroissial, clergé en tête, suivi d'une nombreuse délégation de la Société St-Jean-Baptiste, dont le défunt était membre. Venaient ensuite un landau chargé de fleurs, le corbillard et le long cortège.

Les porteurs d'honneur étaient l'échevin Emile Legault, l'ex-échevin A. Trudeau, Jos. Vallée, président de la Société S.-Jean-Baptiste; MM. A. S.-Amour, Ferdinand Bissonnette et Henri Gagnon, tous membres de la S.-Jean-Baptiste.

Le service fut chanté par M. l'abbé J.-P. Savaria, vicaire de la paroisse, qui a aussi fait l'absoute, assisté de diacre et sous-diacre.

La chorale, sous la direction de M. Paul Trottier, a exécuté la messe harmonisée de Perosi. M. J. Paquet était à l'orgue.

L'église était trop petite pour contenir la foule et une partie a dû attendre, au dehors, la fin du service, pour reconduire le corps au cimetière de Lachine.

A l'issue du service, MM. Paul Trottier et Paul Mireault ont chanté les "Adieux" de Faure. M. le curé J.-E. Provost était dans le sanctuaire.

Le deuil était conduit par les enfants du défunt: Marcel, Lucien, Cécile et Lorette Bergevin; son père, M. Cyprien Bergevin; ses beaux-frères et neveux.

Dans le cortège on remarquait: M. Victor Marchand, M.P.P., le maire J.-D. Viau; les ex-maires Wilfrid Ranger et J.-S.-A. Ashby; les échevins Edgard Leduc, Josaphat Dubois, Albert Saint-Onge, Louis Gaston, J.-R. Fyon et W.-A. Gilbery, MM. J. Lee, E. Leduc, J. Teasdale, Paddy Léger, P. Lévesque, J.-R. Bourdon, V. Leduc, E. Gagnon, J.-A. Drouin, J. Bourdon, P. Cholette, L. Hébert, E. Hébert, Geo. Archambault, Alfred Quenneville, L. Primeau, oncle du défunt; E. Brabant, S. Hamel, Le Bergevin, M. Gagnon, René Vinu, R. Lefebvre, L. Hébert, R. Groulx, G. Hudon, R. Verdais, A. Viau, J. Goulet, Art. Allard, E. Mercier, A. Bergevin, O. Denommé, J. Lefebvre, P. Côté, L. Drouin, A. Shank, C. Denis, V. Tremblay, Paul Champagne, U. Chartrand, O. Loiselle, Jules Noiseux, E. Latte, C. Paquette, N. Desjardins, L. Ayotte, R. Tremblay, A. Hébert, E. Goulet, J. Dubois, G. Robineau, J. Bessette, Jos. Lavoie, A. Rousseau, F. Lemaire, A. Jolicoeur, W. Cayer, P. Perras, W. Payette, J. Binette, O. Boucher, Alph. Emond, A. Prud'homme, H. Dion, A. Cartier, A. Lecompte, Alfred Chapman, W. O'Neil, J. Chénier, A. Goyer, E. Serrault, L. Chauvin, C. Lamunni, A. Robert, J. Beaudin, L. Laplante, E. Daoust, O. Décarie, C. Laurin, N. DeBeaumont, Albert Lejour, J. Laplante N. Lavoie, P. Leduc, C. Saint-Denis, J.-A. Bergevin, Alb. Champagne, Dr Gustave Velois, A. Leduc, A. Stonehouse, Edouard Richer, J.-O. Boyer, H.-A. Rabeau, W. Stonehouse, R. Lecavalier, E. Pichette, X. Tesaler, A. Leblanc, G. Bessette, L. Boulot, D. Leblanc, E. Rousseau, L. Létourneau, A. Fournier, Arcade Fournier, C. Saint-Germain, A. Paquin, R. Amyot, A. Bibeau, V. Brissette, F. Proulx, C. Meunier, J.-H. Demers, E. Daoust, Armand LePailleur, F. Sauvé, Léopold Léger, A. Saint-Amour, A. Bourassa, Louis Aquin, E. Myre, J. Sévigny, L. Durocher, le curé Geo. D. Crocher, le chanoine Jos. Desforges, J. LeBel, R. Robert, A. Daoust, A. Trudel, Thos. Massie, J. Haines, A. Dicaire, J.-E. Dumesnil, J. Landry, C. Pouliot, E. Chabot, J.-Bte Deschamps Paul-H. Dufort, L. Desmarchais et autres.

Offrandes de fleurs: les grasseries Provenaux, Lewes, Dow, et Molson; les familles Mercier et Beaulieu; M. J.-E. Russell, M. et Mme Victor Marchand, Mme A. Meloche, M. C. Bergeron, Mme J. Gagnon, la Société Saint-Baptiste, de Lachine, et M. Joseph Thisdel.

Bouquets spirituels: M. et Mme A. Sproule, sir Hormisdas Laporte, M. et Mme Jos. Murphy, les rellieuses et élèves de l'académie du Très Saint-Sacrement; famille J.-E. Vallée, M. et Mme A. Hébert, Mme P.-E. Charlebois, les élèves de l'école Provost, la famille Hormisdas Proulx, Mlle A.-B. Maville, les familles A. Laperre et L. Surprenant, M. A. Montbriand, la famille A. Régimbald.

Offrandes de messes: le personnel enseignant de l'école Provost, Mme Oscar Goyette, le président et les commissaires d'écoles, Mme Edgar Genest, la Société Saint-Jean-Baptiste, les institutrices et instituteurs de l'académie du Très Saint-Sacrement; l'Association des hommes d'affaires, M. J. Bergevin, M. et Mme E. Picard, les membres de la chorale du Saint-Sacrement.

Simpathies: famille O. Turgeon, Mlle Bernadette Leclair, l'abbé L. Joseph Forland, famille J. Vermette, M. et Mme J.-O. Landry, MM. J.-A. Lafreniere, Albert Lepailleur, famille Fabien LeBel, famille J. Palmer, M. et Mme A. Légaré, famille Adrien Racicot, M. et Mme Edmond Dumas, M. et Mme Jérémie Diotte, Mlles Claire et Françoise Bélanger, M. Jules Picotte, échevin de Ville LaSalle.

Le défunt était marguillier en charge de la paroisse, commissaire d'écoles et vice-président de l'Association des hommes d'affaires de notre ville.

Pour la commodité de ces voyageurs

M. E.-C. Elliott, agent général du service des voyageurs du Canadien National annonce le changement d'horaire suivant qui coïncide avec l'arrêt du service des tramways entre Sherbrooke et Lennoxville:

Le train à moteur No 603 partira désormais de Coaticook à 6 heures p. m., pour arriver à Lennoxville à 6 heures 35 p. m., et à Sherbrooke à 6 heures 40 p. m. Le train No 12 part maintenant de Sherbrooke à 9 heures 50 p. m., pour arriver à Lennoxville à 9 heures 55 p. m., et à Coaticook à 10 heures 30 p. m. Ces changements d'horaires ont été effectués pour la commodité des gens qui vont magasiner.

UNE SESSION

de la Cour du banc du roi ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de justice, en la cité de Montréal LE LUNDI, PREMIER JOUR DE FEVRIER prochain à DIX heures du matin. En CONSEQUENCE, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes. JE DONNE AVIS AUSSI à tous les juges de paix, coroners et officiers de la paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records. Le Shérif, Omer Lapierre, Bureau du shérif, Montréal, 7 février 1932. 75-15

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 94359. J. L. Boulanger, dem. vs G. J. Chartrand, déf. Le 27e jour de janvier 1932 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur, au No 7470 rue Henri-Julien en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Ovila Desroches, H.C.S. Montréal, 18 janv. 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit No 35312. E. Pilon, Demandeur vs P.-A. Faille, Défendeur. Le 29ième jour de janvier 1932, à deux heures de l'après-midi au domicile du dit Défendeur au No 5165, 5ième ave Rosemont, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles et effets de ménage. Conditions: Argent comptant. Charles Diodati, H.C.S. Montréal, 18 janvier 1932.

LES PILOTES DU DISTRICT DE MONTREAL

L'Association des pilotes unis du district de Montréal a tenu son assemblée annuelle, jeudi et vendredi derniers, dans la salle des réunions de la Chambre de Commerce. Cet événement s'est clôturé par l'élection de ses officiers suivie d'un grand banquet en l'hôtel Plaza, Place Jacques-Cartier, auquel avaient pris part les pilotes suivants: première rangée, de gauche à droite: MM. J.-A. ARCAND, BONA DUSSAULT, directeur; TANCREDE PERRON, directeur; ALEX. JULIEN, propriétaire du Plaza; J.-O. FEENETTE, président; ALBERIC ANGER, vice-président; CHARLES HAMELIN, secrétaire, et ALEX. RICHARD; 2e rangée: MM. L.-P. DAIGLE, EDMOND DEVILLERS, OSCAR PERRON, HENRI BOUILLE, C.-A. LACHEVROTIERE, NAPOLEON DEVILLERS, R. JACOB, ANDRE GAUTHIER et SAM DEVILLERS; en arrière: MM. ALBERIC LEVEILLE, ARTHUR DEVILLERS, EDMOND LACROIX, LEON GENDEON, SAMUEL PAQUIN, J.-A. MAYRAND et HENRI DESRUISSEAUX. — (Cliché F.-E. Marsan, 4381 rue Fabre).

Le docteur Léon Provost et son épouse célébrés

A l'occasion de leurs noces de porcelaine samedi au Club Canadien.

Belle fête

Les vingt ans de mariage du docteur Léon et de Mme Provost, née Clara Beaulieu ont donné lieu samedi soir au Club Canadien à une manifestation très brillante à laquelle assistaient un grand nombre de personnes dont S. H. le maire Camillien Houde, et les échevins Tancrède Fortin, président du comité exécutif, J.-M. Savignac, Zénon Lesage et Gaston Demers. On comptait également sur la présence de M. le juge Amédée Monet mais à la dernière minute il s'est fait excuser étant retenu par des affaires urgentes.

Après la présentation aux héros de la fête d'un superbe service en porcelaine et d'une gerbe de roses à Mme Provost, on passa au chapitre des allocutions. Le docteur L.-A. Hébert agissait comme maître de cérémonie et il s'acquitta de son rôle avec beaucoup de tact et de délicatesse.

Les allocutions

Il incombait au notaire Gaétan Valois, au docteur Cholette, à M. J.-Alderic Ouimet, président du Club Canadien, à M. l'abbé Geoffroy, au maire de Montréal, de faire valoir les qualités du docteur Provost. Rappelant des anecdotes du temps jadis, des souvenirs de collège, on sut montrer que le docteur Léon Provost avait gagné ses épaulettes, tout en gagnant plus tard au lendemain de l'université le cœur et le matin de celle qui est depuis vingt ans son épouse. Le docteur J.-O. Mousseau qui présentait les orateurs par ses commentaires heureux, collabora étroitement à rendre cette partie de la fête très agréable.

Ces éloges terminés, il importait que celui qui en était l'objet répondit en son nom et au nom de son épouse. Très ému, il dit qu'il n'y avait qu'un mot pour résumer tout son bonheur et sa reconnaissance: Merci. On a évoqué tout à l'heure des heures qui sont loin, il est vrai, mais qu'il fait toujours bon revivre.

Vraiment je ne pouvais croire que j'avais autant d'amis aussi sincères. Je serai bref en terminant comme j'avais débuté: Merci, mille fois merci.

Le comité d'organisation, l'animateur de cette célébration mérite certes des félicitations pour son succès. Il se composait ainsi: président: docteur J.-O. Mousseau; vice-présidents: les docteurs L.-G. Hétu, Lafrenière, A. Hébert, J.-C. Blais et M. Hermas Perras, ex-président du Club Canadien; trésorier: Docteur A. Lamarche; directeur: M. J.-E. Labelle. A minuit, les invités furent conviés à un magnifique goûter aux sons d'une musique entraînante.

Outre les personnes déjà nommées: l'on remarquait Mlle Etiennette Provost et M. Jean-Guy Provost, enfants des jubilaires, M. et Mme Aldéric Blain, M. et Mme J.-Elie Blanchard, le docteur et Mme A.-A. Lefebvre, le docteur et Mme O. Noël, le docteur et Mme Ernest Foucher, M. et Mme Paul Boudrias, M. et Mme L. Wisintainer, le docteur et Mme J.-N. Chaussé, le docteur et Mme F. d'A. Martin, Mlle Brown, le colonel Paul-Emile Ranger, M. J.-H. Laframboise, et autres.

Trois nouveaux diacres

Mgr Gauthier, archevêque coadjuteur, a conféré le diaconat, hier matin, à la basilique, à trois religieux de la Congrégation de Sainte-Croix, les Frères Henri Boudreau, Eugène Poirier et Paul-Emile Houle.

NOUVELLES OUVRIÈRES

Le club ouvrier S.-Denis-Dorion change son nom en celui de club ouvrier S.-Edouard.

ELECTION D'OFFICIERS

Il y eut chaude discussion à l'assemblée du club ouvrier Dorion le 13 janvier dernier, sous la présidence de M. René Lalonde, président de ce club, depuis sa fondation. Une centaine de membres y assistaient.

Tel qu'inscrit au programme de la discussion, l'assemblée fit la révision de sa constitution. Il fut décidé, à cette occasion, de changer le nom du club en celui de club ouvrier Saint-Edouard.

Comme, aux termes de la constitution du club, l'élection des officiers doit avoir lieu à la première assemblée de janvier, le club procéda immédiatement à l'élection de nouveaux officiers. Furent élus: MM. J.-A. Masse, président; Z. Valiquette, vice-président; V. Robitaille, secrétaire correspondant; C. Vincelette, secrétaire-trésorier; Armand Fontaine, secrétaire archiviste; R. Morier sergent d'armes; directeurs: MM. W. Robert, J. Brisebois, A. Tremblay, O. Perreault, P. Périard, H. Bernier, V. Fournier; comité des finances: MM. J. Brisebois, A. Tremblay, A. Fontaine.

Me Alcide Boissonneault, aviseur légal sortant de charge, a été maintenu dans ses fonctions, par un vote unanime et sans opposition.

Le nouveau président du club ouvrier S.-Edouard, M. J.-A. Masse est bien connu dans le monde du travail. Il fut président de la Loge Victoria No III de l'association internationale des machinistes d'Amérique, président du Conseil des métiers et du travail de Montréal, et est membre de plusieurs sociétés mutuelles.

Le président sortant de charge, M. René Lalonde, sur la proposition de M. W. Robert, a été élu président honoraire du nouveau club.

La séance d'élection était présidée par M. Cyriac Gauthier, assisté de M. O. Perreault comme secrétaire.

Le président et les autres officiers remercièrent pour le témoignage de confiance et d'estime qu'ils venaient de recevoir du club. Le président Masse fit un appel chaleureux aux membres, et les invita à assister en grand nombre à la prochaine assemblée, qui aura lieu, le 20 courant. Des personnalités en vue y adresseront la parole.

Wagonniers de S.-Henri

Nous recevons, avec prière d'y donner suite, la communication suivante de la Loge Saint-Henri No 606, de la Fraternité des Wagonniers d'Amérique:

"Que la Loge Saint-Henri No 606, à sa dernière assemblée a offert la candidature à l'échevinage dans le quartier S.-Gabriel aux élections du mois d'avril prochain au confrère E. Blanchard, attendu que le confrère a les qualités voulues pour représenter les ouvriers au conseil municipal, et, de plus que demande soit faite aux autres organisations d'endosser sa candidature, et que copie de cette résolution soit envoyée à la "Presse" pour publication."

Signé U. Binette, secrétaire.

Quartier Ville-Marie

Le comité des citoyens du quartier Ville-Marie aura, à sa prochaine assemblée, jeudi soir 21 courant, la visite distinguée du président du comité exécutif municipal, M. l'échevin Tancrède Fortin, qui sera accompagné de M. J.-F. Gauvreau, officier du département de la carte d'identité. On s'attend à d'intéressantes déclarations dans l'intérêt des travailleurs. Cette assemblée sera tenue en la salle ordinaire, édifice de la C.M.B.A. 1015 Saint-Denis, entre Lagauchetière et Viger.

Club ouvrier Montcalm

La prochaine assemblée du club ouvrier Montcalm aura lieu mercredi soir, en la salle ordinaire, 6236 Chabot. Des correspondances seront lues venant de députés, du premier ministre de la province et du Lieutenant-gouverneur. L'échevin du quartier M. H. LaMarre sera présent. Tous les citoyens du quartier y sont invités.

Club ouvrier Verdun S.-Anne

Une assemblée de la plus haute importance sera tenue par le club ouvrier Verdun Sainte-Anne, demain soir, mardi, à 8 h. en sa salle ordinaire, 618 rue Charron, près Wellington.

Il y sera question d'une candidature. Qu'on se le dise et que tous les membres soient présents. Par ordre Edmond Benoit, secrétaire.

Lattes métalliques

Le syndicat catholique national des poseurs de lattes métalliques, au cours de son assemblée, vendredi soir, a discuté la question des salaires. Un grand nombre de membres y assistaient. M. l'abbé Jean Bertrand, aumônier général, et MM. Clovis Bernier ex-agent d'affaires de ce syndicat et Emile Ouellette, agent d'affaires actuel ont adressé la parole. Ce syndicat fera l'initiation de plusieurs nouveaux membres à sa prochaine assemblée.

Au quartier Ahuntsic

Le président du comité exécutif municipal, M. l'échevin T. Fortin adressera la parole, à l'assemblée de l'Association ouvrière du quartier Ahuntsic, ce soir, à 8 h. en la salle ordinaire de cette association, 6709 boulevard Perras, en face de la gare des tramways. Plusieurs autres échevins y seront présents. Tous les citoyens, en général, du quartier y sont cordialement invités. Par ordre du président, J.-A. Chalifoux.

SYNDICATS CATHOLIQUES

Assemblées ce soir, à l'édifice des syndicats, 1331 Demontigny est:
—Syndicats des menuisiers.
—Syndicat de la confection.
—Bureau exécutif général des cordonniers.
—Terrassiers-manoeuvres.
—Comité exécutif des plombiers.

A LACHINE

Syndicat catholique national interprofessionnel, à l'académie Picher, coin Saint-Louis et 15e avenue.

UNIONS INTERNATIONALES

Assemblées, ce soir, 3e lundi du mois:
—Peintres et décorateurs, local No 349, au No 1331 Sainte-Catherine est;
—Electriciens, local No 568 au Temple du Travail;
—Charpentiers menuisiers, local 134 au Monument National;
—Portes et châssis, local No 1127, au No 783 Bellechasse;
—Charpentiers de Saint-Henri, local 1360 au No 4010 Notre-Dame ouest.

AVIS AUX DEBARDEURS

L'association des débardeurs syndiqués du port de Montréal, à son assemblée, ce soir, recevra le rapport de ses auditeurs. Tous les membres y sont invités.

AUX CLUBS OUVRIERS

Les assemblées suivantes seront tenues ce soir, aux clubs ouvriers et autres associations du travail:
—Club ouvrier Maisonneuve, au No 1651 Letourneux;
—Club ouvrier Métropolitain, au No 2093 Frontenac; conférence par M. J.-A. Saint-André;
—Association ouvrière du quartier Ahuntsic, au No 6709 boulevard Perras.
—Association des citoyens du quartier Crémazie.

Une variation de 90 degrés en 24 heures dans la température

(Du correspondant de la PRESSE)

Ramore, Ont., 18.—Les variations de la température sont des plus brusques dans le Nord Ontario depuis le premier janvier. La plus marquée a été enrégistrée, la semaine dernière. Le 11 janvier le thermomètre descendit à 40 degrés sous zéro et le lendemain, il monta à 50 degrés dessous de zéro et le dégel activé par une pluie abondante était général. Depuis nous avons une température printannière.

Contestation renvoyée

(Du correspondant de la PRESSE)

Thetford Mines, 18.—Le juge Métayer a renvoyé la contestation de l'élection du maire de Sainte-Marie de Beauce, M. Ferdinand Giroux. Le requérant était M. Alexandre Gagné.

Mort d'un ancien député du comté de Richelieu à Sorel

(Du correspondant de la PRESSE)

Sorel, 18 — M. Louis Lacouture, ancien député de Richelieu à l'Assemblée législative, est décédé samedi matin, en sa demeure, rue Roi, à l'âge de 74 ans. Il était malade depuis deux ans.

Le défunt était né à Saint-Ours-sur-Richelieu, le 23 janvier 1858. Il était très connu dans les cercles de la navigation. De 1880 à 1895, il fut l'agent local de la Richelieu & Ontario Navigation Company (aujourd'hui Canada Steamship Lines Limited). Il a ensuite fondé la compagnie de navigation Saint-Laurent. Plus tard, il fonda la compagnie de Théâtre Gaieté, dont il fut pendant un grand nombre d'années le président.

De 1892 à 1896, il représenta le comté de Richelieu à la Législature provinciale. Il fut nommé comptable en chef aux chantiers maritimes du département de la marine, à S.-Joseph de Sorel, le 1er janvier 1912; il occupa cette charge jusqu'au 1er décembre 1921, alors qu'il fut promu au poste de surintendant; il prit sa retraite le 1er novembre 1924.

M. LOUIS LACOUTURE, ancien député du comté de Richelieu, qui est décédé à Sorel.

Il laisse son épouse née Badeau (Célanire), six fils: Hilaire, Georges, Adélard, Adrien, Victor et Albert; deux filles: Mmes Edgar-L. Foy et Roméo Ducharme, 23 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.

Ses funérailles auront lieu demain matin. Le service sera chanté en l'église paroissiale à Saint-Pierre de Sorel, à 8 h. 30.

Réparation de la couronne

Londres, 18. — La couronne de Sa Majesté, le joyau le plus éblouissant de tous ceux de la tour de Londres, en a été enlevée hier pour être réparée.

Des précautions extraordinaires furent prises pour ce transfert et des détectives de Scotland Yard gardèrent à vue la couronne jusqu'à ce qu'elle fût remise entre les mains du bijoutier royal.

A l'église Saint-Pierre

Ce soir aura lieu le premier exercice en l'honneur des Saints Martyrs Canadiens, à 7 h. 30, à S.-Pierre.

Jeudi soir, office régulier en l'honneur de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus. Ceux qui veulent faire partie de la Confrérie de Ste-Thérèse voudront bien se hâter de donner leurs noms, car il y aura réception à la fin de janvier.

Immédiatement après cet exercice il y aura réunion mensuelle de la S.-Jean-Baptiste à 8 h. 30, en la salle paroissiale.

Juriste éminent qui disparaît à l'âge de 89 ans

L'hon. J.-S. Archibald, ancien juge en chef suppléant de la Cour supérieure, est décédé, samedi matin.

PROFONDS REGRETS

La magistrature et le barreau canadiens viennent de subir une lourde perte, samedi matin, par la mort, à l'âge de 89 ans, de l'honorable J.-S. Archibald, ancien juge en chef de la Cour supérieure de Montréal, et ancien échevin de cette ville.

Nommé juge de la Cour supérieure en 1893, M. Archibald devint juge en chef suppléant en 1915 et prit sa retraite en 1922, ayant eu comme successeur feu l'honorable juge Martin.

Né dans le comté d'Halifax, le 8 septembre 1843, il reçut son éducation aux écoles de Musquodoboit, sa place natale, et au séminaire presbytérien de Truro. Comme il se destinait à la carrière légale, il entra à l'Université McGill, d'où il en sortit en 1867, bachelier ès lettres. Trois ans plus tard, il obtenait à la même institution sa licence en droit. Appelé au barreau de Québec, en 1871, il s'y distingua bientôt. L'Université McGill reconnut ses talents en le nommant l'année suivante professeur de droit pénal. En 1880, il devint professeur de droit commercial. Après sa démission, il fut nommé gouverneur de son Alma Mater.

L'honorable J.-S. ARCHIBALD, ancien juge en chef suppléant de la Cour supérieure, qui vient de mourir à l'âge de 89 ans.

Brillante carrière judiciaire

Après avoir été associé à Me Duncan McCormick, il pratiqua sa profession avec l'hon. W.-W. Lynch et Me George-G. Foster. Quoiqu'activement engagé dans la pratique du droit, il s'intéressa aux affaires municipales et en 1884, il devint échevin du quartier Saint-Antoine qu'il représenta à l'hôtel de ville jusqu'en 1900. De 1885 à 1896, il fut chargé de la revision des listes électorales fédérales et représenta aussi le gouvernement fédéral devant la commission royale chargée d'enquêter sur l'affaire Caron, en 1892.

L'année suivante il était nommé juge de la Cour supérieure. Au cours de sa carrière judiciaire, il rendit plusieurs jugements d'une importance reconnue, notamment dans les causes de Delpit et Côté et de Dépatie et Tremblay. Le principe de la validité d'un mariage de deux catholiques devant un ministre protestant qu'il soutint dans ces deux causes fut plus tard consacré par le Conseil privé dont le jugement est considéré comme définitif sur cette question.

En 1871, il épousa Mlle Ellen Hutchison, de Bluevale, Ontario, qui mourut en 1926. Lui survivent, une fille et quatre fils: Mme H.-J.Fuller, de New-York; docteur E.-W. Archibald, de Montréal; MM. S.-G. Archibald, de Paris; John-G. Archibald, de Londres, et Kenneth Archibald, de Montréal.

Les funérailles auront lieu demain après-midi, à 2 h. 30, à sa demeure, 1499, rue Mackay.

Condoléances

A la réunion du conseil municipal, samedi, les échevins ont adopté unanimement une résolution de condoléances à la famille de l'honorable juge, ancien échevin de Saint-Antoine.

Les membres du conseil municipal ayant appris avec un profond regret la mort de l'honorable juge J.-S. Archibald, qui a représenté le quartier Saint-Antoine, à l'hôtel de ville, pendant de longues années, il est résolu qu'ils offrent leurs sympathies à la famille, en hommage pour la mémoire du distingué disparu."

Collision d'autos

Mme Louis Cantin, 47 ans, 6554, rue DeNormanville, a été transportée à l'Hôtel-Dieu, hier soir vers 9 h. 15, souffrant d'une fracture de l'épaule, qu'elle s'était infligée au cours d'une collision survenue entre deux automobiles, à l'angle des rues Saint-Hubert et Mistral.

La police de la rue Jarry a fait enquête sur les lieux et elle a appris que la victime se trouvait dans la voiture que conduisait M. Cantin, rue Mistral. Pendant qu'il traversait la rue Saint-Hubert, le véhicule vint en collision avec l'automobile de M. Nick Bosonra, 490, rue Principale, Laval-des-Rapides.

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de
GERARD MARTINEAU,
3663 Ontario Est,
Montréal, Qué.

Vente par encan public, mercredi le 20 janvier 1932, à onze heures A.M. au No 961 rue St-Jacques Ouest, Montréal, des biens suivants en bloc ou en lots séparés comme ci-dessous:—

1—Fonds de commerce suivant inventaire:
Chaussures pour hommes 1,521.80
Chaussures pour dames 1,397.10
Chaussures pour enfants 168.57
Ameublement de magasin 62.00
$3,149.57

2—Loyer du magasin du 1er février au 30 avril, 1932, coûtant $65.00 par mois 195.00

CONDITIONS DE VENTE:—Argent comptant. Le magasin sera ouvert pour l'inspection du stock, mardi le 19 courant, de 9 hres à 12 hres A.M. et de une heure à 5 hres P.M. Pour plus d'information s'adresser à
S. ROY WEAVER & VINCENT LAMARRE,
Syndics.
Bureaux de S. ROY WEAVER,
660 Cte-Catherine Ouest, Mtl.

LES COURS SONT MIXTES À N. Y. — LA BOURSE LOCALE LOURDE

Nouvelles brèves

Bradstreet rapporte une augmentation de 14% dans le nombre des faillites au Canada en 1931 et de seulement 2.1% dans le passif impliqué, contre 8.2% et 58% respectivement aux Etats-Unis.

Les cours varient avec irrégularité à Wall Street; le début se fait avec lourdeur puis la tendance se met à la hausse pour ensuite revenir à la baisse.

Les vedettes accusent de légères pertes à la bourse locale; le déplacement est peu considérable.

Les grains montent légèrement à Chicago et à Winnipeg.

La Great West signale de bonnes perceptions quant aux hypothèques

Winnipeg, 18—Les statistiques que vient de publier le département des placements de la Great West Life Assurance Company attestent qu'en dépit des temps durs les perceptions sur les hypothèques dans les villes se sont maintenues à un point satisfaisant.

Les placements de la compagnie en fait d'hypothèques dans toutes les villes principales de la côte-est, à la côte-ouest du Canada, se chiffrent à quelque $30,000,000 et dépassent la moitié ses placement en fait d'hypothèques de fermes. Au cours de l'année 1931, les perceptions d'intérêts se sont chiffrées à 92% de tous les intérêts passés dus ou venant dus en cours d'année. Les cas en suspens à la fin de l'année se composaient en majeure partie de ceux des emprunteurs ayant subi de lourdes pertes financières et, dans la plupart des cas, des arrangements ont été conclus pour une liquidation des arrérages sur une base de paiements mensuels.

Bureau commercial canadien ouvert à Dairen, Mandchourie

Ottawa, 18. — On attire l'attention des exportateurs sur l'ouverture d'un bureau commercial canadien à Dairen, Mandchourie; ce bureau fonctionne depuis déjà quelques semaines et les maisons canadiennes qui font des affaires en Orient devraient mettre le commissaire du commerce au courant de leur position.

A l'heure actuelle la situation n'est pas du tout encourageante, mais dès que les conditions politiques se stabiliseront les affaires devraient s'améliorer. Les exportateurs canadiens pourront alors redoubler d'efforts pour étendre leurs affaires dans tout l'Orient.

La valeur des importations directes du port de Dairen s'est élevée à $82,700,000 en 1928, $101,000,000 en 1929 et $89,700,000 en 1930; ces chiffres ne représentent évidemment qu'une partie des importations de la Mandchourie parce qu'une grosse quantité de marchandises entrent par des ports méridionaux de Antung et Newchwang ou arrivent par terre de la Chine, de la Corée et de la Russie.

Au cours des trois dernières années, le Canada s'est placé au même rang que la France, la Corée et les Pays-Bas, dans le commerce d'importation de Dairen; en 1930 il a fourni une proportion de 0.42%, soit $620,000 sur $89,700,000, des importations de Dairen.

SUR LE CURB

Tour fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 34 Notre-Dame ouest.

VENTES DE 10 HRS A MIDI ET DEMI

Brewis Harnois—10 à 3½; 1 à 3½.
Dist. Seagram—5 à 6¼; 15 à 6¼.
Dom. Stores—2 à 17.
William Walker—15 à 3¼; 60 à 3; 35 à 3⅛; 3¼; 1 à 3⅛; 20 à 3⅛; 25 à 3⅛.
Imp. Oil—10 à 10¾; 40 à 10¼; 50 à 10¾; 10¼; 5 à 10⅝; 2 à 10⅝; 10 à 10⅝.
Imp. Tobacco.—1 à 8⅛, 5 à 8, 10 à 8, 25 à 8.
Int. Petroleum.—25 à 11¾.
Int. Utilities "B"—50 à 3, 25 à 3.
Regent Knitting—5 à 2.
MINES
Moose Shore—20 à 28.75, 10 à 28.75.
McIntyre Porcupine.—200 à 18.65, 100 à 18.60, 100 à 18.50, 100 à 18.50.
Normanda.—5 à 16.75, 10 à 16.50, 10 à 16.65, 5 à 16.75, 20 à 16.75, 5 à 16.75.
Sherritt Gordon.—100 à 62.
Siscoe.—100 à 51, 100 à 51.
Stadacona.—100 à .02¼, 100 à .02¼.
Wright Hargreaves.—200 à 2.90, 200 à 2.90, 200 à 2.90, 300 à 2.90.

Bourse de Paris

Paris, 18. — Les rentes 3 pour cent étaient cotées à 78.80 francs; l'emprunt 5 pour cent, 102.15 francs; le change sur Londres, 1 £ 8.12½ francs; le dollar américain, à 25.41 francs.

LA TENDANCE EST MIXTE A WALL STREET

New-York, 18—Le marché des titres a repris tranquillement son avance, après un retard subi à cause de quelques prises de bénéfices, puis s'est de nouveau alourdi pendant la matinée.

Les pertes de 1 point et plus subies au début avaient trouvé à être compensées par des gains d'autant. Les transactions furent ternes, cependant; on sentait que le marché aurait besoin de stimulant nouveau.

Des avances de 1 point et plus parurent dans les titres suivants: American Telephone, Allied Chemical, Union Pacific, Inland Steel, Case International Harvester, American Tobacco "B", Sears and International Silver. Auburn gagna 2 points. U. S. Steel garda à peu près le statu quo. Les ferroviaires inclinèrent à l'incertitude.

L'argent à demande se renouvelait à 2½%.

Vers midi, toutefois, la liste s'est alourdie et le marché es retombé dans un commencement de torpeur.

A l'ouverture des cours rétrogradèrent quelque peu sous l'influence des prises de bénéfices, mais ne tardèrent pas à donner des signes de résistance. U. S. Steel et Case recouvrèrent une perte de ½ et American Telephone se releva d'un point. American Can avança de ½.

Union Pacific et International Business Machines reculèrent de 2 points au début de la séance. Auburn se ressaisit après avoir perdu un point et monta de 2. Les tractions new yorkaises montrèrent de la vigueur; Brooklyn-Manhattan Transit gagna un point.

Chez les courtiers on parle d'une nausse probable du blé comme signe précurseur du redressement des prix des autres nécessités de la vie. On accueillit avec faveur le rapport disant que l'activité des aciéries augmente, malgré que le relèvement après l'inactivité de la fin d'année soit lent à se produire.

Les dépêches d'Europe indiquent que le sentiment s'est grandement amélioré grâce à la meilleure allure de Wall Street; la perspective d'une expansion du crédit aux Etats-Unis fait le sujet des conversations mais l'opinion générale varie beaucoup au sujet des conséquences d'une telle politique.

Les commentaires des courtiers indiquent que le marché a escompté la grande partie des nouvelles favorables en vue et qu'on peut s'attendre à des prises de bénéfices pendant une couple de jours.

Bourses de New-York

(Par Jenks, Gwynne & Co.)

	Ouv.	M.-midi
Allied Chemical	72½	72
American Can	63¾	64
American Power	8¼	8½
Am. Power and Light	18½	18⅝
Am. Smelting	16⅝	16⅞
Am. Tel and Tel.	120½	121⅝
Am. Tobacco "B"	76½	77
Anaconda	11¾	11⅝
Atchison	89	89
Atl. Refining	10¾	10⅝
Auburn Motors	140	143½
Beth. Steel	21¾	21⅞
Bordens	38⅝	38⅞
Can. Pacific	14⅝	15¼
Ches. and Ohio	29½	29⅝
Chrysler	14¾	14⅝
Coca Cola	111	111
Com. and South.	4½	4¼
Cons. Gas	63	62¾
DuPont	55⅜	55⅞
El. Power & L.	13	13
Gen. Motors	23½	23⅝
Gillette	13¼	13⅜
Int. Tel. & Tel.	10⅝	10⅝
Johns Manville	22⅝	22⅝
Missouri Pacific	10	10½
Mont. Ward	10	10
Nat. Biscuits	42⅜	43
N. Y. Central	34⅛	34⅝
North Am.	25½	35½
North Pac.	22¾	22
Radio	8	8
Sears Roebuck	36½	37
South Pac.	34⅞	35
Stand. Brands	13	13¼
Union Pacific	80	81
U. S. Steel	43⅝	44½
Vanadium	13¾	15⅜
Westinghouse	26	28
Woolworth	42½	43

Modifications aux prix minima en bourse locale

A partir de demain, le prix minimum sur les titres suivants de la Bourse de Montréal sera enlevé: Canadian Cottons de priorité, Charles Gurd & Co. de priorité, McColl-Frontenac Oil, J. S. Mitchell & Co. de priorité, Ottawa Traction Co, Tooke Bros. ordinaire et privilégié.

Le prix minimum sera abaissé comme suit sur les titres suivants: British Columbia Power "A", de 26 à 24, Canada Wire & Cable "A", de 61 à 55, Canada Wire & Cable "B", de 20¾ à 18, J. S. Mitchell & Co, de 40 à 35, et Viau Biscuit Corp. privilégié, de 83 à 75.

Couverture de la Reichsbank

Berlin, 18—La couverture-or de la Reichsbank a accusé une augmentation de 7/10 de 1% malgré la perte de 20,000,000 marks en or et en devises étrangères; la circulation a diminué de 193,000,000 marks. La couverture-or s'établit à 25.6 contre 24.9 la semaine précédente.

VARIATIONS MINIMES A LA BOURSE

La bourse locale a eu un déplacement de seulement 2,708 actions pendant la matinée; la plupart des vedettes ont montré un peu de lourdeur mais les pertes n'ont pas dépassé la fraction.

La séance a été marquée par une assez grande activité dans Massey-Harris, qui n'a cependant pas bougé de 4.

Brazilian Traction a baissé à 12¾ puis est remonté à 12⅞, une perte nette de ⅛, tandis que Canadian Pacific a décliné de ⅛ à 17⅞. International Nickel est demeuré à 10. Consolidated Smelters s'est signalé par une avance d'un point à 71. Steel of Canada a perdu ⅛ à 21¾.

Cour fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 34 Notre-Dame ouest.

VENTES DE 10 HRS A MIDI

Alberta Pacific Grain—35 à 7.
Bell Telephone—3 à 119.
B. C. Packers—10 à 15½.
Brazilian—5 à 12¾, 2 à 12¾, 3 à 12¾, 10 à 12¾, 50 à 12¾, 50 à 12⅞, 75 à 12¾, 50 à 12¾, 1 à 12⅝, 25 à 12⅝, 5 à 12⅝, 25 à 12⅞, 10 à 12⅞, 5 à 12⅝, 20 à 12⅞.
Can. Car pfd—5 à 15¾, 10 à 15¾.
Can. Cement—5 à 67½, 50 à 67½.
Can. Cement pfd—20 à 85.
Can. Fairbanks pfd—25 à 68.
Can. Pacific—1 à 18, 4 à 18, 5 à 17¾, 5 à 17⅞, 40 à 17⅞, 20 à 17¾, 20 à 17⅞, 20 à 17⅞, 25 à 17⅞.
Cons. Smelting—14 à 70½, 25 à 70½, 25 à 70¾, 20 à 71, 2 à 71, 11 à 71, 5 à 71, 3 à 71, 5 à 71, 3 à 71, 1 à 71, 1 à 71, 2 à 71, 2 à 71, 3 à 71.
Dom. Bridge — 20 à 27.
Dom. Steel Coal "B" — 15 à 2, 25 à 2.
Gen. Steel Wares — 5 à 2½, 10 à 2¼.
Gurd — 25 à 21.
Hollinger — 25 à 5.70.
Hud. Nickel — 5 à 10½, 10 à 10, 20 à 10, 10 à 10, 15 à 10, 20 à 10, 5 à 10, 25 à 10.
Massey-Harris—10 à 3⅞; 5 à 3⅞; 50 à 4; 40 à 4; 30 à 4; 135 à 4; 180 à 4; 100 à 4; 100 à 4; 50 à 4; 10 à 4; 50 à 4; 20 à 4; 15 à 4; 50 à 4; 50 à 4; 20 à 4; 25 à 4; 50 à 4; 50 à 4.
McColl Frontenac—100 à 10½; 25 à 10½; 25 à 10½; 100 à 10½; 10 à 10⅝; 50 à 10½; 50 à 10½; 25 à 10½.
Mont. Power—10 à 36; 10 à 36; 50 à 36.
Steel of Canada—25 à 21¾; 10 à 21¾; 5 à 21¾; 5 à 21⅝.

BANQUES
Nova Scotia—2 à 374; 2 à 374.

VENTES DE MIDI A MIDI ET DEMI

Bell Telephone—1 à 119.
Brazilian—10 à 12¾, 25 à 12¾, 1 à 12¾, 25 à 13⅛, 1 à 12¾, 18 à 12⅝.
Cons. Smelting—5 à 71, 5 à 71, 3 à 71.
Massey Harris—5 à 4, 5 à 4, 5 à 4, 5 à 4, 70 à 4, 20 à 4.
McColl Frontenac—155 à 10⅝.
Mont. Power—7 à 36.

COURS DES CHANGES

Cotes nominales du midi fournies par le Service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale:

	Montréal
New-York—dollar	17-31/32 pr.
Angleterre—livre	
câble	4.09⅝
chèque	4.09⅜
France—franc	.0464¼
Belgique—	
franc	.0328½
belga	.1643
Italie—lire	.0496
Espagne—peseta	.10
Suisse—franc	.2307
Hollande—florin	.4746
Norvège—couronne	.2215
Danemark—couronne	.2235
Suède—couronne	.25
Allemagne—reichsmark	.0359
Tchécoslovaquie—couronne	.0154
Grèce—drachme	.0704
Brésil—milrais	.02
Finlande—mark	.2907
Chine—dollar H. K.	.1225
Pologne—zloty	.0212
Yougoslavie—dinar	.4425
Japon—yen	.1680
Autriche—schilling	

Année meilleure pour l'industrie à Trois-Rivières

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 18 — D'après M. F.-I. Ritchie, chef des opérations à la Wayagamack, et M. C.-H. Copeland, gérant du moulin de l'International Paper à Trois-Rivières, ces deux industries se trouvent actuellement, au point de vue travail, dans une situation plus avantageuse qu'au début de l'année dernière. Tous deux expriment l'opinion que l'année 1932 sera pour leurs industries meilleure que 1931. La Canada Iron Foundries, l'une des grandes industries trifluviennes, débute très bien l'année. D'après son gérant, M. Brownley Smith, elle a des commandes pour 1932 qui assurent un minimum de cinq jours de travail par semaine à tous ses employés et il est plus que probable qu'on travaillera généralement six jours par semaine. M. Harold Tebbutt, vice-président de la Tebbutt Shoe Manufacturing Co., déclare que les affaires de sa compagnie seront meilleures en 1932 qu'en 1931. Actuellement la fabrique de cette compagnie a plus de travail que l'an dernier. Certains départements doivent travailler même le soir. Tous les ouvriers ont six jours de travail par semaine et l'usine produit à sa pleine capacité de rendement. "Nous avons le même nombre d'ouvriers, dit M. Tebbutt. Mais le travail a augmenté et nous ne perdons pas une minute de la semaine".

Les prix du sucre

New-York, 18. — Les livraisons futures du sucre débuteront sans changement ou 1 point plus bas: janvier, 1.00; mars, 1.06; mai, 1.09; juillet, 1.14; septembre, 1.19; décembre, 1.24. Le sucre brut était ferme; la livraison immédiate cotait 3.14. Le granulé fatisait 4.18.

Bruits et Commentaires

LES RESTRICTIONS :

Les prix minima vont subir, cette semaine, un rude assaut. Il se peut qu'ils y résistent et qu'on les maintienne en vigueur pour quelque temps encore, mais il n'est pas impossible non plus qu'ils succombent. Voilà plusieurs semaines qu'un certain nombre de courtiers préparent leur attaque. Déjà à la Bourse, ils ont fait connaître leur opinion, mais cette fois ils entendent revenir à la charge pour de bon. A les en croire, la situation du marché est suffisamment assainie pour rétablir le régime normal. Tout ce qui pesait sur le marché, à l'exception des titres d'utilité publique, a été absorbé. Qu'un dénivellement s'ensuive, c'est dans l'ordre des choses, mais ensuite notre place pourra reprendre son avance, en tout cas suivre New-York moins timidement qu'elle l'a fait jusqu'ici. Quelle décision prendra la Bourse? On ne le sait pas encore, car les banques et les trusts ont aussi leur mot à dire. Quant à l'opinion publique, elle semble favorable à la levée des restrictions. Maintenir les minima, c'est ajourner la liquidation. Puisqu'elle est inévitable, on préfère la voir se produire tout de suite.

LES CHANGES :

La France est aujourd'hui la maîtresse du marché des changes. La Banque de France profite de tout raffermissement de la livre sterling pour liquider ce qu'elle détient à l'étranger. Depuis un mois, elle a vendu pour un milliard de francs de devises étrangères, et il lui en reste encore pour vingt milliards environ. La France agit ainsi pour renforcer le franc. Une dépêche de New-York nous mande ce matin que $400,000,000 d'or seront ces jours-ci expédiés à Paris. Le dollar américain fléchit en conséquence. La livre sterling perd plus d'un point, tandis que l'escompte du dollar canadien sur la place de New-York varie de dix-sept et demi à dix-huit.

LA BOURSE :

Wall Street débute lourd mais se raffermit graduellement. Presque toutes les valeurs récupèrent une partie de leurs pertes. Auburn et Sears Roebuck avancent de deux points, American Can d'un point et demi, International Harvester d'un point et cinq huitièmes, Coca-Cola d'un point et quart, Du Pont, Johns Manville, Woolworth, American Tobacco d'un point. Montent d'une fraction: Allied Chemical, American Telephone, General Foods, Montgomery Ward, Radio, U. S. Steel, National Biscuit; sont stationnaires: Chrysler, General Motors, Union Pacific, etc. La tendance reste favorable.

A Montréal, on ne compte qu'un gain: Smelters, un demi. Brazilian inactif, cède d'un quart, Canadien Pacifique d'un huitième, General Steel Wares d'un quart et Steel de cinq huitièmes. Ne varient pas: Dominion Bridge à 27, Gurd à 21, Nickel à 10, Massey-Harris à quatre et Power à 38.

LES MINES :

Moss Mines commencerait prochainement l'exploitation de son domaine. La société a les fonds nécessaires et un matériel très moderne.

* * *

Sherritt Gordon opère à bénéfice en dépit de l'avilissement du cuivre. Son profit serait d'un sou la livre, et sa production de 800 à 900 tonnes par jour.

* * *

En décembre, Coniarum a produit pour $93,000 d'or. Son profit varie de $40,000 à $50,000.

* * *

McIntyre projette d'augmenter sensiblement sa production ce trimestre-ci. La mine traite actuellement 22,000 tonnes de minerai par jour.

PETITES NOUVELLES :

Le blé poursuit son avance à Chicago et à Winnipeg. Un puissant syndicat américain serait acheteur. On ne voit aucune autre raison à la hausse.

* * *

Standard Trade & Securities conseille à ses clients de liquider ce qu'ils peuvent avoir de Cockshutt Plow et de Massey-Harris.

* * *

L'usine d'Abitibi Power & Paper de Fort-Williams, fermée depuis un an, est de nouveau en activité.

* * *

La Bourse de Londres est irrégulière et inactive.

* * *

La conférence des chemins de fer américains se tient cet après-midi.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par Geoffrion & Rainville, 225 rue Notre-Dame Ouest.

	Ouv.	Midi
Acme Gas and Oil	13½	13¾
Amulet Mines	22	20
Barry-Hollinger	8½	8¾
Base Metals	1.06	95
Bidgood	7½	7½
British-C. Pioneer	3.00	3.35
Castle-Trethewey	15	14
Commonwealth Pete	5	5
Coniagas	1.00	1.00
Dome Mines	9.25	9.75
Falconbridge Nick	1.10	1.08
Granada Gold	1.10	1.13
Hollinger	5.35	5.25
Homestead Oil	30	38
Howey Gold	34½	35
Keeley	23	23
Kirkland Lake	61	—
Lake Shore	38.50	38.50
Macassa	37	37
Malartic	5	4¾
McIntyre	18.75	17.90
Mining Corp.	1.34	1.35
Moffatt-Hall	7	6½
Moss Mines	38½	37½
Nipissing	1.04	1.01
Pioneer Gold	4¾	4¾
Premier Gold Mines	58	58
Sherritt-Gordon	62½	62½
Siscoe	52	50½
Stadacona	5	7¾
Sudbury Basin	49	47
Sylvanite Gold	63½	60½
Tashota Gold	5	6
Teck-Hughes	4.70	4.70
Towagmac	25	25
Vipond	38	38
Waite-Ack-Mont.	50	50
Wright-Hargraves	2.90	2.90
*Buffalo Canadian	27½	27½
HORS-COTE—		
Abana	5	4
Big Missouri	15	14
Central Manitoba	7	7
Chemical Research	1.80	1.80
Coniarum	30	30
Eldorado	1.20	1.20
East-Crest	11¾	11¾
Hudson Bay	2.55	2.68
Kirkland Hudson	60	60
McLeod River	5	4¾
Nordon	12	12
Pend'Oreille	1.05	1.07
Royalite	1.00	1.00
Ventures	50½	49
CURB		
Brownlee	2½	2
Brett	6	6¾
Kirkland Town	10	9

Investment Trusts

(Par Jenks, Gwynne & Co.)

AMERICAINS	Offre	Dem
Amer. Founders Corp. Com.	1	1½
British Type Investors	1⅝	2⅜
Est Custodian Shares	3⅛	3⅜
2nd Custodian Shares	2⅛	2⅜
Div. Tr. Sh. Or. Series	7⅜	—
Div. Tr. Sh. Ser. "B"	6¾	—
Div. Tr. Sh. Ser. "C"	2¾	—
Equity Investors Corp. Com.	19	24
Fed. Capital Corp.	1	2
Fundamental Trust Sh. "A"	3⅝	4⅛
und. Tr. Shares "B"	3⅛	4⅛
Ind. Trust Shares	2¼	2⅝
Ins. Certificates Inc.	3¼	3¾
Low Priced Shares	3⅝	4¼
National Bond & Share	20	23¼
Nation Wide Securities "B"	4¼	4⅝
Unit. Com. Tr. Sh. Ser. A-2	4	—
Un. Fixed Sh. Series "V"	2⅝	3¼
Un. Ins. Trust Shares ""	5½	—
Un. N.Y. Bk Trust S. Ser. C-3	6½	—
Un. Oil Tr. Sh. Ser. "H"	4	—
U.S. Elec. Lt. & Pow. "A"	17½	19½
U.S. El. Lt. Pow. "B"	4⅜	5⅛
CANADIENS		
Can. Am. Tr. Shares	3⅝	4½
Can. Int Trustee Shares	—	5¼
Ot. Brit. & Can. Inv. Corp. Ltd	—	6
First All Canadian	8¼	8¾
London Can. Inv. Corp. Com.	—	4
North. Am. Tr. Sh. nouv.	2¼	2⅝
North. Am. Tr. Sh. anc.	2½	—
Cumulative Trust Shares	4	4½
New Corp. Tr. Shares Accum.	2⅜	2¾
New Corp. Tr. Shares Distrib.	2¾	2¾
Five Year Fixed Trust Shares	4	—
Old Corperate Tr. Shares	2¾	—

Dividendes déclarés

Banque Royale du Canada, 3 pour cent par action, payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 30 janvier.

Les Hommes d'Affaires

SIR CHARLES GORDON, G.B.E., président de la Banque de Montréal, vient d'être élu directeur de la Montreal Light, Heat and Power Consolidated pour succéder à Sir H. Montagu Allan, C.V.O., qui a démissionné.

Rendement des valeurs

(Par Geoffrion & Cie)

	Taux	Prix	Rend
Bell Tel.	8.00	119	6.72
B. A. Oil	.80	9¾	8.20
B. C. Power "A"	2.00	26	7.69
Build. Prod. "A"	2.00	17½	11.42
Can. Bronze	1.25	19	6.57
Can. Bronze priv.	7.00	102	6.86
Can. Car	1.00	7¼	13.79
Can. Car priv.	1.75	16	10.93
Can. Cement priv.	6.50	65¼	9.96
Can. Converters	4.00	30	13.33
Can. Fairbanks priv.	6.00	75	8.00
Can. Gen. Elec. priv.	3.50	61	5.73
Can. Hydro Elec. priv.	6.00	66	9.09
Can. Malting	1.50	12¼	12.24
C. P. R.	1.25	13¼	9.43
Cons. Smelters	2.50	66½	3.75
Dist. Seagram	1.00	9½	10.10
Dom. Bridge	3.00	27	11.11
Dom. Glass	5.00	82	6.53
Dom. Glass priv.	7.00	120	5.83
Dom. Textile	5.00	63¼	7.90
Dom. Textile priv.	7.00	120	5.83
Eastern Dairies	1.00	20	5.00
Goodyear priv.	7.00	100	7.00
Gurd Chas.	2.00	21	9.52
Hamilton Bridge priv.	6.50	64	10.15
Hollinger	.65	5¼	12.38
Imp. Oil	.50	10	5.00
Imp. Tobacco	.25	8⅛	3.95
Int. Nickel	.20	9	2.22
Int. Pete	1.00	11	9.09
Lindsay C. W.	1.00	10	10.00
Lindsay priv.	6.50	67	9.70
McColl Frontenac	.60	8⅞	6.66
Mitchell Robert	1.50	9	16.50
Mont. Cottons	6.00	92	6.52
Mont Cottons priv.	7.00	100	7.00
Mont. L. H. & P.	1.50	38	3.94
Mont. Tramways	10.00	155	6.45
Nat. Brew.	1.50	24	6.66
Nat. Brew priv.	1.75	31	5.64
Nat. Steel Car	2.00	12½	16.00
Ogilvie	8.00	186	4.32
Ogilvie priv.	7.00	112	6.25
Ottawa L. H. & P.	6.00	104	5.76
Page Hersey	5.00	69½	7.19
Penmans priv.	6.00	97	6.18
Power Corp.	2.00	36½	5.47
Power Corp. priv.	6.00	94¼	6.34
Price priv.	6.50	70	9.28
Quebec Power	2.00	29	6.62
Shawinigan	2.00	33	6.06
Sherwin-Williams	1.60	24	6.66
Sherwin-Williams priv.	7.00	108	6.48
Simon H. & Sons	2.50	17	14.70
Southern Canada Power	1.00	28	3.44
Steel of Canada	1.75	21¾	8.04
Steel of Canada priv.	1.75	28½	6.14
Tuckett Tobacco priv.	7.00	128	5.46
Walker-Gooderham	.25	2¾	9.09
BANQUES			
Canadienne	10.00	150¾	6.28
Commerce	15.00	191	6.28
Montréal	12.00	215	5.33
Nouvelle-Ecosse	16.00	274	5.83
Royale	12.00	221	5.42
Toronto	13.00	203	5.91

L'argent en barre

Londres, 18.—L'argent en barre a décliné de 9⅛ d. à 18 1/16 d. l'once.

En 1931, 2 banques ont failli au pays et 26,381 au E.-U.

D'après les statistiques de Bradstreet, il y a eu 2,742 faillites au Canada durant l'année 1931, contre 2,404 en 1930, ce qui marque une augmentation de 14%. Le passif impliqué se chiffra à $46,215,039, comparativement à $45,301,798 en 1930, soit une augmentation de 2.1% seulement.

Aux Etats-Unis, le total des faillites s'est accru de 8.2% par rapport à l'an dernier et celui du passif, de 58%.

Si du point de vue nombre le Canada fait moins bonne figure que les Etats-Unis, cela dépend de la quantité de petites faillites. La perte nette moyenne pour les créanciers n'a été que de $9,218 au Canada, contre $30,989 par faillite aux Etats-Unis. La perte nette moyenne s'obtient en divisant par le nombre des faillites la différence entre le passif et l'actif.

Le montant élevé du passif aux Etats-Unis en 1931, soit $2,280,800,000, s'explique par la faillite de 26,381 banques impliquant un passif global de $1,475,200,000, tandis qu'au Canada il n'a failli que 2 banques impliquant un montant total de $829,000.

La province de Québec vient en tête du Canada en 1931; elle figure au total pour 1,122 faillites impliquant un passif global de $18,513,000, — comparativement à 886 faillites et à $16,887,000 en 1930. En Ontario, il y eut 807 faillites impliquant $13,875,000, — comparativement à 715 faillites et à $15,431,000 en 1930, ce qui marque une diminution de $2,500,000. Dans l'Ile du Prince-Edouard, il y eut 4 faillites contre 0 en 1930; le passif se chiffra à $24,635.

Quatre provinces signalèrent une diminution dans le nombre des faillites, par rapport à 1930. En effet, la Nouvelle-Ecosse accusa, en 1931, 53 faillites, contre 58 en 1930; le Manitoba, 192, contre 223; l'Alberta, 92, contre 111; la Saskatchewan, 197, contre 204.

Le Nouveau-Brunswick a eu le taux le plus élevé d'augmentation dans le nombre des faillites, qui est de 31 en 1930 à 66 en 1931.

La Belgique offre un débouché propice aux salaisons du Canada

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 18. — Le gouvernement fédéral a reçu un rapport très intéressant de M. H. Jones, commissaire du commerce du Canada à Bruxelles. Il donne des renseignements sur les débouchés belges pour les salaisons. Ce petit territoire, dit-il, de 11,752 milles carrés avec sa population dense d'environ, 8,000,000 d'habitants, consomme des quantités considérables de salaisons. On peut même dire que les charcuteries, ou magasins de viande de porc, sont l'une des caractéristiques du pays, vu qu'il y en a un grand nombre dans chaque ville ou village d'une certaine importance. Le repas du soir de 90 pour cent des classes inférieures et même moyennes se compose de produits du groupe des salaisons. Antérieurement à la présente dépression des affaires, les importations de viande congelée, de viande en conserve et de viande séchée, fumée, marinée et salée, etc. étaient sur une haute échelle. Cependant, comme résultat des efforts du Gouvernement pour encourager les industries domestiques, les importations de cette nature ont fléchi considérablement.

En 1930 l'Argentine, avec 12,521 tonnes d'une valeur de 26,640 francs, a été le principal pays fournisseur de viande fraiche, congelée ou non, de la Belgique. Le Brésil se classa ensuite en importance avec 6,317 tonnes évaluées à 35,329 francs, suivi par l'Australie avec 3,511 tonnes (26,012 francs), et l'Uruguay avec 3,382 tonnes (23,356 francs).

La viande canadienne n'a pas encore pénétré sur ce marché. La qualité du Continent et seulement du bœuf maigre d'environ 70 kilos (154 livres) par quartier sont ce qui est désiré. Cette viande est emballée dans de la "stockinette" recouverte de grosse étoffe brune en hessiau. Il y a d'amples facilités d'entreposage, tant au port d'Anvers qu'à Bruxelles. A l'heure qu'il est, toutefois, les viandes importées ne donnent pour ainsi dire lieu à aucune vente vu que le marché est encombré de bestiaux danois qui se vendent à des prix extrêmement bas. Le gouvernement belge a récemment majoré le droit sur les viandes importées, et il y a aussi une taxe forfaitaire, ou taxe d'exemption, de 4 pour cent sur toutes les viandes importées.

Le bœuf conservé importé en Belgique est exclusivement d'origine sud-américaine. Il y a une demande limitée pour des langues à déjeuner, ainsi que des langues de bœuf et des langues pour lunch, qui viennent de l'Amérique du Nord et du Sud ainsi que de l'Angleterre. Le jambon conservé est fourni par le Danemark, la Hollande et l'Allemagne, mais les jambons de production locale sont si populaires et de si bonne qualité qu'on les préfère à la variété conservée.

Normalement, il y a une bonne demande en Belgique pour du bacon légèrement fumé, des dos gras et des ventres, mis en caisses pesant 500 livres nettes. Le Danemark est le principal fournisseur de cette marchandise, suivi par les Etats-Unis. Le bacon anglais arrive ici en certaines quantités mais est consommé principalement par les membres de la colonie anglaise. Il semble n'y avoir aucune raison pour laquelle, dans les temps normaux, le Canada ne pourrait concurrencer avec succès dans le bacon.

Les Etats-Unis expédient des quantités assez considérables de saucisses des fermiers à la Belgique, où il y a une bonne demande. Les offres récentes étaient de $18 à $24 les 100 kilos (220 livres) c.a.f. Anvers. La Hollande fournit de grosses quantités de saucisses fumées sèches à des prix bien inférieurs aux offres américaines.

Il se fait un commerce régulier dans le saindoux des Etats-Unis, pour lequel les prix courants varient de $17 à $18 les 100 kilos; ce sont là les prix mondiaux du marché de Chicago. En 1930 les envois de saindoux des Etats-Unis ont représenté 2,954 tonnes d'une valeur de 27,688 francs, la Hollande en fournissant 3,187 tonnes évaluées à 27,944 francs.

CHEZ GEOFFRION & RAINVILLE

M. HORACE PERODEAU — M. J.-Z. LANGEVIN

MM. HORACE PERODEAU et J.-Z. LANGEVIN font partie de la nouvelle maison de courtage qui porte le nom de Geoffrion & Rainville.

Le sentiment est meilleur dans le commerce général

Les ventes au détail ont caractérisé le marché au cours de la semaine et les résultats ont été très satisfaisants grâce à une bonne publicité. La température exceptionnellement douce et complètement hors de saison a été un facteur très défavorable dans les compartiments des vêtements lourds, des sous-vêtements, des fourrures et du combustible.

L'amélioration du sentiment dans le commerce, qui est apparue au commencement de décembre, devient de plus en plus prononcée et les prix des denrées sont notablement bas; ceci porte à croire que la tendance se portera vers la hausse dans un avenir rapproché. Les inventaires ont révélé des approvisionnements peu importants, ce qui a stimulé quelque peu les ventes dans le gros, rapporte le bulletin hebdomadaire de R.-G. Dun and Co.

Dans le compartiment des nouveautés, les voyageurs de commerce sont déjà en route avec de nouveaux échantillons et les ventes s'élèvent sensiblement à cause des occasions qu'offrent les prises d'inventaires. On ne rapporte rien d'important ou de sensationnel dans le groupe de l'épicerie, l'activité y étant passablement stable et les prix ne varient pas d'une façon remarquable. Les achats des divers camps où l'on fait la coupe du bois ont été minimes cette année à cause de la tranquillité de cette industrie.

L'embauchage

On déclare qu'il y aura une augmentation dans l'embauchage du fait que les manufacturiers se préparent pour l'activité du printemps prochain. Plusieurs manufacturiers dans le groupe de la chaussure ont été passablement achalandés et le volume des commandes des magasins de sport a eu un caractère encourageant.

LE BLÉ S'APPRÉCIE LÉGÈREMENT — REVUE DU COMMERCE LOCAL

LES À-CÔTÉS DE WALL STREET

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse" par Elmer C. Walzer)

New York, 18. — Le principal problème de la présente semaine concerne la durée du ralliement des actions et des obligations. Les autorités en la matière diffèrent d'opinion à ce sujet; la majorité croit toutefois que les obligations ont touché leurs bas niveaux. Pour ce qui concerne un autre recul à de nouveaux bas niveaux au marché des actions, l'opinion est très divergente. Chacun conçoit tout de même que les affaires n'ont pas marché de pair avec la récente avance du marché, mais il ne faut pas nier d'un autre côté que le sentiment s'est grandement amélioré ces derniers temps et qu'un meilleur sentiment, secondé par une plus grande facilité de crédit, est absolument nécessaire au retour des affaires à la normale.

Le Wall Steert Jounal fait des observations trsè intéressantes sur l'avenir du marché. M. Richard-E. Edmonton déclare dans ce bulletin: "Les tendances soutenues d'une avance dans les dernières séances ont hissé les titres à des niveaux où toute continuation de progrès devra nécessairement faire face à une opposition sensiblement forte." Il continue en disant que si les ofres peuvent être absorbées et si l'avance peut se continuer de manière à dépasser la limite de 50 p.c., le mouvement sera définitivement haussier. Mais d'un autre côté, si la hausse est arrêtée au niveau représentant un ralliement purement technique, les cours devront avoir une base pour pouvoir rebondir de nouveau.

M. Carlton-A. Shively, rédacteur financier du New York Sun, déclare que pour ce qui concerne les obligations, il est fort probable que les bas niveaux de ces valeurs soient encore une fois atteints; pour les titres ou actions, la chose peut être différente. Si on considère les changements survenus dans l'établissement des capitaux des dernières années, les prix ne sont pas si bas en comparaison des profits des compagnies et à tout prendre, les spéculateurs doivent s'habituer à voir les titres fluctuer à des niveaux inférieurs à ceux de 1929. Les hauts niveaux de 1929 n'apparaissent pas tous les ans et ne seront pas vus pour plusieurs années à venir. M. Ralph Hendershot, rédacteur financier du World-Telegraph, croit que si les efforts du public en réserve jusqu'ici réussissent, il est fort possible que les obligations du gouvernement continuent de s'élever. Et si la balance des obligations au marché s'élève encore, aidée par la restauration partielle de la confiance concernant ces valeurs, il est d'opinion que le marché des actions aura une très grosse chance de laisser le marché baissier en arrière.

L'expert en matières boursières de l'Annalist déclare: "Bien que la récente hausse ait été plus impressionnante que toute autre depuis le mois d'octobre, ce n'est pas une raison pour dire que le marché baissier soit définitivement en déroute. Le point réellement intéressant à voir est celui qui survient lorsque le ralliement technique est fini, c'est-à-dire lorsque le marché est laissé à lui-même.

Les courtiers diffèrent d'opinion relativement à l'allure du marché d'une journée à l'autre. Quelques-uns croient que des ralliements seront encore enregistrés durant la semaine, tandis que d'autres, bien qu'ils n'aient pas signé leurs commentaires, sont d'avis que le marché sera manipulé par les politiciens qui veulent aplanir les difficultés du parti républicain lors des prochaines élections.

Les prix du café

New-York, 18. — Le café Rio pour livraison future débute entre 2 points plus haut et 3 points plus bas: mars, 5.90; mai, 6.05; juillet, 6.17; septembre, 6.16. La livraison immédiate faisait 7¼.

Le café Santos pour livraison future débute sans changement ou 3 points plus bas: mars, 5.90; mai, 6.05; juillet, 6.17; septembre, 6.16. La livraison immédiate faisait 7¼.

Le café Santos pour livraison future débuta sans changement ou 3 points plus bas: mars, 8.45; mai, 8.55; juillet, 8.60; septembre, 8.69. La livraison immédiate cotait 9-9¼.

$84
AUX ANTILLES
Croisières de 13 jours
S'adresser aux
VOYAGES HONE
660 Ste-Catherine ouest — HA. 3284

La confiance ranime tout Wall Street

L'amélioration graduelle dans l'état psychologique général depuis le début de l'année a conduit à un impressionnant retour de confiance au cours de la semaine écoulée,— dit le "Wall Street Journal". Les marchés des titres se sont portés à des avances résolues, témoignant de l'optimisme créé par les mesures en vue de renverser les obstacles qui retardent la remontée des affaires.

Il n'est rien venu d'aussi stimulateur depuis plusieurs mois que la résolution prise par la Federal Reserve de s'engager dans un programme d'extension libérale du crédit. Le fait que la Federal Reserve Bank de New-York réduit ses taux d'achats pour les acceptions des banquiers à des pourcentages de beaucoup moins élevés que ceux qui ont cours actuellement sur le marché libre atteste que les autorités de la banque centrale sont disposés à endiguer les courants de la déflation.

Cet avènement d'une politique d'argent facile a provoqué une vigoureuse réponse de la part des obligations du gouvernement et du Trésor d'état. Elles ont secoué la pression qui les asservissait depuis des semaines et réalisèrent des avances qui ne furent pas loin d'être sensationnelles. Les titres fixes de corporations se hâtèrent d'emboîter le pas, tandis que les ferroviaires et les industrielles se portèrent déterminément à de nouveaux sommets.

Les têtes dirigeantes de la Federal Reserve ont clairement signifié qu'elles n'entendent pas adopter une politique d'inflation; mais elles ont promis en principe d'opposer à la liquidation prolongée la force entière du système bancaire national. On se fera une idée de ce que cela signifie par la déclaration du gouverneur Harrison, de la Federal Reserve Bank de New-York, qui affirme qu'il y a possibilité d'élargir le crédit bancaire pour un montant de $35,000,000,000.

Ce qui ajouta singulièrement à l'effet tonifiant des projets de la Federal Reserve, ce furent les indices non équivoques attestant que la déflation des titres et des obligations n'a été portée à l'extrême qu'à la faveur de l'effroi irréfléchi dont le public a été saisi.

Les banquiers réalisèrent qu'il était essentiel pour mettre un frein à la liquidation du crédit qu'on fit disparaître au préalable l'incertitude et la terreur aveugle, facteurs de dépression. On a généralement admis que la campagne de la Federal Reserve contre la déflation constituera un puissant restaurateur de la confiance publique, et les listes des titres et des obligations ont fait écho au sentiment général.

Les opérations de l'acier se sont portées à 25% de leur capacité de rendement au cours de la semaine, comparativement à 22% la semaine précédente, parce que quelques moulins et hauts-fournaux sont rentrés en activité après le chômage du temps des fêtes. L'amélioration n'est que modérée, toutefois, en ce qui regarde la demande pour les produits de l'acier; celle de l'industrie - automobile n'accuse que des progrès lents.

Les fabricants de boîtes d'étain seront les prochains gros consommateurs à venir au marché de l'acier, et l'on espère que les achats accuseront la même stabilité que l'année dernière. Les fabricants de boîtes d'étain comptent sur une année aussi bonne que la dernière, qui a fait bonne figure, eu égard aux conditions générales adverses. Aussitôt que les compagnies de boîtes d'étain auront déterminé leurs besoins pour la première partie de l'année, les moulins de l'étain reprendront leurs activités et l'industrie sidérurgique tout entière en profitera tandis que plus de main-d'oeuvre trouvera à être employée.

On estime que l'industrie-automobile n'a pas acheté de quoi satisfaire à toutes les exigences, et l'on compte sur de plus fortes demandes de sa part vers la mi-février.

Les chemins de fer sont à redresser leur situation petit à petit et deviendront peut-être sous peu un facteur important pour ce qui est de l'industrie sidérurgique.

En attendant le mouvement des achats de ces trois sources, les producteurs d'acier sont satisfaits d'avoir pu accuser une légère amélioration et d'avoir réussi à corriger quelque peu la récente faiblesse des prix.

Les moyennes Dow-Jones pour la semaine écoulée s'établissent comme suit:

	Haut	Bas	Ferm.
30 industrielles	89.53	79.30	88.82
20 ferroviaires	41.30	38.65	41.30
20 utilités	34.57	32.52	34.37
40 obligations	81.22	80.00	81.32

LES HOMMES D'AFFAIRES

M. T.-G. HODGE, qui vient d'être élu président de la Montreal Butter & Cheese Exporters' Association, section du Board of Trade de Montréal. — (Cliché Can. Newspaper Service.)

Proposition de la Russie...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

à plusieurs points éloignés les uns des autres. Dans deux batailles à Yentai et à Tounglao, au moins 220 Chinois ont été tués, et des communiqués disent qu'un "nombre considérable" de Chinois ont aussi été tués dans une troisième bataille livrée à Yingkéou.

Les communiqués ne mentionnent que ces trois principales batailles. A Yingkéou, il n'aurait été tué qu'un seul officier japonais.

Les Japonais ont utilisé dans ces batailles tous les engins de guerre les plus modernes, aéroplanes, artillerie lourde, etc.

Un nettoyage nécessaire

Le général Honjo dit, dans un communiqué, qu'il était devenu nécessaire de débarrasser la Mandchourie "de la plaie du banditisme" afin de permettre aux cultivateurs chinois de s'occuper de la culture de leurs terres "dans la sécurité et la paix".

Les Japonais ont utilisé de plus considérables armements que précédemment, dit un représentant des quartiers généraux japonais. A Yentai, un bataillon d'infanterie japonaise armé de mitrailleuses, d'artillerie et appuyé par des avions est venu en conflit avec 500 Chinois. Le combat dura 40 minutes et les Chinois furent presque anéantis.

Un millier de brigands chinois pillaient un village près de Tougliao.

Un bataillon japonais y fut envoyé. Il fit 22 prisonniers aux bandits qui laissèrent 90 morts derrière eux.

Une brigade envoyée pour écraser les irréguliers chinois dans le district de Shinsi est revenue samedi à Tchintchéou après avoir accompli sa mission.

Une proposition russe

Moscou, 18. — Le gouvernement des soviets vient d'offrir au Japon un pacte de non-agression comme preuve de son désir de rester en paix et pour circonvenir ce qu'il appelle les "menées des impérialistes étrangers" en vue de provoquer les deux pays à se faire la guerre au sujet de la Mandchourie. Le commissaire Litvinoff qui a transmis cette proposition au ministre Kenkichi Yoshizawa a longuement discuté avec lui. On veut faire disparaître la croyance en certains milieux qu'une entente secrète existe entre le Japon et la Russie soviétique relativement à l'occupation de la Mandchourie.

Le Japon est le seul voisin de la Russie qui n'a pas conclu semblable arrangement avec les Soviets. On sait qu'il y a une semaine, le ministre Yoshizawa déclarait que le Japon ne favoriserait pas une telle proposition, considérant le traité de Kellogg suffisant, et le fait que le Japon n'a nullement l'intention d'attenter aux droits de la Russie.

Certains sont l'avis que la signature de tels traités à la veille de la conférence du désarmement indique qu'on a peu confiance aux résultats de cette conférence.

Les nationalistes indiens...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

faire de la propagande en faveur du boycottage des marchandises britanniques. Leur organisateur, le Dr N.-S. Hardikar, a été arrêté.

Jamnala Bajaj, riche marchand et philanthrope, trésorier du Congrès et membre du cabinet de Gandhi a été lui aussi arrêté. Des milliers d'autres nationalistes, dont bon nombre d'étudiants à Calcutta, ont été écroués.

Avant son emprisonnement, Gandhi demandait à ses compatriotes de ne pas exporter d'or, ce qui n'empêche pas l'expédition de ce métal en Angleterre. On a expédié avant-hier pour plus de $9,000,000 d'or. Depuis que l'Angleterre a suspendu l'étalon-or, elle a reçu des Indes pour plus de 100 millions d'or et on estime que du train où vont ces expéditions, elles seront plus considérables cette année que celles de l'an dernier qui furent pourtant de $420,000,000.

Les nationalistes tiennent maintenant des assemblées dans la jungle, où ils sont à l'abri des recherches des agents de police. Ces derniers font moins usage qu'autrefois de leurs grands bâtons, si on ne tient pas compte du fait qu'à Tirrupur, ils ont fracturé le crâne à deux personnes, dont l'une est morte.

Par contre, les sentences imposées aux chefs nationalistes sont assez fortes. M. V. Abyankar, président du parti nationaliste à Nagpur, et son secrétaire, ont été condamnés à trois ans de travaux forcés et à une amende de $2,500.

Il doit démissionner

Lucknow, Inde, 18 — G.-B. Halstead, missionnaire américain, a démissionné hier comme directeur social du collège de Lucknow à la suite de démarches faites par le gouvernement à cause de ses sympathies pour le programme de Gandhi.

Une nouvelle Ligue

Karachi, Inde 18—Une ligue destinée à encourager l'achat des marchandises domestiques vient d'être formée à Karachi.

Inscription additionnelle

Il sera inscrit à la cote de la Bourse de Montréal, sur avis officiel d'émission, 79,586 actions ordinaires additionnelles de Paramount Publix Corporation.

Le prix du blé entreprend une avance soutenue

Winnipeg, 18. — Le blé prit une bonne avance, ce matin, au cours de la première heure, à cause de la fermeté des nouvelles venues de Liverpool. Le mouvement des transactions fut soutenu, bien que les opérateurs fussent sans beaucoup de caractère. L'appui est venu des maisons locales et commissionnaires. Comme les offres étaient maigres, les valeurs s'apprécièrent tôt de 1 à 1¼ cents. Un certain courant de mises à couvert contribua à l'amélioration. Il n'y eut pas d'exportations en fin de semaine mais on signala une meilleure demande de la part de l'Angleterre.

Liverpool ferma entre 1¾ et 1⅞ de plus. Buenos-Ayres, à midi, cotait ½ cent de plus.

LA COTE DES GRAINS

(Par Jenks, Gwynne & Co.)

CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas	Midi
BLE:—				
Mars	53	59½	58	58⅞
Mai	60½	61¼	59⅞	60⅛
Juillet	58⅝	59⅛	58⅝	59⅛
MAIS—				
Mars	39¾	39¾	39¾	39¾
Mai	41⅞	42⅛	41⅞	42⅛
Juillet	43⅜	43½	43⅛	43½
AVOINE—				
Mai	26	26⅜	26	26⅜
Juillet	25⅛	25⅝	25⅜	25⅝
SEIGLE—				
Mars	46¾	46⅝	46⅛	46⅝
Mai	48⅝	48¾	48⅜	48¾
Juillet	49⅛	49⅛	49⅛	49⅛
WINNIPEG				
BLE—				
Mai	63⅝	64⅛	63⅝	64⅜
Juillet	64⅝	65⅜	64⅝	65⅜
Octobre	66¼	66⅞	66⅛	66⅞
AVOINE—				
Mai	33⅛	33⅛	33	33⅛
Juillet	33¼	33⅜	33⅛	33⅜
Octobre	33	33	33	33
ORGE—				
Mai	41⅝	41⅞	41⅝	41⅞
Juillet	40⅜	41⅛	40⅜	41⅛
Octobre	43¼	43¼	42⅛	42⅛
SEIGLE—				
Mai	47⅝	48⅛	47⅜	48
Juillet	48⅝	49	48⅝	48⅞

La décision...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Les experts en armements continuaient aussi leurs préparatifs pour la conférence de Genève sur le désarmement, où la France défendra ces clauses du traité de Versailles qui stipulent que l'Allemagne doit rester désarmée.

Après la guerre franco-prusienne, Bismarck fonda une alliance politique et militaire avec l'Autriche, à laquelle se joignit l'Italie, quelques années plus tard, pour former la Triple Alliance, puis la Roumanie entra à son tour dans cette alliance par un traité secret.

Les alliances de la France

De la même manière maintenant, la France a cherché à défendre les fruits de la victoire. Sous les auspices de la France, a été formée une alliance de la Tchécoslovaquie, de la Yougoslavie et de la Roumanie qui forment la Petite Entente, et la Pologne a bien accueilli une alliance avec la France.

C'est ainsi que l'Allemagne se trouve aujourd'hui à peu près encerclée par un groupe assez homogène d'Etats bien armés.

La possibilité d'une alliance de la Russie et de l'Allemagne a inquiété la France depuis la guerre mondiale, et la France est aujourdhui en négociations avec la Russie pour la conclusion d'un pacte de non-agression. Si ce traité est signé, il écartera le danger d'une action militaire combinée par la Russie et l'Allemagne contre la France.

La Russie a aussi déjà ouvert des négociations avec deux des alliés de la France: la Pologne et la Roumanie, et des traités auront peut-être été signés lors de la conférence annuelle de la Petite Entente qui aura lieu à la fin du présent mois à Montreux, Suisse.

La France enfin recherche à faire revivre l'Entente Cordiale avec la Grande-Bretagne. Si elle réussit à faire revivre cette entente et à signer un traité avec la Russie, la France aura assuré sa sécurité, ce qui est depuis longtemps son but suprême.

Mussolini ira à Lausanne

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

Rome, Italie, 18.—Le premier ministre Mussolini assistera à la conférence de Lausanne sur les réparations si sa présence peut y être utile pour faciliter les négociations, croient des personnes qui approchent le premier ministre.

Mais on dit qu'il n'a pas encore pris de décision. On a cependant fait remarquer qu'il s'y rendra probablement si les premiers ministres de la France et de l'Angleterre y assistent, car le Duce attache aux réparations une importance très considérable.

Dans de récents articles dans le "Popolo d'Italia" attribués à Mussolini, il est déclaré que, si la conférence de Lausanne n'arrive pas à une solution du problème des réparations et des dettes de guerre, il s'ensuivra un chaos mondial.

Des prédictions britanniques

(Service de la Presse Associée.)

Londres, 18. — Les prédictions d'un journal de Londres que la conférence de Lausanne sur les réparations ne prendra pas de décision finale avant la dernière partie de la présente année sont aujourd'hui déclarées erronées dans les milieux autorisés.

On dit, dans ces milieux, qu'il ne sera pas fait d'ouverture aux Etats-Unis pour une prolongation du moratoire Hoover, et il est ajouté que cela n'est pas nécessaire pour conduire à de bons résultats le travail de la conférence.

La conférence, dit-on dans ces milieux, acceptera le rapport des experts du comité consultatif du plan Young qui a siégé à Bâle, après une courte discussion de peut-être seulement quelques jours, puis elle s'occupera d'une courte prolongation du moratoire sur les réparations en faveur de l'Allemagne. On croit que cette prolongation sera de six mois.

On ajoute que l'on ne considère pas nécessaire de prendre une décision à Lausanne au sujet des dettes de guerre.

Ce que dit l' "Observer"

Le journal l'"Observer" a prétendu, dans un article, que la conférence de Lausanne, s'ajournerait jusqu'à la fin de l'année après une courte session, et il prétendait que les quatre nations principalement intéressées dans les réparations, la Grande-Bretagne, la France, l'Italie et l'Allemagne, s'étaient entendues sur la ligne de conduite suivante:

1. La conférence ne durerait que quelques jours; 2. les onze nations qui y seront représentées soumettront à Washington une proposition que le moratoire Hoover soit prolongé du 1er juillet prochain à la fin de l'année actuelle; 3. la conférence se réunira de nouveau avant que l'année soit terminée pour chercher un règlement permanent de toute la question.

D'autres milieux responsables ont répété ces déclarations et ont exprimé avec insistance l'opinion que le gouvernement britannique a décidé qu'un moratoire plus long que de quelques mois ferait plus de mal que de bien.

Il n'a été donné aucun commentaire officiel.

A Paris, les journaux expriment du pessimisme sur les perspectives de la conférence de Lausanne.

Délai que voudrait Laval

(Service de la Presse Associée).

Paris, 18. — Le premier ministre Laval a déclaré à l'ambassadeur des Etats-Unis, Walter-E. Edge, samedi, que la France désire que la conférence de Lausanne sur les réparations soit remise à plus tard jusqu'à ce que les vues des divers pays de l'Europe soient plus en harmonie. C'est ce qui a été appris dans des milieux généralement bien informés. Le premier ministre aurait dit, dans sa conversation avec l'ambassadeur des Etats-Unis, qu'il serait à propos que le moratoire Hoover fût prolongé d'une autre année.

M. Laval aurait déclaré à l'ambassadeur qu'il croyait de son devoir de mettre les Etats-Unis au courant de la situation, et il aurait ajouté que cela aiderait beaucoup si les nations européennes pouvaient avoir quelque idée de ce que serait l'attitude des Etats-Unis au sujet des dettes entre les gouvernements si le moratoire était prolongé.

Assemblée spéciale

Une assemblée générale spéciale des actionnaires de Commercial Alcohols, Limited, aura lieu le 27 janvier à 11.45 a.m. à 132 rue Saint-Jacques ouest.

Prix minimum levé

Le prix minimum sera levé demain sur les titres suivants inscrits au Montréal Curb Market: Paton Mfg. Co., Sarnia Bridge Co. "A" et "B", et Montreal Island Power Co.

EMPRUNT DE 500 MILLIONS

Prague, 18.—Les journaux de Prague annoncent que l'emprunt tchéco-slovaque de 500 millions à Paris peut être considéré comme conclu.

Les Hommes d'Affaires

M. R.-K. McINTOSH, directeur-gérant de General Foods, Limited, de Toronto.

New-York, 18. — Des statistiques font voir que plus de 20 villes dans le monde entier possèdent des populations de plus d'un million.

Défigurée dans une collision d'autos

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Jérôme, 18. — M. J. Benoit, de Montréal, s'en retournait vers 3 hrs 30 dimanche après-midi, vers Montréal, quand à quatre milles de S.-Jérôme, son automobile vint en collision avec un gros touring, qui renversa son auto. Mme Benoit, qui l'accompagnait, eut de profondes entailles à la figure, au menton, à la tempe, qui nécessitèrent vingt-deux points de souture. Elle souffre aussi de contusions à la tête et à l'épaule. L'automobile a subi des dommages pour $300 à $400.

L'autre automobile est une perte totale, et ses occupants sont également blessés. Ils ont tous pris le train de 7.10, hier soir, pour Montréal.

Le "Northland" arrive en retard aux Bermudes

Hamilton, Bermudes, 18 — (par lettre). — Le paquebot "Northland" transportant l'exposition commerciale flottante, est arrivé ici ce matin 17 heures en retard, à la suite d'une forte tempête essuyée au milieu de l'océan. Toutefois, le temps est splendide aujourd'hui et c'est par un soleil magnifique que les Canadiens, ayant à leur tête l'hon. A.-H. Macdonnel, de Toronto, et Desmond-A. Clarke, de Québec, ont été reçus officiellement par le maire d'Hamilton, M. A.-W. Bluck.

Au cours de la journée, une visite eut lieu à la ferme expérimentale des Bermudes, visite qui fut fort instructive et permit en même temps aux Canadiens d'admirer le superbe port d'Hamilton. De nombreux négociants visitèrent le bateau-exposition durant le jour et la soirée.

Aux travaux forcés

Accusé de s'être parjuré, le 14 avril dernier, en déclarant faussement, sous serment, dans un contrat notarié de vente immobilière passé devant M. Ovila Têtreault, notaire, qu'il n'avait aucun créancier et qu'il ne devait rien à qui que ce soit, Armand-Adolphe-Julien Bibeau a été déclaré coupable par le juge Victor Cusson et condamné, ce matin, à deux mois de travaux forcés.

Au consulat américain

M. Wesley Frost, consul général des Etats-Unis, attend deux nouveaux vice-consuls, MM. Eric Wendelin et Walter Orebaugh, qui viennent faire un stage sous sa direction.

AUX BERMUDES
PASSAGES, TOUS FRAIS COMPRIS.
très BAS
$100
pour 10 jours de repos, de soleil et de sports aux Bermudes. Tous frais compris, de New-York.
Agents aux Bermudes:
MM. HARNETT & RICHARDSON
Songez-y... 40 heures de traversée à bord d'un luxueux paquebot "Duchess" du Pacifique Canadien ... puis un agréable séjour dans les verdoyantes Bermudes, sous un climat enchanteur. Golf, natation, tennis, yachting ... tous les sports de l'été en plein hiver. Le voyage de repos par excellence. Deux départs par semaine de New-York. Confort, service et spaciosité caractéristiques des plus beaux transatlantiques. Quai à quai — sans service de transbordeur.
S'adresser à l'agent local, bureau des services maritimes, gare Windsor — bureau de l'ouest de la ville, 1000 rue Ste-Catherine Ouest, ou D.-R. Kennedy, 201 rue St-Jacques Ouest. PLateau 2281.
5679
PACIFIQUE CANADIEN
LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE

Seulement
$70
pour un voyage de sept jours dont trois dans un des meilleurs hôtels des Bermudes.
BOSTON aux BERMUDES sur le paquebot "PRINCE HENRY"
Croisières à Prix Fixe
Départs de Boston les 22 et 29 janvier.
PREMIERES CLASSES SEULEMENT
(Cabines toutes extérieures) (Pas de classe touriste)
Trois jours aux Bermudes et quatre jours de la vie intime et agréable d'un paquebot luxueux. Sept jours au pays des légendes. C'est une façon idéale de fuir les rigueurs de l'hiver et de passer ses vacances à meilleur marché que sur terre. Sur le "Prince Henry" la ventilation est parfaite et l'on trouve des sports et des amusements de toutes sortes. Orchestre à bord. Pas un seul moment monotone.
Croisière Chaque Quinzaine dans la Mer des Caraïbes, sur le "PRINCE DAVID"
Départ tous les quinze jours, le samedi, de Boston pour la Jamaïque, le Canal de Panama et Cuba: 13 jours pour $84.00. Se renseigner au sujet de ces croisières et des fameux paquebots "Lady".
CANADIAN NATIONAL STEAMSHIPS
Bureau-chef: 384, rue St-Jacques Ouest, MONTREAL.
Tél. MArquette 4731.

Les mamans s'inquiètent

"Ne vous inquiétez pas, Maman. Ma toux a disparu et je serai complètement rétabli dans une couple de jours."

A l'autre extrémité de la ligne de longue distance, la mère de Jean, qui entend sa voix, se rend compte qu'il dit vrai. Elle fut vivement inquiète quand il tomba malade loin de la maison, mais elle fut rassurée quand il lui affirma que tout allait bien. Rien n'aurait pu la convaincre aussi entièrement que d'entendre le son de sa voix.

L'habitude d'appeler sa mère quand ses affaires l'appellent à l'extérieur ajoute grandement à la tranquillité d'esprit de celle-ci, car les mamans s'inquiètent de leurs fils et rien ne les rassure plus que quelques minutes de conversation par téléphone. Et rien ne vaut davantage pour ce qu'il en coûte.

Les taux réduits du soir pour les appels entre postes sont en vigueur à 7 p.m. Ceux de la nuit —encore plus bas—à 8.30 p.m. En donnant le numéro désiré à la téléphoniste de longue distance, vous accélérez le service.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

F. G. Webber
Gérant.

DE FORTES SURPRISES DANS LA LIGUE NATIONALE

BURKE ET SYLVIO MANTHA SAUVENT LE CANADIEN DE LA DEFAITE CONTRE BOSTON

Ils comptent tour à tour pour annuler un avantage de deux points pris par le Boston au début de la rencontre. — Privé de Thompson, Shore, Weiland et Oliver, le Boston joue une partie de défense et tient vaillamment tête aux locaux.

FAIBLE EXHIBITION DU CANADIEN

Privé des services de quatre de ses plus brillants joueurs, le Boston a néanmoins fait partie nulle de 2 à 2 avec le Canadien, samedi soir, au Forum.

Jouant sans Cecil Tiny Thompson, son vigilant gardien de buts, Eddie Shore, son sensationnel joueur de défense, Cooney Weiland, son habile centre, et Harry Oliver, son brillant ailier droit, le club d'Art Ross a vaillamment tenu tête aux locaux.

Le résultat de la partie a causé une désagréable surprise aux 12,000 partisans des champions du monde accourus au Forum avec la certitude de voir leurs favoris remporter une victoire facile sur un adversaire aussi éclopé que l'était le Boston, samedi soir.

Fatigué sans doute de son dernier voyage à New York, Détroit et Chicago, le Bleu Blanc Rouge a offert une faible et indifférente performance. Jouant avec égoïsme, sans ensemble et faisant preuve d'une maladresse inconcevable dans leurs lancers, ses porte-couleurs ont perdu une magnifique occasion de gagner du terrain sur leurs rivaux.

Maintes et maintes fois durant la partie, les hommes de Cecil Hart se sont approchés des buts du Boston mais pour lancer, non pas à quelques pieds, mais bien à dix pieds et plus du filet. A diverses autres reprises, certains de ses porte-couleurs ont cherché à franchir toute l'équipe du Boston plutôt que de passer la rondelle à un compagnon en excellente position de compter.

Les champions du monde ont joué de façon samedi soir à désappointer même leurs plus enthousiastes partisans. Heureusement pour eux que le Boston était privé de ses meilleurs joueurs car ils auraient subi une véritable raclée aux mains des visiteurs.

Ce n'est pas la première exhibition du genre du Canadien, cette saison. Depuis le début de la saison, les joueurs du Bleu Blanc Rouge ont perdu à chaque rencontre d'innombrables chances de scorer par leur manque de précision dans les lancers. Tous se dépensent et attaquent avec énergie, mais dès qu'ils sont rendus près des buts, ils ne savent plus quoi faire de la rondelle. Ils tirent à plusieurs pieds des buts ou se laissent enlever la rondelle plutôt que de la passer à un compagnon qui se trouve seul devant le filet.

Le Boston sur la défense

Avec seulement onze joueurs en uniforme et un gardien de buts dont il ne connaissait pas la valeur, Art Ross a tenu son équipe sur la défensive pendant toute la partie. Le système n'a guère été intéressant pour les spectateurs mais il a été des plus effectifs comme l'indique le résultat de la rencontre. Obligé d'avoir recours à deux lignes d'attaque seulement et avec un seul joueur de défense en réserve, Art Ross a accompli une forte besogne sur le banc de son club. Presque constamment pendant les 70 minutes de jeu, Ross a changé ses hommes, leur permettant de prendre quelques instants de repos puis les envoyant de nouveau dans la mêlée. La poignée de joueurs qu'il avait sous la main a été superbe dans les circonstances. Le résultat de la partie fait sûrement honneur au gérant Art Ross comme à ses vaillants porte-couleurs.

Joute peu intéressante

A cause des tactiques défensives des visiteurs, tactiques bien compréhensibles dans les circonstances, la partie a fourni un monotone spectacle pour les 12,000 amateurs. Les moments d'excitation ont été rares et les applaudissements encore plus. Ce n'est pour ainsi dire que lorsque Sylvio Mantha a égalé le score à la troisième période après une belle course individuelle que les spectateurs ont manifesté leur joie. Ils n'ont cependant pas manqué de faire savoir leur mécontentement et à la fin de la première période, ils ont fortement conspué les hommes de Cecil Hart pour leur piètre tenue pendant ces vingt premières minutes de jeu.

Malgré sa performance inférieure à celle qu'il présente habituellement, le Bleu Blanc Rouge a dominé le jeu pendant la majeure partie de la rencontre et aurait sans doute remporté la victoire sans la brillante tenue du jeune Percy Jackson dans les buts des visiteurs. Remplaçant Tiny Thompson, le fameux gardien des buts régulier du Boston, Jackson s'est montré à la hauteur de sa position, en donnant une magistrale performance. Favorisé par le fait que les locaux ont lancé souvent à côté du filet, il a néanmoins bloqué une foule de coups dangereux, tenant crânement tête aux joueurs du Canadien. A un certain moment dans la première période, il a bloqué un dur coup de Morenz. Trois joueurs du Canadien se précipitèrent sur lui pendant qu'il était encore étendu sur la glace pour lui enlever la rondelle mais malgré tous leurs efforts ils ne purent la lui ôter. Jackson a été fort populaire avec l'assistance qui ne lui a pas ménagé ses encouragements.

Le Canadien commença la partie en lion et pendant les deux premières minutes de la joute, ses porte-couleurs sillonnèrent la glace à toute allure puis soudainement ils se mirent à jouer lentement, sans ensemble, avec le résultat que le Boston ne tarda pas à tenir Hainsworth fort occupé. Au bout de quatre minutes de jeu, Eddie Burke, le cousin de Marty, du Canadien, causa toute une surprise en déjouant Hainsworth sur un lancer de loin. La rondelle frappa Hainsworth puis glissa dans les buts.

Désagréable surprise

La surprise des partisans du Bleu Blanc Rouge devint de la stupeur lorsque Dit Clapper porta le score à 2 à 0 vers la fin de la reprise, en logeant adroitement la rondelle dans le filet sur une magnifique passe de Chapman. Hainsworth n'eut aucune chance de bloquer ce coup.

Lorsque le Canadien revint sur la glace pour la seconde période, il reçut une réception peu enthousiaste, nombre de ses partisans faisant entendre un tonnerre de huées. Fouettés par cette attitude de leurs partisans, les champions du monde se lancèrent énergiquement à l'attaque au signal des hostilités et moins de quatre minutes plus tard, Marty Burke réduisait l'avantage du Boston en comptant son premier point de la saison. Au cours d'une mêlée devant le filet des visiteurs, Burke reçut une passe de Johnny Gagnon et en profita pour tirer et déjouer Jackson dont la vue était bloquée par ses propres joueurs de défense.

La période se termina sans autre point malgré les efforts du Bleu Blanc Rouge pour égaler le score. La troisième reprise vit de nouveau les locaux perdre de superbe chances de compter par leur manque de précision dans les lancers de même que par l'égoïsme de certains d'entre eux.

Une punition coûteuse

La partie menaçait de se terminer en faveur du Boston lorsque Dame Chance vint favoriser le Canadien quand Dit Clapper perdit tout sang-froid et culbuta Marty Burke sur la bande. Pendant qu'il était à la clôture, le Canadien se lança plus vigoureusement à l'attaque que jamais. Ses efforts menaçaient d'être vains lorsque Sylvio Mantha traversa toute la patinoire pour aller égaler le score au milieu de l'enthousiasme général. Ce fut le dernier point de la partie.

Marty Burke a été l'étoile du Canadien. Le solide joueur de défense du club local a joué une grosse partie et a brisé une foule de montées. Il a surtout surveillé Dit Clapper de près et c'est ce qui a fait perdre le sang-froid à celui-ci dans la dernière reprise. Aurèle Joliat a aussi joué une excellente partie. Joliat a grandement aidé la défense en brisant une foule d'attaques du Boston.

Lionel Hitchman, Dit Clapper, Marty Barry et Yip Foster ont été les plus brillants porte-couleurs du Boston. Eddie Burke a aussi bien joué.

Le jeu a été dénué de rudesse et les arbitres Cooper Smeaton et Bobby Hewitson n'ont infligé que huit punitions.

Boston		Canadiens
Jackson	buts	Hainsworth
Hitchman	défenses	S. Mantha
Foster	défenses	M. Burke
Barry	centres	Morenz
Galbraith	ailes	Joliat
E. Burke	ailes	Gagnon

Substituts du Boston: Owen, Clapper, Touhey, Chapman, Cook.

Substituts du Canadien: G. Mantha, Mondou, Larochelle, Lépine, Leduc, Munro, Wasnie, Rivers.

Arbitres: Smeaton et Hewitson.

Première période

1—Boston — E. Burke — 4.00
2—Boston — Clapper (Chapman) — 18.56
Aucune punition.
Deuxième période
3—Canadiens — M. Burke (Gagnon) — 2.18
Punitions: Joliat, E. Burke.
Troisième partie
4—Canadien — S. Mantha — 14.18
Punitions: Joliat, Galbraith, Clapper.
Période supplémentaire
Aucun point.
Punitions: Foster, Gagnon, Hitchman.

Brillant exploit du coureur J.-R. Carlton

Sydney, Australie, 18. — J.-R. Carlton, coureur à pieds d'Australie, a égalé aujourd'hui le record du monde pour les 120 verges, courant la distance en 20"4 secondes, dans le tournoi pour le championnat d'Australie. Aidé par une légère brise, Carlton a gagné par 8 verges sur Davidson, son plus proche adversaire. Il est âgé de 22 ans et est l'un des plus rapides coureurs que l'Australie ait produits. On croit qu'il fera sa marque aux prochains Jeux Olympiques à Los Angeles. On dit qu'il a fait 100 verges en 9 2-5, égalant le record du monde.

Walberg fait des sauts de 174 et 183 pieds

Chicago, 18. — Le principale tâche des concurrents dans les tournois de sauts en skis des Jeux Olympiques sera de battre Kaar Walberg, de Norvège.

Walberg, qui vient d'arriver ici, entendit parler d'un concours de sauts en skis à Fox River Valley, Ill., et vint ici hier pour l'encourir avec les frères Rudd. Birger et Sigmund. Il fit deux sauts de 174 et 183 pieds, battant chaque fois le record de la colline établi l'an dernier par Caspar Olmsen, de Canton, Dakota Sud, champion des Etats-Unis. Olmsen avait fait un saut de 173 pieds.

Le Bronx met une autre victoire à son crédit

Springfield, Mass., 18.—Le Bronx a remporté sa quatrième victoire consécutive, samedi soir, en faisant subir une défaite au Springfield par le résultat de 5 à 2, dans une intéressante partie de la Ligue Canadienne-Américaine de hockey.

Boucher, Jenkins, Coumard, Masseau et Grosvenor ont été les étoiles du Bronx, tandis que Heller et Lyons ont brillé pour le Springfield.

Victoires des Canadiens

Paris, 18.—L'équipe amateur de hockey composée d'étoiles d'Ottawa a vaincu, samedi soir, une équipe française par le score de 6 à 1, après avoir remporté quatre victoires au cours de son séjour en Suisse.

Dans la partie de samedi, Eugène Sauvageau a compté le premier point du club Ottawa dans la première période. Ernie Sills et Leo Bates ont enregistré chacun un point dans le deuxième engagement, tandis que Bates, George Réaume et Bill Cowley ont ajouté trois points à leur crédit, dans le dernier.

L'équipe d'Ottawa est retournée en France après une visite à Arosa et à Davos, en Suisse. A Arosa, les Canadiens ont vaincu l'Université d'Oxford 6-0 et Arosa, 11-0. A Davos, ils ont battu une équipe locale par 8 à 0 et une équipe d'étoiles de la Suisse par 9 à 1.

Les Rangers de nouveau vaincus par le Détroit

Détroit, 18. — Les Rangers de New-York, qui triomphent assez facilement des meilleurs clubs de la Ligue Nationale, trouvent dans le Détroit, dernier club de la division américaine, un adversaire dont ils ne peuvent avoir raison. Battus une première fois au commencement de la saison par le Détroit, les Rangers ont de nouveau été défaits hier soir par les Falcons par le score de 4 à 2.

Jouant sans Frank Cook, Earl Siebert et Doc Brennan, le club de Lester Patrick a offert une courageuse lutte mais il a dû baisser pavillon devant son rapide adversaire. Se voyant sans joueur de défense, substitut, Lester Patrick a dû faire jouer Bill Cook aux côtés de Ching Johnson mais malgré leurs vaillants efforts ces deux hommes ont été impuissants à tenir leurs adversaires en échec.

Danny Cox et Frank Carson, du Détroit, ont scoré tour à tour dans la première période après de brillantes courses individuelles. Carson a compté de nouveau avant la fin de la reprise, Keeling a compté le premier point des Rangers.

Au commencement de la période finale, Hec Kilrea enleva tout espoir aux Rangers de regagner le terrain perdu en déjouant Roach après une belle course individuelle. Vers la fin, Bill Cook réussit à aller loger la rondelle dans le filet du Détroit après avoir reçu le disque de Johnson.

Alignement des équipes:

Rangers		Falcons
Roach	buts	Connell
W. Cook	défense	Noble
Johnson	défense	Young
Boucher	centre	Goodfellow
Milks	aile	Aurie
Keeling	aile	Kilrea

Substituts du Rangers: Murdock, Dillon, Desjardins, Gainor, Somers.

Substituts du Détroit: Smith, Cox, Carson, Sorrell, Emms, Cooper, Lewis.

Arbitres: Cleghorn et Mallinson.

Première période

1—Détroit—Cox — 4.51
2—Détroit—Carson — 14.26
Punitions: Goodfellow, Keeling.
Deuxième période
3—Détroit—Carson (Emms) — 19.05
4—Rangers—Keeling — 19.45
Punitions: Johnson, Sorrell.
Troisième période
5—Détroit—Kilrea — 7.25
6—Rangers—W. Cook — 15.26
Punitions: Kilrea, Somers.

Joutes de Hockey

LIGUE NATIONALE
Samedi
Canadien 2, Boston 2.
Dimanche
Montreal 5, Chicago 3.
Detroit 4, Rangers 2.
American 4, Toronto 0.

LIGUE INTERNATIONALE
Samedi
Buffalo 2, London 1.
Windsor 3, Cleveland 1.
Dimanche
Syracuse 5, Buffalo 3.

LIGUE CAN.-AMERICAINE
Samedi
Bronx 6, Springfield 2.
Providence 5, Philadelphie 1.
Boston 6, New Haven 2.
Dimanche
New Haven 2, Boston 2.

LIGUE MONT-ROYAL
S.-Michael 3, Verdun 0.
Champêtre 1, S.-François-Xavier 1.

LIGUE JUNIOR
M.A.A.A. Victoria 3.
S.-François-Xavier 4, Columbus 0.

LIGUE PROVINCIALE
Chicoutimi 2, Québec 1.
La Tuque 4, Trois-Rivières 3.

CE SOIR:

GROUPE SENIOR
M.A.A.A. vs Canadien.
McGill vs U. de Montréal.

LIGU ENATIONALE
Section canadienne

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Toronto	25	11	9	5	72	62	27
American	25	9	10	6	40	52	24
Canadien	24	9	11	4	45	54	22
Montréal	25	7	14	4	60	77	18

SECTION AMERICAINE

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Rangers	26	16	4	6	74	40	37
Boston	23	7	7	9	59	58	23
Chicago	24	7	8	9	36	44	23
Détroit	26	9	12	4	45	63	22

LIGUE INTERNATIONALE

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Buffalo	24	13	7	4	52	43	30
Détroit	23	11	6	6	32	41	28
Windsor	22	10	9	3	61	48	23
London	23	8	8	6	38	31	22
Cleveland	23	8	13	3	54	54	19
Pittsburgh	22	6	11	5	34	55	17
Syracuse	24	6	12	6	52	60	16

LIGUE CAN.-AMERICAINE

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Providence	18	11	4	3	64	53	25
Boston	21	10	9	2	65	59	22
New-York	20	8	8	4	45	49	20
Philadelphie	19	8	8	3	38	40	19
New Haven	20	8	10	2	46	36	18
Springfield	20	6	12	2	40	61	14

Dans la N. H. L.

Voici les leaders de la Ligue Nationale de hockey:

DIVISION CANADIENNE

Club — Toronto Maple Leaf, 11 victoires, 9 défaites, 6 joutes nulles — 27 points.
Points — (points et assists) — Hooley Smith, Montréal, 7, points, 18 assists, et Jackson, Toronto, 16 points, 9 assists — 25 points chacun.
Points — C. Conacher, Toronto, 20.
Assists — Primeau, Toronto, 21.
Punitions — Horner, Toronto, 61 min.
Shutouts — Hainsworth, Canadien, et Werters, American, 3 chacun.

DIVISION AMERICAINE

Club — New York Rangers, 26 victoires, 4 défaites, 5 joutes nulles — 37 points.
Points — (points et assists) — Bill Cook, Rangers, 21 points, 5 assists — 26 points.
Points — Bill Cook, 21.
Assists — Boucher, Rangers, 13.
Punitions — Johnson, Rangers, 64 min.
Shutouts — Roach, Rangers, et Thompson, Boston, 6 chacun.

Deux joutes intéressantes dans la Ligue du Palais, ce soir, à l'Aréna Mont-Royal

Il y aura deux bonnes parties à l'affiche ce soir, dans la ligue du Palais; la première joute sera entre le Greffe de la Paix et la Commission des Liqueurs, et la joute suivante mettra aux prises la Cour Supérieure contre le Bureau d'Enregistrement.

La course au championnat est plus serrée que jamais, et les joueurs donnent toujours le meilleur d'eux-mêmes; la moitié du calendrier de la présente saison est passée et les clubs s'améliorent de jour en jour. Une victoire ce soir pour le Greffe de la Paix, ce qui, convient beaucoup les choses. Inutile de dire qu'ils vont s'efforcer de gagner mais le Bureau d'Enregistrement et la Commission des Liqueurs n'ont pas dit leur dernier mot, et tout fait prévoir deux rencontres contestées au plus haut degré.

La première joute commencera à huit heures précises.

Boston bat New Haven, 6-2

Boston, 18. — Les Cubs de Boston ont déclassé le New Haven, samedi soir dernier, par le score de 6 à 2, dans une partie régulière de la Ligue Canadienne-Américaine de hockey.

Boyd a été le héros de la partie en scorant trois points pour le Boston.

Jack Pratt, défense du Boston, a reçu une punition majeure pour avoir critiqué l'arbitre.

Weir, Pratt et Runge ont compté les trois autres points du Boston. Dutkowski et Patterson ont scoré pour le New Haven.

LA FEUILLE D'ERABLE

Tous les membres de la Feuille d'Erable sont priés de se réunir ce soir à 7.45 au local du club, 1383A Mont-Royal Est, afin de prendre part à la grande parade de l'Union des clubs de raquetteurs de Montréal.

Le départ du club se fera à 8 heures précises.

IL SE FRACTURE UN BRAS

STEWART ADAMS, du Chicago, qui a eu le bras gauche fracturé hier soir quand Dave Trottier du Montréal l'a projeté sur la bande de la patinoire de Chicago. Adams ne pourra pas probablement jouer de nouveau cette saison.

Stewart Adams, du Chicago, se fracture un bras et ne pourra jouer de la saison

CHICAGO, Illinois, 18. — La plus brillante et la plus effective ligne d'attaque du Chicago de la Ligue Nationale composée de Johnny Gottselig, Stewart Adams et Tommy Cook est probablement brisée pour la balance de la saison.

Hier soir, Adams a eu le haut du bras gauche fracturé quand Dave Trottier du Montréal l'a projeté avec force sur la bande, et sera très probablement inactif pour la balance de la saison. Gottselig a eu un os brisé dans l'épaule la semaine dernière et on ne croit pas qu'il puisse s'aligner avant au moins un mois.

Belle victoire du S.-François Xavier sur le Columbus, 4-0

Les joueurs d'Eddie Gervais ont joué en champions, samedi dernier, au Forum, lorsqu'ils ont défait le Columbus par le score de 4 à 0. Le S.-François-Xavier de la prouvé par sa quatrième victoire consécutive, qu'il avait son mot à dire dans la course au championnat de la Ligue Junior. J.-P. Ranger et Larochelle ont enregistré chacun deux points pour le S.-François, tandis que Bourrette et les buts, bien secondé par les défenses, a réussi son troisième blanchissage de la saison. Le S.-François, par cette victoire, monte en deuxième position. Dans la première rencontre, samedi, le M.A.A.A. a pris la première position de la Ligue lorsque elle a déclassé la Victoria par le score de 8 à 0. Le Victoria n'était pas de taille pour les vainqueurs et il a dû essuyer sa sixième défaite de la saison.

M.A.A.A.		Victoria
Lennox	buts	Robinson
Currie	défense	Flack
Munday		Barnes
MacQuisten	centre	Laderoute
Davis	ailes	Scullion
Kelly		Hahan

Substituts—M.A.A.A.: Doyle, Taugher, Corbistine, Bissell, Batstone, Guilbault. Victoria: Coriatine, Neville, George, Loftus, Hellwell.

Première période

1—M.A.A.A.: Kelly, Currie — 1.30
2—M.A.A.A.: Currie — 6.50
3—M.A.A.A.: Bissell — 7.45
4—M.A.A.A.: Guilbault — 7.45
Punitions: Hellwell, George.
Deuxième période
5—M.A.A.A.: Guilbault, Taugher — 6.30
6—M.A.A.A.: Taugher, Kelly — 12.06
7—M.A.A.A.: Munday, MacQuisten — 13.00
Punition: Munday.
Troisième période
8—M.A.A.A.: MacQuisten — 14.30
Punition: Scullion.

Columbus		S.-Frs-Xavier
Blampied	buts	Bourrette
Cunningham	défense	J.-P. Ranger
Forrester		Raymond
Spears	centre	Thomas
Lone	aile	Larochelle
Poirier		Archambault

Substituts—Columbus: Green, Déziel, Cadorette, Berthiaume. S.-Frs-Xavier: Cormier, Hayez, C.-M. Ranger, Marchand, Limoges.

Première période

1—S.-Frs-Xavier: J. Ranger — 1.00
Punitions: Marchand, M. Ranger.
Deuxième période
2—S.-Frs-Xavier: J. Ranger — 3.00
3—S.-Frs-Xavier: Larochelle, Hayez — 10.18
Punitions: Déziel 2, Forrester, Raymond, Spears, Marchand.
Troisième période
4—S.-Frs-Xavier: Larochelle — 14.30
Punitions: M. Ranger 2, Cunningham, Spears.

LIGUE JUNIOR

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
M. A. A. A.	7	5	2	0	30	5	10
McGill	6	4	2	0	14	7	8
Columbus	6	4	2	0	14	19	8
S.-Frs-Xavier	6	4	2	0	11	9	8
Loyola	5	1	0	0	3	12	2
Victoria	6	0	6	0	2	28	0

Notes de sport

Toronto, 18. — Un incendie causé par un fil électrique défectueux a causé pour $15,000 de dommages à l'Aréna du Maple Leaf.

San Francisco, 18. — Phar Lap, fameux cheval australien de 5 ans qui a été amené ici pour prendre part au handicap d'Agua Caliente pour une bourse de $30,000, le 26 mars, a eu son premier exercice d'entraînement, hier.

Chicago, 18.—Il est maintenant certain que Lou Brouillard et Jackie Fields se rencontreront le 28 janvier dans un combat de 10 rondes pour le titre de champion welterpoids.

W.-R. Charlton et P.-P. Barrett ont joué une partie de golf de 18 trous, samedi, à Summerlea.

Le Daily Racing Form annonce que les commissaires des courses d'Agua Caliente ont décidé de ne plus accepter les chevaux de Baron Long, vice-président de l'Agua Caliente Jockey Club dans les courses, à l'exception de celles dans lesquelles les inscriptions sont closes. Cette décision a été prise, disent les commissaires, pour des actes contraires aux meilleurs intérêts des courses.

Canton, D.S., 18.—Roy Mikkelson, du Norge Ski Club de Chicago, a fait hier deux sauts de 157 et 166 pieds. Olmsen a fait des sauts de 155 et 161 pieds.

Fort William, 18. — Le Port Arthur a battu le Fort William par 3 à 2, dans une partie marquée par une bataille générale entre joueurs.

Nouvelle-Orléans—Vic Abad, E.-Louis, a mis Ervin Berlier, Nouvelle-Orléans, hors de combat en quatre rondes.

QUILLES A SHERBROOKE

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 15.—Les quilleurs du Royal Hotel viennent de remporter le championnat de la Ligue de la Cité et le trophée Mathurin pour le deuxième saison consécutive. Jack Pratt, défense du Boston, a reçu une punition majeure pour avoir critiqué l'arbitre.

Weir, Pratt et Runge ont compté les trois autres points du Boston. Dutkowski et Patterson ont scoré pour le New Haven.

LA FEUILLE D'ERABLE

Tous les membres de la Feuille d'Erable sont priés de se réunir ce soir à 7.45 au local du club, 1383A Mont-Royal Est, afin de prendre part à la grande parade de l'Union des clubs de raquetteurs de Montréal.

Le départ du club se fera à 8 heures précises.

Canzoneri défendra un de ses titres, ce soir, contre Johnny Jadick

New York, N.-Y., 18.—Billy Petrolle, le merveilleux boxeur poigne mi-moyen, aura à faire face à Eddie Rail, un pugiliste polonais qui peut frapper très durement des deux mains, à Madison Square Garden, vendredi soir.

Petrolle semble être devenu le "destructeur" des jeunes boxeurs qui promettaient beaucoup.

Tout d'abord, il s'est attaqué à Justo Suarez, le solide cogneur argentin, et l'a vaincu à la neuvième ronde d'un combat de dix assauts, l'été dernier.

Puis Billy Townsend a été la deuxième victime de Petrolle alors que ce dernier l'envoya au plancher pour y rester, le mois dernier, à Madison Square Garden.

Vendredi soir, Petrolle espère continuer sa marche triomphale en disposant d'Eddie Han qui a défait Frankie Nekolny et a mis Jimmy McNamara hors de combat en une ronde.

Ce soir, à Philadelphie, Tony Canzoneri et Johnny Jadick, de Philadelphie, se rencontreront dans un match de dix rondes. Canzoneri, champion du monde des boxeurs poids légers et mi-moyen junior, défendra ce dernier titre contre Jadick.

Le Windsor triomphe du Cleveland, 3 à 2

Cleveland, Ohio, 18. — Le Cleveland a subi une autre défaite aux mains du Windsor, champion de la Ligue Internationale de hockey, par le score de 3 à 2, samedi soir. Les deux équipes ont dû jouer une période supplémentaire pour décider du vainqueur.

George Lever compta le point qui assurait la victoires au Windsor au commencement de la période supplémentaire, après avoir accepté une passe d'Arbour. Dans la dernière minute de jeu, le Windsor reçut deux punitions, et le Cleveland essaya, mais en vain, de compter un autre point.

Sommaire:

Windsor,		Cleveland.
Kerr	buts	Woods
Brown	défense	McFarlane
Arbour		Daly
Hinsperger	centre	Gray
Gallagher	ailes	B. Brophy
Huggins		Halliday

Substituts du Windsor: Bellemer, Phillips, Lever, Haynes, Earl Roche, Duguid, Ouellette.

Substituts du Cleveland: Briden, Doraty, M. Brophy, Williams, Ralston, McGuire, Spring.

Arbitre: Laflamme.

Première période

1—Cleveland—William (Briden, Doraty) — 16.05
Punition: B. Brophy.
Deuxième période
2—Windsor—Duguid — 2.02
Punitions: B. Brophy (2), M. Brophy (2), Gallagher, Huggins.
Troisième période
3—Cleveland—McFarlane — 2.23
4—Windsor—Earl Roche (Phillips) — 2.12
Punitions: Daly, Brown, Arbour.
Période supplémentaire
5—Windsor—Lever (Arbour) — 2.36
Punitions: Phillips, Bellemer.

Harnott se décide à devenir professionnel

Walter "Happy" Harnott, l'un des meilleurs joueurs de l'équipe de la M.A.A.A. de la Ligue Sénior et de l'équipe du Téléphone Bell de la Ligue des Chemins de Fer et du Téléphone a pris la partie M.A.A.A.-Canadien. Harnott signera un contrat avec les Bruins de Boston, et rejoindra ainsi son camarade, Donnie Weir, qui est avec les Cubs de Boston.

Il est fort probable que Mosais de la M.A.A.A. suive l'exemple de Harnott.

Le New Haven bat Boston

New Haven, Conn., 18. — Le New Haven est maintenant sur un pied d'égalité avec le Bronx pour la troisième position dans la Ligue Canadienne-Américaine de hockey, à la suite de sa victoire sur le Boston, hier soir, par le score de 3 à 2. Cette rencontre a été la plus dure encore vue ici cette saison. Boyd, aile droite du Boston, s'est vu condamné à une amende de $10 par l'arbitre Jacobs, pour avoir lancé la rondelle sur l'officiel.

Hughes, Dutkowski et Paddon ont compté pour le New Haven et Pratt et Boyd pour le Boston.

Ligue Electrique

Ce soir, la Ligue de hockey Electrique présentera le programme suivant:

8 p.m.—Canadian Marconi vs Dominion Electric.

9 p.m.—Canadian Westinghouse vs Canadian Pacific Telegraphs.

10 p.m.—Canadian General Electric vs Devoe Electri.

L'American conserve la 2e position

New York, 18. — L'American de New York a causé une énorme surprise hier soir en battant le Toronto par 4-0 pour conserver la deuxième place de la division canadienne de la Ligue Nationale de hockey.

C'était la première victoire de l'American sur le Toronto cette saison, le Maple Leaf ayant gagné les quatre rencontres précédentes entre les deux clubs. Malgré sa défaite, le Toronto conserve la tête de la division canadienne.

Favorisé par la chance, le club local n'a eu aucune difficulté à remporter les honneurs de la partie. Ses deux premiers points ont été le résultat de lancers de loin qui auraient pu être arrêtés si Lorne Chabot avait porté plus d'attention à son travail. Ces deux points semblèrent décourager le Toronto qui ne fut plus le même club après la première période.

McInenly a enregistré le premier point au commencement de la première période quand il a tiré de loin pour prendre Chabot par surprise. Tommy Filmore porta le score à 2-0 vers le milieu de la reprise sur un autre lancer de loin.

McInenly se signala de nouveau à la seconde période en portant le score à 3 à 0 avec l'aide de Norman Himes. Joe Lamb enregistra le quatrième et dernier point de la rencontre dans la troisième période sur une passe de McVeigh.

Vers la fin de la partie, Frank Finnegan, du Toronto, donna un coup de patin à l'arbitre Bill Stewart. Il s'ensuivit une furieuse discussion entre l'arbitre et Finnegan. Finalement, ce dernier se fit bannir de la joute pour dix minutes.

Vers la fin de la partie, Red Horner, le bouillant joueur de défense du Toronto, voulut s'attaquer à Red Dutton de l'American, mais l'arbitre Eusèbe Daigneault l'empoigna et le terrassa. Dutton, qui ne craint personne dans la Ligue Nationale, invita l'arbitre à lâcher Horner afin de lui donner une leçon de boxe, mais Daigneault conduisit Horner au banc du Toronto. Afin d'éviter tout combat, l'instructeur Dick Irvin, du Maple Leaf, envoya Horner dans la chambre des joueurs pour la balance de la rencontre.

Alignement des équipes:

American		Toronto
Wortera	buts	Chabot
Dutton	défense	Horner
Ayers	défense	Clancy
Burch	centre	Blair
Lamb	aile	Finnegan
Convey	aile	Cotton

Substituts de l'American: Brydge, Shields, Himes, Filmore, McInenly, W. Kilrea, Jeremiah, McVeigh.

Substituts du Toronto: Levinsky, Conacher, Jackson, Day, Primeau, Gracie, Darragh.

Arbitres: Stewart et Daignault.

Première période

1—American — McInenly (Brydge) — 9.43
2—American — Filmore (Himes) — 13.00
Punitions: Ayers, Finnegan.
Deuxième période
3—American — McInenly (Himes) — 15.35
Punition: Finnegan.
Troisième période
4—American — Lamb (McVeigh) — 14.22
Punitions: Ayres, McInenly, Brydge, Cotton, Finnegan (punition spéciale de dix minutes).

Le Syracuse déclasse le Buffalo par 5 à 3

Syracuse, N. Y., 18.—Le Syracuse, qui détient la dernière position dans la Ligue Internationale de hockey, a triomphé du Buffalo, hier soir, par le score de 5 à 3. Plus de 5,000 personnes ont vu les deux clubs aux prises, dans une rencontre rudement disputée.

Teasdale, Hughes, Markle et Howe ont compté les points du Syracuse, tandis que Voss, Lederman et Jackson ont été les scoreurs du Buffalo.

Sommaire:

Buffalo		Syracuse.
Taugher	buts	Grant
Lederman	défense	Hughes
Murray		Savage
Voss	centre	Wade
Gross	ailes	Markle
R. Martin		Martin

Substituts du Buffalo—Cain, Roth, Lauder, Godin, Bogardis, Carr, Jackson, Gauthier.

Substituts du Syracuse—Drouillard, Howe, Downie, Teasdale, Palangio, Clark, McBride.

Arbitre: Smith.

Première période

Aucun point.

Punitions: Hughes (2), Teasdale.

Deuxième période

1—Buffalo—Voss (Gross) — 4.50
2—Syracuse—Teasdale — 5.00
3—Buffalo—Lederman — 5.00
4—Syracuse—Hughes — 2.00
5—Syracuse—Markle (Waite) — 1.00
Punitions: Hughes, Voss, Teasdale, Gross, Lederman, Godin.
Troisième période

6—Buffalo—Jackson — 10.00
7—Syracuse—Teasdale — 2.30
8—Syracuse—Howe — 8.30
Punitions: Hughes (majeure), R. Martin.

Fred Morrison gagne un prix de $5,000

Agua Caliente, Mexique, 18. — Fred Morrison, Culver City, Cal., a gagné le tournoi de golf d'Agua Caliente pour une bourse de $15,000 avec un score de 284 pour 72 trous. Agé de 31 ans, Morrison a joué une grande partie, faisant un score de 69 dans la pluie et la boue mercredi, 75 le jour suivant et 68 samedi, après un jour de repos. Il a reçu $3,000.

Gene Sarazen s'est classé deuxième avec 286. Ses scores ont été de 70-72-72.

Olin Dutra a fini troisième avec des scores de 73-73-70.

Harry Cooper, Chicago, s'est classé troisième avec les scores de 72-71-70.

Parade de raquetteurs

La parade générale de l'Union Locale des raquetteurs aura lieu ce soir si la température est belle. Le président compte sur les clubs pour faire de cette fête l'un des plus beau succès de l'année.

Plusieurs clubs ont déjà répondu à l'appel: le Trappeur, les Coeurs Joyeux, le Canadien de S.-Henri, le Boucanier, la Feuille d'Erable, les Amis Choisis, le National, le S.-Joseph, le Lion d'Or, le Laurier, le Montagnard.

Le ralliement se fera au square S.-Louis à 8 hres 30 et le départ à 8 h. 45 pour défiler par les rues Cherrier, Parc Lafontaine, Christophe-Colomb, Mont-Royal, S.-Denis et Avenue des Pins jusqu'à l'arsenal du 65e régiment où il y aura danse et réception.

En cas de pluie, la parade sera remise à plus tard.

Patineurs américains

Albany, 18.—Les patineurs qui composeront l'équipe olympique américaine ont été été choisis sans courses d'essais. Treize patineurs ont été nommés pour représenter les Etats-Unis au Lac Placid. Ces patineurs sont: Allan Pitts, New York; Lloyd Guenther, Détroit, l'Neil Farrell, Chicago, Raymond Murray, Ney York; Milford Dietz, Edward Schroeder, Chicago; Herbert Taylor, New York; Edwin Wedge, Détroit; Edward Murphy, Chicago; Valentine Bialis, Utica; Irvin Jaffee, New York, et Carl Springer, New York.

NORTHCOTT, SMITH ET WARD AIDENT LE MONTREAL A FAIRE RENCONTRE NULLE A CHICAGO

Les deux premiers prennent part aux trois points de leur club. — Smith obtient deux "assists". — La joute est rude et donne lieu à plusieurs accidents.

ADAMS SE FRACTURE LE BRAS

CHICAGO, 18. — Le Montréal n'est peut-être pas le meilleur club de la Ligue Nationale mais il est sûrement celui que les amateurs de Chicago aiment le plus voir à l'oeuvre. Les enthousiast

EDDIE POWERS DEVIENDRAIT LE GÉRANT DU DÉTROIT

BEAUCHAMP, DU CHAMPETRE, EGALE AU DERNIER MOMENT

Après avoir eu l'avantage du jeu dans les deux premières périodes, le Verdun est battu par 3 à 0 par le S.-Michaels dans la période finale.

QUATRE PUNITIONS MAJEURES

Environ 3,500 personnes ont vu le S.-Michaels blanchir le Verdun par le score de 3 à 0, hier après-midi dans une des parties les plus rapides encore vues cette saison à l'Arena Mont-Royal. Après avoir eu l'avantage pendant deux périodes, le Verdun a été complètement déclassé dans le dernier engagement, car à ce moment, ses brillants porte-couleurs qui avaient dans les deux périodes précédentes, joué un jeu vertigineux, étaient rendus à bout de forces, et ne purent résister aux attaques furieuses de leurs adversaires, qui dans l'espace de six minutes, réussirent à déjouer Seed à trois reprises différentes. La brillante équipe de Jos. Verrier, privée de son effective défense Bennett, n'a pu, malgré ses efforts forcenés, réussir à déjouer Rowan, qui arrêta comme par miracle de terribles lancers tirés de toutes parts. Son jeu splendide dans les buts du S.-Michaels a certainement été le facteur de cette brillante victoire qui place le club de Bob Holland en deuxième position, un seul point en arrière du Lafontaine. Pendant cette joute, l'excitation a été à son comble parmi les spectateurs enthousiasmés par les manœuvres sensationnelles de Kelly, de Reeves, le Pilon et Bélanger, du Verdun, et de Lee, Demaine et Tobin, du S. Michaels. J. Kelly, le brillant centre du Verdun, surtout, a joué une partie phénoménale; en maintes occasions, il se faufila à la Joliet au travers de toute l'équipe adversaire, mais seulement pour avoir Rowan lui voler un point richement mérité. Sans perdre courage, ce rapide joueur se reprenait, mais à chaque reprise, le résultat était le même. Pilon, qui remplaçait Bennett sur la défense, a joué une partie extraordinaire, et fut plus souvent à l'attaque que sur la défense; il ne fut pas plus chanceux que son copain Kelly.

Reeves n'est aussi heureusement distingué, de même que Bélanger, Seed, dans les buts, dut subir tout un bombardement. Il s'en tira avec avantage dans les deux premières périodes, mais dans la finale, n'ayant personne pour le protéger, il succomba.

Il ne faudrait pas lui jeter tout le blâme, car il ne pouvait en même temps être défense et gardien de buts. Voulant à tout prix remporter une victoire, le gérant du Verdun, Jos. Verrier, lança toute une ligne d'avants à l'attaque dans la période finale, croyant par ce moyen remporter la palme, mais ce qui, en certaines occasions, aurait pu réussir, dut tout le contraire pour cette période, car nos vaillants joueurs étaient complètement à bout de force. D'un autre côté, Jos. Verrier n'avait pas de choix à faire, sa seule défense disponible, Bennett, n'étant pas en état de se lancer dans la mêlée. Pour le S.-Michaels, Rowan, comme toute la ligne bleue, a été le héros de cette partie, car c'est sa ténue sensationnelle qui a permis à son club de triompher du Verdun.

Se contentant plutôt de tenir leurs adversaires en échec dans les deux premières périodes, les S.-Michaels, voyant leurs adversaires faiblir, en profitèrent pour accroître leur force à l'attaque dans la période finale, et cela leur réussit à merveille, car trois fois de suite, ils trouvèrent le fond du filet de Seed. Il est vrai qu'ils ne trouvèrent aucune opposition sur la défense. B. Lee, le brillant substitut du S.-Michaels, s'est révélé héros de la joute en secondant deux points de toute beauté, le dernier sur un effort individuel, et le second, sur la passe parfaite d'Ahern. Ce dernier a aussi joué une grosse partie, car en plus d'avoir fourni la passe à Lee pour sceller le deuxième point, il réussit à compter le point final lorsqu'il reçut une passe parfaite de Magnan seulement 40 secondes après le dernier point. Le gérant du S.-Michaels, Bob Holland peut se trouver fier de cette splendide victoire, car il avait comme adversaire une équipe de première force.

Dans l'excitation, alors qu'il ne restait pas même une minute à jouer, Carter et Reeves en vinrent aux prises et attrapèrent chacun une majeure, qui heureusement n'eut pas de suite, la cloche sonnant, annonçant la fin des hostilités.

CHAMPETRE, 1; S.-FRANÇOIS, 1

Ces deux équipes se sont livré un duel de vitesse, dans la deuxième partie au programme de la populaire ligue du président Al. Gagnon, et malgré les attaques furieuses de part et d'autre, les deux clubs sont sortis de la surface de la glace avec un résultat de partie nulle. Le St-François-Xavier s'est fait jouer un vilain tour, car alors qu'il paraissait presque assuré de la victoire, Beauchamp, le brillant substitut du club de Bill Brosseau, scora sur un effort individuel après une brillante montée, égalant par là le résultat, et volant la victoire au champion de l'an dernier. Dire quelle équipe a eu l'avantage serait assez difficile car chaque club a eu le dessus à son tour et un résultat de partie nulle comme justice aux deux. Les deux gardiens de buts, Gagnon et l'Archevêque ont eu beaucoup à faire, mais surent se tirer de très mauvaises passes. Leur jeu dans le filet a été sensationnel, et bien des lancers auraient déjoué un moins habile gardien de buts qu'eux. Cette partie qui débuta assez lentement devint enlevante au possible dans les deux dernières périodes, surtout dans la finale, lorsque Saunders, prenant le rendez-vous à la ligne bleue, évita la défense et lança avec une force terrible dans le coin du filet de l'Archevesque, qui n'eut aucune chance d'arrêter. Ildège Gervais donne instruction à ses joueurs de se replier sur la défense afin de conserver cet avantage, tout en attendant l'occasion de l'augmenter si possible. Ne voulant pas s'avouer vaincu, le Champêtre força le jeu et, à plusieurs reprises, Gagnon dut se surpasser, pour bloquer les durs lancers dirigés vers sa cage. Finalement, Beauchamp, qui avait fait un travail immense, dans les périodes précédentes, réussit à prendre Gagnon en défaut. Aussitôt la cloche sonna annonçant la fin de la partie. Vers la fin de cette période, Saunders fit une dangereuse montée, et arrivé à la défense, fut bloqué par Leduc, qui lui passa son bâton sur le côté. Saunders, furieux, sauta sur Dupuis et les deux hommes en vinrent aux prises. Heureusement que l'arbitre Campbell eut vite fait de les séparer. Par erreur, Saunders sauta sur Dupuis alors que le coupable était Leduc, mais les arbitres avaient vu donner le coup et Leduc et Saunders attrapèrent chacun une majeure. On peut dire que les deux parties ont eu une fin semblable, puisque dans la rencontre précédente, le même fait se produisit, et il y eut aussi deux majeures d'infligées. Saunders, Easton et Gaudette ont joué une grosse partie sur la ligne d'attaque du club d'Ildège Gervais, la défense Mongeon et Gervais a aussi été très effective, brisant maintes dangereuses montées. Pour le club de Bill Brosseau, Murray, Hills, Beauchamp et Jack ont toujours été des plus dangereux et forcèrent l'équipe adverse à se défendre à sa limite pour ne pas se voir déclasser. Bref, la foule a assisté à deux rencontres intéressantes au plus haut degré. Les résultats de ces parties n'affectent pas la position du Lafontaine, qui reste en tête de la ligue, mais est suivi de près par le St-François-Xavier et le S.-Michaels qui tiennent la deuxième place avec seulement un point en arrière.

S.-Frs.-Xavier		Champêtre
Gagnon	buts	L'Archevêque
Mongeon	défenses	P. Leduc
Gervais		Dupuis
O'Rourke	centre	Octeau
Bourgouin	ailes	Murray
Leroux		Hills

Substituts du S.-Frs.-Xavier—Saunders, Easton, Gaudette, Lawton, Unsworth, Shink.

Substituts du Champêtre — P. Leduc, Waite, Beauchamp, Donnelly, Jack.

Première période

Aucun point.

Punition—Dupuis.

Deuxième période

Aucun point.

Punitions — P. Leduc, Gaudette, Unsworth, Dupuis, Hills.

Troisième période

1—S.-François—Saunders 2.30
2—Champêtre—Beauchamp 19.45

Punitions—Dupuis, Gervais (mineures) : P. Leduc, Saunders (majeures).

Arbitres—Sauvé et Campbell.

Verdun		S.-Michaels
Seed	buts	Rowen
Bennett	défenses	Carter
Kelly		H. Lee
J. Kelly	centre	Mullins
S. Kelly	ailes	Tobin
Martel		Demaine

Substituts du Verdun : Gravel, Reeves, Bélanger, Pilon.

Substituts du S.-Michael: Wheeler, Magnan, Galbraith, B. Lee, Ahearn Grossman.

Première période

Aucun point.

Punitions: Galbraith, Martel.

Deuxième période

Aucun point.

Punitions: Bélanger, H. Lee

Troisième période

1—S.-Michael's—B. Lee 6.15
3—S.-Michael's—B. Lee (Ahearn) . . 10.05
3—S.-Michael's—Ahearn (Magnan) . . 13.48

Punitions: Carter 2, Gravel, B. Lee, Carter, Reeves (mineure), Reeves (majeure).

LIGUE EMONT-ROYAL

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Lafontaine . . .	9	6	2	0	21	11	12
S.-Michael . . .	9	6	2	3	16	14	11
S.-Frs-Xavier . .	10	3	2	5	12	11	11
Champêtre . . .	10	2	6	1	13	19	7
Verdun . . .	10	2	5	3	8	15	7

Le jeu de pool

SALLE BEAUBIEN

Vendredi soir, Deguire et Balthazar en venaient aux prises dans une partie du tournoi de la classe "A" de la salle Beaubien. Score: L. Deguire, 150; M. Balthazar, 62.

La classe "B" mettait aux prises P. Genova Jr. vs M. Montario. La joute fut extrêmement contestée, le résultat n'étant certain que lorsque la dernière bille fut jouée. C'est alors qu'on vit M. Genova sortir vainqueur par 100 à 97. C'est là le match le plus contesté dans la classe "B".

Ce soir, se joueront les matchs suivants: classe "A", M. E. Blair vs L. Duplessis; classe "B", R. Murray vs R. Tomarro.

Le propriétaire tient à avertir les joueurs que c'est ce soir, après la partie de la classe "A" que se fera le reglassement des joueurs pour la deuxième ronde du tournoi.

La salle Beaubien est située coin Beaubien et St-Hubert. Entrée gratuite.

FINALE DU TOURNOI DU LAVAL

P. Belhumeur et A. St-Jean, les deux grands maîtres du snooker de Montréal, seront en finale aujourd'hui dans le tournoi du Laval, les parties étant de 4 dans 7. Il serait bien difficile de dire lequel est supérieur à l'autre. Ajoutons cependant que ces deux joueurs s'entraînent avec avantage avec les meilleurs hommes. Comme tous les deux sont en grande forme pour la partie finale, le public amateur verra du beau jeu scientifique. La joute commencera à 7 h. 30 à la salle de billard Laval, 381 E.-Catherine est. L'entrée est gratuite.

TOURNOI A LA SALLE CASGRAIN

Ce soir, à 8 heures, aura lieu l'ouverture du grand tournoi de pool enligné, pour le championnat amateur de l'Est. Ce tournoi réunira tous les meilleurs joueurs de l'Est tels que Oscar Cloutier, ancien champion de Montréal, Laflamme, Deniger, Casgrain, Gauthier et autres joueurs non moins brillants.

Ce soir, Cadotte sera aux prises avec Deniger. Cette rencontre ne manquera pas d'intéresser les spectateurs. Chaque joueur aura neuf parties à jouer. Les prix seront distribués dans l'ordre suivant: 1er, $38; 2e, $25; 3e, $15; 4e, $10; 5e, $5.

Le joueur qui fera la plus forte série recevra $10.

Donc, ce soir, à 8 heures, à la salle Casgrain, 3437 Sainte-Catherine Est, coin Cuvillier. L'entrée est libre.

A LA SALLE DUPONT

Ce soir, Roger Corbeil rencontrera L. Turcotte dans une partie de 100 points, et G. Saint-Hilaire jouera contre J. Dupont. Ces deux parties seront, n'en pas douter, très contestées. La salle Dupont est située à 2230 Mont-Royal Est. Bienvenue à tous.

A LA SALLE CARRIERE

Demain soir, à la salle Carrière, 4014 Notre-Dame ouest, aura lieu un grand match de pool de 150 billes, entre R. Simoun, champion de l'est, et L. Ofoesuit, pour un enjeu de $10.

A LA SALLE ROYALE DU NORD

Ce soir aura lieu l'ouverture du tournoi annuel de la Classe A organisé par le propriétaire, M. H. Brennan.

Les amateurs du tapis vert savent que le dernier tournoi fut extrêmement intéressant. La partie de ce soir sera entre le champion du dernier tournoi, Adrien Brassard et E. Paquin dont la renommée est faite.

Pour la classe B, A. Boyard jouera contre L. Campeau.

Donc, ce soir, à la Salle Royale du Nord, 161 Beaubien est. L'entrée est gratuite.

A LA SALLE OXFORD

Vendredi soir, M. Lescarbeau a vaincu M. Boudreault au jeu de snooker par le score de 19 à 48.

Ce soir, M. Gagnon rencontra M. Simard dans une partie de 75 points au jeu de snooker. La partie promet d'être très intéressante, M. Simard étant un des plus forts joueurs de ce tournoi.

Après le tournoi, il y aura une partie de "life pool" pour tous les amateurs. La direction offre un prix au gagnant. Donc, ce soir à la salle Oxford, 4258 Ontario Est, près de Lasalle.

A LA SALLE FORTIN

Vendredi soir, M. Francoeur a vaincu M. Julien par le score de 150 à 131. La partie a été chaudement disputée devant une nombreuse assistance. Les séries ont été de 24, 17, 18, 20, 24. Ce soir, M. Julien rencontrera M. Bessette dans une partie de 150 points. La partie promet d'être très intéressante, M. Bessette n'ayant perdu aucune partie. Après le tournoi, il y aura une partie de "life pool" pour tous les amateurs. La direction offre un prix au gagnant du pot.

M. J. Delisle accepte le défi de M. Caron, de la salle Beaubien. Il serait prêt à commencer mercredi soir pour la première partie de 150 points, à l'Académie de billard Lasalle. M. Julien lance un défi au meilleur joueur de la salle Beaubien dans deux parties de 150 points, qui se disputeront dans les deux salles respectives.

Donc, à la salle de billard Lasalle, 4261 Sainte-Catherine Est, près de Lasalle. L'entrée est libre.

A LA SALLE GIRARD

C'est ce soir que se disputera à la salle Girard le match entre Tessier et Provost. Cette partie, attendue par les partisans des deux maîtres et par tous les amateurs en général, fournira un spectacle rarement vu dans un tournoi de ce genre. C'est en effet la première fois que ces deux experts se rencontrent et la question de supériorité entre eux sera réglée. Les opinions sont partagées sur leur valeur respective.

Dans le tournoi de pool, L. Mercier fera la lutte à G. Clairmont. Les organisateurs du tournoi invitent les marchands de Ste-Marie et de S.-Eusèbe qui ont donné un prix pour ce tournoi d'assister à la partie, car ce soir aura lieu la distribution des prix. Donc ce soir à 8 heures à la salle Girard, 2112 Frontenac. L'entrée est libre.

A LA CANADIAN BILLIARD

Vendredi soir, devant une salle comble, avait lieu une partie de pool entre M. Maugé et V. Tacurite. Ce dernier sortit vainqueur par le score de 100 à 76.

Ce soir, aura lieu une autre partie entre P. Martineau et R. Fournier. La partie est de 100 points.

Le propriétaire Médard Parent invite les amateurs au numéro 8731 Saint-Hubert. Bienvenue à tous.

Rousseau bat Charpentier

Le club de hockey restaurant Rousseau a remporté sa plus brillante victoire de la saison, hier après-midi, en écrasant le fameux Charpentier par le score de 6 à 0, dans une partie régulière de la Ligue des Marchands de S.-Marie. Il a, par le fait même, établi un record pour le plus gros score de la saison, et en plus, décroché la première position de la ligue, un point en avant de son plus proche rival, le club Aumais, et envisage déjà le championnat de cette ligue toute naissante. Le club Rousseau s'est montré d'une rapidité foudroyante et son jeu de passes parfaites sema la déroute complète chez ses adversaires. Lucien Gagnon, L. Filiatrault et Henri Vermette, joueurs de défenses du club Rousseau, ont été un mur infranchissable, où venaient se briser la majorité des dangereuses attaques du Charpentier. Et que dire du gardien de buts Thivierge : tout simplement le meilleur de la ligue, ayant 5 alignés à son crédit et n'étant déjoué que 4 fois en 7 parties, un record enviable. Et maintenant il serait injuste de ne pas mentionner les deux rapides lignes d'attaque Verreault, Provencher, Morrissette et A. Filiatrault, Laurin et Charland, qui ont joué une partie d'enfer, tenant le gardien de buts adversaire sur le qui-vive, du commencement à la fin de la partie. Les points furent enregistrés par Charland, A. Filiatrault, L. Filiatrault, Morrissette, Provencher et Verreault, sur des passes de Laurin (2), Provencher, Morrissette et A. Filiatrault.

Ce soir, le club Rousseau rencontrera le Majeau, dans la deuxième partie de la Ligue des Marchands de S.-Marie.

La direction annonce que le tirage du club est forcément remis à dimanche, le 31 janvier courant, à son local, 2285 rue Sainte-Catherine Est, après la joute.

Dimanche prochain, le Rousseau ira rendre visite au fameux Rosemont, une des plus fortes équipes amateur de Montréal, sur sa patinoire, 2e avenue, Rosemont. Tous sont cordialement invités à accompagner le club qui laissera son local, à 2 heures. Un autobus a été aménagé pour la circonstance, et tout laisse prévoir une partie chaudement contestée, vue la grande rivalité qui existe entre les deux clubs. Inf. Jos. Laurin, CH. 3550.

Toronto, 18. — De grandes pluies sont cause que les courses d'essai en patins pour choisir les patineurs qui représenteront le Canada au Lac Placid ne pourront avoir lieu ce soir. Elles auront lieu au premier temps froid.

Il démissionnerait

JACK ADAMS, qui donnerait prochainement sa démission comme gérant du Détroit de la Ligue Nationale et qui serait remplacé à la tête des Faleons par Eddie Powers des Cubs de Boston.

Pour choisir la reine du Marathon

Le concours de beauté afin de choisir une Reine qui accompagnera les coureurs sur tout le parcours lors du quatrième marathon de raquettes annuel Peter Dawson, de 200 milles, qui partira de Québec le dimanche, 31 janvier, pour venir finir au Parc Lafontaine le dimanche suivant, 7 février, et lors duquel les coureurs en lice se disputeront les différentes parts de la bourse de $4,000 offerte par MM. Sam et Allan Bronfman, de la Distillers Corporation, verra ce soir sa première élimination.

Vingt-trois jeunes filles ont fait parvenir leurs noms pour ce concours. De celles-ci, quelques-unes seront immédiatement éliminées d'après les informations fournies sur les applications, et une dizaine seulement prendront part à l'élimination finale, lorsque Saunders, prenant le rendez-vous à la ligne bleue, évita la défense et lança avec une force terrible dans le coin du filet de l'Archevesque, qui n'eut aucune chance d'arrêter. Ildège Gervais donne instruction à ses joueurs de se replier sur la défense afin de conserver cet avantage, tout en attendant l'occasion de l'augmenter si possible. Ne voulant pas s'avouer vaincu, le Champêtre força le jeu et, à plusieurs reprises, Gagnon dut se surpasser, pour bloquer les durs lancers dirigés vers sa cage. Finalement, Beauchamp, qui avait fait un travail immense, dans les périodes précédentes, réussit à prendre Gagnon en défaut. Aussitôt la cloche sonna annonçant la fin de la partie. Vers la fin de cette période, Saunders fit une dangereuse montée, et arrivé à la défense, fut bloqué par Leduc, qui lui passa son bâton sur le côté. Saunders, furieux, sauta sur Dupuis et les deux hommes en vinrent aux prises. Heureusement que l'arbitre Campbell eut vite fait de les séparer. Par erreur, Saunders sauta sur Dupuis alors que le coupable était Leduc, mais les arbitres avaient vu donner le coup et Leduc et Saunders attrapèrent chacun une majeure. On peut dire que les deux parties ont eu une fin semblable, puisque dans la rencontre précédente, le même fait se produisit, et il y eut aussi deux majeures d'infligées. Saunders, Easton et Gaudette ont joué une grosse partie sur la ligne d'attaque du club d'Ildège Gervais, la défense Mongeon et Gervais a aussi été très effective, brisant maintes dangereuses montées. Pour le club de Bill Brosseau, Murray, Hills, Beauchamp et Jack ont toujours été des plus dangereux et forcèrent l'équipe adverse à se défendre à sa limite pour ne pas se voir déclasser. Bref, la foule a assisté à deux rencontres intéressantes au plus haut degré. Les résultats de ces parties n'affectent pas la position du Lafontaine, qui reste en tête de la ligue, mais est suivi de près par le St-François-Xavier et le S.-Michaels qui tiennent la deuxième place avec seulement un point en arrière.

Programme du tournoi de tennis

Tout est prêt pour l'ouverture du tournoi de tennis pour le championnat du Canada sur courts couverts, demain après-midi au Montréal Indoor Tennis Club. L'une des principales figures à ce tournoi sera George Martin Lott, Chicago, qui défendra son titre de champion. Lott aura comme premier adversaire M. Ernest Savard.

Onze parties simples seront jouées demain. Les cinq autres seront jouées mercredi alors que commenceront les parties doubles. Les parties simples et les doubles se continueront jeudi. Les semi-finales seront disputées vendredi, et les finales samedi.

Voici le programme officiel:

PARTIES SIMPLES:

C.-W. Leslie, Montréal, vs John Nicholls, Boston.

R.-J. Dawes, Montréal, vs Robert Murray, Montréal, à 3 p.m.

C.-G. Plimpton, Boston, vs P.-C. Drummond, Montréal.

J.-M. McDougall, Montréal, vs Gilbert Hall, South Orange, N.J., à 6 p.m.

Léo Boucher, Montréal, vs D.-P. Hatch, Montréal, à 2 p.m.

W.-M. Hodgson, Montréal, vs Laird Watt, Montréal, à 3 p.m.

W. Thompson, Boston, vs G.-H. Wanstall, Montréal.

Ernest Savard, Montréal, vs George M. Lott, jr., Chicago, à 4 p.m.

Marcel Bainville, Montréal, vs Leslie Clegg, Montréal, à 5 p.m.

A.-L.-S. Mills, Montréal, vs Emile Durand, Montréal, à 5 p.m.

G.-A. D'Arcy, Boston, vs William Sutherland, Montréal.

C. Flood, Montréal, vs Fritz Mercur, Bethlehem, Pa., à 4 p.m.

Roland Longtin, Montréal, vs T.-T. Arnold, Montréal, à 1 p.m.

J. Demers, Montréal, vs G. Reg. Boston.

H.-P. Emard, Montréal, vs Dr H. Ross, Cleveland, Montréal, à 6 p.m.

Gerald Wayland, Montréal, vs Berkeley Bell, Austin, Tex., à 2 p.m.

DOUBLES

Lott et Bainville vs Clegg et McDougall.

Plimpton et D'Arcy vs Murray et Watt.

Emard et Longtin vs Nicholls et Wanstall.

A.-C. Dunlop et George Greer vs Hatch et Durand.

Bell et Hall vs Demers et Boucher.

Harold Greer et Louis Robert vs Mercur et Leslie.

Blair Gordon et E.-H. Laframboise, vs Thomnson et Keg.

Dawes et Hodgson vs Cleveland et Mills.

Ligue amateur de l'Est

Le changement sensible qui s'est opéré dans le classement des clubs de la Ligue Amateur de l'Est a eu le don de réveiller plus que jamais l'ardeur de ces équipes. Le circuit de la Pointe-aux-T est entré dans la seconde et dernière série. De part et d'autre, on maintient une offensive acharnée afin de se tenir en position pour pouvoir participer au détail du championnat. La lutte se fait des plus vive. L'assistance sera donc assurée de voir des exhibitions plus contestées que jamais.

Ce soir, le Dupéré Frères tentera d'améliorer sa position aux dépens du Pointe-aux-Trembles. Ce sera en effet une belle ouverture de soirée. Dans la seconde joute au programme, nous verrons le Charlemagne, deuxième club de la Ligue, tenter de diminuer l'avantage du premier club du circuit, la Laiterie des Cultivateurs du Nord. Les amateurs de hockey apprécieront donc une belle soirée de bon hockey amateur, à l'Aréna de l'Académie Roussin.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	N.	Pr	C.	Pts
Cultivateurs du Nord	3	0	1	6	2	7
Charlemagne . . .	3	2	0	6	6	4
Renaud	3	3	0	6	9	4
Pointe-aux-Trembles	1	2	1	7	7	3
Dupréré Frères .	1	2	0	2	3	2

Match d'hommes forts

C'est ce soir qu'aura lieu dans la salle de l'église Ste-Marguerite, coin Bordeaux et Ontario, le concours de tous de force entre le vétéran Arthur Dandurand et Philippe Fournier. Le concours est de cinq tours de chaque côté et le total de livres décidera de la victoire.

Le maire de Montréal, M. Camillien Houde, a promis à l'organisateur Louis Lavigueur qu'il serait présent pour peser l'engin Ford que lèveront les deux hommes forts.

Philippe Fournier s'est préparé à ce match avec un soin particulier.

Il a l'ambition de vaincre Dandurand et il se surpassera ce soir. Les tours consistant à lever un engin Ford et à mettre un homme au bout du bras seront particulièrement intéressants.

Adams donnerait sa démission et Ed Powers lui succéderait

Détroit, 18. — Eddie Powers, depuis six ans gérant des Cubs de Boston de la Ligue Canadienne-Américaine, remplacera probablement Jack Adams comme gérant du Détroit de la Ligue Nationale dans un avenir assez rapproché.

Powers a eu une longue conférence ces jours derniers avec le président Charles-A. Hughes du Détroit de la Ligue Nationale et quoique rien de défini n'ait été annoncé, on croit que les deux sportsmen en sont venus à une entente.

Powers est reconnu comme l'un des plus habiles gérants dans les mineures. Depuis le début de la saison, il a piloté les Cubs de succès en succès. Il a fortement aidé Art Ross des Bruins en lui développant de jeunes joueurs qui peuvent brillamment figurer aujourd'hui avec le Boston de la Ligue Nationale.

Hughes aurait décidé de s'assurer les services de Powers après que Jack Adams eut signifié son intention de donner sa démission. Adams est paraît-il mécontent de la manière dont les choses marchent depuis quelque temps à Détroit et il aurait l'intention de se retirer.

Une partie contestée pour le championnat du jeu de dames

Deslauriers et Tanguay donnent une superbe démonstration à une nombreuse assistance, hier après-midi.

Une dure bataille en perspective

La première impression qui se dégage de la partie d'ouverture du match pour le championnat national du Jeu de Dames, laquelle eut lieu hier après-midi, à l'Assistance Publique, c'est que Tanguay s'est montré tout à fait digne du champion Deslauriers, et plus qualifié que jamais de réclamer sa part du butin dès les prochaines hostilités. Ceux qui en doutaient furent, on doit l'avouer, très mieux impressionnés devant la belle tenue de l'aspirant au titre, et l'on commence maintenant à estimer le nombre de parties pourra réclamer à ses deux maîtres du damier pour établir une supériorité absolue.

Pour être exact, il faut bien ajouter que les connaisseurs ont toujours concédé à Tanguay un pourcentage très respectable sur les chances de gain, mais la partie d'hier a certainement affermi leurs convictions sous ce rapport, et ils n'ont pas dû ménager leurs félicitations pour cette intéressante démonstration. Pour un début de match, ce fut, en effet, une suite d'émotions pour les spectateurs, et cette entrée en matières fut contenue dans les limites d'une des plus belles et brillantes rencontres de l'histoire damiste. Les conjectures se sont réalisées à la satisfaction des deux groupes de partisans, et ils ont maintenant les preuves en mains pour assurer à tous les amateurs des attractions dont ils se souviendront longtemps et dont ils ne voudront certainement pas manquer aucun des numéros. La deuxième séance de mercredi soir, à l'Assistance Publique, attirera sûrement un grand nombre de connaisseurs qui prévoient déjà que, entre deux maîtres damistes aussi bien disposés, un dénouement concluant est possible même dès les premières joutes.

Du côté du champion Deslauriers, ses fervents admirateurs ont pu lui renouveler leur confiance avant comme après la partie, car il s'est montré en mesure de défendre son championnat fièrement, et malgré que l'occasion ne s'est pas présentée de manifester une supériorité quelconque, on a tout de même remarqué certains mouvements particuliers qui dénotaient le sens agressif que le maître doit prendre, et peut-être plus tôt qu'on ne le croit.

Marcel Deslauriers n'a rien perdu de sa solidité au jeu, et ses réponses fermes et expressives ont permis de constater que l'adversaire devra non seulement maintenir sa bonne tenue du début, mais aussi se tenir sur le qui-vive pour les "nouveautés" que la bataille pourrait réserver très prochainement. En tous les cas, chacun est bien averti sous ce rapport, et le public qui a été si satisfait de cette exhibition scientifique des richesses du damier canadien, des nombreuses ressources qu'une grande partie de Dames peut déployer, sera fortement représenté à la prochaine partie de mercredi, alors que les forces et les faiblesses possibles s'étudieront encore plus attentivement, et du train que la bataille s'est ouverte, les chances d'une décision quelconque ne sont pas aussi éloignées, peut-être, qu'on pourrait le penser. Le présent match en est un où l'attaque sera portée également des deux côtés, réservant les meilleures émotions au public amateur.

Nous donnons ci-dessous un examen partiel de ce premier engagement.

Dès les premiers mouvements, la défense du centre présenta les tactiques ordinaires des joutes championnats, chacun attaquant cette zone importante case par case. On pouvant, naturellement, constater quelques légères différences dans les moyens d'emmener des variantes dans les échanges, ceci étant toujours supporté par le "coup", ou le temps que l'on a, ou que l'on a pas.

Arriva le moment où Tanguay donna une longue attention à la situation, et la droite de Deslauriers étant fermée, on présumait que l'adversaire allait décider entre le mouvement 28-34, ou suivre la tactique des blancs par 20-26 et 13-20. Tel ne fut pas le cas, cependant, et 25 à 31, la réponse de Tanguay, présenta une de ses tactiques particulières qu'il a souvent mises en oeuvre ici. Il était possible pour le champion de dégager la droite adverse par 44-38 et le 2 pour 2 qui s'ensuivait, mais il attendit le coup suivant, alors que Tanguay lui-même, éclaircit la bataille du centre pour un 2 pour 2, allant porter son pion 27 à 26.

Quelques mouvements après, la position ci-dessous fut obtenue, et l'on peut suivre ensuite une bonne part de la marche du jeu.

Tanguay — Noirs : 20 pièces

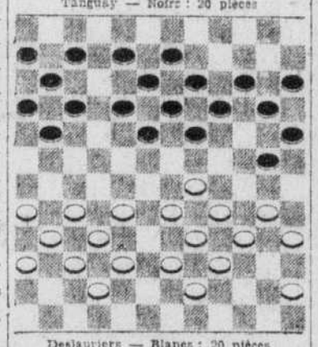

Deslauriers — Blancs : 20 pièces

Blancs	Noirs
Deslauriers	Tanguay
	8—14
48—42	20—30

42—20	24—30
40—29	32—36
66—60	13—20
57—51	7—13
62—57	16—23
47—40	10—16
52—47	17—24
59—52	24—29
65—59	36—42
45—39	36—33
39—26	30—33
50—45	14—20
56—50	9—14
40—34	20—24
45—40	30—17
44—37	38—33
52—46	31—44
49—27	21—36

La finale fut des plus intéressantes, et alors même que le danger n'était pas imminent, il se présenta certaines phases assez troublantes qui mirent un peu plus d'émoi dans l'assistance. Deslauriers avait formé un centre solide, mais Tanguay dégagea un de ses pions de gauche, 23 à 29, qui empêchait la formation du piquet, obligeant les Blancs à prendre 46-24 sur tout pionnage au centre.

A son tour, Tanguay s'avança sur la droite ennemie, un peu affaiblie, et le championnat dut voir à sa protection par un pionnage en arrière; le jeu remonta dans les mêmes principes, cependant, et comme Deslauriers avait alors éloigné le danger de ce côté, sa propre formation permettait plusieurs sorties efficaces; Tanguay les bloqua et vint déloger le centre par un bon pionnage de sa droite, tenant deux pions en bas pour répondre à toute éventualité. Sa menace au centre demandait considération, et il en résultat une position fermée des deux côtés où les mouvements possibles devinrent très rares.

En somme, les réponses s'imposaient de part et d'autre, et quand Deslauriers offrit le coup de 3 pour 4 à dame, c'était une variante de nulle que Tanguay devait juger comme le meilleur jeu. La tactique était pratiquement forcée, et l'on accepta la remise après quelques mouvements décisifs.

(NOTE) Ce compte-rendu est préparé un peu à la hâte, et nous reviendrons demain avec d'autres détails sur cette joute.

Plusieurs sports d'été à l'Académie S.-Charles

Samedi après-midi, le 16 courant, on pratiquait plusieurs sports d'été dans la cour de l'Académie Saint-Charles de cette ville, ce qui constitue un fait remarquable pour cette période de l'année. De jeunes amateurs ont joué au tennis durant l'après-midi, d'autres se sont amusés au jeu de la balle-au-mur et au jeu de la balle-molle.

Il est à remarquer que la cour de l'Académie est couverte de ciment, ce qui rend possible toutes ces sortes de jeux, lorsque le soleil brille et surtout lorsqu'il fait une température douce comme en ont joui les citoyens de Montréal, pendant quelques jours, la semaine dernière.

C. P. Sainte-Cécile

Le tirage du C. P. Ste-Cécile eut lieu au restaurant O. Dulude et Mlle Henriette Beaudry retira les gagnants suivants:

No 313—Nevenberg Reliable Printing, rue St-Jacques.

No 301—J. E. Luter, rue Fulford.

No 274 A. Daniel, 7290 Henri-Julien.

Ces personnes seront notifiées par lettre, pour leur carte au Forum. Merci pour encouragement. Le C. P. Ste-Cécile organise une soirée dramatique et musicale pour bientôt, et espère que tous les partisans, amis sauront l'encourager et voir tous les clubs de hockey, quelque soit sa catégorie être représentés. La date sera annoncée sous peu. Ayant à jouer avec de forts clubs connus tels que, Hôtel Québec et Balmoral, de Sorel, Berthier, Ste-Martine, Ste-Clet, Etoile des Mréhands d'Hochelaga, Maison Gagnon. Ceux qui aimeraient à jouer avec le C. P. Ste-Cécile, s'adresser pour informations, Willie Lamoureux, 364 DeCastelnau, Calumet 2752J ou Mme Guay, 34 Jules-Verne, DOl. 7274.

Il se brise le pouce

ALBERT LEDUC, solide joueur de défense du Canadien qui a eu le pouce cassé samedi alors qu'il a été "checké" par Hitchman. Il est sous les soins de sir Henry Gray. Il est probable qu'il sera quelques jours sans jouer.

Green aura deux adversaires ce soir

Carl Van Wurden, d'Ottawa, rencontrera ce soir, à la salle du Marché S.-Jacques, Graham Stockton dans la finale au programme de la séance de lutte du promoteur Donat Bourdeau. Ces deux lutteurs, des poids mi-lourds, sont classés parmi les meilleurs au Canada. Comme le combat est à finir, deux dans trois, il est certain que l'un des deux établira sa supériorité sur son adversaire.

Le lutteur américain Green Dare Davil fera face à deux adversaire, Bill O'Brien et Fred Lebel, qu'il s'est engagé à coucher tous les deux en moins de 40 minutes. Il paraît que cet Américain est une merveille dans l'arène et il faut bien qu'il en soit ainsi pour qu'il prenne deux adversaires le même soir.

Paul Gaudet, champion de la province l'année dernière alors qu'il était amateur, fera face à Rod. Labrie dans une préliminaire de 30 minutes. Ces deux-là sont à peu près de force égale bien que les connaisseurs concèdent à Gaudet une faible supériorité. La question de suprématie se réglera probablement ce soir pour peu que l'un des deux prenne une chute. Le programme comprendra aussi une autre préliminaire de 20 minutes entre Iwan Christiensen et Young Sonnenberg. Des estrades récemment construites permettent aux spectateurs d'avoir une vue parfaite de l'arène, où qu'ils soient placés.

A la salle Balmoral

L'on verra ce soir une innovation dans le jeu de quilles à la salle Balmoral, 2428 rue Sainte-Catherine Est. Le populaire sportsman Alphonse Caty a en effet organisé un concours de "magic bowling", qui commencera ce soir et se continuera chaque juedi et lundi. 24 joueurs prendront part à ce concours. On est prié de s'inscrire au plus tôt à A. Caty, 2428 Sainte-Catherine Est. Les amateurs du jeu de quilles sont invités à assister à ce tournoi, le premier du genre vu à Montréal.

Lingfield, Ang., 18. — Le steeplechase handicap Burton a donné un résultat nul, deux chevaux, Sir Lindsey et Drintyre arr

Mort subite du député de Maisonneuve

Me Clément Robitaille succombe à une angine de poitrine, cette nuit.

NOTES BIOGRAPHIQUES

(De notre extra de samedi)

Me Clément Robitaille, député du comté de Maisonneuve à la Chambre des Communes, est décédé subitement à trois heures, la nuit dernière. Il a succombé à une attaque d'angine de poitrine.

M. Robitaille sentit la première atteinte de la maladie, jeudi dernier, à Ottawa, où il était allé retenir ses appartements pour la session fédérale. Son médecin lui prescrivit d'être prudent mais ne considéra aucunement son état comme grave

Me CLEMENT ROBITAILLE, député de Maisonneuve à la Chambre des Communes depuis 1921, décédé subitement la nuit dernière.

De retour chez lui, le député reçut hier soir des amis qui ne le quittèrent que vers minuit et demi. Il se mit au lit comme d'habitude, mais pour se relever vers 2 heures 45. Son épouse et sa fille entendirent du bruit et volèrent à son secours. Elles le trouvèrent étendu sur le parquet. On manda un prêtre et un médecin qui n'arrivèrent que pour constater la mort.

Dans le deuil

M. Clément Robitaille était âgé de 58 ans. Il naquit à Saint-Sulpice de Charles Robitaille, marchand général et de Mathilde Morin. Il fit ses études classiques au collège de l'Assomption et ses études légales à l'université de Montréal. Admis au barreau en 1899, il fut associé pendant trente ans au notaire Henri Dequoy. En 1921, il fut élu député à la Chambre des Communes et fut toujours réélu depuis.

Il laisse dans le deuil son épouse, Rosina Giard, et 11 enfants, Mlles Cécile, Yvette, Berthe, Antoinette, Jeanne, Marguerite et Madeleine et MM. Maurice, étudiant en droit à Montréal; Antoine, étudiant en optométrie; Théodore, élève au collège de l'Assomption, et René, élève au jardin de l'Enfance de Maisonneuve.

Lui survivent aussi, trois frères: MM. Osias, Arthur, marchand général à Saint-Sulpice et Romulus, huissier de la Cour supérieure à Montréal; et deux soeurs, Mlles Carmélys et Laura.

Les funérailles auront lieu demain matin, en l'église du Saint-Nom de Jésus de Maisonneuve, à 8 h. 30. Le convoi quittera la demeure du défunt, 172 Lasalle.

LA MODE MASCULINE

New-York. — L'on nous demande si un homme gros et petit peut avoir un veston croisé, coupé de manière à ce que rien ne l'empêche de porter pareil vêtement? Disons tout de suite, que l'opinion générale qu'un homme doté d'un tel physique ne peut pas porter un veston croisé, est tout à fait erronée.

Naturellement, le veston doit être coupé d'une certaine manière et il faut se garder des coupes qui emboîtent par trop le corps et sont par conséquent tout ce qu'il y a de dangereuses pour les hommes gros et petits. Mais si les revers sont bien roulés, avec une encoche, et si le veston donne un air élancé aux hanches, il n'y a aucune raison pour que l'on ne porte pas un veston croisé.

Quelqu'un nous demande quelles sont les couleurs qui s'assortissent bien avec un pardessus et un chapeau gris. N'importe quelle couleur peut être portée à vrai dire mais le bleu ou un coloris approchant convient sans doute mieux que tous les autres.

Pour faire réduire les indemnités des députés

Shelbourne (Ont.) 18. — Une résolution demandant une réduction de 35 pour cent dans l'indemnité de tous les membres du Parlement fédéral et de 25 pour cent dans celle des membres de la Législature provinciale a été adoptée à l'unanimité samedi à une assemblée des contribuables du comté de Dufferin.

La résolution demande aussi une réduction de 25 pour cent dans le salaire de tous les employés civils gagnant entre $1,500 et $2,000 par année et de 35 pour cent pour ceux qui gagnent plus de $2,000.

Elections à Longueuil ?

Les citoyens de la ville de Longueuil parlent déjà d'élection à la mairie bien que la démission du maire L.-J.-E. Brais reste encore à être adoptée par le conseil de cette ville. Les échevins John-E. Taylor, représentant les citoyens de langue anglaise; l'échevin J.-A. Gariépy et l'ex-maire Alexandre Thurber ont été priés de se porter candidats à l'élection qui n'aura pas lieu avant le mois de mars. On sait que les échevins réunis en assemblée régulière, ces jours derniers, ont offert un congé de deux mois au premier citoyen de la ville. Les trois personnes approchées ont refusé de faire connaître leur décision.

LA NAVIGATION

Le S.-Laurent ouvert du port jusqu'au golfe

Un navire pourrait actuellement quitter Montréal pour se rendre à l'océan Atlantique.

LES BRISE-GLACES

L'arrivée du brise-glace "Saurel" à quelques milles en haut de Sorel à l'extrémité du lac Saint-Pierre, samedi, et son voyage encore hier sur le lac, a démontré que ce port peut même à cette période de mi-hiver être classé dans la catégorie des ports de mer. Le chenal était facilement navigable de Montréal à l'océan, hier, et, en dépit de la légère chute de neige, les rapports du service des signaux, ministère de la marine, à Montréal, étaient à l'effet que la température était assez claire sur le fleuve pour permettre à un navire de se rendre en toute sécurité de Montréal à l'Atlantique. Les aides à la navigation sont, cependant, toutes enlevées pour l'hiver.

La glace n'est prise réellement que sur le lac Saint-Pierre et ce n'est que dans cette partie du fleuve que la navigation pourrait avoir à faire face à des obstacles. Le "Saurel", suivi du "Lady Grey", tous deux travaillant de la basse aux Trois-Rivières, se sont engagés à travers cette mince couche de glace sans difficulté. Les eaux du chenal l'entraînèrent ensuite.

Ces conditions sont sans précédent. Le "Saurel" est retourné à Québec, alors que le "Lady Grey" se tiendra à Trois-Rivières pour parer à toute éventualité d'un mouvement des glaces sur le lac Saint-Pierre. Les brise-glaces n'ont eu pratiquement aucun travail à faire depuis la clôture de la navigation.

Le "Montcalm" quittera Québec en fin de semaine à une date beaucoup plus tardive que d'habitude pour aller prendre son poste d'hiver à Sydney, N.E.

Il fera escale à Souris, Ile du Prince-Edouard, pour prendre du courrier et des passagers pour les îles de la Madeleine avant de se diriger directement vers Sydney.

Un service repris

La ligne Canadian South American, propriété de Garcia et Diaz, de New-York, et représentée au Canada par McLean Kennedy, Limited, de Montréal et Saint-Jean, N.-B., a repris ses départs mensuels réguliers des ports canadiens.

Les propriétaires en sont venus à la décision que les perspectives de la reprise et des développements du commerce du Canada avec l'Argentine sont de nature à justifier un départ mensuel régulier. Le "Nyhaug" partira, le 23 du courant, ce service mensuel étant établi de Saint-Jean pour l'hiver et de Montréal, l'été prochain.

En dépit d'un déclin dans le commerce, diminution qui a été enregistrée presque partout, le Dominion du Canada a pu exporter au cours des premiers onze mois de l'année des marchandises en Argentine pour une somme de $5,858,103 en plus de $1,063,329 au Brésil au cours de la même période.

Goélette endommagée

Halifax, 18. — La goélette "Mansgua", ancrée dans le courant, a été considérablement endommagée, samedi, quand le frêteur écossais "Glanpark" vint en collision avec elle. Le beaupré a été brisé.

Tarifs réduits

M. A.-H. Allan, gérant général de la Canadian National Steamships, annonce de nouveaux tarifs réduits pour les croisières à bord du "Prince David" qui s'effectueront les 23 janvier, 6 février et 20 février. Ce navire a Boston comme port d'attache.

D'après les nouveaux tarifs, le coût minimum d'un lit dans une cabine extérieure de première, les repas compris, revient à 35 cents meilleur marché par jour. Une croisière de 12 jours aux Antilles d'après cette nouvelle diminution des tarifs peut se faire à un coût approximatif de sept dollars par jour.

"Notre but en agissant ainsi, dit M. Allan, est de rendre plus populaires les croisières aux Antilles et nous n'avons pas de peine à croire que ces nouveaux tarifs pousseront plusieurs familles canadiennes et américaines à visiter les Antilles."

MOUVEMENTS DES PAQUEBOTS

L'Athenia, ligne Anchor-Donaldson, de Glasgow, le 13, à Halifax, vendredi; le Samaria, ligne Cunard, de Southampton, le 16, à Halifax, samedi; le Montclare, Pacifique Canadien, de Liverpool, le 15, à Halifax, samedi; l'Ascania, ligne Cunard, d'Halifax, le 18, à Plymouth, le 26; le Melita, Pacifique Canadien, de Saint-Jean, le 13, à Liverpool, samedi; le Lady Rodney, Canadian National Steamships, des Bermudes, le 19, à Halifax, vendredi; le Lady Hawkins, Canadian National Steamships, de Demerara, le 8, à Saint-Jean, jeudi; le California, ligne Cunard, de Glasgow, le 9, à New-York, aujourd'hui; l'Antonia, ligne Cunard, de Liverpool, le 9, à New-York, demain; le France, ligne française, du Havre, le 13, à New-York, demain.

Nouveau pasteur

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 18. — Le révérend De Courcy Rayner, autrefois de Wallacetown, Ont., vient d'accepter la charge de pasteur de l'église presbytérienne St-Andrew, située au coin de la rue Notre-Dame et 6e avenue.

Lloyd George a 69 ans

Chrut, Surrey, Angleterre, 18. — Le très hon. David Lloyd George a célébré hier le soixante-neuvième anniversaire de sa naissance. La cérémonie fut très simple et seule la famille proche était là, tandis que des milliers de messages de félicitations arrivaient, provenant d'amis aussi bien que d'ennemis politiques.

L'ancien premier ministre, complètement rétabli, abandonna pour la journée tous ses projets politiques pour se complaire aux joies familiales.

On vaccine une ville

Fitchburg, 18. — Les médecins de Fitchburg ont travaillé samedi neuf heures durant dans les six cliniques publiques afin que toute la population, soit 41,000 personnes, fussent vaccinées contre la petite vérole dont on craignait une forte épidémie. A 7 heures du soir, ils avaient vacciné 4,500 personnes, portant à 36,000 le total des personnes vaccinées depuis que les premiers cas de petite vérole furent enregistrés il y a environ une semaine.

PAULUS — par J. MILLAR WATT

La théorie freudienne contredite

Le professeur Tait de l'Université McGill donne une conférence sur les rêves.

AU CANADIAN INSTITUTE

M. W.-D. Tait, professeur de psychologie à l'université McGill, a donné, hier soir, au Ritz-Carlton, une conférence intéressante, sur les rêves. La soirée était sous les auspices du Canadian Institute.

M. Tait a savamment étayé sa théorie, savoir: que les rêves n'ont aucune source définie. L'incident le plus léger, l'aventure la plus anodine et la moins significative peuvent les faire naître. Sur ce, le conférencier s'est attaqué à la théorie de Freud, qui bouleversa les notions acceptées et qui donna presque naissance à une nouvelle partie de la psychanalyse.

Freud opinait que les rêves ne sont que la réalisation involontaire des désirs irréalisables ou immatérialisés de par les concomittances quotidiennes, ou de par les obligations circonvenantes. En d'autre termes, il disait que l'esprit délesté, durant le sommeil, de son enveloppe matérielle, non-restreint par l'espace et le temps, se jouait du sens commun, pour jouir des résultats de la fantaisie de l'homme.

La théorie de Freud

Ses disciples, suivant le professeur Tait, poussèrent cette idée plus loin, reportant tous les rêves à une seule cause: la sexualité. Tirant partie de la méthode suggestive du philosophe allemand, méthode qui ne veut rien affirmer mais laisser entendre, M. Tait nie que le rêve se rattache indissolublement au sexe.

M. Tait étudia ensuite une théorie plus neuve. Celle-ci veut que le rêve provienne de l'état des tissus dermiques. Pour appuyer cette thèse, on démontra que durant l'expédition Scott à l'Antarctique, les explorateurs rêvèrent de bifteck. M. Tait ne voit ici que des errements mentaux nés d'une grande faim.

Enfin, pour conclure, le professeur reitéra que les rêves ne peuvent naître que des causes les moins logiques et qu'enfin, ils existent sans qu'il soit possible d'expliquer leur existence.

Mlle Janet Johnson, accompagnée au piano por Mlle Alice Millette, chanta quelques pièces.

Ouvrages remis à la disposition des étudiants de Rome

Cité du Vatican, 18. — L'écroulement d'une partie de la bibliothèque du Vatican, le mois dernier, où cinq hommes furent tués, a été causé par la construction imparfaite de l'édifice qui était très ancien, selon une déclaration faite hier au pape par une commission technique.

La commission chargée de faire enquête a envoyé son rapport écrit au commandant Serafini, gouverneur de la Cité du Vatican. Une seconde commission sera formée, celle-ci dans le but d'établir les responsabilités, la première ayant seulement pour objet de faire une enquête technique.

La bibliothèque du Vatican, dit-on, n'a pas perdu plus de huit cents volumes lors de l'accident. Les trois quarts des ouvrages, en effet, ont été retrouvés à la suite du déblaiement des ruines qui vient de se terminer et furent remis immédiatement à la disposition des étudiants.

Décès d'un cousin du comte de Bessborough

Londres, 18. — Le révérend Charles Gore, de l'Eglise anglicane, ancien évêque d'Oxford, Angleterre, et cinquième cousin du comte de Bessborough, gouverneur général du Canada, vient de mourir à Londres à l'âge de 79 ans. Le défunt avait été successivement évêque de Worcester, de Birmingham et d'Oxford. Il était à sa retraite depuis 1919. Il avait écrit un grand nombre d'oeuvres théologiques, le dernier publié en 1920 portant le titre de "Can We Then Believe".

M. S.-W. Jacobs, M. P., est nommé président

M. S.-W. Jacobs, avocat et député de la division Georges-Etienne Cartier aux Communes, a été élu, au cours d'une assemblée spéciale tenue hier à l'hôtel Mont-Royal, président du "Board of Canadian-Jewish Deputies", organisation fondée dans le but "de sauvegarder les droits des Juifs", puis "d'aider au bien-être social, moral et intellectuel" de ces derniers, surtout au Canada. Ont été élus: vice-présidents, le révérend H. Abramowitz et M. Nathan Gordon, avocat; trésorier, M. Ferdinand Spielman; secrétaire, M. Philip Meyerovitch. Le bureau de direction comprend douze membres, qui sont: MM. Joseph Schubert et Max Seigler, échevins; le rabbin Harry-J. Stern, M.-M. Sperber, avocat; Phil Abbey, Harry Batshaw, le rabbin Charles Bender, Sydney Levitt, H.-E. Herschorn, A. Raginsky, H. Rubens, H.-R. Cohen.

Selon la constitution, toute institution ou organisation juive incorporée, si elle s'occupe du bien-être commun des Juifs, a droit d'être représentée.

La guerre aux soviets

Berlin, 18. — Le conseil allemand des églises, comprenant virtuellement toutes les religions chrétiennes, a résolu hier de présenter un front uni contre la propagande des soviets. Les chefs des églises évangélique et catholique ont pris une part très active à la discussion soulevée à ce sujet.

La vente des liqueurs contrôlée en Finlande

Helsingfors, Finlande, 18. — Le cabinet finlandais a fait connaître aujourd'hui la nature du bill qu'il a préparé pour le présenter à la Diète, demain, en vue de rappeler la prohibition et d'établir le contrôle par le gouvernement de tous les débits de liqueurs alcooliques. Ce bill a été rédigé à la suite d'un referendum dans lequel la population s'est exprimée en faveur du contrôle des liqueurs par l'Etat et contre la prohibition. Ce projet de loi prévoit l'organisation d'une compagnie qui servira d'intermédiaire au gouvernement pour importer, fabriquer et vendre les boissons alcooliques dans le pays. Un comité de sept membres nommés par le cabinet pour un terme de trois ans surveillera les opérations de cette compagnie intermédiaire.

Le bill est rédigé de façon à réduire au plus bas niveau possible la consommation des liqueurs enivrantes et des mesures seront prises pour prévenir l'emploi de liqueurs de fabrication illégale. La vente au verre des vins, bières et spiritueux sera permise dans les hôtels, sur les trains et à bord des navires, entre midi et une heure du matin. Ces boissons pourront aussi être achetées à la bouteille, dans les magasins munis d'une licence, entre 10 heures a.m. et 3 heures p.m.

Chauffeur exonéré

L'honorable juge en chef suppléant Greenshields, de la Cour supérieure, a rejeté samedi une action en dommages au montant de $995 prise contre la De Luxe Cab, Limited, par un nommé George Genkins, à la suite d'une collision d'automobiles survenue le 4 novembre 1930, à l'intersection de l'avenue Park et de la rue Sherbrooke. Genkins était passager dans un des taxis de la défenderesse, lorsqu'en approchant de l'avenue Park, rue Sherbrooke, la voiture fut frappée par un automobile, propriété de M. Walter-D. Steffen, d'Utica, New-York. La violence de la collision eut comme résultat de briser la vitre qui séparait le siège du chauffeur d'avec l'arrière du taxi. Genkins fut douloureusement blessé au bras et aux yeux.

La compagnie de taxis prétendait que le chauffeur de l'automobile américain était seul en faute et c'est cette prétention qu'a maintenue la Cour, en exonérant de tout blâme le chauffeur de taxi et en rejetant l'action.

PENURIE DE PAPIER

Moscou, 18.—La pénurie de papier est telle à Moscou que les quotidiens n'ont que 4 pages.

Autre bagarre à Glasgow sur John McGovern

Le virulent député travailliste est acquitté mais la foule se bat avec les constables.

Plusieurs arrestations

Glasgow, Ecosse, 18. — Des bagarres ont éclaté aujourd'hui devant la cour du shériff durant le procès du député John McGovern et onze autres accusés d'avoir participé aux désordres sur le "Green" de Glasgow, l'automne dernier.

La police à pied et à cheval a dû tirer ses matraques pour disperser une foule considérable; il y eut plusieurs arrestations.

John McGovern était accusé d'avoir dirigé la manifestation de 50,000 personnes en octobre dernier. A cette occasion, la foule en vint aux mains avec la police se servant de hachette, de leviers et de boîtes de conserves dans la bataille. Il y eut plusieurs blessés et 12 arrestations.

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse").

Glasgow, 18. — John McGovern a été acquitté de cette accusation de mutinerie.

CHRONIQUE MILITAIRE

Le Régiment de Chateauguay

L'unité de la rive sud a commencé la seconde partie de son entraînement annuel, lundi dernier, sous les ordres du lieutenant-colonel Eugène Nantel, V.D., et du major Armand Hay, officier-instructeur. L'unité recrutera 50 nouveaux soldats, avec la permission des quartiers généraux. A partir de cette semaine, il y aura trois soirs de parade par semaine, les lundis, mardis et vendredis. La période d'entraînement doit se terminer en mars.

L'assemblée annuelle du mess des officiers du régiment aura lieu le premier lundi de février. L'unité a également décidé de donner une grande soirée à ses quartiers, à S.-Lambert, d'ici peu. Au cours de l'époque des fêtes et depuis, il y a eu plusieurs soirées intimes à l'arsenal.

Les Fusiliers Mont-Royal

L'assemblée annuelle des officiers du Régiment a eu lieu mercredi dernier. Tous les officiers, sans une exception, étaient présents. Les rapports des différents comités ont été soumis et tous ont été adoptés à l'unanimité. Dans chaque département la dernière année a été très active et d'excellents résultats ont été obtenus.

L'entraînement militaire reprendra son cours cette semaine. La première parade a été fixée à mercredi soir, le 20 janvier. Tous les soldats et les sous-officiers sont priés d'être présents pour la première parade afin de ne pas retarder le programme. En effet, le programme de cette année est particulièrement chargé mais il est beaucoup plus intéressant et varié que par le passé. Que tous soient donc au poste mercredi soir.

Le régiment de Maisonneuve

L'équipe de tir du Régiment, composée du major L.-H. Desjardins, du capitaine A. Côté, du lieutenant L. Bisaillon, du sergent-major A. Vaillancourt et du caporal Jeannelle, a défait, vendredi soir, l'équipe du 2ème régiment d'artillerie canadienne par une marge très satisfaisante. Le même soir, jouant contre le 2ème Régiment d'Artillerie canadienne, l'équipe de balle molle du Régiment ajoutait une nouvelle victoire à son crédit (42 à 5½).

Samedi prochain, le 23 janvier, aura lieu, avec la gracieuse permission du lt-colonel C.-A. Brosseau, V.D., C. de G., le bal militaire donné à l'occasion de l'inauguration des nouveaux quartiers et du mess des sergents du régiment. Rien n'a été ménagé pour faire de cette soirée une fête dont le souvenir restera vivace dans la mémoire de ceux qui y seront venus. Outre un orchestre renommé, la fanfare du régiment a été retenue et exécutera plusieurs morceaux entre les danses. Il y aura des serpentins, des ballons, des confettis et des souvenirs pour tous. Déjà, une grande partie des billets a été enlevée, nous informe le sergent-major G. Bordua, l'organisateur de ce gala. En plus des concours, il y aura des exhibitions de danse.

Rappelons que les sergents des autres unités en uniforme, seront admis gratuitement et ne devront qu'acquitter le droit d'entrée de leur compagne.

L'entraînement, suspendu pour le temps des fêtes reprendra de nouveau demain, mardi, et tous les hommes devront être présents pour la parade à 8 heures précises.

Ligue de balle molle

La saison de balle molle tire à sa fin. Dans la section des officiers les dernières parties de la saison devraient être jouées cette semaine. Il restera cependant à jouer les parties qui avaient été remises au cours de la saison. Dans la section des sous-officiers et des soldats il reste encore quatre pleines semaines d'activité.

Par sa victoire d'il y a 15 jours, sur le Black Watch, le Régiment de Maisonneuve s'est pratiquement assuré encore une fois du championnat de la section des officiers. Ce Club a joué admirablement durant toute la saison et malgré l'accident survenu au lanceur Marchildon, il a fini la saison glorieusement. Pour terminer la saison, le Régiment de Maisonneuve recevra le Royal Montreal Regiment jeudi prochain, à l'arsenal de la rue Craig. Une victoire, jeudi prochain, confirmera définitivement le championnat du Régiment de Maisonneuve.

Dans la section des sous-officiers et des soldats, il est possible que le championnat soit décidé cette semaine. En effet, le club des Fusiliers Mont-Royal ira jouer contre les Grenadiers Guards, à l'arsenal de la rue Esplanade. Une victoire pour les Guards les placera définitivement en tête de la section et quel que soit le résultat des parties qui seront jouées dans les trois semaines suivantes, le championnat ira aux Guards. Par contre, une victoire pour les Fusiliers Mont-Royal les placerait en tête de la section sur un pied d'égalité avec les Guards. Il est certain que cette seconde alternative ajouterait un ferment d'intérêt pour terminer la saison.

Voici la position des clubs dans les deux sections:

Section des officiers

	J.	G.	P.	%
Maisonneuve	7	6	1	0.857
Black Watch	7	5	2	0.714
R. M. R.	5	3	2	0.600
Artillerie	6	2	4	0.333
F. M. R.	7	0	7	0.000

Section des autres rangs

	J.	G.	P.	%
Grenadier Guards	8	8	0	1.000
Fus. Mont-Royal	8	7	1	0.875
Maisonneuve	9	6	3	0.666
Black Watch	9	5	4	0.555
Artillerie	9	2	7	0.222
R. M. R.	8	1	7	0.125
Victoria Rifles	7	0	7	0.000

LA DISTRIBUTION DES EMPLOIS AU CHANTIER DE ROSEMONT

Photographie prise samedi à l'appel des noms au chantier de la rue Bélanger, établi sur l'ancienne terre McEvoy, où se font d'importants travaux d'égouts. Environ 1,500 chômeurs constituent cette foule et une centaine d'entre eux ont été désignés pour faire partie de l'équipe qui a commencé à travailler ce matin à la construction des égouts des sixième, huitième, neuvième et dixième avenues, travaux surveillés par les contremaîtres G. Vermette, N. Vermette, G. Gordon et G. Coulombe respectivement. Des agents de la paix maintiennent l'ordre. M. Pierre Allard, que l'on voit ici en médaillon donnant une entrevue à notre représentant, est le chef des travaux de canalisation de la division Est, — (Cliché la "Presse".)

Arrivée...

SUITE DE LA PAGE 18

la glace en hiver. Il y a actuellement neuf Esquimaux sous traitement.

Eloge des Esquimaux

Mgr Turquetil connaît et aime les Esquimaux. "Ils sont, répond-il à une question, très intelligents, bien supérieurs aux Indiens et même à la moyenne des blancs. Dans un pays très dur, ils ne mènent pas une vie de farnientê. Il faut une grande vivacité d'intelligence; aussi sont-ils toujours en éveil, toujours prêts à s'adapter à n'importe quelle circonstance imprévue, ce qui prouve leur habitude de penser vite et de développer leur faculté d'observation."

"On trouve de nombreux cas de longévité parmi les Esquimaux, poursuit Son Excellence. Cependant, on ne voit pas de vieillards invalides. C'est que les vieux, dès qu'ils se voient dépérir, ne veulent pas devenir une entrave, une charge pour leurs enfants. Ils se sacrifient noblement afin de ne pas entraîner les jeunes dans la mort et ils leur ordonnent de les abandonner, afin qu'ils puissent courir à la recherche de leur subsistance.

Les Esquimaux sont aussi très hospitaliers. Il faut naturellement que les Blancs qui se rendent parmi eux se renseignent auprès des missionnaires pour connaître leurs coutumes et ne pas les blesser. Le caractère esquimau est très complexe, il tient de l'Oriental, et ce n'est pas en quelques lignes seulement, observe Mgr Turquetil, qu'on peut le définir. Les Esquimaux prennent un vif intérêt aux travaux accomplis par les missionnaires, ils sont nés ingénieurs-mécaniciens, ils se renseignent avec avidité et ils deviennent bientôt des aides précieux. Ainsi en fut-il dans la construction de l'hôpital. A ce propos, Monseigneur raconte la surprise de l'Esquimau qui fabriquait du béton armé sous la direction des missionnaires, quand il vit la chaux en fusion. "Mais quelle sorte de farine est-ce là?" s'enquit-il.

Effet de la dépression

La dépression se fait sentir cruellement dans le Nord, déclare Mgr Turquetil. La fourrure est la monnaie des Esquimaux. Or, par suite de la crise, la peau est tombée de $45 à $12 ou $10. Le prix des marchandises est monté. Il le fallait bien pour maintenir le commerce et le courage.

Les missions de Mgr Turquetil sont maintenues par les aumônes et par la Propagation de la foi. Les revenus ne suffisent pas à payer les frais de transport. Aussi faut-il compter sur la générosité des bienfaiteurs.

Mgr Turquetil n'a pas encore reçu la bulle pontificale le nommant vicaire apostolique. Il ignore donc quel est son titre épiscopal et il fait observer que la nomination de vicaire apostolique ne comporte pas nécessairement la dignité épiscopale, bien que ce soit généralement le cas. Quant à son sacre, il aura probablement lieu, s'il est bien nommé évêque, au temps de Pâques, soit après, soit un peu avant.

Prière de communiquer

L'inspecteur Aquila Desrosiers, du district nord de la ville, prie tout témoin de l'accident qui s'est produit le 9 janvier, entre 5 h. 45 et 6 h. p.m., à l'angle de la rue Christophe-Colomb et du boulevard S.-Joseph, de communiquer soit avec lui, soit avec le bureau de la Sûreté municipale. Il s'agit d'un accident d'automobile.

La réduction des salaires des cheminots, discutée mercredi?

En attendant que les vingt et un présidents généraux des diverses organisations syndicales des employés de chemin de fer se réunissent ici le 25 courant pour décider finalement si un référendum général doit avoir lieu au sujet de la réduction de dix pour cent des salaires des cheminots, M. Hibbits, président général des cheminots du réseau Est du Canadien National, réunissait ses principaux présidents de comités locaux ce matin à l'hôtel Queen. "Réunion annuelle ordinaire, dit M. Hibbits à un rédacteur de la "Presse", au cours de laquelle l'on discutera surtout de la juridiction des présidents généraux.

Toutefois, M. Hibbits, finit par l'admettre, il se pourrait que mercredi, jour où auront lieu les élections annuelles, l'on discute aussi de la réduction des salaires. M. Hibbits nous a répété ce matin que jusqu'à maintenant seuls les présidents et vice-présidents des comités avaient été invités à donner leurs opinions au sujet de cette diminution et, qu'en aucun cas, les membres ordinaires des organisations syndicales n'avaient encore formulé leur opinion.

Bandit arrêté par sa victime

Un vol à main armée a été commis, ce matin, dans un restaurant, situé au no 1627, rue Wellington, et grâce à la bravoure du restaurateur, M. James Wilson, l'un des bandits a été arrêté. Il a été amené à la Sûreté, où il a dit se nommer George Meade.

Meade et deux compagnons pénétrèrent dans le restaurant, vers 10 h. 30 a. m., et ordonnèrent au propriétaire de lever les mains. Au lieu d'obéir, celui-ci s'élança vers le trio. L'un des bandits le frappa avec la crosse de son revolver. M. Wilson tomba et les trois hommes déguerpirent.

M. Wilson se leva et se lança à leur poursuite. Il réussit à atteindre Meade qu'il retint avec l'aide d'un citoyen, jusqu'à l'arrivée du constable Sarrazin, qui le conduisit à la Sûreté.

Les détectives ont une bonne description des deux compagnons de Meade qu'ils espèrent appréhender, dès aujourd'hui.

Certiorari contre le recorder Semple

M. Joseph-Azarias Bourgault a présenté, ce matin, en Cour de pratique, devant l'honorable juge Boyer, un bref de certiorari pour faire reviser par la Cour supérieure un jugement du recorder G.-A. Semple, par lequel celui-ci l'avait condamné, le 6 novembre 1931, à $200 d'amende et les frais pour avoir tenu une salle de danse, au No 5402 boulevard Saint-Laurent.

Il allègue dans sa requête qu'il a été condamné sans avoir été entendu, parce qu'il n'a pas reçu signification personnelle du bref de sommation et d'assignation. Celui-ci a été signifié à un M. Loiselle, qui n'en n'aurait jamais parlé au requérant. Il prétend de plus avoir une bonne défense à présenter pour faire renvoyer la plainte.

Un fumeur enragé

S. Loukick a plaidé non coupable, ce matin, devant le juge Tétreau, d'avoir volé à la compagnie du Pacifique Canadien pour près de $1,000 de cigarettes. L'accusé ira passer trois jours en compagnie des détectives à la Sûreté. Ces messieurs ont besoin d'informations plus complètes sur la façon dont Loukick se serait pris pour "fumer" ces 1,000 dollars de cigarettes.

Nicolas et Jana à Paris

Paris, 18. — Le prince Nicolas de Roumanie et sa femme, l'ancienne Mme Jana Deletj qui sont arrivés ici hier incognito ont passé la matinée à magasiner et l'on ne sait pas encore combien de temps ils resteront à Paris.

Ils évitent autant que possible toute publicité mais les journaux d'aujourd'hui suggèrent qu'une autre cérémonie de mariage pourrait être célébrée à cause de l'annulation par les cours roumaines. Leurs amis disent que, probablement, ils partiront bientôt pour la Riviera.

Le Dr Boucher et les statistiques vitales

Pour faciliter le travail du département municipal de la santé publique, le docteur S. Boucher, qui en est le directeur, a décidé de prendre un moyen adéquat pour obtenir, plus rapidement que la chose se fait actuellement, les statistiques vitales dans notre ville, surtout celles qui se rapportent aux naissances.

Ces statistiques sont essentielles pour la surveillance des oeuvres municipales qui tentent de faire diminuer la mortalité infantile, et il est difficile de les obtenir assez tôt pour qu'elles soient utiles; en effet, les rapports des gardiens de l'état civil, qui, dans notre cas, sont les curés de chacune des paroisses, doivent être remis au greffe de la Cour supérieure au cours des six premières semaines de l'année, ce qui en soi constitue déjà un embarras pour la préparation des rapports du département du docteur Boucher; d'autres délais surviennent souvent, de telle sorte que, en maintes circonstances, il est impossible d'avoir des chiffres exacts avant le mois de mai pour l'année précédente.

Voici comment le directeur municipal de la santé publique entend parvenir à l'établissement de statistiques qui auront l'avantage d'être à date; avec la permission des autorités diocésaines, le curé de chacune des paroisses catholiques sera prié de transmettre chaque semaine un extrait du régistre des naissances, et la ville paiera un certain montant pour le travail clérical que le pasteur devra faire faire, les crédits nécessaires à cette fin ayant déjà été accordés au docteur Boucher.

La Cour d'appel est en face d'une loi spéciale

Le procureur de M. Alfred Laurence, de Joliette, a présenté ce matin devant les juges de la Cour d'appel, une motion à l'effet de demander un nouveau procès dans une cause contre M. Léandre Savoie. M. Laurence, ayant vu son action renvoyée par la Cour supérieure, en avait appelé à la Cour d'appel. Dans l'intervalle, le sténographe J.-A. Lafrenière étant décédé, il a été impossible aux parties de se procurer les dépositions des témoins prises au premier procès.

Une loi spéciale a été passée le 17 décembre dernier, pour permettre aux juges de la Cour d'appel de remettre la cause dans l'état où elle était avant l'audition des témoins. La motion a été prise en délibéré.

Nouveaux officiers

Les membres de la société des Artisans Canadiens-Français, succursale Saint-Eusèbe, no 311, ont procédé, mercredi soir dernier, à l'élection de leurs officiers pour l'année courante. Ont été élus: M. l'abbé J.-N. Dupuis, curé de S.-Eusèbe, aumônier; l'ex-échevin E. Larivière, représentant de l'exécutif; M. Conrad Riel, président; premier vice-président, M. A. Caron; deuxième vice-président, M. T. Croteau; médecin examinateur, Dr Hermas Deslauriers, M. P.; secrétaire-trésorier, M. O. Despocas; premier et deuxième commissaires ordonnateurs, MM. Léo Liénard et T. Caron; syndics, MM. E. Avon, R. Gauthier et O. Wilscam; porte-drapeau, M. D. Montbleau.

L'installation des nouveaux officiers aura lieu le 3 février en la salle LaRivière, angle des rues Sherbrooke et Sheppard.

Le goût du voyage

Paul Asconi est un fervent de l'automobilisme aussi s'est-il approprié le goût d'une promenade lui étant venu, il ne sait comment, un gentil petit Ford d'une valeur de $500.00, la propriété d'un compatriote Jean Pagano. Or, ce dernier a aussi besoin de son Ford et n'aime pas, serait-ce même un compatriote, voir les étrangers s'en servir. Asconi s'est donc retrouvé ce matin devant le juge Tétreau. Il a plaidé non coupable. Mais l'affaire se corse d'une seconde accusation, celle d'un faux faite vis-à-vis d'un M. Villeneuve. Il s'agit d'un chèque de $25.00 et, bref, l'affaire est quelque peu embrouillée. On verra à tout cela au procès qui est fixé au 26.

L'appel est accordé à Albert S.-Pierre

La Cour d'appel, composée des honorables juges Guérin, Rivard, Dorion, Hall et Létourneau, a accordé ce matin deux requêtes présentées par Albert Saint-Pierre, déjà condamné pour le meurtre de René Malloy, à monter sur l'échafaud, pour obtenir la permission d'en appeler sur des questions de faits et sur des questions mixtes de droit et de faits. Quand à la troisième motion pour obtenir de la Cour d'appel la permission d'interroger Vézina et Adélard Dubé, elle a été remise pour audition au prochain terme. On se rappelle que les Dubé avaient refusé de témoigner tant que leur procès sur la même accusation de meurtre n'aura pas eu lieu. Les procureurs de Saint-Pierre soumettent dans leur requête que les Dubé étant sous une accusation de meurtre, lorsque Saint-Pierre subissait son procès, ils étaient par le fait même des témoins compétents, mais non contraignables et ne pouvaient être entendus sans que leur protection en souffre. Ils ont annexé à leur requête des affidavits signés par Vézina Dubé et Adélard Dubé dans lesquels ceux-ci déclarent qu'ils ne témoigneront pas dans la cause de Saint-Pierre tant que leur procès ne sera pas terminé.

Poursuite de $3,700 pour fracture des deux jambes

L'honorable juge Mercier, de la Cour supérieure, a commencé l'audition, ce matin, d'une poursuite en dommages au montant de $3,700 prise par M. Eloi Leduc, en sa qualité de chef de la communauté légale, à la suite d'un accident survenu à sa femme, le 29 décembre 1929, à l'intersection des rues DeLanaudière et Bélanger. Comme elle débarquait d'un tramway, un auto appartenant à M. Thomas Cyr frappa l'épouse du demandeur et lui fractura les deux jambes.

En défense, M. Cyr, représenté par Me Léo Lespérance, prétend que la victime s'est jetée elle-même devant sa voiture.

Le professeur Prat à la Faculté dentaire

M. Henri Prat, le nouveau professeur de biologie de la Faculté des sciences de l'Université de Montréal, attendu d'Europe ces jours-ci, aura son laboratoire installé à la Faculté dentaire, rue S.-Hubert. Cette innovation a été faite à cause de l'encombrement qui existe à l'immeuble de la rue S.-Denis.

Il est fort possible cependant que M. L.-J. Dalbis, président de l'Institut scientifique franco-canadien, ait son pied-à-terre au département de biologie, lors de son passage à Montréal, dans les intérêts de l'Institut.

Feu Mme Vve E. Duval

Feu Mme Vve E. DUVAL

Mme veuve Ernest Duval, née Angélina Eaton, est décédée, samedi dernier, à l'hôpital Western, à l'âge de 51 ans et 6 mois, après quelques jours de maladie.

Elle laisse un fils, M. Télesphore Duval.

Les funérailles auront lieu demain matin, à 8 heures, en l'église Sainte-Brigide. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, 1484 Larochelle, à 7 heures 45.

Société qui réélit tous ses officiers

A la réunion annuelle de la Société canadienne d'histoire naturelle, tenue samedi dernier à l'Université de Montréal, tous les officiers ont été réélus. Ce sont le R.F. Marie-Victorin, directeur de l'Institut botanique de l'université, président; le Dr E.-G. Asselin, professeur titulaire de physiologie à la Faculté de médecine, 1er vice-président; le R.F. Adrien, E.C., 2e vice-président; M. Jacques Rousseau, trésorier; M. Jules Brunel, secrétaire; le Dr Georges Préfontaine, assistant-secrétaire.

Dans le cours de l'année, la Société a fondé de nouveaux cercles de jeunes naturalistes qui, comptent 2,000 membres en tout.

Belle fête chez les Italiens de Lachine

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 18. — Une fête intime réunissaient les Fils d'Italie, samedi soir, dans la salle de la Banque Canadienne Nationale, rue Notre-Dame, pour célébrer la récente nomination de leur ex-grand-maître, M. Alfred Cebastiani, de Montréal, qui vient de recevoir l'insigne de l'ordre de la Couronne d'Italie, par le roi Victor-Emmanuel, en reconnaissance de son dévouement à l'oeuvre des Fils d'Italie du Canada.

M. Joseph Cardy se fit l'interprète des membres, pour féliciter M. Sebastiani de sa récente décoration, et de l'honneur qui rejaillit sur l'ordre des Fils d'Italie du Canada. Les présidents des différentes succursales de la province étaient de la fête, entre autres, M. Sylvio Narizzano, grand'maître des Fils d'Italie. Le sergent-détective C. Tannuzzi, le détective L. Clairon et le constable R. Bélair étaient présents.

Le maire J.-D. Viau, au nom de la ville, a félicité M. Sebastiani, qui répondit en français au maire, et remercia ses compatriotes, dans la langue italienne.

On présenta une médaille à M. Jos. Cardy et à Mme Greco, en reconnaissance de leur travail et de leur dévouement pour l'ordre des Fils d'Italie, de Lachine, puis on servit un lunch. La fête se termina par une sauterie.

Les funérailles de Mme Xavier Boucher

FEU MME Xavier BOUCHER

Mme Xavier Laberge, Imelda Boucher, est décédée samedi dernier à l'âge de 25 ans, à sa demeure, à Montréal. Mme Xavier Laberge était autrefois de Sorel.

Elle laisse, outre son époux, trois enfants, Marcel, Roger et Pauline; sa mère, Mme Delphis Péloquin; deux frères, Philippe et Eugène Boucher; et cinq soeurs, Mmes Louis Boucher, Omer Robidoux, Jos. Hamelin, Silvio Rousseau et Mlle Elisabeth. Ses funérailles ont eu lieu ce matin en l'église Saint-Anselme, à 7 heures 30.

L'hon. R.-B. Bennett

Ottawa, 18.—L'hon. R.-B. Bennett partira pour Toronto, ce soir. Demain, il sera l'hôte d'honneur au déjeuner du club conservateur des hommes d'affaires de Toronto. Le premier ministre reviendra à Ottawa, mercredi matin.

Fort cautionnement

Un nommé Douglas, comptable, père de trois enfants, a plaidé non coupable à l'accusation d'avoir entre le 15 février et le 15 juin 1931 volé à M. D. Carter, son employeur, une somme de $320.00. Douglas a été remis en liberté sous un cautionnement personnel de $300.00.

La Belgique doit souffrir pour soulager l'Allemagne

Bruxelles, Belgique, 18. — Le gouvernement belge est à préparer une revision de son budget pour 1932 afin de faire face à un déficit de $14,000,000 qu'il prévoit comme résultat d'une prolongation, à la conférence de Lausanne, du moratoire sur les réparations en faveur de l'Allemagne. C'est ce qui a été appris aujourd'hui.

Un emprunt de $50,000,000 en même temps que de nouveaux impôts et de nouvelles économies sont projetés par le gouvernement belge pour couvrir le déficit budgétaire de l'année dernière.

Bill peu satisfaisant en Finlande?

(Service de l'United Press spécial à la "Presse")

HELSINGFORS, Finlande, 18. — Le cabinet a terminé la rédaction du bill sur le rappel de la loi de prohibition en Finlande aujourd'hui et il se prépare à l'ouverture du parlement demain.

Ce bill renferme environ 100 clauses restreignant la fabrication, la vente et la consommation des spiritueux.

Les milieux antiprohibitionnistes ont critiqué ce bill âprement. Le journal "Hufvudstadsbladet" commente: "Les absurdités de ce bill devraient être éliminées afin que la nation ne recommence pas à soupirer pour la prohibition".

NAISSANCES

BEAUDOIN—A l'hôpital Ste-Justine, le 15 janvier 1932, au No 6470, 5ème Avenue, Rosemont, à M. et Mme Charles Beaudoin, née Antoinette Giroux, une fille baptisée Marie-Marguerite-Raymonde.

Parrain et marraine, M. et Mme Emile Giroux, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Marie-Flore Beaudoin, tante de l'enfant.

BOISMENU.—Montréal le 14 janvier 1932 au No 7238 Châteaubriand, à M. et Madame Antonio Boismenu, née Maria Poirier, une fille baptisée Marie-Oliva-Suzanne.

Parrain et marraine, M. et Madame Capt. Eugène Poirier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Cécile Séguin.

BOUTIN.—A Montréal, le 16 janvier 1932 à l'hôpital Jeanne D'Arc, à M. et Madame J.-C. Boutin, née Juliette Toupin, un fils baptisé Joseph-Gédéon-Denis-Serge.

Parrain et marraine, M. et Madame Joseph Toupin, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Berthe Toupin, tante de l'enfant.

CHEVRETTE—A Montréal, le 14 janvier 1932, à l'hôpital N.-Dame, à M. et Mme Armand Chevrette, née Germaine Ouellette, un fils baptisé Louis-Bernard-Claude-Georges.

Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Ouellette, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Moise Ferland.

COUSINEAU—A Pont Viau, le 17 décembre 1931, à M. et Mme Alexandre Cousineau, née Simone Berthiaume, un fils, baptisé Joseph-Nil-Denis.

Parrain et marraine, M. J. Palemani et Mme J.-O. Berthiaume, grand-oncle et grand'mère. Porteuse, Mme A. Cousineau, grand'mère de l'enfant.

CYR.—A Montréal, le 16 janvier 1932, au No 4653 St-Antoine, l'épouse de M. E. Cyr, née Irène Séguin, une fille, baptisée Marie-Albertine-Lédia-Réjane.

Parrain et marraine, M. et Mme Ferdinand Séguin, grands-parents de l'enfant.

Porteuse, Mme J.-B. Cyr, grand'mère de l'enfant.

DUBREUIL — A Montréal, le 5 janvier 1932, à M. et Mme René Dubreuil, née Ella Auger, un fils baptisé Joseph-Roger-Léo.

Parrain et marraine, M. et Mme Henri Dubreuil, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme R. Cambronne, tante de l'enfant.

HOGUE—A Montréal, le 13 janvier 1932, à M. et Mme René Hogue, une fille, baptisée Marie-Thérèse-Florida-Suzanne.

Parrain et marraine, M. et Mme Albert Talbot. Porteuse, Mlle Yvette Talbot.

HEBERT—A Outremont, le 6 janv. 1932, au No 5177 Durocher, à M. et Mme Elphège Hébert, née Eugénie Chausse, un fils baptisé Gilles.

Parrain et marraine, M. et Mme Raoul Bonneau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, garde Dusseault.

KANE — A Montréal, le 13 jan. 1932, à M. et Mme Gérard Kane, née Simonne Morin, une fille baptisée Marie-Hélène-Orchella-Evelina.

Parrain et marraine, M. et Mme Louis Morin, grands-parents. Porteuse, Mme Joséphat Morin, tante.

PELLERAULT — A Montréal, le 7 janvier 1932, au No 3567 Lasalle, à M. et Mme J.-G.-W. Perreault, née Fabiola Sevage, un fils, baptisé Joseph-Henri-Jean-Jacques.

Parrain et marraine, M. et Mme Henri Paquette, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Lucien David.

RAYMOND—A Chambly Canton, 14 janv., à M. et Mme Albert Raymond, née Laura Nadon, un fils, baptisé Joseph-Albert-André.

Parrain, marraine, M. et Mme Joseph Labelle, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Germaine Labelle, cousine de l'enfant.

RIENDEAU—A Montréal-Nord, le 3 janv. 1932, à M. et Mme A. Riendeau, née Jeannette Derome, un fils baptisé Joseph-Roland-Bernard.

Parrain et marraine, M. Jean-Louis MacKay et Mlle Jeanne Riendeau, cousin et soeur de l'enfant. Porteuse, Mlle Jacqueline Riendeau, soeur de l'enfant.

RONDEAU — A Montréal, le 14 janvier 1932, à M. et Mme Alfred Rondeau, née Cécile Perras, une fille baptisée Marie-Yvette-Olivetta-Aline.

Parrain et marraine, M. Joseph Perras et Mlle Yvette Perras, grand-père et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Xavier Perras.

SOCHODOLSKI — A Montréal, le 14 janvier 1932, au No 1692 rue Parthenais, à M. et Madame Rodolphe Sochodolsky, une fille baptisée Marie-Antoine-Aline.

Parrain et marraine, M. et Madame Napoléon David, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Madame Henri Lafleur, tante de l'enfant.

DECES

ALLARD—A Ste-Rose, le 16 janvier 1932, à l'âge de 4 ans, est décédé Paul-Henri Allard, fils d'Oscar et de feu Béatrice Marsolais.

BEAUCHAMP—A Montréal, le 17 janvier 1932, à l'âge de 65 ans, 10 mois, est décédé Emilie Marie-Ange, autrefois de St-Henri de Mascouche, épouse de Lumina Carlépy.

Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 2098 rue Wurtelle à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Anselme où le service sera célébré à 9.45 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 78-2

BELANGER — A Montréal, le 16 janvier, à l'âge de 64 ans, 9 mois et 5 jours est décédé Joseph Belanger, époux de Délia Ladouceur.

Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 3047 rue Foucher pour se rendre à l'église de Notre-Dame du St-Rosaire où le service sera célébré à 9½ hrs et de là à l'Ile Bizard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERARTELS — A Turnham, le 16 janvier 1932, à l'âge de 82 ans, est décédé Alphonse Berardels, marchand.

Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant à 9 hrs à l'église paroissiale. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONCERVOLKE. — Montréal, 7155 St-Denis, 61 ans et 10 mois, décédée Madame Boncervolke, née Mathilde Course, épouse en premières noces de Joseph Wanderwee, en secondes noces de Louis Boncervolke.

Les funérailles auront lieu mardi le 19 janvier à 8 hrs à l'église Ste-Cécile. Le départ de la maison mortuaire se fera à 7 h. 45.

DUBUC RAYMOND — A Montréal, le 16 janvier 1932, à l'âge de 9 ans, 9 mois et 11 jours, décédé Raymond Dubuc, fils de J. Lionel Dubuc, voyageur et de Rose-Anna Beaucage.

Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 4534 rue Delorimier à 7.45 hrs pour se rendre à l'église St-Pierre Claver où le service sera célébré à 8.30 hrs et de là à Chateauguay Village, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISEBOIS—A Ste-Scholastique, 17 janvier, est décédé Louis Brisebois, fils, époux de Jeanne Lalande, à l'âge de 27 ans et 2 mois.

Service mardi matin à 10 hrs, après l'arrivée du train de Montréal. Parents et amis sont priés d'assister au service sans autre invitation.

CHAMPAGNE—A Montréal, le 17 janvier 1932, à l'âge de 47 ans, 11 mois, est décédé Fernand-V. Champagne, époux de Berthe Renault.

Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant, des Salons mortuaires de la Coopérative des Frais Funéraires, 302 Ste-Catherine Est. Avis du service religieux sera publié demain.

CHEVALIER—A l'Ile du Pas, le 16 janvier 1932, à l'âge de 66 ans et 6 mois, est décédé Mme Octave Chevalier, née Eugénie de Grandpré.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 21 courant, à 10 heures a.m. en l'église paroissiale de l'Ile du Pas. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 78-2

De LAUNIERE—A Montréal, le 16 janvier 1932, à l'âge de 80 ans, 7 mois, est décédée Mme Yve Achille De Launière.

Les funérailles auront lieu mardi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, Georges, 3480 rue Addington à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DERAUTELS — A Turnham, le 16 janvier 1932, à l'âge de 82 ans, est décédé Alphonse Derautels, marchand.

Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant à 9 hrs à l'église paroissiale. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DONCERVOLKE. — Montréal, 7155 St-Denis, 61 ans et 10 mois, décédée Madame Doncervolke, née Mathilde Course, épouse en premières noces de Joseph Wanderwee, en secondes noces de Louis Doncervolke.

Les funérailles auront lieu mardi le 19 janvier à 8 hrs à l'église Ste-Cécile. Le départ de la maison mortuaire se fera à 7 h. 45.

DUBUC RAYMOND — A Montréal, le 16 janvier 1932, à l'âge de 9 ans, 9 mois et 11 jours, décédé Raymond Dubuc, fils de J. Lionel Dubuc, voyageur et de Rose-Anna Beaucage.

Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 4534 rue Delorimier à 7.45 hrs pour se rendre à l'église St-Pierre Claver où le service sera célébré à 8.30 hrs et de là à Chateauguay Village, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISEBOIS—A Ste-Scholastique, 17 janvier, est décédé Louis Brisebois, fils, époux de Jeanne Lalande, à l'âge de 27 ans et 2 mois.

Service mardi matin à 10 hrs, après l'arrivée du train de Montréal. Parents et amis sont priés d'assister au service sans autre invitation.

CHAMPAGNE—A Montréal, le 17 janvier 1932, à l'âge de 47 ans, 11 mois, est décédé Fernand-V. Champagne, époux de Berthe Renault.

Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant, des Salons mortuaires de la Coopérative des Frais Funéraires, 302 Ste-Catherine Est. Avis du service religieux sera publié demain.

CHEVALIER—A l'Ile du Pas, le 16 janvier 1932, à l'âge de 66 ans et 6 mois, est décédé Mme Octave Chevalier, née Eugénie de Grandpré.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 21 courant, à 10 heures a.m. en l'église paroissiale de l'Ile du Pas. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 78-2

De LAUNIERE—A Montréal, le 16 janvier 1932, à l'âge de 80 ans, 7 mois, est décédée Mme Yve Achille De Launière.

Les funérailles auront lieu mardi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, Georges, 3480 rue Addington à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DERAUTELS — A Turnham, le 16 janvier 1932, à l'âge de 82 ans, est décédé Alphonse Derautels, marchand.

Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant à 9 hrs à l'église paroissiale. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DONCERVOLKE. — Montréal, 7155 St-Denis, 61 ans

Mères, Préparez cette mixture contre les Mauvais Rhumes

Vous serez agréablement surprises lorsque vous préparerez cette simple mixture domestique et l'essaierez contre une mauvaise toux ou un rhume de poitrine. Elle se prépare en un moment et ne coûte qu'une bagatelle, mais on peut compter sur elle pour obtenir un soulagement prompt et durable.

Procurez-vous 2½ onces de Pinex à n'importe quelle pharmacie, versez dans une bouteille de 16 onces et remplissez d'un sirop fait de sucre granulé ou de miel coulé. Cette solution de 16 onces ne vous coûtera pas plus qu'une petite bouteille de remède préparé et elle sera bien plus efficace. Elle est pure, se conserve parfaitement et les enfants en aiment le goût.

Ce simple remède a une remarquable action triple. Il va droit au siège du mal, détache le phlegme chargé de germes et réduit l'inflammation. Une partie est absorbée dans le sang, où elle agit directement sur les bronches, aidant l'organisme à se débarrasser de l'infection avec une aise surprenante.

Pinex est un composé hautement concentré de véritable pin de Norvège, contenant sous une forme raffinée et agréable au goût, l'actif agent qu'est la créosote, reconnu comme un des meilleurs principes pour soulager les toux graves, les rhumes de poitrine et les affections bronchiques.

N'acceptez pas de succédanés à Pinex. Il est garanti donner un soulagement rapide. Autrement on vous remboursera.

PINEX
POUR LE RHUME

Rayons X
Dr J. E. PANNETON
ancien radiologiste de l'hôpital Notre-Dame
Electricité — Radium — Rayons X — Expertises médicales — Accidents du travail — Traitement non opératoire des tumeurs, tuberculoses et hémorragies.
418 SHEERBROOKE EST
Près St-Denis. Tel. MA. 7334
38 1.v.d. B

CORS

Soulagement instantané

Dès que vous appliquez les Zino-pads du Dr Scholl aux cors qui vous tendres, la douleur a disparu — oubliée! La médication calmante qu'ils contiennent vous donne ce soulagement immédiat. Forme de coussin, ils protègent le mal, enlevant la cause: la pression et la friction de la chaussure. Petit, mince, certain, garanti. Grandeur pour cors, oeils de perdrix, callosités, oignons. A toute pharmacie et magasin de chaussures. 35c la boîte.

Dr Scholl's Zino-pads
La douleur disparaît dès appliqué!

VERITABLE laveuse électrique Beatty, cuve émaillée, essoreuse tournante; flambant neuve et entièrement garantie. Service par notre succursale locale de la fabrique. Conditions moyennant léger supplément.

Laveuse Electrique
$69
Neuve et Garantie
Beatty

1228 Mont-Royal est
6724 rue St-Hubert
6465 ave Durocher
256 Ste-Catherine O.
1356 Ste-Catherine E.
4180 Ste-Catherine E.
4236 rue Wellington
4632 Notre-Dame O.

SALON DE L'AUTO DE MONTREAL
AU STADIUM
ANGLE DELORIMIER et ONTARIO
DU 23 AU 30 JANVIER
Concours de devises

Prix! un "Frontenac Six" de 995.00

Devinette numéro 8

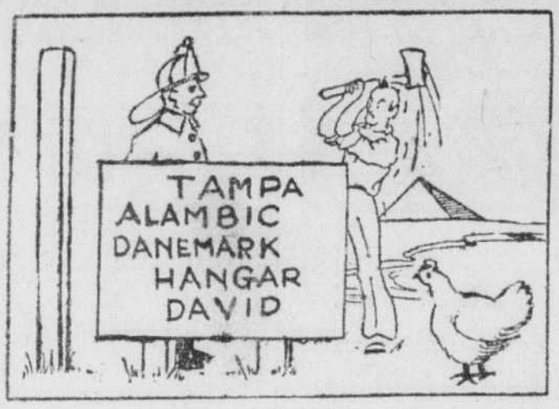

Si l'homme frappe de sa hache l'enseigne à l'endroit propice et en droite ligne, de haut en bas, les lettres qui seront sectionnées formeront exactement le nom d'une marque d'automobile.

Afin de vous aider à trouver cette devinette, il y a au moins quatre choses dont le nom commence par la même lettre que le nom de la marque de l'automobile.

Règlements du concours

1—Ce concours est ouvert à tous les lecteurs de la "Presse". Toutes les réponses devront être adressées d'une seule fois, en un seul envoi, au "Concours de Devise, Salon de l'Auto de Montréal, Local 2000, Hôtel Mont-Royal, Montréal, Québec", et livrées à cette adresse ou mises à la poste au plus tard le 31 janvier 1932. Les réponses à toutes les devinettes et la devise que vous aurez composée devront être reçues dans une seule enveloppe, accompagnées du coupon de réponse publié dans la "Presse". Les réponses envoyées par la poste devront être affranchies avec un nombre de timbres de poste suffisant pour en assurer la livraison, autrement les réponses ne seront pas acceptées.

2—Il y aura 17 devinettes en tout. Une devinette différente sera publiée chaque jour dans la "Presse", le dimanche excepté, du 9 janvier au 28 janvier, inclusivement. N'envoyez aucune réponse aux devinettes, ni aucune devise avant la publication de la dernière devinette. Chaque réponse doit être accompagnée d'une découpure de la devinette prise dans la "Presse".

3—Les réponses doivent être écrites, imprimées ou dactylographiées proprement sur le coupon publié à cet effet.

4—Chaque groupe de 17 devinettes devra être accompagné d'une devise **n'excédant pas 25 mots** et donnant d'une façon concise la raison pour laquelle "tout le monde doit visiter le Salon de l'Automobile de Montréal", qui aura lieu dans l'édifice du Stadium, du 23 janvier au 30 janvier, inclusivement. Une devise pratique est désirée, une devise qui peut servir pour fin de publicité. La brièveté est préférable. Voici quelques exemples: "Le Salon est la porte d'entrée au Monde de l'Automobilisme" ou "Le spectacle qui transporte le Monde", ou "La Mecque des automobilistes" ou encore, "Voir le Salon de l'Auto, ou mourir".

5—L'automobile "Frontenac", d'une valeur de $995.00 sera décerné au concurrent qui aura envoyé la meilleure devise parmi toutes celles qui seront soumises, à condition, toutefois, que cette devise soit accompagnée d'une réponse exacte pour chacune des 17 devinettes publiées. Dans le cas où la devise gagnante aurait été soumise par deux concurrents ou plus, le prix sera accordé à celui des concurrents qui, d'après l'opinion des juges, aura présenté les réponses aux devinettes et la devise de la façon la plus propre. La décision des juges du concours sera finale et aucune réclamation ne pourra être faite en quelque circonstance que ce soit.

6—Le gagnant sera choisi par un groupe de juges qui sont absolument indépendants du Salon de l'Auto de Montréal, les organisateurs de ce concours, ainsi que de la "Presse". Justice est promise à tous et à chacun.

7—Le nom et l'adresse du gagnant seront publiés dans la "Presse", dès que toutes les réponses auront été corrigées, c'est-à-dire, environ une semaine après la fin du concours, soit samedi, le 6 février.

Seuls des noms d'automobiles de marques bien connues et annoncées dans la "Presse" sont utilisés dans ce concours. Chaque devinette révèle le nom d'une marque différente d'automobile.

Deux femmes blessées sur le pont du Port

Deux femmes ont été légèrement blessées hier après-midi, vers 4 h. 35, lorsqu'un autobus de la Montreal Tramway Company, faisant le trajet entre Longueuil et Montréal, a donné sur un poteau de fer du pont du port de Montréal, au sud du pavillon de l'Ile Sainte-Hélène. Les deux victimes sont: Mme L.-E. Sauriol, âgée de 27 ans, 1129, avenue Ducharme, Outremont, et Mlle B. Williams, âgée de 38 ans, 1297 Redpath Crescent. Elles ont été admises toutes deux à l'hôpital Notre-Dame.

La première souffre de blessures au bras droit et la seconde, de coupures à la figure.

D'après les renseignements reçus de la police du Port et du capitaine Cowley, l'autobus était conduit par René Ferron et se dirigeait vers le sud sur le pont. Lorsque le véhicule fut rendu à quelques verges passé le pavillon, Perron appliqua les freins soudainement et la voiture en glissant alla donner sur un poteau de fer. Une panique s'en suivit alors chez les passagers de l'autobus, mais heureusement, aucun d'entre eux ne fut grièvement blessé. Ferron, paraît-il, conduisait sa voiture à environ 16 milles à l'heure au moment de l'accident.

Découverte d'un tombeau

Mexico, 18. — Alfonso Caso, chef de l'expédition archéologique qui se rendit à Monte Alban, dans l'Etat de Oaxaca, vient d'annoncer la découverte d'un tombeau qui serait le plus riche de tous ceux trouvés jusqu'ici dans les contrées de l'Amérique.

Aux Ecoles Ménagères

Mardi, le 19 janvier, à 2 heures, aux écoles ménagères provinciales, démonstration culinaire.

Menu
Cocktail aux huitres.
Filets de porc farcis et rôtis.
Couronne d'épinards.
Garniture de betteraves.
Sauce hollandaise.
Doigts de dames glacés.
Charlotte Chantilly.

L'absence de neige augmente encore le nombre des chômeurs

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 18. — Le comité provincial du chômage est, depuis quelques semaines, débordé de demandes de secours direct, de la part des municipalités, et cela se comprend, car le dégel a fait disparaître le peu de neige qu'il y avait, ce qui a privé de travail des centaines d'hommes qui travaillaient à l'exploitation forestière. En effet, nombre d'entrepreneurs de coupe de bois, ne pouvant continuer leurs chantiers, ont dû temporairement remercier de leurs services plusieurs centaines d'hommes, qui n'ont rien à se mettre sous la dent, présentement.

A Québec, seulement, la Société Saint-Vincent de Paul a dû secourir, la semaine dernière, plus de trois cents personnes de plus que de coutume, ce qui a grevé son budget d'une somme approximative de plus de $1,500, étant donné que l'on estime le coût de l'entretien d'une famille à environ $5.00 par semaine. Quelques bonnes chute de neige auraient remédié à cet état de choses, mais c'est en vain qu'on attend cette neige qui aurait, à l'heure qu'il est, l'effet de la manne dans le désert.

Depuis le commencement de l'hiver, à Québec, c'est à peine si l'on a dépensé quelques centaines de dollars pour l'enlèvement de la neige dans les rues de la ville. Il en est ainsi dans tout le district de Québec.

On nous dit que le peu de coupe du bois que l'on avait entreprise, cet hiver, dans les centres d'exploitation forestière, comme l'Abitibi et le Saguenay, est arrêtée complètement, vu que l'on ne peut procéder au charroyage des billots aux rivières et aux lacs. La situation est donc sans aucun précédent, dans le district, si loin que l'on remonte.

Les ancêtres du livre

"Les ancêtres du livre moderne, depuis les temps préhistoriques jusqu'aux presses contemporaines", tel sera l'intéressant sujet traité par M. G.-H. Lomer, bibliothécaire de l'université McGill et directeur de l'école des bibliothécaires, ce soir, à l'hôtel Mont-Royal, à l'issue du dîner mensuel du cercle des imprimeurs de Montréal.

Cette conférence sera illustrée à l'aide de vues de lanterne magique et de projections cinématographiques.

Souffrit beaucoup de gaz après une opération pour l'appendicite

"Après avoir subi une opération pour l'appendicite je souffrais toujours de gaz. Une bouteille d'Adlerika m'a complètement soulagée." Mme Grace Riley.

Vous ne pouvez chasser les gaz en traitant l'estomac. Les gaz restent dans l'intestin GRELE. Adlerika pénètre dans les DEUX intestins le grêle et le gros chassant les poisons qui causent les gaz, la nervosité et l'insomnie. Procurez-vous-en aujourd'hui, dès demain vous en ressentirez les bons résultats. Pharmacies Leduc.

GRATUIT Pour recevoir un échantillon gratuit envoyez un timbre de 2c à la ADLERIKA CO., Dépt. HH. St-Paul, Minn.

NÉVRALGIE RHUMATISME RHUMES GRIPPE

seront immédiatement enrayés par l'usage des capsules

U-No

ABSOLUMENT INOFFENSIVES
En vente partout: 35c la boîte
Laboratoire U-No, Montréal
Distributeurs: LYMANS Ltd.
ou écrire Station "T", casier 61
39-1,a,n

PIANOS A LOUER

Pianos droits, tous en parfait état, à louer à partir de

par mois $3 par mois

On peut faire des arrangements pour achat futur si désiré, alors que l'argent payé en loyer vous sera crédité.

LINDSAY'S
C.W. LINDSAY & CO. LIMITED

1113
rue Ste-Catherine Ouest
(à l'ouest de Peel)

29,31,2,4,6,7,11,13,15,18,20,22,25,27,29

Sherbrooke veut se faire remettre cette franchise

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 18. — Voici les derniers détails, en rapport avec la suspension du service du tramway, à Sherbrooke. Le comité plénier du conseil municipal, réuni en fin de la semaine, sous la présidence du maire Skinner, a décidé, en principe, d'intenter une action, en Cour supérieure, pour faire annuler la franchise de Sherbrooke Railway & Power, mais auparavant, il a autorisé Me Edouard Boisvert, avocat de la cité, d'écrire à la compagnie, la mettant en demeure de remettre sa franchise, dans un délai de trois jours, jusqu'à mercredi midi.

L'échevin L.-R. Langis a proposé d'écrire à la compagnie avant de lui intenter une action. "Je crois que la compagnie, dit-il, est disposée à nous remettre sa franchise"

Me Boisvert affirme que si la compagnie recommençait son service, la ville pourrait prendre une injonction pour l'en empêcher, car d'après la décision de la commission des services publics, il est évident que la compagnie n'a aucun droit d'agir ainsi.

Individu arrêté après deux ans de recherches

Recherché par la police depuis deux ans pour avoir payé ses dettes avec toute une série de chèques contrefaits, Andry Gafrick, 32 ans, 24, ruelle Sicard, a été arrêté samedi soir par les sergents - détectives Greenberg et Bond. Les deux policiers l'avaient localisé samedi après-midi et le suivirent pendant plusieurs heures avant de lui mettre la main au collet.

Gafrick opérait dans les tavernes, où il avait l'habitude de payer au moyen de chèques supposés avoir été émis en son nom par une compagnie de construction. Gafrick avait même une carte d'enregistrement de cette compagnie pour prouver sa bonne foi. Malheureusement, les divers propriétaires des tavernes que Gafrick avait visitées s'aperçurent tôt ou tard qu'ils avaient été joués et logèrent plusieurs plaintes contre lui.

Les détectives ont trouvé dans les poches de Gafrick plusieurs chèques en blanc, signés par la T.-C. Gorman Construction Co.Ltd. Dans sa chambre, on trouva également plusieurs articles qui seront utilisés comme exhibits à son procès.

Les négociations ne vont plus aussi bien

Berlin, 18. — Le chancelier Bruening a pris part à la conférence des banquiers qui, depuis une semaine, étudient le problème des crédits à court terme de l'Allemagne et leur a donné hier ses vues sur la question et sur la situation financière du pays.

Le journal financier "Boersen" déclarait hier que la visite du chancelier indiquerait que les choses ne vont pas aussi bien que le proclament les maigres communiqués du comité.

Les journaux en général ont annoncé que les négociateus s'entendaient bien, mais le "Boersen", journal quotidien bien informé, dit que la conférence commence à donner sur les nerfs de certains délégués.

Blessée en descendant d'un tramway, rue Craig

Comme elle descendait d'un tramway du circuit Delorimier hier après-midi vers 4 h. 30, à l'intersection des rues Craig et Delorimier, Mme Joseph Proulx, âgée de 37 ans, 509 rue Visitation, tomba sur la chaussée et se fractura le poignet gauche. Transportée à l'hôpital Saint-Luc, elle est gardée sous observation.

Appel renvoyé

La Cour d'appel a rejeté samedi l'appel de William O'Brien d'une condamnation pour vol avec effraction, parce que la preuve faite en cour de première instance n'avait pas été transcrite. Elle a pris aussi en délibéré un appel logé par un nommé Alfred Germain, de Sainte-Thérèse, d'un condamnation pour vol avec effraction. Germain fut trouvé coupable d'avoir volé pour $600 de marchandises, à la fabrique de la National Handkerchief Company, 7490, rue Saint-Hubert. Son appel est basé sur l'acceptation par la Cour de première instance du témoignage de sa soeur qui, d'après lui, n'a été donné que par malice.

BURDOCK BLOOD BITTERS

Avait treize clous sur le cou

Mme H.-V. Duncombe, Grassy Lake, Alta., écrit: — "Mon mari était couvert de clous; il en a eu jusqu'à treize à la fois sur le cou. Il a tout essayé mais rien n'y fit jusqu'à ce qu'il prit des Burdock Blood Bitters, et avant qu'il en eut consommé une bouteille les clous avaient disparu et il n'a pas été ennuyé depuis sous ce rapport."

En vente dans toutes les pharmacies et dans les magasins généraux; fabriqué, depuis 32 ans, rien que par The T. Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont.

Essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Mal de tête violent

Une douleur angoissante... brise ses "engagements" et lui enlève sa jeunesse et sa beauté. Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, en tablettes, soulage les crampes

Tarif d'abonnement
(Au Canada : hors Montréal)
EDITION QUOTIDIENNE: 1 an, $8; 6 mois, $3; 3 mois, $1.50; 1 mois, 50c; 2 semaines, 30c; 1 semaine, 15c.
EDITION DU SAMEDI: (Avec Rotogravure), 1 an, $3; 6 mois, $1.50.
EDITION HEBDOMADAIRE: (Jeudi) 1 an, $1.50; 6 mois, 75c.
L'abonnement est payable à l'avance
LA PRESSE

Annoncez dans la "Presse"

Dépenser pour économiser... par la

PUBLICITÉ

Peu nombreux parmi nous sont ceux qui ont tellement d'argent qu'ils ne peuvent le dépenser. Mais nous nous intéressons fortement à l'argent que nous avons à dépenser, afin d'en obtenir le plus possible.

Une bonne manière — et elle n'est pas nouvelle, loin de là — c'est de préparer un budget. Inscrivez, chaque semaine, l'argent qui entre; inscrivez en regard, chaque semaine, l'argent qui sort : tant pour la nourriture, tant pour le vêtement, tant pour le loyer, tant pour la charité, tant pour le luxe.

Il ne sera pas toujours facile, va sans dire, de ne pas outrepasser le budget. C'est là que la publicité dans "La Presse" va vous aider. Les annonces de ce journal vous diront combien les carpettes, le beurre, les nourritures à déjeuner, la vaisselle, le logement, les automobiles vous coûteront, *avant* que vous alliez les acheter. Elles indiquent des moyens d'économiser de l'argent. Elles vous montrent comment rogner un peu ici et là. Et chaque jour elles vous mettent au courant des nouvelles inventions, des nouveaux produits, des nouvelles manières de faire les choses — ce qui vous aide à rendre la vie plus agréable.

Parlons le français partout et parlons-le bien toujours !

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

LA FERME AUX FRAISES

PAR PAUL SEGONZAC

REPRODUCTION DE LA PRESSE ASSOCIÉE

18 janvier 1932.

20 (Suite)

Elle courut se jeter au cou de son grand-père, et, à mots rapides, heurtés, étranglés par une joie qui délirait un peu, elle raconta, expliqua, commenta...

Quand elle s'arrêta, l'aveugle ne se pressa pas de parler; gravement, il hochait la tête quand Marguerite s'attendait à le voir transporté comme elle...

Quelque envie qu'il en eut, l'ancien ne s'associait pas aux conclusions de la petite veuve, il ne trouvait pas sa conviction si fondée, qu'on dût aveuglément s'y rallier.

Tout ce qu'elle posait comme vérité reposait sur une base si ténue, si discutable! Cette lettre sans signature, ce rendez-vous auquel personne ne s'était trouvé, ce bouquet même, est-ce que tout cela ne pouvait pas être l'oeuvre de Scholler ou d'une autre personne vendue à l'homme roux?

La lettre et le rendez-vous. Simple manoeuvre pour décider Marguerite — et sur ce point, Marguerite avait, sous le coup de sa déception, pensé exactement comme Revardel.

Le bouquet? une gracieuseté cherchée sous laquelle se cachait peut-être une malice en faisant porter ce bouquet par Sauvage, Scholler avait l'air de dire:

Voyez-vous jusqu'à quel point je triomphe: Sauvage lui-même, qui toujours me détesta, devient le messager de mon amour.

A penser cela et à le confesser à Marguerite, Revardel se disait bien qu'il se montrait pessimiste à l'excès: mais le pauvre vieux en avait tant vu, tant étouffé depuis l'arrivée de l'homme roux à la ferme et le silence de Naviaud et le mystère qui présidait à tous ces incidents de la lettre du rendez-vous et du bouquet lui paraissaient si inexplicables à lui, tout d'une pièce, à lui qui, mis à la place de son filleul, se fût immédiatement jeté à la recherche de son bourreau, l'eût rejoint n'importe où, pour ne le lâcher que démasqué et châtié!

—Tout ça, vois-tu, ma pauvre petite, conclut mélancoliquement le vieillard, je crains bien que ce ne soit encore que du rêve, des songes comme tu en as tant. Oh! tu sais si je souhaite de tout mon coeur que tu ne te trompes pas, mais tu peux te tromper.

Alors, par prudence, crois-moi, romps dès aujourd'hui ce mariage impossible ou demande pour le moins qu'il soit ajourné.

C'était la résolution à laquelle elle s'était cette nuit arrêtée.

—Et ma mère? hasarda-t-elle.

—Ta mère fera la grimace! Sois tranquille, je me charge de lui parler après toi... Au surplus, nous pourrions peut-être nous dispenser de tracasser la mère; j'ai un moyen d'obtenir l'ajournement sans lui demander son avis.

—Ah! un moyen sûr?

—Tout ce qu'il y a de plus sûr, tu en jugeras toi-même, car tu vas m'accompagner.

"Mon plan est tout prêt; j'avais réfléchi moi aussi, et cherché... Tu vas voir ça. Donne-moi ton bras, nous partons tout de suite.

—Et... où allons-nous?

—A la mairie... Inutile de le dire à ta mère; pour elle, nous allons faire notre dernière promenade ensemble, avant que tu sois la femme de M. Scholler.

Marguerite s'inclina, ébranlée dans sa conviction et retombant à sa tristesse.

—Ah! mon bon Sauvage, murmura-t-elle, que ne peux-tu parler, toi!

Le secrétaire de la mairie venait d'arriver à son bureau quand Revardel et sa petite-fille s'y présentèrent.

—Tiens! s'écria-t-il gaiment, quel bon vent? Ah! je devine: Mademoiselle aura voulu prendre l'air de la maison avant d'y venir pour de bon.

Marguerite ne sourit pas et l'ancien lui-même resta tout grave.

Le secrétaire s'en aperçut et changeant:

—Pardon, fit-il, je bavarde, et il me semble que ce n'est pas le moment. Vous venez pour quelque chose de pressé. En avant! comme disait notre ancien maire, qui était toujours resté un peu capitaine et menait la mairie comme une caserne...

Cette façon de rappeler M. de Raunis sans lui donner un mot de regret, froissa la petite veuve de Michel et Revardel lui-même la trouva au moins singulière.

Ce secrétaire devait sa situation à M. de Raunis, père, qui l'avait fait nommer instituteur de la commune et lui avait confié le secrétariat de la mairie et aussi le sien propre; plus tard, quand il avait pris sa retraite comme instituteur, le fils l'avait maintenu dans ses fonctions de secrétaire qui revenaient à son successeur, et n'avait cessé de lui faire du bien.

Comment cet homme ne trouvait-il autre chose à dire de son bienfaiteur, surtout devant Revardel, qu'il savait si profondément attaché à M. de Raunis.

Mais ce début n'était rien; le secrétaire allait bien plus encore étonner l'ancien et sa petite-fille.

—Voyons! continua-t-il, de quoi s'agit-il?

Revardel prit la parole.

—Non, il n'y a rien de cassé: seulement pour des raisons que vous saurez plus tard, nous voudrions faire renvoyer le mariage à un mois...

—Ah! ah! fit le secrétaire, pour des raisons que je saurai plus tard... Je les connais, mon brave, vos raisons. Voulez-vous que je vous les dise? Là, voulez-vous? Oh! c'est bien facile: la future ne tient pas du tout à se marier, du moins avec ce fiancé-là, et ce n'est pas à un mois qu'elle voudrait faire renvoyer le mariage, mais à jamais. Ai-je bien deviné, mademoiselle?

Marguerite rougit.

—Monsieur, murmura-t-elle avec effort, je vous prie de ne rien chercher au delà de ce que nous venons vous demander.

—Très bien, mademoiselle, je m'attendais à cette réponse et je ne l'ai pas volée. Seulement... quoi! je me croyais le droit de m'intéresser à votre bonheur... Je me trompais, n'en parlons plus.

Et se tournant vers Revardel:

—Vous désirez donc, père La Gloire — tiens! voilà que je vous appelle comme M. de Raunis — vous disiez, qu'il s'agirait de faire ajourner la célébration du mariage... Eh bien là, franchement, vous êtes bien bon de vous déranger pour ça. Le mariage civil était pour ce soir: mademoiselle n'aurait eu qu'à ne pas se rendre à la mairie... mon Dieu, oui, à y laisser venir M. Scholler tout seul; du diable si nous aurions pu le marier sans femme!...

Le secrétaire devenait de plus en plus gai...

—Ah! ça, protesta Revardel, dont les sourcils s'étaient froncés, sur quoi donc avez-vous marché ce matin, vous? Je vous préviens, une fois pour toutes que nous ne sommes pas ici pour entendre vos plaisanteries.

Mais le secrétaire ne se démonta pas pour si peu:

—Là! là! vous allez vous fâcher maintenant! Si vous croyez que je ne vois pas que vous n'avez pas envie de rire! ni vous ni mademoiselle! Eh bien, là! c'est fini. On ne rit plus, on va parler sérieusement.

Et se faisant, en effet, sérieux, presque plus grave que la situation ne le comportait, du moins pour lui:

— Mademoiselle, commença-t-il sur ce ton nouveau, il sera fait selon vos désirs. Nous ne vous marierons pas ce soir et, vous n'aurez pour obtenir cet ajournement, qu'à faire ce que je vais vous dire. Veuillez bien m'écouter et peser le conseil que je vais vous donner... Vous serez d'ailleurs libre de ne pas le suivre, mais je crois que vous le suivrez parce qu'en ce moment je vous parle comme le ferait M. de Raunis lui-même, s'il était là, et que, du fond du coeur, vous êtes prête à obéir de tout point à M. de Raunis.

—Mais, exclama Revardel, vous parlez de lui comme s'il était vivant!

Le secrétaire regarda tour à tour l'ancien et Marguerite, et poursuivit sans répondre à l'exclamation:

—Mademoiselle, avant de mettre pour toujours votre main dans celle de M. Scholler, d'un homme que vous n'aimez pas, j'en suis sûr!...

Laissez-moi dire... C'est M. de Raunis qui vous parle! Avant de devenir la femme de cet homme, vous devez un adieu à celui que vous aimiez, que vous aimez encore! Vous lui devez, à ce pauvre Michel, d'aller prendre à jamais congé de lui.

"... Si vous le pensez comme moi, ce soir, avant de venir ici, vous vous rendrez à la tombe que nous avons fait élever à ce brave garçon et à M. de Raunis. Vous vous y rendrez en famille avec votre mère et votre grand-père, avec aussi M. Scholler... N'hésitez pas à lui demander de vous y accompagner: il n'a rien à vous refuser et il vous accompagnera. Aussi bien, il est bon que M. Scholler soit le témoin de votre dernier entretien avec celui qu'il remplace auprès de vous: je dirais plus, il le faut! Ferez-vous ce que je vous conseille de faire?

Marguerite balbutia:

—Je le ferai!

Le discours du secrétaire, l'affection surtout qu'il mettait à faire intervenir l'autorité de M. de Raunis lui avaient soufflé une émotion singulière.

Quelque chose lui disait que le secrétaire obéissait, en lui donnant ce conseil, à une inspiration partie de M. de Raunis lui-même. Si, à ce moment, l'ancien capitaine se fût présenté sur le seuil, elle n'eût éprouvé aucune surprise.

Elle le sentait vivant, présent à l'entretien, dictant ses paroles au secrétaire...

Celui-ci reprit:

—J'en étais sûr, mademoiselle. Je le répète, cette visite à la tombe de Michel est un devoir pour vous... Vous ne songiez peut-être pas à le remplir: moi qui porte à vous et à tous les vôtres l'intérêt même que vous témoignait M. de Raunis, j'y songeais pour vous. Et tenez! comme je ne m'attendais pas à recevoir votre visite ce matin, j'avais préparé un mot que je vous aurais fait parvenir...

"Le voici, lisez-le; il résume tout ce que je vous ai dit"...

Il lui tendait un papier sur lequel couraient quelques lignes. Elle le prit, y jeta les yeux et faillit tomber...

Elle avait reconnu l'écriture de la lettre de la veille...

—Monsieur! supplia-t-elle, au nom du ciel, au nom de M. de Raunis, dites-moi tout ce que vous savez! Dites-moi la vérité. Cet avis n'est pas le premier que vous m'avez donné; hier, j'en ai reçu un autre qui m'a été apporté par le facteur...

L'air de sincère surprise qui passa sur le visage du secrétaire glaça la parole aux lèvres de Marguerite.

—Je ne sais ce que vous voulez dire, déclara le secrétaire. Vous avez reçu hier... Pouvez-vous me montrer?

Elle avait déjà tiré la lettre et la lui tendait.

—C'est assez singulier, fit-il aussitôt, et je m'explique maintenant votre émoi: cette écriture ressemble, à s'y tromper, à la mienne... Ainsi, vous avez pu croire que ce premier avis vous venait aussi de moi...

—Je suis allée plus loin, répondit Marguerite, prenant son courage à deux mains pour frapper le grand coup, j'ai cru, je crois encore que ces deux avis, celui d'hier et celui d'aujourd'hui, vous ont été dictés par une autre personne.

Le secrétaire se renversa en arrière pour mieux regarder la jeune fille.

—Et cette autre personne? demanda-t-il.

—C'est M. de Raunis...

—M. de Raunis! Ah! mon Dieu! mon pauvre Revardel! Votre petite-fille a dû bien souffrir pour en arriver ainsi à rêver tout éveillée. M. de Raunis! Ah! que ne dites-vous vrai! Que n'est-il là, notre ancien maire! Je n'aurais pas la douleur d'assister dans quelques jours à la vente de son château et de tout ce qui fut sien. Eh quoi mademoiselle, vous avez pu supposer...

Il s'était levé et avait fait quelques pas par la pièce, en proie à une émotion réelle.

—M. de Raunis! Vous êtes donc comme moi, mademoiselle, vous n'avez jamais voulu croire à sa mort... pas plus qu'à celle de votre ancien fiancé... Ah! donnez-moi vos mains et regardons-nous bien en face, nous qui avons la même foi, la même illusion peut-être, mais si consolante!

Les yeux de Marguerite s'étaient remplis de larmes et ceux du secrétaire étaient mouillés aussi.

— Monsieur, balbutia-t-elle... monsieur! Ah! vous venez de me faire bien du mal! Vous m'avez enlevé un espoir... Ecoutez, je vais tout vous dire, moi! Oui, je croyais que M. de Raunis était revenu et Michel aussi, je m'attendais à les voir apparaître aujourd'hui pour empêcher ce mariage odieux, ce mariage que je ne veux pas, que je ne peux pas subir... Je n'ai pas à vous cacher ce que j'ai dans le coeur, à vous qui l'avez deviné et qui me l'avez déjà dit avant que je vous en aie rien avoué.

Vous aviez deviné juste; vous disiez vrai; je hais l'homme qui se voit déjà mon mari, et si je suis venue vous demander de faire ajourner ce mariage, c'est pour donner à celui que j'aime le temps de revenir. Car il n'est pas mort, j'en suis sûre! Je suis sure qu'il reviendra!

Elle parlait haut et ferme, dans une exaltation de martyre confessant sa foi.

Le secrétaire la contemplait avec un air de satisfaction visible.

Un moment il garda le silence, attendant qu'elle parlât encore.

Mais elle avait tout dit: elle n'aimait que Michel et Michel reviendrait.

(A SUIVRE)

La députation a beaucoup de travail en vue

Il sera difficile de terminer la session avant le 15 février.

La semaine de Québec

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 18. — On peut dire que la semaine qui commence, à la Législature, sera la "Semaine de Québec". On s'occupera passablement de Montréal, dont on terminera l'étude du bill, au comité de la Chambre haute, mais la métropole ne pourra pas être jalouse de Québec, puisqu'elle aura occupé les comités de la Chambre, pendant pas moins de 8 semaines sans compter les séances qui lui seront consacrées, dans les deux Chambres, une fois les amendements passés au crible des comités.

Québec a présentement deux grosses mesures soumises à l'étude des législateurs: le bill amendant la charte de la cité, dans lequel on demande le droit de municipaliser le système électrique, et un bill présenté par le "Quebec Power", qui demande à la cité de municipaliser, quand elle voudra, l'éclairage électrique, mais à certaines conditions qu'elle demande à la Législature de lui imposer. C'est une grosse bataille qui s'engage et qui va durer certainement toute la semaine, et davantage.

Les nouvelles taxes

A peu près toute la législation du gouvernement est maintenant sur le feuilleton, y compris les mesures qui comportent les modifications aux taxes établies ou les nouveaux impôts. Comme tous ces projets de loi sont maintenant passés en première lecture, il est possible que l'on en attaque quelques-uns, cette semaine même. Comme l'on sait, il y a, de ce côté, la taxe dite d'hôpital, qui n'est cependant qu'une modification de la taxe sur les repas, c'est-à-dire que tous les repas seront indirectement taxés, vu que l'on imposera un pourcentage à retirer des salles où l'on mange.

Puis, il y a l'augmentation de la taxe des divertissements, qui est actuellement de dix pour cent, mais qui sera portée, croit-on, à quinze, ce qui fait gémir les propriétaires de théâtres qui sont venus, vendredi dernier, en délégation auprès du premier ministre, mais qui n'ont guère obtenu de succès. Il y aura aussi à étudier non pas une taxe mais la licence à imposer aux propriétaires de certaines maisons qui servent d'hôtellerie, durant la belle saison, faisant ainsi concurrence aux hôtels qui paient licence et des impôts spéciaux. Il y a aussi deux ou trois autres bills comprenant des modifications légères à des impôts déjà établies mais peu importants et qui affectent seulement des compagnies.

Toutes ces mesures vont assurément provoquer des débats, car l'opposition, bien qu'elle soit convaincue qu'il faille imposer de nouvelles taxes pour parer à la crise dont souffrent les gouvernements, comme les individus, profitera de l'occasion pour faire des reproches au gouvernement.

Les phares obligatoires

L'on s'attend à un assez gros débat sur le bill concernant le port obligatoire des lumières, sur les voitures à traction animale et sur les bicycles. Les opinions sont passablement partagées, à ce sujet, parmi les députés. Même les députés de la droite ne s'entendent pas sur ce point. L'hon. M. Perrault a exprimé, déjà ses vues à deux reprises, et s'est prononcé contre l'objet de la mesure en question. Les députés des campagnes, pour la plupart, sont de la même opinion que le ministre de la voirie.

A une délégation de représentants des clubs d'automobiles qui était allée le rencontrer, à ce sujet, l'hon. M. Perrault avait fait remarquer: "Ce n'est pas tout d'avoir une loi; il faut la faire observer. Or, les cultivateurs enfreindront cette loi que l'on veut faire passer, à cause de sa complexité. En effet, les cultivateurs ne sortent pas toujours sur la route avec la même voiture, et les enfants aussi sortent que leurs pères, et pas toujours pour aller très loin. Trouvez-vous", demandait M. Perrault, "qu'il nous sera possible de poursuivre dans chaque infraction? Ce serait un "tolle" général dans les campagnes".

Il est possible, toutefois, que ce bill, qui est présenté par M. A. Caron, des Iles-de-la-Madeleine, soit étudié au comité des bills publics, afin de faire entendre tous les intéressés en dehors de la députation. Quel sort lui réserve-t-on? Il est assez difficile, pour le moment, de le prévoir.

Le vote féminin

C'est mercredi que la Chambre des députés sera invitée à disposer du bill dit "des femmes", bill que présente le Dr Anatole Plante en faveur du vote féminin dans la province. On sait que, la semaine dernière, ces dames, au comité des bills privés du Conseil législatif, ont obtenu une belle victoire, du moins les femmes de la métropole qui sont celles qui, d'ailleurs, favorisent le bill du Dr Plante. Cette victoire leur a donné plus d'ardeur encore à faire passer le bill en question. Aussi ont-elles organisé une cabale en règle, parmi les députés qui auront à voter, après la discussion que provoquera la deuxième lecture du bill du député de Mercier dont on disposera très probablement, en une seule séance, celle de la matinée de mercredi.

Quelques intéressants débats sont actuellement en suspens et seront très probablement repris, cette semaine même, comme celui qu'a provoqué une motion de M. Charbonneau, sur les progrès en agriculture, et celui qui a trait à l'établissement d'un crédit agricole. Un autre débat est attendu avec impatience par les députés du bas du fleuve, à trait aux pêcheries. Ce débat sera soulevé par une motion de M. Alex. Chouinard, député de Gaspé-Nord.

Comme on peut le voir, nos législateurs ont encore devant eux une grosse somme de travail, et le mois de janvier ne compte plus que deux pleines semaines. C'est dire qu'il serait bien difficile de terminer la présente session avant le 15 février.

Rhumes des Enfants Sont Mieux Traités Extérieurement

Arrêtez-les en une nuit. Ne "droguez" pas; frictionnez à l'heure du coucher

VICKS VAPORUB

Pour Tout Refroidissement

L'ART ET LES ARTISTES

Exposition de pastels par le peintre-poète Ch. DeBelle

Série de délicieuses visions de l'enfance, de délicats paysages d'un joli coloris et de douloureuses images de la détresse et de la misère humaine.

AUX GALERIES DE SCOTT & SONS

Les fervents de choses d'art auront un régal cette semaine. Le peintre-poète Charles deBelle donne en effet son exposition annuelle aux galeries de Scott & Sons, rue Drummond.

Depuis vingt ans qu'il est établi à Montréal, Charles deBelle nous convie chaque hiver à aller voir ses délicieux, ses merveilleux pastels et chaque fois, c'est un enchantement.

La présente exposition se compose d'une soixantaine de ravissantes compositions. Ces oeuvres sont d'une délicatesse, d'une poésie, d'un charme indescriptible. L'on est ravi dès le premier pastel et l'enthousiasme augmente à mesure que l'on avance, que l'on voit et que l'on admire ces délicieuses créations du peintre-poète.

Charles deBelle est le plus personnel de nos artistes. Il a son domaine qui est bien à lui, dans lequel il est absolument inimitable.

L'exposition nous révèle non pas une nouvelle manière de l'artiste, mais une légère évolution. Naguère, il habitait surtout les régions éthérées, et il nous montrait des âmes, des figures de rêve d'une céleste beauté. Ses tableaux étaient pour ainsi dire une vision des jardins célestes. Aujourd'hui, l'artiste est plus près de notre terre. Ses personnages sont encore des êtres de lumière d'une angélique beauté, mais ils sont plus réels, ils appartiennent davantage à notre humanité. Ils en sont cependant la suprême fleur.

Chacun des pastels de Charles deBelle est un merveilleux poème d'un charme sans égal. Jetons un coup d'oeil sur ces ravissantes compositions intitulées: Picking Flowers, Trio, Little Blue Eyes, Old Fashioned Bonnet, Age of Joy, Little Princess, Joy, The Youthful Lovers, Two Children, The Twins, Little Miss Muffit, Nude, Young Girl & Cupid, et l'on sera charmé au-délà de toute expression par la douceur, la délicatesse, la poésie, la pureté, la grâce de ces jeunes figures qui sont comme le suprême épanouissement de la beauté humaine.

Chacun de ces pastels est un petit joyau que l'on peut accrocher dans une pièce et qui chaque jour, chaque heure, apporte son message de joie.

Charles deBelle est un créateur de beauté. Son inspiration se renouvelle constamment. Depuis vingt ans que nous le connaissons, il a produit une énorme quantité de pastels qui sont des merveilles de grâce et de poésie. Et toujours, avec un talent aussi sûr, aussi parfait, il continue de créer de nouvelles oeuvres qui enchanteront les générations futures.

L'exposition renferme nombre de paysages au pastels qui se font remarquer par leur extrême délicatesse de tons. L'on constate cependant que l'artiste qui "travaillait" plutôt dans les tons gris a mis plus de coloris dans ses compositions. Il a ainsi plusieurs scènes des Laurentides qui nous charment par les notes colorées que l'artiste y a mises. Through the Woods, In the Laurentians, Study in the Laurentians, sont de délicieux et ravissants paysages qui nous séduisent par leur fin et châtoyant coloris. En regardant ces paysages d'une si grande délicatesse de tons, il nous semble que l'artiste a saisi et rendu l'âme même de la nature. Ce n'est pas seulement tel ou tel coin de terre que nous voyons, mais nous sentons qu'il y a là tout ce mystérieux, cette âme obscure qui flotte dans l'étendue, dans l'atmosphère, dans les bois, et qui nous fait vibrer d'une si forte émotion. Et c'est là la grande qualité de Charles deBelle, c'est que chacun de ses pastels nous émeut, nous remue fortement. C'est là la marque du pur artiste qui jette dans ses oeuvres toute l'émotion dont il est agité, émotion qui se communique ensuite à celui qui contemple ses tableaux.

En dehors de ses paysages et de ses ravissantes figures d'enfants, l'artiste expose aussi quelques oeuvres dans lesquelles il exprime toute la tendresse qu'il éprouve pour les malheureux, l'immense pitié qu'il ressent en face des déshérités de la vie. Fatherless et Motherless, sont deux des oeuvres les plus frappantes de ce genre. Ce sont deux études exécutées au fusain et d'une extrême simplicité. Dans la première, l'on voit une mère portant son enfant, dans un paysage gris et triste d'une morne désolation. Dans la seconde, c'est un enfant qui en porte un plus petit. Ce sont là les épaves de la vie qui vont par les routes dures et hostiles de la terre. En blanc et noir, ces dessins d'une sobriété et d'une simplicité extrême nous empoignent par la tristesse et l'émotion qu'ils dégagent. Homeless, qui nous montre une mère tenant un enfant dans ses bras pendant qu'un autre marche à ses côtés en s'accrochant à elle est une autre oeuvre qui nous remue et nous bouleverse par le pitoyable drame qu'elle nous laisse deviner. Charles deBelle a toujours été l'ami et le frère des malheureux et il le montre là d'éclatante façon.

A côté de ces images douloureuses et angoissantes, il y a des visions de joie et de beauté qui nous émerveillent. Ainsi, le No 4, Nu, qui nous montre une jeunesse dansant en tenant une main levée, est une création qui nous fait voir la pureté, la beauté et l'harmonie de lignes du corps humain avant sa déchéance.

L'exposition de pastels du peintre-poète Charles deBelle est un événement artistique.

Albert LABERGE.

M. T. Scott, décédé à l'âge de 70 ans

Un des directeurs de l'United Shoe Machinery Company of Canada est décédé, hier, en la personne de M. Thomas Scott, surintendant de la succursale montréalaise de cette corporation. M. Scott naquit à Montréal en 1862, fils de feu Thomas-S. Scott, architecte en chef du gouvernement canadien. Il entra dans l'industrie à titre de surintendant de la Goodyear Shoe Machinery Company. Il se fit durant le temps qu'il demeura au service de cette compagnie, de nombreux amis.

Il obtint peu après le poste qu'il occupait à sa mort. Il fut le fondateur de l'United Shoe Machinery of Canada Quarter Century Club. Le disparu laisse son épouse, née Annie-E. Hayes, un frère, M. Gordon-M. Scott, d'Ottawa, et une soeur, Mme Harry-A. Turner, de Milbrook, Ont.

Ses funérailles auront lieu mardi après-midi, à 2 h. 30, à la chapelle William Wray.

Deux victimes de vols à main armée

Deux vols à main armée ont été perpétrés, samedi soir. Dans l'un des cas, deux bandits ont attaché le commis d'un magasin de merceries pour hommes à l'un des piliers de l'établissement puis, ont volé les $15 qui se trouvaient dans la caisse-enregistreuse. Dans le second cas, un bandit attaqua un passant mais en fut pour sa peine car ce dernier n'avait pas un sou dans ses poches. Le bandit fila alors par une rue de travers.

Bernard Brosseau, commis au magasin de merceries pour hommes de M. Albert Mongeau, 6602a, rue Saint-Hubert, se préparait à fermer l'établissement, vers 11 h. 20 p. m., lorsque deux hommes se présentèrent et lui ordonnèrent, à la pointe du revolver, de lever les mains. Puis, ils lui ordonnèrent de se rendre à l'arrière de l'établissement, où l'un des bandits l'attacha à un pilier. Ils vidèrent ensuite la caisse enregistreuse. Brosseau a fourni une bonne description des deux individus.

L'autre victime d'un bandit est M. Maurice Desautels, 4933, rue de Grandpré. Il a été attaqué à l'angle du boulevard Saint-Joseph et de la rue Drolet, vers 9 h. 30 p. m. Le bandit pointa un revolver sur lui puis, fouilla ses poches. Il ne trouva rien et disparut par une rue de travers. M. Desautels a pu également fournir une bonne description de son agresseur.

Les vols ne sont pas nombreux à S.-Lambert

Dans le but de mettre fin à la série des petits vols qui ont été commis dans la municipalité de Saint-Lambert depuis le début de l'année, la police a demandé hier aux citoyens de l'endroit de fermer à clef les portes et les fenêtres de leurs demeures chaque fois qu'ils les laisseront. Le chef A. David, directeur de la police et de la brigade des incendies, a aussi suggéré de laisser jouer le radio ou d'allumer une lampe dans le logis lorsque les occupants sont obligés de le quitter par affaires.

La police a de plus nié la rumeur voulant que les citoyens de Saint-Lambert aient été les victimes de gros vols. La vérité est que toutes les infractions ont été commises à deux ou trois jours d'intervalle et qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer. Les policiers croient qu'une ou deux personnes sont responsables de ces actes et qu'elles ont pénétré dans les maisons avec des fausses clefs. Les plus gros vols rapportés à la police ont été commis dans le bureau et la demeure d'un dentiste.

Les voleurs ont certainement besoin d'argent car en une occasion, ils défoncèrent la tire-lire d'un enfant pour n'en retirer que cinq sous. Ils ne portèrent pas attention à une montre qui se trouvait sur une tablette près de la tire-lire.

Le chef de police A. Cousineau de Longueuil et les autorités de la municipalité de Greenfield Park ont déclaré, hier soir, qu'aucun vol n'avait été rapporté dans leurs municipalités.

Blessés dans une collision

Une violente collision au cours de laquelle deux personnes ont été blessées, est survenue hier matin, vers 12 h. 30, à l'intersection des rues Boyer et Beaubien, entre un taxi conduit par Albert Wilkins, 377 avenue Osborne, et l'auto de Louis Proia, 7058 rue Saint-Hubert. Le taxi a capoté et ses deux passagers, John Bradford, 3055 ouest, rue Sherbrooke, appartement 58, et Jerry Séguin, de Hudson, Qué., ont été grièvement blessés. Ils ont été transportés chez un medecin où ils ont reçu les premiers soins.

Les blessés purent ensuite retourner à leur demeure.

Le lieutenant Laliberté, les constables Poirier et Robert, du poste de police No 15, firent enquête sur les lieux.

Une balle est tirée dans une chambre d'un hôpital

Une balle a été tirée dans la chambre d'un patient, à l'Hôtel-Dieu, hier après-midi. La chambre, où le coup de feu mystérieux pénétra, fait face à la rue Saint-Urbain et est située au troisième étage de l'institution. La balle cassa deux carreaux dans sa trajectoire. Des détectives, mandés par les religieuses, ont trouvé une balle, calibre 22, sur le plancher.

La chambre était occupée par un patient, qui a été opéré, samedi. Il fut alarmé par le coup de feu et avertit immédiatement sa garde-malade qui, à son tour, prévint les religieuses. Ces dernières communiquèrent immédiatement avec la Sûreté, qui institua une enquête.

Ce que les dyspeptiques doivent manger

Evitez les gaz — et les indigestions

Les maux d'estomac ne nécessitent pas toujours un régime alimentaire rigoureux. Quelques aliments produisent réellement une acidité excessive tandis que beaucoup d'estomacs sécrètent "trop d'acide" et donnent des gaz, de l'aigreur, du ballonnement et des douleurs après les repas; cet état peut être corrigé rapidement en se servant d'un bon alkalin tel la Magnésie Bisuratée—en poudre ou en comprimés—qui convient idéalement au traitement de ces cas. En en prenant un peu après les repas, on neutralise les excès d'acide, on prévient les aigreurs, on élimine les gaz et on évite les indigestions. Les mets préférés ne pèseront plus à l'estomac et seront digérés facilement et sans douleurs. Nous vous garantissons que vous obtiendrez ces résultats ou nous vous rembourserons. *Toutes les bonnes pharmacies vendent la Magnésie Bisuratée avec cette garantie.*

INTERNATIONAL DRUGGISTS AND CHEMISTS LABORATORIES INC., LONDON, ONT.

SOLDES DE JANVIER

Grandes Occasions D'ÉCONOMIES

Prix Radicalement Sacrifiés pour Écoulement Rapide

Des centaines d'occasions d'économiser! Soldes de lignes, meubles désassortis, ameublements complets et une foule de spéciaux qui vous permettront de rafraîchir l'apparence de votre foyer, —— les termes vous conviendront.

SPECIAUX!

SPÉCIAL!

Chaises de cuisine fini doré

59c

Pas de C.O.D. ni commandes téléphoniques.

TABLES DE CUISINE

AVEC DESSUS EN PORCELAINE

Tiroir pour coutellerie. Valeur régulière de $12.25, pour . . .

$5.95

Tables Chesterfield

FINI NOYER

Table chesterfield d'un style attrayant, de construction robuste et soigneusement finie. Très spécial à $5.25

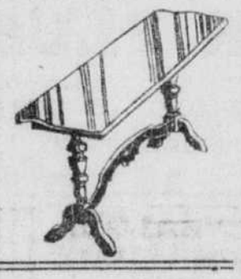

Matelas à Ressorts

"KING REST"

Le meilleur et le plus confortable. Recouvert en coutil de qualité. Prix rég. $16.50, pour

$9.95

LITS EXTENSIBLES

Tel qu'illustré. Avec matelas recouvert en cretonne. Prix rég. $9.25, pour

$6.95

Modèles de Luxe en lits d'acier

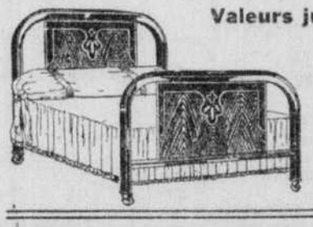

Valeurs jusqu'à $19.75

Lits d'acier au fini noyer. Grandeurs rég. Prix à partir de . .

$7.95

2500 verges de coupons de prélarts des plus nouveaux patrons. La verge carrée 24c

DÉPARTEMENT D'ÉCHANGES

Occasions Exceptionnelles

Un lot de belles chaises de cuisine, de construction solide. Chacune	50c
Cabinets de cuisine émaillé blanc ou naturel. 3 seulement à ce bas prix	$15
Service à Déjeuner, 6 morceaux. Table, Buffet et 4 Chaises. Fini bleu nuancé	$29
Ameublement de Salle à Manger, 8 morceaux, fini noyer antique. Pour seulement	$33
Divanette, fauteuil et berceuse recouverts en simili-cuir. Fini chêne fumé	$39

Jusqu'à 2 ANS POUR PAYER

Régulier de $229.00 En Coeur de Noyer

Exactement tel qu'illustré. Ameublement de chambre de haute qualité comprenant: Bureau, Vanité "Hollywood", Commode et grand lit double. Véritable noyer de choix. Vous économisez $60.00. $169

AMEUBLEMENT DE 4 MORCEAUX EN NOYER DE CHOIX. REGULIER $237.50, POUR	$118.75
5 MORCEAUX EN VERITABLE NOYER. — REGULIER DE $325.00, POUR	$162.50
AUTRE AMEUBLEMENT DE 5 MORCEAUX EN NOYER.— REGULIER $395.00, POUR	$197.50

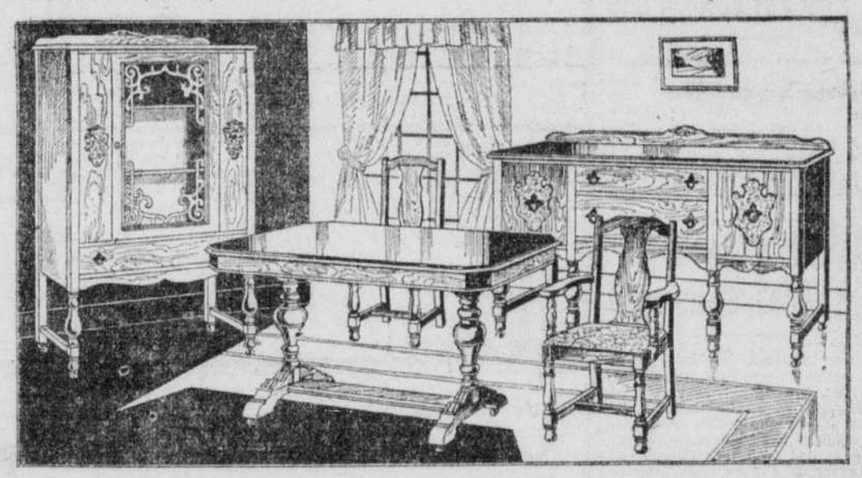

Neuf Meubles Massifs—Rég. de $135.00

Exactement tel qu'illustré. Neuf meubles au riche fini noyer comprenant: Buffet, Vaisselier, Table extensible, 5 Chaises et 1 Fauteuil avec sièges recouverts en beau cuir de qualité. $89

SUPERBE AMEUBLEMENT DE 9 MORCEAUX, FINI NOYER. TRES SPECIAL	$79.00
9 MORCEAUX POUR SALLE A MANGER EN NOYER. REGULIER $185.00, POUR	$139.00
AUTRE AMEUBLEMENT DE 9 MORCEAUX EN NOYER.— REGULIER $275.00, POUR	$199.00

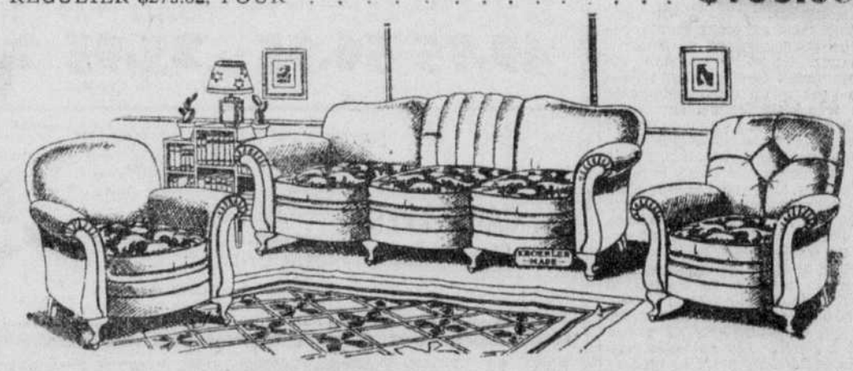

Chesterfield "Kroehler" 3 Morceaux

$5 *comptant* — $5 *par mois*

Voici une nouvelle création "Kroehler" de 3 morceaux. Recouvert en riche mohair couleur taupe. Coussins reversibles. Construction sur ressorts. $109

Une autre belle valeur en ameublement chesterfield, 3 morceaux recouverts en mohair avec coussins reversibles. Bas prix et qualité sans égal. $79

$4 *comptant* — $5 *par mois*

1200 AMHERST
Près Ste-Catherine
Tél.: MArq. 2206

COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITEE

3534 NOTRE-DAME, ST-HENRI. TEL. FITZ. 6994

6960 ST-HUBERT
Coin Bélanger
Tél.: DOllard 1153

VOUS SOUVIENT-IL

La "Presse" écrivait, le 19 janvier 1892, il y aura 40 ans demain:

Le gaz est à la veille de disparaître de l'hôtel de ville de Montréal. On a commencé, hier, à introduire l'éclairage électrique dans les bureaux du greffier et dans ceux du trésorier.

* * *

Le reichstag allemand a ouvert un crédit considérable au gouvernement pour les fins de l'exposition de Chicago.

* * *

Le 31 décembre dernier, il y avait plus de $17,000,000 au crédit des déposants dans les différentes Caisses d'économie du gouvernement canadien.

* * *

La "Presse" relatait, le 18 janvier 1902, il y a 30 ans aujourd'hui:

On croit, à Ottawa, que le lieutenant-colonel Sherwood, du 43e régiment d'Ottawa, sera choisi, cette année, pour commander l'équipe qui ira prendre part au grand concours de tir de Bisley, en Angleterre.

* * *

La population sauvage du Dominion est de 99,527 âmes, soit une augmentation de 517 sur l'année dernière. Sur 290 écoles sauvages, 104 sont contrôlées par les missionnaires catholiques.

* * *

D'après le résultat des dernières élections partielles, les partis politiques à la Chambre des communes se partageront les sièges comme suit: ministériels, 133; oppositionnistes, 76.

* * *

On lisait dans la "Presse", le 19 janvier 1912, il y aura 20 ans demain:

Il est rumeur que l'hon. J.-A. Ouimet, ancien juge, posera sa candidature à la mairie de Montréal aux élections du mois prochain.

* * *

Le cabinet fédéral vient de déposer devant le Parlement la correspondance échangée entre le Canada et l'Australie pour établir des relations commerciales plus étroites entre les deux colonies.

* * *

Les ouvriers des mines de charbon de la Grande-Bretagne sont favorables au chômage. Il est probable que la grève générale sera proclamée le 1er mars. Elle affectera 900,000 mineurs. Ce sera un malheur national.

* * *

La "Presse" écrivait, le 19 décembre 1922, il y aura 10 ans demain:

Du 31 mars 1900 au 31 mars 1921, notre pays a reçu 3,577,311 immigrants de toutes nationalités. Les îles britanniques lui en ont fourni 1,323,531, les Etats-Unis 1,366,508 et les autres pays 887,272. Il reste à savoir combien de ces nouveaux venus sont restés parmi nous.

* * *

On prévoit que quarante-cinq nations, y compris toutes celles de l'Europe, moins la Turquie, assisteront à la grande conférence économique de Gênes. Jamais congrès aussi important que celui-là n'a été tenu jusqu'ici en vue de la reconstruction mondiale.

* * *

Sa Grandeur Mgr Charles-Hughes Gauthier, archevêque d'Ottawa, est décédé ce matin, à l'hôpital Général d'Ottawa, à l'âge de 78 ans.

Le prince Nicolas à Paris, incognito

Paris, France, 18.—Le prince Nicolas de Roumanie et sa femme sont arrivés hier à Paris. Ils ont fait comprendre qu'ils avaient l'intention de garder l'incognito durant leur séjour dans la capitale. Les amis du prince disent qu'il a l'intention de se rendre prochainement sur la Côte d'Azur pour s'y livrer aux sports.

Sanglante bagarre à Bilbao, en Espagne

Bilbao, Espagne, 18.—Trois jeunes gens ont été tués et trois autres blessés, hier, dans une bagarre entre catholiques et anticatholiques, au cours d'une assemblée religieuse convoquée par un député catholique.

Les gardes civils ont chargé les combattants et les ont dispersés après une bataille qui dura une heure et causa toute une sensation en ville. Durant la mêlée, les anticatholiques jetèrent à la mer un automobile appartenant à un de leurs adversaires. D'autres ont défilé dans les rues de la ville en chantant l'Internationale. La police et les gardes réussirent finalement à rétablir l'ordre. Les autorités ont ouvert immédiatement une enquête.

Espions soviétiques arrêtés en Roumanie

Bucarest, Roumanie, 18—On vient d'arrêter seize supposés agents secrets du gouvernement soviétique à Constanza. La police roumaine, qui s'est empressée de coffrer ces redoutables gens qu'on dit accompagnés d'une très belle femme, ont toutes les raisons de croire qu'elle se trouve devant le plus machiavélique complot d'espionnage et de terrorisme qu'on ait encore relevé depuis nombre d'années. Ils ont été arrêtés alors qu'ils débarquaient du navire grec "Philomena", revenant d'Odessa. Tous étaient porteurs de faux papiers. On a relevé dans leurs bagages $30,000 en or et en argent américain, un certain nombre de documents écrits d'après un code secret; ils sont soupçonnés de travailler de concert avec des organisations de même acabit à Paris. Les autorités roumaines ont déclaré avoir eu vent de leur présence à bord du "Philomena" par un agent secret de la Légation de Belgique à Istamboul.

Le port de Constanza est surveillé de très près.

Balance du commerce favorable aux E.-U.

Washington, 18. — Les Etats-Unis ont terminé l'année 1931 avec une balance du commerce favorable. L'excédent des exportations sur les importations est d'environ $334,076,000.00. Le département du commerce rapporte que pour le mois de décembre seulement la marge favorable aux Etats-Unis a été de 31 millions.

Les exportations pour l'année 1931 sont de $2,424,183,000 et les importations pour la même période sont de $2,090,107,000.00.

Mais les exportations aussi bien que les importations ont diminué considérablement si on les compare avec celles de l'année précédente. Les exportations ont diminué de 1 milliard 478 millions et les importations ont diminué de 970 millions.

VENTE ÉCLIPSE CHEZ DUPUIS

CES PRIX ne se RÉPÉTERONT PAS SOUVENT—PROFITEZ-EN

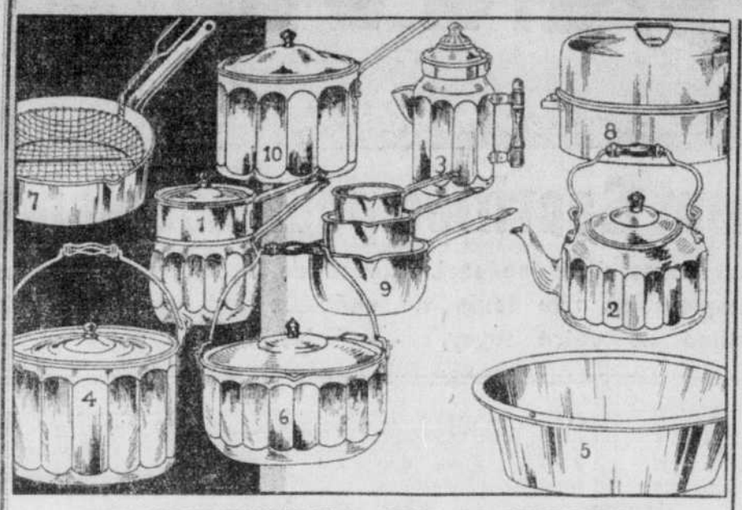

300 USTENSILES EN ALUMINIUM

Fabrication parfaite. Le prix est grandement réduit car ils se vendent régulièrement 1.25 à 1.75 chacun — SPECIAL, chaque article . . Commandez en donnant les numéros **.98**

BOUILLOTTES (5 pintes) — THEIERES (10 tasses) — CAFETIERES percolateurs (8 tasses) — MARMITES (8 pintes) — PLATS à VAISSELLE avec poignées (10 pintes) — MARMITES à patates (5 pintes) — SERIE DE 3 CASSEROLES épaisses — Série de 3 BOLS à MELANGER — SEAUX à EAU (10 pintes) — BAIN-MARIE 1½ pinte — CASSEROLES à patates frites.

Nombre d'autres aubaines non annoncées dans cette page sont aussi offertes à cette VENTE ECLIPSE.

SERIE DE BOITES A EPICES

Prix ord. 1.39. SPECIAL **.98**

"Café" — "Thé" — "Sucre" — "Farine". Aussi en anglais. La plus grande boîte mesure 9" de diamètre.

VADROUILLES-ESSOREUSES

Prix ord. .75. SPECIAL **.49**

Cette vadrouille est des plus pratiques. Elle se tord sur elle-même au moyen d'un anneau de bois à même la vadrouille.

MARMITES POUR CUIRE SANS EAU

5.95

Marmite pour cuire un repas complet: viande, légumes, etc., sans eau. Très économique conservant à la viande tout son poids ainsi que sa saveur.

500 BOITES A PAIN

Prix ord. 1.50. Spécial **.98**

Couvercle à coulisse. Métal émaillé ivoire, bleu ou blanc. Lettrage en français ou en anglais. Dimensions 13½ — 10½ x 10½".

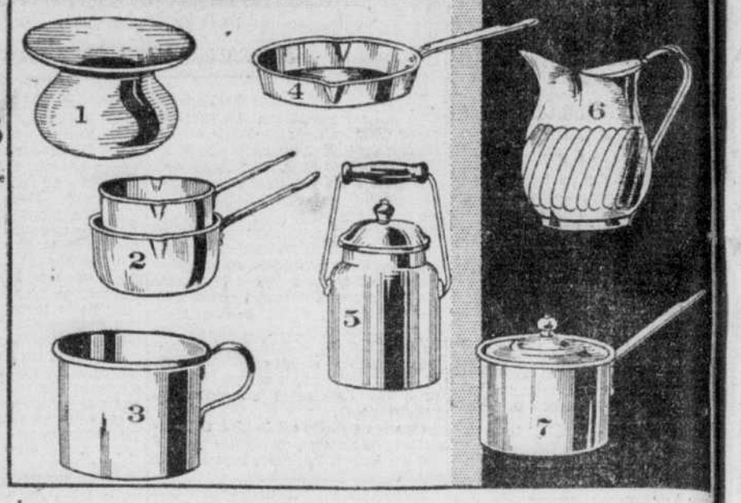

300 USTENSILES EN ALUMINIUM

Profitez d'un tel bas prix car la plupart de ces articles se vendent ordinairement .79 chacun. — PRIX SPECIAL, chacun . . Commandez en donnant les numéros **.49**

MARMITES (3 pintes) SERIE de 2 CASSEROLES — CRACHOIRS — Série de 2 PLATS à POUDINGUE — GOBELETS de cuisine (2 pintes) — POELES à frire 7" diamètre — SERIE de 2 moules à gelée — POT à EAU (4 pintes) — CANISTRE à lait.

.89 POUBELLES hygiéniques en tôle galvanisée finie émeil vert, bleu ou ivoire.

.98 BOUILLOIRES No 9 en tôle galvanisée avec couvercle de même métal.

.59 LAVOIRS à succion facilitant le blanchissage chez soi. Modèle en fer-blanc, manche en bois.

BONS BALAIS

de véritable maïs. Modèle à 5 cordes. — Prix ordinaire .49.

Très spécial pour la Vente Eclipse Chacun **.29**

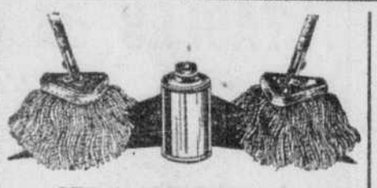

CES 4 ARTICLES pour **.79**

1 manche solide, 1 vadrouille à l'huile, 1 vadrouille à sec et 1 bidon d'huile.

DUPUIS—au troisième (Demontigny)

Commandez par téléphone: PLateau 5151 — Local 202 Tous les articles annoncés ici sont tels qu'illustrés

2.59 Panier à linge avec couvercle

Métal solide émaillé bleu, vert ou ivoire — Aération hygiénique. Hauteur: 21".

.59 BALAIS de fibre brune avant cinq fois la durée d'un balai ordinaire.

.23 SEAU en tôle galvanisée. Contient 10 pintes. Prix ordinaire .49.

.98 CUVE en tole inoxydable. — Très émaillée. Modèle No 2, 21½" de diamètre.

POURQUOI PAYER PLUS CHER pour votre PAPIER-TENTURE

PAPIER VERNI LAVABLE pour cuisine ou salle de bain. — LE ROULEAU SIMPLE . . . **.20**

DUPUIS—au troisième (Demontigny)

Voyez tout ce que vous obtiendrez pour **10** rouleaux simples **15** verges de bordure . et **1** boîte de colle DUPREX (1 lb) **1.59**

DUPUIS—au troisième (Demontigny)

Pour CHAMBRE à COUCHER. Dessins de fleurs pâles sur fond crème, blanc ou gris perle. LE ROULEAU SIMPLE . . **.07½**

DUPUIS—au troisième (Demontigny)

BÉRET ET ÉCHARPE POUR LE SPORT

Pour dames et jeunes filles

Joli béret basque en tricot laine et soie ou tout laine, aussi tricot chenille avec écharpe pour appareiller. Deux tons: brun et henna, 2 tons de vert, noir et blanc, bleu et blanc, rouge vin et gris, etc. Echarpe avec frange aux extrémités. Tricot fantaisie. Prix ordinaire 2.49. **1.98**

DUPUIS—au rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

CARPETTES WILTON ET AXMINSTER

82 SEULEMENT A ECOULER A CES BAS PRIX EXCEPTIONNELS.

39 en WILTON

Carpettes de qualité supérieure offertes à des prix de rabais exceptionnels avant l'inventaire. Les dessins et nuances sont très populaires.

Notez ces prix intéressants

6'6 x 9' — Prix ord. 25.00 pour **16.95**

9' x 12' — Prix ord. 45.00 pour **29.95**

9' x 10'6 — Prix ord. 65.00 pour **49.95**

9' x 12' — Prix ord. 75.00 pour **56.95**

43 en AXMINSTER

Offertes dans une série de dessins orientaux aux coloris riches et chatoyants. Elles sont épaisses et luxueuses pour vivoir, salle à diner, chambre à coucher.

6'9 x 9 — Prix ord. 22.50 pour **16.95**

9' x 9 — Prix ord. 31.50 pour **22.95**

9' x 10'6 — Prix ord. 35.00 pour **25.95**

9' x 12 — Prix ord. 39.50 pour **28.95**

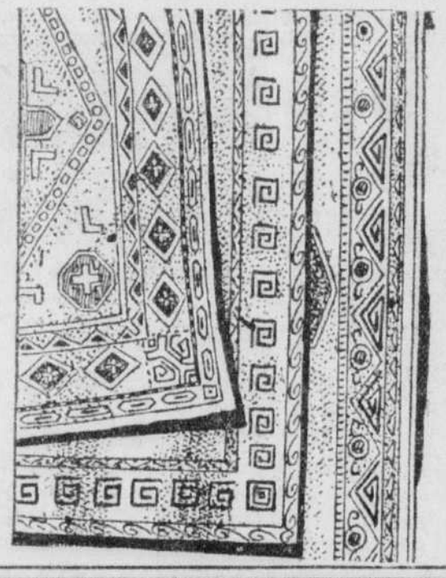

PROFITEZ DE CE SPECIAL

500 petites CARPETTES "Seuil de porte"

Carpettes de 12" x 30". — Variété de nuances dans diverses qualités de tapis. Prix ord. 1.50 et plus. — CHACUNE . . **.59**

DUPUIS—au cinquième (Demontigny)

Complets à 2 pantalons

Pour garçons de 8 à 18 ans. Spécial pour la vente de mardi, chacun **9.50**

Complets de bonne coupe, pratiques et durables en serge FOX ou BOTANY bleu marine et tout laine. Aussi en tweed dans les tons de gris ou brun. Veston droit ou croisé, gilet, 1 culotte et 1 pantalon — 2 pantalons pour grands garçons. Ages: 8 à 18 ans. Prix ordinaires 10.95 à 12.95.

DUPUIS—rez-de-chaussée (rue Demontigny)

SPECIAL POUR HOMMES MARDI

BONS GANTS DOUBLÉS

Nombre limité de diverses paires de gants se vendant ordinairement 2.50. Peau de chèvre du cap, gris ou brun. Bouton-pression. Pointures: 7½ à 10 dans le lot — *TRES SPECIAL, la paire* **1.95**

DUPUIS—au rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

FAITES EXAMINER VOS YEUX

PAR NOS OPTOMETRISTES

Notre salon d'optique scientifique a la réputation d'être l'un des mieux équipés au Canada. L'examen de la vue et les lunettes sont strictement garantis donner une satisfaction absolue.

Prix spéciaux pour ceux qui désirent économiser

Lunettes ou Lorgnons. Avec verres pour lire, coudre ou voir de près. — Au complet avec l'examen de la vue. **2.45** et plus

Lunettes ou Lorgnons. Avec verres pour voir de loin ou de près. Monture nouveau genre en corne ou en or roulé . . **4.45** et plus

Verres à double foyer invisible. Permettant de voir de loin ou de près dans les mêmes verres **6.45**

DUPUIS—au deuxième (centre)

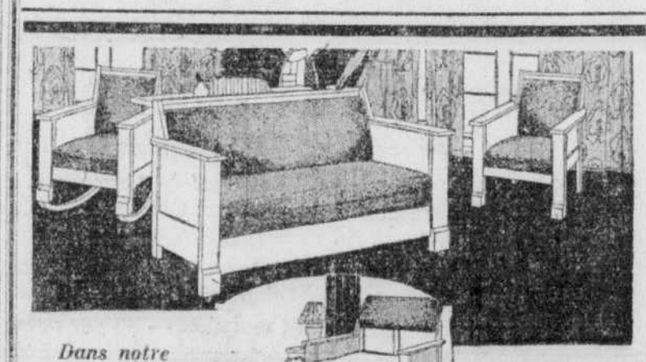

Dans notre vente semestrielle de meubles.

Mobilier Divanette Kroehler

La divanette se convertit en un lit confortable. Ce mobilier comprend aussi 1 berceuse et 1 fauteuil, le tout en chêne solide fini doré, sièges et dossiers recouverts de cuirette brune. — AU COMPLET **$59**

DUPUIS—au quatrième (Demontigny)

500 PETITES TABLES

Forme demi-lune toujours populaire. — Décorative et utile près d'un fauteuil, sofa, etc. Bois franc fini noyer. **$1.**

Notre vente semestrielle de meubles vous offre des occasions exceptionnelles d'économiser. Venez en prendre votre part.

DUPUIS—au quatrième (Demontigny)

RATINE

Pour essuie-mains sur rouleaux

Belle qualité de tissu anglais à rayures rouge et beige; approprié pour serviettes de bain, essuie-mains sur rouleau, etc. Garanti bon teint. Cette offre intéressera les hôtels, institutions, maisons de pension, etc. Prix ordinaire .25 la verge.

Mardi, la verge **.12½**

Dupuis Frères—au deuxième

Dupuis Frères

J.-N. Dupuis, *pres honoraire.* Albert Dupuis, *président.* A.-J. Dugal, *v.-p. et dir. gér.* Armand Dupuis, *sec.-trés.*

Au SOUS-SOL d'ÉCONOMIES

Pas de commandes téléphoniques ni C.O.D.

SOULIERS

Pour dames et jeunes filles

1.69

Un achat exceptionnel nous permet d'offrir des souliers de bonne qualité à ce bas prix sans égal. Cuir verni, veau souple ou fin chevreau dans les formes les plus en vogue: escarpin, lacés ou à courroie Talon haut ou cubain. Pointure: 2½ à 8 dans le lot. Largeurs: D à EEE.